

22

UNIVERSITÀ DEGLI
STUDI DI PADOVA
Quaderni del Dipartimento
di Geografia

Padova 2004

**PRIORITES ET
PRATIQUES DU
DEVELOPPEMENT
RURAL EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE**

**Actes du Colloque international
ENRECA IDR-Sciences humaines
(Ouagadougou, 19-20 décembre 2002)**

Sous la direction de:
Pierpaolo FAGGI
Honoré P. SOMÉ
Tanga Pierre ZOUNGRANA

Comitato Scientifico:

Pierpaolo FAGGI
Mirco MENEGHEL
Graziano ROTONDI

In collaborazione con



UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU
Burkina Faso

Le colloque international sur les priorités et pratiques du développement rural en Afrique subsaharienne a été organisé pour sanctionner la fin des recherches environnementales pluridisciplinaires, travaux conjointement menés par le Département de géographie (Université de Ouagadougou) et l'Institut de Développement Rural (Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso), sur financement de DANIDA. Le Département de Géographie de Padoue s'est associé à la gestion du colloque

LISTE DES AUTEURS

- AMADOU Boureima** Département de Géographie
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
BP 418 Niamey-Niger
Email: boureima_amadou@yahoo.fr
- BANDRÉ Emmanuel** Département de Géographie
UFR Sciences Humaines, 03 BP 7021
Université de Ouagadougou
Email: Emmanuel.bandre@univ-ouaga.bf
- BANTENGA Moussa
Willy** Département d'Histoire et Archéologie
UFR Sciences Humaines, 03 BP 7021
Université de Ouagadougou
Email: bantenga@caramail.com
- BOUDA Pierre Benoît** Département de Philosophie &
Psychologie
UFR Sciences Humaines, 03 BP 7021
Université de Ouagadougou
- BOUDA Sana** Direction Générale des Ressources
Halieutiques
Ouagadougou
- BOUZOU MOUSSA
Ibrahim** Département de Géographie
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
BP 418 Niamey-Niger
Email: depgeo@intnet.ne
- COULIBALY Nessim
Désiré** CNRST – Institut de l'Environnement et
de Recherches Agricoles, 03 BP 7047
Ouagadougou
Email : dnessan@yahoo.fr

- DA Dapola Evariste** Département de Géographie
UFR Sciences Humaines, 03 BP 7021
Université de Ouagadougou
Email: dapola.da@univ-ouaga.bf
- DIPAMA Jean-Marie** Département de Géographie
UFR Sciences Humaines, 03 BP 7021
Université de Ouagadougou
Email: jmdipama@bf.refer.org
- FAGGI Pierpaolo** Dipartimento di Geografia
Università degli Studi di Padova
Via del Santo 26 I – 35123 Padova
Email: pierpaolo.faggi@unipd.it
- KABRÉ T. André** Institut du Développement Rural
Université Polytechnique de Bobo-
Dioulasso
BP 1091 Bobo-Dioulasso 01
Email : Ankab226@yahoo.fr
- KOUTABA Justin** Département de Philosophie &
Psychologie
UFR Sciences Humaines, 03 BP 7021
Université de Ouagadougou
Email : Justin_koutaba@univ-ouaga.bf
- OUATTARA Siaka** Projet de mise en valeur de la vallée de la
Nouhao
BP 157 Tenkodogo
Email : Siaka.ouattara@fasonet.bf
- OUÉDRAOGO François** Projet de Développement Rural dans le
Boulgou (PDR/B)
BP 57 Tenkodogo
Email : pdr.boulgou@fasonet.bf

- OUEDRAOGO François de Charles** Département de Géographie
UFR Sciences Humaines, 03 BP 7021
Université de Ouagadougou
Email: Francois.ouedraogo@ird.bf
- SILGA Ousmane** Projet de mise en valeur de la vallée de la
Nouhao
BP 157 Tenkodogo, Burkina Faso
Email : ousmanesilga@hotmail.com
- SOMÉ P. Honoré** Département de Géographie
UFR Sciences Humaines, 03 BP 7021
Université de Ouagadougou
Email: enreca@fasonet.bf
- TAHYO Manuel** PGRN-SY / PSB-DANIDA
BP 296 Dori, Burkina Faso
Email: psb.danida@fasonet.bf
- TOÉ Patrice** Institut du Développement Rural
Université Polytechnique de Bobo-
Dioulasso
BP 1091 Bobo-Dioulasso 01
Email : ptoe@ifrance.com
- WAZIRI MATO Maman** Département de Géographie
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
BP 418 Niamey-Niger
Email: depgeo@intnet.ne
- ZOUNGRANA Tanga Pierre** Département de Géographie
UFR Sciences Humaines, 03 BP 7021
Université de Ouagadougou
Email: tpzoung@yahoo.fr

SOMMAIRE:

Introduction (T. P. Zoungrana)	9
I. Le développement en question	15
BOUDA Pierre Benoît : Le mythe de la temporalité : mythes du temps et mythe du développement.....	17
TOE Patrice : Développement durable et environnement, entre théorie et pratique : enjeux et défis en Afrique subsaharienne....	27
SOME Honoré P.: Les mythes malthusiens dans la perception de la vie rurale: le paysan <i>bwa</i> est-il insouciant ?.....	37
BOUZOU MOUSSA Ibrahim : Logiques, pratiques et appropriation du territoire des aménageurs au Niger	53
KOUTABA Justin : A propos de la crise environnementale. Réflexions sur les principes dits de Responsabilité et de Précaution.....	69
II. Les stratégies de développement	89
KABRE T. André, BOUDA Sana, ZERBO Henri : La pisciculture au Burkina Faso : mythe ou nécessité économique.	91
OUEDRAOGO François : Le projet de refuge local du Wozi, une expérience de développement participatif dans le Boulgou.	103
OUATTARA Siaka & SILGA Ousmane : Sécurisation foncière des producteurs : expérience de la zone agropastorale de la Nouhao, au Burkina Faso.....	115
TAHYO Manuel : La gestion des ressources naturelles dans le processus de décentralisation au Sahel (Burkina)	125

III. Bilans et perspectives	135
BANDRE Emmanuel & DA Dapola Evariste C.: Impact de la dynamique du couvert végétal sur l'ensablement du lac de Dem au Burkina Faso	137
DIPAMA Jean-Marie : Perception paysanne de la dégradation de l'environnement sur le pourtour du lac du barrage de la Kompienga (Burkina Faso)	149
OUEDRAOGO François de Charles : Essai d'une géographie de la vulnérabilité alimentaire dans la Gnagna, en 2000 (Burkina oriental).....	165
BANTENGA M. Willy : Production et vente de bière traditionnelle à Bobo-Dioulasso : de la résistance à l'ancrage	185
COULIBALY Nessim Désiré : Impacts des aménagements hydroagricoles sur les ressources piscicoles dans la vallée du Sourou	203
WAZIRI MATO Maman : Financement du monde rural : du mythe à la réalité, à travers l'exemple d'une communauté villageoise du sud-est nigérien	213
ZOUNGRANA Tanga Pierre : La participation locale au financement des microprojets dans le Boulgou (Burkina Faso)	231
AMADOU Boureima : Les capacités internes d'innovation des agro-pasteurs comme amorce de développement dans les pays sahéliens : exemple du Niger	247
FAGGI Pierpaolo : Projets d'irrigation et développement dans la vallée du Sourou : échecs apparents et succès final.....	265

INTRODUCTION

Tanga Pierre ZOUNGRANA – Université de Ouagadougou

L'organisation du colloque par le Projet ENRECA IDR-Sciences humaines¹ a été dictée par plusieurs impératifs dont les principaux sont de :

- restituer les résultats de la recherche conjointement menée par les chercheurs impliqués ;
- s'interroger sur la valorisation des résultats de la recherche ;
- s'imprégner des expériences menées sur le terrain par des projets de développement ;
- ébaucher les perspectives de développement.

Le thème du développement en Afrique subsaharienne est marqué par de nombreux mythes qui conditionnent le comportement des acteurs, les priorités et les pratiques. Les problèmes spécifiques au monde africain, notamment le paradoxe entre la démographie jugée galopante et une faible productivité des ressources, ont conduit les planificateurs et partenaires à accorder (bien souvent de manière involontaire) une place importante aux mythes malthusiens dans l'élaboration et l'exécution des programmes de développement. Il a paru intéressant de se pencher sur la relation entre l'environnement et les modes de pensée dans le contexte sahélien. Les contributions au débat ont alimenté trois axes de réflexion : le développement en question(s) dans l'environnement sahélien, les stratégies de développement, les perspectives de développement.

ENRECA: Enhancement of Research Capacities in Developing Countries, appuyé par le Danida; Projet de recherche pluridisciplinaire sur l'environnement, ayant regroupé une douzaine de chercheurs du Département de géographie (Université de Ouagadougou) et de l'Institut de Développement Rural (Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso). Il a fonctionné entre 1996 et 2002, en deux phases et sur trois sites : le Boulgou, le Centre-nord et la zone cotonnière ouest du Burkina.

PREMIERE PARTIE : LE DEVELOPPEMENT EN QUESTION

La première série d'écrits aborde les approches du développement, en ouvrant le questionnement sur le temps. Pierre BOUDA porte la réflexion sur la mythologie implicite dans le concept actuel de développement, notamment sur les conceptions mythologiques du temps. Il analyse deux mythes du temps dont l'un (celui du temps rectilinéaire) soutient le déploiement d'un concept activiste et positiviste du développement, et l'autre (celui du temps apocalyptique), la critique de cet esprit positiviste qui caractérise la civilisation actuelle. Il tire la conclusion que l'action de l'homme doit être limitée par l'horizon de ce qui est historiquement possible ; et ses buts doivent être définis en relation avec le caractère propre de chaque époque. Il met en garde contre un développement qui serait le prélude de l'apocalypse.

A une échelle moins générale, Patrice TOÉ, face au foisonnement d'intérêts sur les problèmes d'environnement, ne manque pas de dépeindre les enjeux et les défis du développement au Sahel, en référence au phénomène de globalisation qui crée le cadre théorique de toute problématique de développement. Il brosse la dynamique de développement dans le cadre réglementaire de la gestion des ressources naturelles, avant de conclure qu'un processus de développement durable ne peut s'enclencher en dehors d'un souci de préservation des ressources naturelles.

Le développement s'entend aujourd'hui également en Afrique dans le jeu du binôme tradition – modernité ; la dynamique des sociétés rurales du Bwamu au Burkina Faso a inspiré Honoré SOMÉ dans sa réflexion sur les mythes de l'immobilisme et de la mauvaise gestion des biens. Face à la persistance des problèmes de développement en Afrique subsaharienne, il dénonce la conviction selon laquelle la tradition est la principale cause de l'immobilisme. Y a-t-il même immobilisme (et en quoi) dans un contexte globalisé ? Le suivi de cinq familles rurales *bwa*, dans l'ouest du Burkina a permis à l'auteur de faire tomber certains mythes, notamment celui relatif à la consommation abusive d'alcool.

Quant à Ibrahim BOUZOU MOUSSA, il estime que le phénomène de désertification est tel au Niger que l'aménagement du territoire est devenu une question de survie. Il relève l'absence de discontinuité territoriale du fait de l'appropriation spatiale des projets d'aménagement et de l'emboîtement des zones d'intervention avec les divisions

administratives. Leurs pratiques recèlent de discontinuité en fonction des différences de philosophie et des capacités d'investissements. Pour lui, le territoire fonctionnel, gage de développement durable, doit tenir compte d'une gestion concertée des ressources et des interrelations entre les groupes et les institutions à toutes les échelles d'intervention.

Enfin, entre discours et praxis du développement, Justin KOUTABA pose le problème du contenu éthique des relations entre l'homme et la nature. La prise de conscience de cette réalité a conduit à l'élaboration d'exigences éthiques et juridiques, en vue d'une régulation de notre rapport à la nature. Elle a en outre abouti à l'émergence des principes de Responsabilité et de Précaution. Se fondant sur le décentrement de l'homme (du fait de la modernité) ainsi que des risques et menaces sur l'environnement, les deux principes analysés apparaissent comme des outils planétaires de protection de la nature. La globalisation appelle à un dialogue des cultures pour poser les bases consensuelles de la relation de l'homme avec la nature. Le développement durable doit s'articuler avec le développement écologiquement soutenable. Cette nouvelle conscience planétaire ne peut émaner que d'une conscience citoyenne.

DEUXIEME PARTIE : LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

La deuxième série d'articles se rapportent aux stratégies de développement : comment répondre efficacement aux attentes des populations ? Quatre auteurs apportent des réponses à cette question.

André KABRÉ, Sana BOUDA et Henri ZERBO décrivent l'introduction et l'évolution de la pisciculture au Burkina. Ils soulignent que les projets n'ont pas pris en compte la perception des populations rurales. Néanmoins, grâce à l'expérience acquise çà et là, elles sont actuellement réceptives au développement de la pisciculture, surtout dans les plaines irriguées. De 150 exploitants des plaines irriguées, une majorité se dégage en faveur de la pisciculture en étang, la rizipisciculture et la pisciculture de repeuplement. L'étude démontre que le mythe sur les activités piscicoles est tombé et que les populations y trouvent une source supplémentaire de revenu et de protéine animale.

François OUÉDRAOGO relate la dynamique d'un projet de conservation de la biodiversité sur les rives du Lac Bagré. La démarche participative a été le facteur d'intégration des populations dans le diagnostic, la planification et l'exécution du projet. L'aménagement du

refuge local de Wozi a répondu aux préoccupations spirituelles, culturelles et économiques des communautés locales ; il a en outre apporté une solution durable à la préservation de la diversité biologique et à l'équilibre de l'espace. Cette expérience, riche d'enseignements, expose la nécessité de traiter les questions de développement dans une approche systémique et situe la place des mythes dans les stratégies de développement.

Siaka OUATTARA et Ousmane SILGA expliquent, dans le cadre du Projet de Mise en Valeur de la Vallée de la Nouhao, la création d'une zone mixte d'intervention qui prend en compte les activités agricoles et pastorales. Un jeu de textes réglementaires a été élaboré pour servir de base à la sécurisation foncière des producteurs, en vue d'enclencher une dynamique de développement qui interpelle les acteurs dans leurs actions vis-à-vis des ressources et de leur gestion.

Manuel TAHYO soutient que la gestion des ressources naturelles au Sahel est un moyen efficace d'appuyer les populations dans le processus de développement local). Il déplore l'absence de capitalisation des expériences par les projets de développement. Pour corriger cette insuffisance, le Projet de gestion des ressources naturelles dans le Sahel a voulu valoriser son expérience acquise en matière de GRN dans l'accompagnement des populations dans le processus de décentralisation. Il a ainsi dégagé des axes fondamentaux susceptibles d'inspirer d'autres acteurs.

TROISIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Les perspectives de développement se regroupent en trois volets : écologique, économique, et sociopolitique.

Dans le volet écologique, deux textes traitent de la dégradation du couvert végétal et de la perception paysanne de la dynamique environnementale. Emmanuel BANDRÉ et Dapola E. DA ont cartographié la dynamique d'occupation des terres entre 1982 et 1996 dans le bassin versant du Lac Dem, au centre-nord du Burkina. Les causes identifiées sont la sécheresse et la pression foncière, tandis que les conséquences couvrent la mise en culture de la zone de marnage et le comblement du lac.

Jean-Marie DIPAMA, dans le bassin versant du Lac Kompienga (Est du Burkina), utilise le diagnostic participatif et les cartes diachroniques pour évaluer la perception paysanne de la dégradation des ressources naturelles. Au nombre des causes de cette dynamique figurent la construction du barrage hydroélectrique, les flux migratoires et les

techniques de production. Les causes de dégradation sont l'objet de controverse : péjoration climatique, comportement des migrants, etc. En dépit de cela, l'unanimité est réelle sur les actions à mener.

Le second volet, relatif aux aspects économiques, présente trois situations où les populations en tant qu'acteurs de développement, ont fait montre de capacités d'adaptation évidentes :

Moussa Willy BANTENGA relate l'évolution d'une activité traditionnelle de brasserie, dans trois quartiers de Bobo-Dioulasso. L'administration d'Etat, coloniale et post-coloniale, a mis à jour une économie officielle et moderne qui pose la place de cette activité traditionnelle dans le tissu économique et social de la ville. D'abord négligée, ensuite « informalisée », la brasserie de dolo se maintient, au prix de certaines adaptations, dans la ville de Bobo-Dioulasso, en dépit de la concurrence de la bière industrielle.

Quant à Nessim Désiré COULIBALY, la pêche dans la Vallée du Sourou n'a pas été prise en compte dans le schéma directeur d'aménagement. La durabilité du potentiel halieutique peut être compromise par les contraintes de environnementales et anthropiques. Mais à proximité des aménagements hydro-agricoles, la pêche au Sourou offre une opportunité aux exploitants de diversifier leurs sources de revenu, réduisant ainsi la vulnérabilité alimentaire des agri-pêcheurs.

François de Charles OUÉDRAOGO, dans une étude portant sur l'est du Burkina, permet d'y cerner les éléments de la vulnérabilité alimentaire. Le site, semi-sahélien, connaît des déficits alimentaires récurrents. Il se pose alors la question de disponibilité et de transformation des potentialités en ressources alimentaires. La gestion des ressources souffre de la péjoration climatique et du manque d'innovation lié à l'enclavement physique et culturel.

Le dernier volet des perspectives s'appuie sur les variables sensibles et essentielles du financement, des capacités endogènes, et de la dialectique entre projet et territoire. Pour Maman WAZIRI MATO, les opérateurs ruraux au Niger ont mis en place des structures de crédit en vue de pallier le désengagement de l'Etat. L'autopromotion escomptée relève encore du rêve, au regard de la diversité des intervenants et des approches.

Dans le même registre, Tanga Pierre ZOUNGRANA évalue l'impact de structures locales d'affectation de crédits à des microprojets, au sud du Burkina. Mais au contraire du cas précédent, les résultats

s'inscrivent dans la durée, par le biais de la valorisation de l'expérience dans le processus de gouvernance locale.

Boureima AMADOU confronte, quant à lui, les préjugés des « développeurs » aux capacités internes de changement au Niger. Il fustige le mépris des projets de développement vis-à-vis des savoirs locaux et démontre tous les torts causés de ce fait aux populations. Au terme de son analyse, l'efficacité des méthodes de conservation des ressources végétales et animales tient à leur caractère endogène. Socle de la patrimonialisation des ressources et pratiques, dans certains cas, elles semblent constituer une amorce au développement des pays sahéliens.

Pierpaolo FAGGI considère les caractères de la territorialisation hydraulique, en Afrique sèche, à partir du cas de la Vallée du Sourou, dans le nord-ouest du Burkina Faso. Après une présentation du processus de territorialisation, il synthétise les formes du changement en trois modalités : la *modalité synaptique* de transformation fondée sur une complicité dans les rapports entre le projet et le territoire; la *recomposition autonome (autopoïèse)* dans laquelle le projet réorganise sa logique à cause de la réaction des acteurs territoriaux; la *transformation hétéronome (sympoïèse)* dans laquelle le projet est transformé par les dynamiques territoriales activé par le projet même. Finalement, la conflictualité entre projet et territoire se dénoue par la victoire du second (*sympoïèse*: le territoire "tue" le projet) ou du premier (*autopoïèse*: le territoire "tue" le projet). En tout état de cause, ce qui apparaît comme échec des projets de développement est en réalité un succès, c'est-à-dire un résultat recherché par le territoire.

PREMIERE PARTIE
LE DEVELOPPEMENT EN QUESTION

LE MYTHE DE LA TEMPORALITE : MYTHES DU TEMPS ET MYTHE DU DEVELOPPEMENT

Pierre Benoît BOUDA - Département de Philosophie & Psychologie
Université de Ouagadougou

RÉSUMÉ

Le développement se règle officiellement sur un pragmatisme assez étroit pour lequel l'analyse spéculative est, « une pure littérature ». Toutefois, comme tout engagement humain, il repose sur des « manières de voir » l'homme, le monde qui l'entoure, le statut qui est le sien. La réflexion qui suit porte sur la mythologie implicite dans le concept actuel de développement, et notamment sur les conceptions mythologiques du temps à l'œuvre dans ce concept. Elle insiste sur deux mythes du temps dont l'un (celui du temps (recti)linéaire) soutient le déploiement d'un concept activiste et positiviste du développement, et l'autre (celui du temps apocalyptique), la critique de cet esprit positiviste qui caractérise la civilisation actuelle.

Concepts clés : développement, progrès, temps linéaire, temps apocalyptique, vivant (modèle du), mythe, tradition

INTRODUCTION

Le concept de développement est le répondant, dans l'espace de l'action socio-politique aujourd'hui, du concept primitivement philosophique de progrès. Il repose sur le même socle métaphysique et sur les mêmes mythes malgré sa prétention à se détourner de tout ce qui est spéculation, pour se tourner vers des données concrètes sur lesquelles on peut tabler pour engager une action positive de promotion du bien-être. Parmi les mythes qui portent et supportent l'idéologie du développement, il y a celui, fondamental, du temps linéaire, infini et indéfini qui est le temps de la science classique, et donc aussi de la technoscience qui structure le monde moderne et qui est issue de la révolution intellectuelle du XVII^{ème} siècle. Cette représentation du temps n'est-elle pas déterminante dans le destin du monde actuel ? N'explique-t-elle pas d'une certaine manière, le

concept actuel de développement du point de vue de son contenu et du point de vue de l'esprit dans lequel il est mis en œuvre ?

I. LES MYTHES DU TEMPS

Si on prend le développement à même le mot, il est déploiement, dépliement, déroulement, croissance d'une entité qui, sans changer d'identité, acquiert une ampleur dont on pense qu'elle a toujours été en elle, mais qu'elle n'était pas d'abord apparente. Le modèle est, évidemment, ici le vivant qui se développe justement en actualisant des potentialités dynamiques. Aristote définit précisément la vie par le caractère endogène du mouvement qui la constitue : le vivant est caractérisé par une capacité d'évolution autonome, celle «de naître, de croître et de dépérir par soi-même.»

Il apparaît donc que l'adoption du modèle du vivant emporte comme conséquence importante l'idée que l'entité doit prendre une part essentielle à son propre développement. Le bon développement, le vrai, est essentiellement endogène. C'est dans l'interaction du vivant avec son milieu que se trouve la clé du développement. Dans cette interaction, le vivant engage, de lui-même, une action d'assimilation et d'adaptation qui prend place dans le temps. Le modèle du vivant implique une place importante au temps, non pas seulement parce que la vie se déroule dans le temps, mais encore parce qu'un mouvement endogène d'assimilation et d'adaptation qui va de l'engendrement à la corruption est marqué par des phases, des phénomènes périodiques, etc.

Or l'observation du vivant suggère trois conceptions du temps :

- la permanence indéfinie de la vie suggère l'idée d'un temps linéaire, infini ;
- le renouvellement des générations, et l'existence de phases, de rythmes particuliers sur lesquels se règle une action adaptatrice, suggère l'idée du temps cyclique ;
- la destruction inexorable des individus, le sentiment de précarité, qui engendre parfois une attitude d'attente inquiète ou désespérée de la fin, suggère l'idée du temps apocalyptique.

On peut considérer ces trois conceptions du temps comme des mythes en mettant l'accent sur leur origine qui se trouve dans l'expérience vitale de l'homme, dans les relations que le vivant humain entretient avec le milieu avec lequel il est en interaction vitale constante. Le mythe, ici, n'est pas conçu à la manière de Frazer dans *Le Rameau d'or* comme une

représentation collective essentiellement fausse, mais à la manière dont Marx et Freud conçoivent l'illusion comme représentation dont l'élaboration s'explique, non pas tant par l'observation des faits, la prise en compte objective de l'expérience, que par l'intériorisation, sous la forme de désir, de l'angoisse, etc., des rapports que l'homme vit avec le milieu. Le mythe est projection du monde intérieur sur le monde extérieur. La tension de la vie qui se déploie librement, favorisée par les circonstances, ou qui se heurtent aux obstacles plus ou moins redoutables, cela est assimilé, intériorisé, puis extériorisé, et objectivé sous la forme d'un temps linéaire (et même rectilinéaire) et continu, ou au contraire d'un temps heurté et tragique. Et c'est sur la première façon de se représenter le temps que se construit le concept de développement tel qu'il est généralement compris et mis en œuvre.

II. LE TEMPS LINEAIRE ET LE DEVELOPPEMENT

Le mythe du temps linéaire est plus assorti à l'idée actuelle de développement. Ce temps infini et indéfini semble offrir un cadre idéal pour une action continue de l'homme sur la nature. Le concept clé est celui de l'expérience, au sens le plus général comme ensemble de leçons que l'on tire des événements qui se produisent, afin de s'en servir pour avoir une maîtrise conséquente du cours des choses. Grâce à l'expérience, on peut toujours s'y retrouver même dans une histoire où les événements se bousculent et se renouvellent. Cela suppose que, malgré les apparences, les choses se répètent. Or le temps, (recti)linéaire passe pour être un temps de changements permanents, à l'opposé du temps cyclique qui postule l'éternel retour du même. Dans le temps linéaire, on a affaire, à chaque instant, à autre chose. En réalité, on peut dire qu'ici, "plus ça change, plus c'est le même". En effet, ce temps qui est celui de la technoscience est indéfini, ce qui signifie qu'il est égal, indifférent par rapport aux événements qui peuvent se produire ; il est le théâtre d'événements qui peuvent avoir lieu, et le fait que les uns se produisent effectivement s'explique par des raisons avec lesquelles lui-même n'entretient aucun rapport. Rien de ce qui se passe n'est dû au temps qui passe. Ou plutôt : au temps qui ne passe pas, dont toutes les parties sont identiques, qui offre toujours le même visage, c'est à dire le même cadre aux événements quels qu'ils soient. Et c'est justement parce que le temps n'agit en aucune façon sur le cours des choses que l'homme estime pouvoir être le principe actif de l'histoire, l'agent dont l'action produit les événements et les justifie. Mais le

point décisif sur la question de la permanence dans le changement est constitué par la conception et le maniement du principe de causalité. D'une part, tout se passe comme si la relation abstraite entre la cause et l'effet se réalisait, toujours de la même façon, dans les circonstances apparemment extrêmement diverses de l'expérience. De telle sorte qu'elle peut fonctionner comme une clé universelle pour l'intellection des événements. Et la possibilité de commander la nature en lui obéissant, selon le précepte bien connu de Bacon, repose sur le fait que les mêmes causes peuvent toujours être réunies pour produire les mêmes effets. La relation de cause à effet est une expérience qui vaut toujours.

D'autre part, le rêve d'une synthèse totale inscrit idéalement tous les événements dans une chaîne de causalité qui partirait de la cause première et qui, par la réduction de l'effet à la cause, porte l'espoir plus ou moins fort de la connaissance totale de l'univers. Cet espoir, formulé de façon radicale par Laplace, est nécessité en réalité par le fait que la pensée est réglée sur le modèle de la reproduction toujours à l'identique des parties du temps qui autorise à poursuivre le but d'une connaissance totale qu'on réaliserait à partir de la connaissance de la cause première. Bien entendu, on perçoit clairement que la saisie de la cause première est plus ou moins illusoire, parce que cette cause nous fait elle-même sortir de la perspective de la science positive pour entrer à proprement parler dans celle de la métaphysique. Mais ce qui nous importe ici, c'est la présence d'une représentation plus ou moins nette susceptible d'être déterminante dans la conception de l'idée de développement.

Comme le temps (recti)linéaire offre cet espace égal comme cadre de déploiement du développement, et comme ce dernier est conçu sur le modèle du développement de la cause dans ses conséquences, et donc de la réduction identificatrice des conséquences à la cause, la nouveauté apparaît comme un leurre. De telle sorte que le désir du changement n'est pas satisfait par la succession d'événements qui ne sont qu'écllosion de la cause en ces effets qu'elle produit. De ce fait, ce désir de changement ne peut que susciter la réitération du trajet qui va de la cause à son effet, c'est-à-dire, une accumulation d'expériences. Et ainsi, le développement apparaît comme une course sans fin, dans laquelle une expérience appelle une nouvelle expérience. Une course sans fin est un mouvement qui n'a pas de terme parce qu'il n'est pas orienté vers un objectif défini. C'est pourquoi, on peut dire avec Karl Kraus que le développement «est un point de vue fixe et il a

l'air d'être un mouvement»² car si l'on se met en mouvement sans savoir où l'on va, il est impossible aussi de savoir si l'on progresse. A propos du progrès, Kraus demande : «Comment se révèle-t-il à la lumière du jour? Sous quelle forme se montre-t-il, lorsque nous l'imaginons comme un serviteur plus agile de l'époque? Car nous sommes obligés à une représentation de ce genre. Nous voudrions nous rendre compte du progrès, et il nous manque simplement la perception de quelque chose dont nous sommes convaincus. Nous ne voyons plus de tout ce qui court, marche ou circule que des pieds, des sabots, des roues. Les traces s'effacent.»³ Or nous voudrions absolument, dans la problématique du développement, saisir un mouvement tangible, sentir non pas seulement des données qui, en fait, ne peuvent pas nous parler, mais quelque chose comme un transport, une élévation. Et cela est impossible sans une perspective qui fait de chaque étape un passage vers une destination clairement définie. Musil, bien qu'il constate des progrès parcellaires, avoue que si on met les choses ensemble, on a quelque mal à situer le progrès. Il y a des avancées incontestables dans les compartiments séparés de la culture ; mais quand on essaie de prendre une vue synthétique, on ne peut pas dire que l'humanité avance, avec la même assurance que lorsqu'on dit qu'il y a un progrès en science, ou dans tel secteur de l'art. Cela s'explique peut-être par le fait qu'alors que dans un certain secteur, on peut viser un objectif précis à court ou à long terme, il n'y a pas d'objectif global pour le développement. Or l'échelle humaine, c'est justement ce plan général d'où devrait venir l'impulsion qui donne un sens aux actions particulières. Là est le paradoxe du développement : on devrait s'attendre à ce que chaque action particulière isolée n'ait pas de sens en elle-même ; or c'est le contraire qui est vrai. D'une certaine manière, c'est ce que constate un personnage de Musil dans *L'homme sans qualités* : «Chacun se sentait intelligent ; mais tous, ensemble, ils étaient inféconds».

C'est dans cette débauche d'énergies pour une fin "en miettes" que s'épuise l'action que l'homme consacre au développement. C'est cette absence de finalité globale d'une action qui s'étire sur la ligne d'un temps indéfini qui explique que le monde moderne soit un acharnement à la création de structures toujours plus compliquées, une fuite en avant éperdue. Et c'est cela qui justifie les réticences de nombre de penseurs comme Wittgenstein et Kraus à l'égard de l'esprit de la civilisation actuelle.

² Cité dans Bouveresse, J., 2000, p. 82

³ Idem, p. 81

A la conception linéaire du temps, ils préfèrent la conception apocalyptique.

III. LA CONCEPTION APOCALYPTIQUE DU TEMPS : DEVELOPPEMENT ET TRADITION

Selon la pensée qui se règle sur la représentation apocalyptique du temps, le déploiement de l'activité humaine pour un développement linéaire aboutit, dans les faits, à la prolifération démesurée, confuse et incontrôlée des moyens et des besoins. Un tel état de choses peut sembler conforme à l'idéal des Lumières qui est la prise de possession, par l'homme, de la nature pour la satisfaction intégrale de ses besoins. Cependant Lichtenberg écrit dans *Sudelbücher* que : «L'Aufklärung, dans tous ses états, consiste à proprement parler en concepts corrects de nos besoins essentiels». Ainsi, comme l'écrit Jacques Bouveresse, cela signifie que les Lumières, selon les meilleurs représentants de l'époque, n'étaient nullement l'affirmation d'un développement illimité et incontrôlé des sciences et des techniques, «et la prolifération démesurée des besoins inessentiels et artificiels qu'il a entraînée et que les critiques de la civilisation actuelle déplorent, mais une forme de sagesse, de mesure et de contrôle qui permette à l'homme de conserver jusqu'au bout la maîtrise et l'utilisation rationnelles de ses propres productions»⁴. Cette sagesse, Kraus a essayé de la développer dans la conception apocalyptique du temps.

Wittgenstein définit la conception apocalyptique du temps comme étant «à proprement parler celle selon laquelle les choses ne se répètent pas. Il n'est pas dépourvu de sens, par exemple, de croire que l'époque scientifique et technique est le commencement de la fin de l'humanité ; que l'idée du grand progrès est une illusion qui nous aveugle, comme également celle de la connaissance finie de la vérité ; que, dans la connaissance scientifique, il n'y a rien de bon ni de désirable et que l'humanité qui s'efforce de l'atteindre se précipite dans un piège.»⁵. Kraus, de manière apocalyptique justement, écrit : «C'est ma religion de croire que le manomètre est à 99. Par tous les bouts, les gaz sortent de la sanie du cerveau mondial, la culture n'a plus aucune possibilité de souffler et à la fin, il y a une humanité morte couchée à côté de ses œuvres, qui lui ont coûté tant d'esprit pour être inventées qu'il ne lui est plus resté pour les utiliser. Nous avons été assez compliqués pour construire la machine, et nous

⁴ cité dans Bouveresse Jacques, *Rationalité et cynisme*, Minuit, Paris, 1984, p. 103

⁵ Remarques mêlées, TER, 1991, p. 69

sommes trop primitifs pour nous faire servir par elle.»⁶

Tout naît, vit et meurt. Et chaque étape possède des caractéristiques sur lesquelles l'action de l'homme n'a pas de prise. La jeunesse est un âge d'enthousiasme, mais aussi de crédulité, de naïveté ; la vieillesse est un âge de faiblesse, quoique d'expérience. Le respect des individus recommande que l'on ne s'agite pas pour donner à une personne âgée des caractéristiques de la jeunesse. Dans une perspective spenglerienne, Wittgenstein pense que tous les efforts pour remédier à certaines situations de malheur ne sont que vaines agitations. Musil écrit que «l'eau descend de la montagne, elle n'y remonte pas». Le développement, dans cette perspective, ne consiste pas à courir toujours vers l'avant, à élargir sans cesse l'horizon de l'action ; il consiste, bien au contraire, à rester sur place, à creuser profond à l'endroit où l'on est. C'est dans l'approfondissement de ce qu'on est (et non dans l'augmentation de ce qu'on a) que l'on se développe dans un processus de maturation organique. Ce n'est nullement en étant tracté par des forces exogènes vers des buts toujours éloignés. Wittgenstein définit la pente de son esprit comme opposée à la tradition culturelle occidentale dominante : alors que le *mainstream* de la culture actuelle s'épuise en élaborations de structures de plus en plus complexes, Wittgenstein penche toujours vers la clarification de ce qui est déjà donné.

Karl Kraus oppose, dans un poème, deux types de coureurs : les optimistes qui croient à un progrès sans fin, et qui considèrent la tradition comme un obstacle pur et simple au progrès, «qui ne viennent de nulle part et qui poursuivent un but qui ne cesse de se dérober devant eux» et ceux qu'on devrait appeler des conservateurs, en ce sens qu'ils sont arc-boutés à l'origine et qui, «d'une certaine manière, sont déjà arrivés là où ils voulaient aller :

« Celui qui poursuivait le but à partir de l'origine
Fait place à celui qui est mort en chemin.
Et ce dernier, qui tremble éternellement de peur,
Est toujours arrivé à l'origine »⁷

C'est dans ce sens que des penseurs comme Nietzsche, Wittgenstein ou Kraus, insistent tout particulièrement sur l'esprit de tradition : «ce qui est attaqué aujourd'hui, écrit Wittgenstein, c'est l'instinct et la volonté de tradition : toutes les institutions qui doivent leur origine à cet instinct

⁶ Cité dans Bouveresse, J., *Wittgenstein, la modernité, le progrès et le déclin*, op. cit, p. 78 ;

⁷ Kraus, K., *Die Fackel*, n° 300, avril 1910, p. 32 ; cité dans Bouveresse, p. 82.

répugnent au goût de l'époque moderne (...) On comprend la tradition comme fatalité : on l'étudie, on la connaît, mais on ne la veut pas. La tension d'une volonté sur de longues distances temporelles, le choix des états et des évaluations (...) cela fait éminemment anti-moderne». Ce qui est moderne, c'est l'activisme outrancier, l'agitation pour bouger, pour changer, alors que le développement consiste dans le fait qu'une tradition s'approfondit.

Cela ne signifie pas que la détresse d'une communauté ne doit pas susciter une action volontaire correctrice, un effort pour la tirer de la catastrophe. Mais la chose d'un intérêt capital est d'abord que la souffrance n'est pas nécessairement un mal, ensuite qu'il faut agir en sachant exactement ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, ou a cessé de l'être.

Sur le premier point, Wittgenstein déplore, comme Nietzsche, l'acharnement des modernes à dénier tout sens de la douleur. La souffrance est devenue un scandale, la norme étant l'euphorie de tous les instants. Wittgenstein remarque par exemple : « Je crois que l'éducation des gens aujourd'hui vise à amoindrir la capacité de souffrir. Une école passe aujourd'hui pour bonne si les enfants y passent du bon temps. Et ce n'était pas autrefois le critère (...) La capacité de souffrir ne compte pour rien, car les souffrances ne sont pas sentées exister, elles sont réellement passées de mode⁸. On comprend qu'une société hédoniste, qui prend le plaisir pour la valeur suprême, si en plus elle a une conception du plaisir comme extase croissant à l'infini, soit incapable de fixer des buts à son action, et un terme à son agitation.

Sur le second point, Wittgenstein insiste régulièrement sur l'idée que les nostalgies passéistes constituent ce qu'ils considèrent comme des escroqueries intellectuelles. La conception apocalyptique du temps implique en effet que tout n'est pas possible à n'importe quel moment ; l'histoire n'est pas un théâtre où les mêmes scènes peuvent se rejouer. Car à la différence du temps linéaire qui est celui de la science, le temps apocalyptique est celui de l'histoire caractérisée par une irréversibilité foncière.

CONCLUSION

La conception actuelle du développement repose sur la conviction

⁸ Remarques mêlées, op. cit. p. 85

que l'homme est une puissance d'agir dans le cadre d'un temps qui est essentiellement neutre par rapport aux événements qu'il héberge. Ce temps conçu de façon linéaire semble inviter l'homme à une action indéfinie pour satisfaire des besoins dont la prolifération incontrôlée est le caractère essentiel. Dans ces conditions, au lieu d'être maître de son action et sujet du développement, l'homme n'en est que l'instrument. Au contraire, les penseurs qui inscrivent leurs réflexions sur le destin de la civilisation dans la perspective du mythe du temps apocalyptique invitent l'homme à faire preuve de volonté et de maîtrise de ses besoins et donc de son action. Dans le cadre d'un temps qui est histoire, les événements sont chacun à leur place. L'action de l'homme doit être limitée par l'horizon de ce qui est historiquement possible ; et ses buts doivent être définis en relation avec le caractère propre de chaque époque. L'homme qui veut, à la manière de Prométhée, lutter contre la nécessité, et qui s'engage dans un processus de développement court à sa perte. Il faut donc prendre garde à ce que le développement ne soit pas le prélude de l'apocalypse.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUVERESSE J., 2000. Wittgenstein, la modernité, le progrès et le déclin, Agone.
- BOUVERESSE J., 1984. Cynisme et rationalité, Minuit, Paris.
- MUSIL R., 1956. L'homme sans qualités, 2 vol., trad. Française par Philippe JACOTTET, Seuil
- SPENGLER O., 1948. Le déclin de l'Occident, 2 vol., trad. Franç. Part M. TAZEROUT, Gallimard
- WITTGENSTEIN L., 1994. Remarques mêlées, trad. Franç. Par Gérard GRANEL, TER.

DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT, ENTRE THEORIE ET PRATIQUE : ENJEUX ET DEFIS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Patrice TOÉ - Institut du Développement Rural (IDR)
Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB)

INTRODUCTION

On assiste aujourd'hui, dans les domaines aussi bien scientifique, politique, économique que purement « développementaliste », à un foisonnement des intérêts sur les problèmes de l'environnement. De tout point de vue, il semble que la caractéristique essentielle de ces questions de l'environnement, c'est qu'aucune analyse localisée ne peut être faite sans être replacée dans son contexte global, c'est-à-dire planétaire. Mais en même temps, cette référence est le lieu d'une incertitude globale. Et il n'est qu'à se reporter aux débats sur l'effet de serre, sur la couche d'ozone, les changements climatiques envisageables, la biodiversité et, encore plus près de nous, la désertisation⁹.

D'une façon plus générale, ce qui se produit aujourd'hui est aussi, après la fin de l'affrontement est-ouest, ce que l'on appelle la mondialisation. Ce terme désigne un processus qui est en cours, et dont on voit tous les jours les effets dans des secteurs particuliers tels que l'information (Dupré, 1996). Ce processus échappe pour l'essentiel à notre entendement et nous ne pouvons avoir là-dessus que des interprétations provisoires. Mais un de ses effets est qu'une situation locale ne peut être examinée sans référence à une situation théorique globale.

1. LE CADRE THEORIQUE GLOBAL

Sur le plan global, on assiste de plus en plus à une crise de la pensée sur la notion de développement. Les analyses habituelles et leur bien fondée sont remises en cause, suite à l'effondrement du Mûr de Berlin et la disparition du bloc communiste. On n'a plus de modèle alternatif disponible à opposer aux différents programmes structurels.

⁹A ne pas confondre avec la désertification même si cette dernière reste en dernier ressort un des phénomènes les plus menaçants dans les pays sahéliens

Aussi, à une première variable inconnue, le substantif développement, se substitue une autre variable, non moins inconnue, le qualificatif durable. S'il n'existe pas encore de solution satisfaisante (Massini), quelle orientation peut-on donner au concept de développement durable ? Même si le concept est aujourd'hui sujet à controverse, à peine sorti des tiroirs des grands théoriciens du développement, il reste qu'il fait de nos jours l'unanimité au point de faire douter à S. Latouche de la qualité d'une telle clé qui ouvre toutes les portes. Démarche somme toute intellectuelle, puisque dans la même lancée, G. Dupré, à son tour, se demande s'il existe réellement des ressources naturelles.

A la différence de cette toute autre trouvaille, plutôt heureuse « d'écodéveloppement » utilisée pour la première fois lors de la conférence sur l'environnement de l'ONU, tenue à Stockholm en 1972, c'est le concept de « *sustainable development* » qui s'imposera quinze années après à Rio. Le « *sustainable development* » ou le développement durable se traduit de nos jours sur le plan environnemental par la conservation et la protection des ressources naturelles, et d'aucuns parlent de ressources naturelles renouvelables (Weber, Bestsch et al., 1990). Pour notre part, nous limiterons la notion à celles que l'homme exploite sans pouvoir en contraindre le renouvellement de façon progressive, et cela à un triple point de vue (Weber, Betsch, et al., 1990) :

- 1°) celui du praticien des sciences sociales et humaines ;
- 2°) des sciences de la nature ;
- 3°) et du praticien du développement.

Une société est d'abord constituée par un « accord » sur une vaste classification du monde, des choses et des relations entre les hommes à propos des choses ; cette typologie généralisée est usuellement appelée « système de valeurs ». Il découle de cette classification généralisée que telle chose de la nature soit « utile » ou non, utilisée ou non, précieuse ou non. La diversité des habitudes et interdits de consommation, à travers les sociétés, constitue une bonne illustration à ces propos. Il dérive donc du « système de valeurs », et non de besoins imminents, que telle espèce ou chose de la nature soit exploitée par l'homme, qui en fait par là une ressource. Dans le domaine social, rien ne semble avoir le fondement « naturel » en dehors de quelques nécessités (boire, manger, dormir, procréer) auxquels l'imagination des hommes et les circonstances

historiques apportent une multitude de réponses que chaque société ressent comme naturelles.

Sur le plan écologique, il est difficile de séparer les modes d'exploitation des supports tels le sol, l'eau, l'atmosphère permettant l'exploitation. Les modes d'exploitation des ressources et les perturbations engendrées dans l'environnement et sur l'environnement devront être analysés dans leurs implications concernant la matière, l'énergie, l'espace, le temps et la diversité.

Le développeur, c'est-à-dire l'homme d'action, doit concilier les deux perceptions de ressources renouvelables : « l'utile » et « l'utilisé ». Il doit comprendre leurs diversités, selon que l'activité anthropique est importante ou non. Il doit appréhender les mécanismes fondamentaux en termes également de variabilité (existence de marchés), d'incertitude (droit d'accès et droit d'usage), de préservation (l'épuisabilité des ressources étant admise depuis le 19^{ème} siècle), de gestion et de maîtrise des stocks existants, etc.

2. LE CADRE THEORIQUE LOCAL

Les effets pervers d'un siècle de révolution technique et d'expansion économique sont surtout perspectives dans le domaine des pollutions multiples qui mettent en péril le bien-être des personnes, les milieux et d'une manière générale le fonctionnement de la biosphère. Il concerne également l'uniformisation des produits et des paysages et les surinvestissements dans les moyens d'exploitation des ressources naturelles.

L'image qui prévaut pour les régions sahéliennes en général, et le Burkina Faso en particulier, est celle d'une très grande précarité des conditions de production. Les contraintes liées aux fortes incertitudes climatiques et au potentiel de production limité par les caractéristiques agro-pédologiques défavorables sont exacerbées par des modes d'exploitation inadaptés et par un environnement micro et macro-économique décourageant toute perspective d'amélioration. Pourtant à y voir de près, ce constat apparaît réducteur à bien des égards. Aussi, chaque pays et plus particulièrement le Burkina Faso, marque la diversité des situations locales, d'où la nécessité de prendre en compte leurs spécificités.

C'est seulement dans ce contexte de particularismes et spécificités qu'il faut placer le présent débat.

La politique nationale actuelle en matière de protection de l'environnement et de conservation des ressources naturelles est conduite dans un contexte institutionnel fait de textes de lois.

Un panorama rapide de ces lois donne une idée de leur caractère cloisonné :

- la première, la loi n°016/96/ADP, qui constitue, elle-même, la nième lecture du décret n°85-404 CNR/PRES, portant Réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso. Quoique difficilement applicable sur le terrain par les acteurs de développement, elle constitue un élément fondamental qui a comblé le vide institutionnel laissé depuis 1960 par la loi 77-60/AN ;
- la loi n°006/97/ADP portant code de l'environnement au Burkina Faso, visant à « intégrer l'environnement et le développement... »;
- les textes d'orientation de la décentralisation (TOD) du Burkina Faso dont leurs applications mettront au centre des préoccupations les questions de patrimoine, donc de territoire, et partant de terroir ;
- le décret n°98-446 PRES/PM/AGRI portant adoption du document de politique nationale de promotion Coopérative au Burkina Faso ;
- la loi n°014/99/AN portant Réglementation des Sociétés coopératives et Groupements au Burkina Faso ;
- la loi n°006/97/ADP du 31/01/97 portant code forestier ;
- la loi n°002/2001/AN du 2 juin 2001 (loi d'orientation sur la gestion de l'eau).

Là n'est que le domaine de la norme, du droit moderne. En face, s'oppose une autre législation, une autre norme, une autre logique. En effet, dans nos sociétés, constituées à plus de 80% de ruraux, l'aspect traditionnel paraît fondamental. On résiste facilement à la tentation de transposer les concepts juridiques modernes sur le milieu traditionnel. Or ici, les structures foncières ou tout simplement les rapports aux facteurs de production s'expriment à travers des rapports sociaux particuliers, la terre apparaissant comme un élément de cohésion sociale. La relation terre-homme ainsi compris mérite qu'on s'y arrête. Les difficultés inhérentes à la mise en place des premières normes le recommandent. Il reste que c'est dans ce foisonnement de textes et de lois que se nouent et se dénouent les enjeux en matière de protection de l'environnement.

3. LES ENJEUX AUJOURD'HUI

La préoccupation centrale de ces enjeux, si enjeux il y a, ce dont nous ne doutons point, est comment passer d'une agriculture peu productive et grande consommatrice d'espace et de ressources, à une agriculture durable, plus productive, qui soit elle-même le fondement d'un développement durable? Ce questionnement renvoie aux techniques et technologies de production agropastorales et plus spécifiquement à celles liées à la gestion des ressources naturelles, aux conditions d'adoption de ces techniques et technologies de gestion des ressources naturelles, à la mesure de leurs impacts sur les conditions de vie des populations. Or, dans un pays comme le Burkina Faso, marqué incontestablement par une dégradation et un épuisement accélérés des ressources agropastorales, il existe une relation nette entre pauvreté, agriculture peu productive et développement économique et durable. C'est pourquoi nous entrevoyons deux enjeux majeurs :

- 1°) une agriculture fortement contrainte par la nature ;
- 2°) un impératif de changement dans les méthodes de gestion des ressources.

3.1 Une agriculture fortement contrainte par la nature

L'agriculture est caractérisée par la faiblesse de la productivité dont les principales causes sont d'ordre physique (climat, fertilité des sols, etc.) et socio-économique (la structure de la production, le niveau d'alphabétisation, l'accessibilité aux facteurs de production, le niveau technique des producteurs).

Le climat est marqué par une longue saison sèche (variant de 6 mois dans le sud à 9 mois dans le nord) et une grande irrégularité des pluies dans l'espace et dans le temps. Ce qui affecte beaucoup le calendrier cultural, notamment les périodes de semis, les rendements et les bilans céréaliers. Cette irrégularité de la pluviométrie commande des innovations d'ajustement de la part des producteurs. D'autre part, depuis le milieu des années 60, la pluviométrie annuelle se situe en moyenne entre 100 et 150 mm en dessous de la moyenne de long terme (500 à 1400 mm) dans tous les isohyètes (Nagy et al. ; 1988, in Soulama ; 2001). Ces données semblent montrer une tendance à la dégradation de la pluie qui va, à terme, exercer dans les années à venir une pression négative sur la production agricole. Par ailleurs, les analyses faites par la

Direction de la Météorologie du Burkina sur la tendance climatique montre une migration des isohyètes vers le sud. M. Grouzis parle tout simplement de péjoration climatique (Grouzis, 1988). Cette évolution de la pluviométrie implique que le producteur agricole doit s'adapter en innovant pour limiter les effets dépressifs engendrés. Les stratégies de migration interne vers les régions pluvieuses, comme une parade à la sécheresse, ne constituent pas des solutions durables, car la pression dans l'occupation de l'espace due à la migration ne permet plus la régénération du sol et du couvert végétal par les longues jachères. Pour une agriculture plus durable, le producteur doit adopter des technologies agricoles qui préservent l'équilibre des ressources naturelles.

Les sols sont reconnus pauvres en matières organiques (84% des sols ont une teneur inférieure à 2%) et en éléments nutritifs (75% des sols ont une teneur en azote inférieure à 0,06%) (MEF, 1998). Ils se prêtent ainsi mal à la production végétale. Cependant, les techniques de production des paysans ignorent pour la plupart les apports de fumure, notamment dans la production céréalière. On retient qu'en moyenne, les sols présentent une structure plus évoluée avec une fertilité moyenne et sont peu profonds, donc très vulnérables à l'érosion, elle-même favorisée par l'utilisation de techniques culturales inappropriées.

La structure de la population et le faible niveau d'alphabétisation affectent considérablement l'économie agricole. La population agricole, estimée à 8,3 millions avec 51,3% de femmes, est à majorité analphabète (près de 90% selon INSD, 1996). Elle est à 49,1% composée de jeunes de moins de 15 ans. Le statut foncier traditionnel ne prévoit que des droits d'usage pour la femme. Ce statut de la femme, couplé avec l'inexpérience des jeunes et l'analphabétisme, constitue un handicap majeur à l'intensification de la production agricole et à l'adoption des technologies qui préservent les ressources naturelles. Par ailleurs, la pression sur les ressources naturelles est aggravée par la croissance démographique (en moyenne 2,7% par an) et les besoins croissants d'espaces et de pâturage du cheptel. Les conflits agriculteurs-pasteurs traduisent bien cette pression sur les ressources naturelles. Les efforts d'adaptation des systèmes de production ne semblent pas endiguer efficacement le phénomène de dégradation des ressources naturelles.

En général, l'utilisation des intrants modernes et l'adoption des innovations technologiques sont faibles au niveau des producteurs. Selon l'enquête nationale sur les statistiques agricoles réalisée en 1993, 72%

des ménages n'ont aucune charrue. En moyenne, on a 7,5 kg de NPK par ha. Parmi les causes potentielles de ce phénomène, on peut citer l'inaccessibilité physique (enclavement) ou économique (pauvreté des producteurs) des intrants, leurs effets qui seraient faibles et qui ne justifient pas les investissements nécessaires.

Les difficultés d'écoulement des produits agricoles dues à l'enclavement de la plupart des zones de production, à l'étroitesse des marchés villageois, à la faiblesse et la variabilité des prix au producteur se traduisent par de faibles marges aux populations. Il en découle le besoin de diversifier les sources de revenus d'où le recours aux ressources naturelles comme alternatives de revenu. La vente des produits forestiers en constitue un exemple.

3.2 Un impératif de changement dans les méthodes de gestion des ressources

Au Burkina Faso, le système d'agriculture (itinérante), tout comme le système d'élevage (extensif), fonctionne à l'image « d'une économie de cueillette » (Soulama, 2001) grande consommatrice des ressources naturelles sans effort de reconstitution. Les efforts d'adaptation des systèmes de production n'ont pas permis d'endiguer le phénomène de dégradation des ressources naturelles. Les mauvaises performances agricoles signifient en partie que les méthodes de production actuelles sont devenues tout simplement inadéquates et incapables de faire face à l'évolution des besoins de l'environnement. La nécessité de changement est vécue par les populations (surtout celles du Plateau central à forte densité de population) qui opèrent des ajustements spontanés se traduisant par la recherche et l'adoption de variétés céréalières hâtives, la fertilisation organique, l'accroissement de l'investissement dans l'élevage (Prudenco, 1986, cité par CIDA, 1991 et repris par Soulama, 2001). Des technologies d'agroforesterie et de lutte anti-érosive sont proposées pour contrôler ces phénomènes mais leur adoption par les producteurs demeure encore faible. Ce qui pose le problème de la nécessité d'approfondir l'analyse de leurs contraintes d'adoption. Une analyse de certaines options réalistes et accessibles au niveau des exploitations et du village paraît utile. La rareté des ressources impose désormais un impératif de changement dans le comportement des producteurs. Ces impératifs de changement sont aussi vécus par les pouvoirs publics qui ont adopté l'approche gestion des terroirs en 1991 à travers le Programme national de gestion des terroirs (PNGT)

dont le rôle est « d'arrêter et de renverser le processus de dégradation des ressources naturelles du pays, afin d'assurer une croissance agricole durable, de restaurer la diversité biologique et de gérer de façon pérenne les forêts et la faune ».

La procédure pratique de gestion durable des ressources consiste en une gestion décentralisée et concertée des ressources naturelles par les producteurs à travers la mise en place et la maîtrise de techniques adaptées de leur utilisation. Par rapport à l'amélioration des sols, la stratégie consiste à augmenter la production et l'utilisation de la matière organique par une meilleure intégration agro-sylvo-pastorale. En outre, il faut une utilisation plus accrue des techniques de lutte anti-érosive et de préservation des ressources naturelles. Des engrais minéraux pourraient être utilisés en complément. L'appréhension de ces différentes contraintes d'adoption de ces technologies constituera la base d'un challenge pour toute structure oeuvrant dans le développement durable.

4. TERRAINS ET DEFIS

Au regard de ces deux enjeux, il nous semble que, pour une structure qui veut se repositionner tant du point de vue stratégique que des actions à conduire, le terrain demeure à ras le sol, proche des préoccupations des producteurs. C'est pourquoi, nous estimons que les défis à relever en matière de protection de l'environnement se situent sur le plan de l'aménagement de terroir villageois dans une intégration agro-sylvo-pastorale qui passerait par :

- une amélioration de l'exploitation agricole dans un souci d'accroître les rendements en améliorant les sols, en diversifiant les cultures (vivrière, fruitière, maraîchère, de rente, etc.) ;
- une gestion de l'eau, par la réalisation de petites retenues d'eau, de puits et l'entretien des bas-fonds existants qui aideraient davantage dans la diversification des cultures et le développement de l'élevage ;
- la création de zones pastorales conciliant agriculture et élevage ;
- un développement de l'économie forestière ;
- une prise en compte des valeurs culturelles existantes ;
- un appui aux organisations paysannes ;
- une redynamisation des organisations socio-professionnelles des producteurs ;
- une éducation environnementale.

CONCLUSION

Aussi vastes que soient les termes de « développement durable » et « ressources naturelles », aux contours souvent flous, il apparaît clairement que des relations étroites les lient. Il ne semble guère possible que s'enclenche un processus de développement économique durable sans souci permanent de préservation (ou de renouvellement) des ressources naturelles. Un tel souci s'accompagne d'une modification, voire d'une transformation des structures économiques qui favorise la poursuite de ce mouvement de progrès.

BIBLIOGRAPHIE

- BOSC P.M., DOLLE (V.), & al., 1992. « Le développement agricole au Sahel : Milieux et défis », in Col. *Documents Systèmes Agraires* 17 (1), CIRAD, 344 p.
- DUPRE G., 1996. « Y a-t-il des ressources naturelles ? », in *Cahiers des sciences humaines*, 32 (1), pp.17-27.
- GROUZIS M., 1988. *Structure, productivité et dynamique des systèmes écologiques sahéliens (Mare d'Oursi), Burkina Faso*, Ed. ORSTOM, Etudes et Thèses, 336 p.
- INSD, 1996. *Recensement général de la population et de l'habitat*, INSD, Burkina Faso.
- MELONE, S., 1972. *La parenté et la terre dans la stratégie de développement, l'expérience camerounaise : étude critique*, Ed. Klincksieck, Université Fédérale de Cameroun, Paris, 201 p.
- TERRIBLE M., 1991. *Pour un développement rural en accord avec le milieu naturel et humain au Burkina Faso*, Assistance écologique, 2^e édition, 68 p.
- MAZZUCATO ET NIEMEIJER D., 2001. «Le Sahel: une dégradation des terres exagérée, un potentiel paysan sous-estimé», in *IIED, Dossier n°101*, 27 p.
- SOMDA K., 2000. *Évolution des ressources naturelles dans les systèmes de culture à base de coton : cas du terroir de Bala (Ouest Burkina Faso)*, Mémoire de fin d'Études d'Ingénieur, Option Eaux et Forêts, IDR, 94 p.

- SOULAMA S., KABORE S. T. & al., 2001. *Impact socio-économique de la gestion des ressources naturelles sur les populations*, CNRST, UO, UPB, UMEA, 28 p.
- YUNG J.-M., BOSC P. M., 1992. «Le développement agricole au Sahel: Défis, recherches et innovations au Sahel », in *Col. Documents Systèmes Agraires 17 (4)*, CIRAD, 385 p.
- WEBER J., BETSCH J. M. & al., 1990. « A l'interface homme-nature : les ressources naturelles renouvelables », CNRS, Programme Environnement, *Colloque Recherche et Environnement*, Strasbourg, 24-25 septembre, 10 p.

LES MYTHES MALTHUSIENS DANS LA PERCEPTION DE LA VIE RURALE : LE PAYSAN *BWA* EST-IL INSOUCIANT ?

Honoré Poyouor SOMÉ - Département de géographie
Université de Ouagadougou

RESUME

La persistance des problèmes de développement en Afrique subsaharienne a convaincu plus d'un que la tradition est la cause principale de l'immobilisme. Mais derrière cette nébuleuse, il y a des idées reçues, tout aussi tenaces, qui méconnaissent les bouleversements sociaux qui secouent les communautés rurales.

L'histoire de vie de cinq familles rurales *bwa*, suivies au jour le jour, pendant douze mois d'affilée, permet de faire tomber certains mythes, notamment celui relatif à la consommation abusive d'alcool.

Mots clés : Burkina Faso, pays *bwa*, transformations, vie rurale, flux d'argent.

ABSTRACT: Malthusian's myths in the perception of the rural life: is *bwa* peasant carefree?

The persistence of the problems of development in sub-Saharan Africa convinced more one that the tradition is the principal cause of the opposition to progress. But behind this nebula, there are generally accepted ideas, quite as tough, which ignore the social upheavals which shake the rural communities. The history of life of five rural families *bwa*, from day to day followed, for twelve months of at a stretch, makes it possible to make fall certain myths, in particular that relating to the abusive alcohol consumption.

Key words: Burkina Faso, *Bwa* country, transformations, rural life, money flow.

INTRODUCTION

Sans entrer dans les théories de Malthus, ce qui n'est pas notre propos, les mythes dont il a traité trouvent des illustrations dans le discours développementaliste.

Prenons quelques exemples. L'idée selon laquelle la tradition constitue un blocage au développement est un mythe dans la mesure où les deux choses ne sont pas inconciliables.

Le fait de lier l'immigration à la dégradation du couvert végétal est un autre mythe. Ce qui est en cause est le système de production et non l'accroissement de la population. On a même constaté, dans certaines régions d'Afrique, une nette progression de la forêt, consécutive à l'occupation humaine.

C'est encore un mythe de supposer que les éleveurs qui ont été contraints de partir de leur zone traditionnelle d'élevage, se trouvaient dans une situation de vulnérabilité accrue. Ce n'est pas toujours le cas ; il en est qui ont fait preuve d'une extraordinaire capacité d'adaptation et qui s'en sortent mieux qu'avant.

Pour nous résumer, le mythe est pris ici au sens d'idée reçue, une fois pour toutes, sur le comportement des communautés rurales, prises isolément, alors que les faits observés s'inscrivent nécessairement dans des circonstances de lieu et de temps, même si des constats concordants ont servi de matériaux à sa construction. La meilleure manière de le démontrer est de suivre la vie des ménages ruraux au quotidien.

A propos des *Bwa*, Nazi Boni (1962) écrit : « ...pour toutes ces tribus, l'insouciance était source de bonheur ». La nature était très généreuse : « on semait une année, on moissonnait pour deux ». Cette dépendance quasi exclusive de la nature a sans doute été pour quelque chose dans le comportement du *Bwa* vis-à-vis du colonisateur : « ...nos peuples, très perméables à la civilisation occidentale, dégénèrent au lieu de s'adapter », (Boni, *op. cit.*).

Paré (1976) illustre la dégénérescence de la communauté *bwa* par une certaine propension à dilapider les revenus monétaires dans la consommation immodérée de boissons alcoolisées ou fermentées.

Selon Drabo (1993) la consommation de la bière de sorgho, couramment appelée *dolo*, serait à l'origine d'une surconsommation des céréales chez les *Bwa* par rapport à la moyenne nationale.

Une étude comparée de Traoré (1990) dans trois communautés rurales dont les *Bwa* révèle que ces derniers sont les moins portés à l'épargne. Les paysans *bwa* vivant au cœur de la zone cotonnière, la plus riche du Burkina, avaient les dépôts individuels les plus bas de l'union des coopératives d'épargne et crédit burkinabé (UCECB), soit cinq fois moins que celui des maraîchers installés au bord du lac Bam, détenteurs du record dans les années 90.

En revanche, Capron (1973) vante les mérites de la communauté *bwa* qui a su préserver ses coutumes et ses valeurs face aux influences multiformes de l'école, des religions et des villes. Mais c'est une vision idéalisée de la communauté qui renvoie à une autre époque. Il faut convenir avec Ela (1982) que la réalité est tout autre.

La revue de littérature confirme apparemment l'insouciance du paysan *bwa*. Mais le procès ne repose-t-il pas sur des images figées qui ne rendent pas compte des révolutions silencieuses que vivent les communautés villageoises ?

L'objectif de l'étude menée dans le village de Kari est une contribution pour démonter ces mythes. Pour ce faire, nous avons enregistré, au jour le jour, les recettes et les dépenses d'un échantillon d'hommes et de femmes, sur une période de douze mois d'affilée.

La présentation des résultats de l'étude est structurée en deux parties :

- les limites méthodologiques de la démarche
- l'analyse des flux d'argent.

1- Les limites et les réserves d'ordre méthodologique

L'idée que l'on se fait de la vie rurale repose, le plus souvent, sur ce que l'on croit savoir de la tradition. Or, la tradition elle-même n'est qu'une nébuleuse, une vue de l'esprit, voire un mythe. Par ailleurs, les communautés rurales subsahariennes n'ont pas l'habitude de tenir une comptabilité des recettes et des dépenses, pas plus qu'elles ne le font pour les produits agricoles.

Nous avons donc entrepris de les enregistrer au jour le jour, douze mois d'affilée, afin de saisir le maximum des événements qui les occasionnent. Un enquêteur, résidant dans le village, a été recruté pour la collecte des données. Il percevait une rémunération mensuelle au vu des fiches d'enquête sur lesquelles il notait chaque soir les entrées et sorties d'argent de la journée.

Un superviseur basé à Houndé, chef-lieu de province du Tuy, à 15 kilomètres du village, effectuait des visites inopinées pour s'assurer de la régularité et de la qualité de la collecte des données. Enfin, nous collections sur le terrain les fiches remplies. A cette occasion, nous rencontrions les personnes soumises à l'enquête pour les encourager à persévérer, étant donné la durée de l'enquête.

Malgré ce dispositif et autres précautions prises, la démarche comporte des biais susceptibles d'entacher la fiabilité des résultats, d'autant qu'elle a été conduite de façon empirique. Autrement dit, nous n'avons pas cherché à savoir s'il existe une méthode éprouvée, nous nous sommes laissés guider par notre propre intuition. Les biais dont l'incidence est le plus redoutée sont la durée de l'enquête et la sincérité de la coopération de la population.

1- 1- La durée de l'enquête

Le volume et l'intensité des activités en milieu rural varient au cours de l'année en fonction des saisons. L'année est une unité de base, suffisante pour observer l'enchaînement des activités agricoles, mais pas assez pour cerner les événements sociaux, plus ou moins prévisibles. Mais une année, c'est beaucoup trop pour supporter la présence d'un enquêteur et pour répondre aux mêmes questions. C'est long, routinier et, finalement lassant, voire agaçant.

La lassitude et la routine se sont manifestées aussi bien chez l'enquêteur que chez les personnes interrogées. Elles se caractérisent chez le premier par la tentation de porter des réponses imaginées sur les fiches d'enquête, alors qu'il n'avait pas effectué la ronde journalière. Les contrôles inopinés, la vérification de la fiabilité du contenu des fiches avec les paysans concernés, ont contraint l'enquêteur à s'appliquer davantage. En revanche, il n'y avait pas de parade contre les fantaisies de recettes ou de dépenses pour se débarrasser de l'enquêteur.

1- 2- La coopération de la population à l'enquête

L'adhésion du paysan africain n'est jamais acquise au prime abord. Alors qu'on prend souvent l'expression de sa politesse pour une parole donnée. Les politiciens qui s'essayaient au sondage d'opinion avant les élections l'ont appris à leurs dépens. Beaucoup ont pris le paraître du paysan, c'est-à-dire, sa politesse, pour son être, c'est-à-dire la confiance qui, elle, se mérite. On ne la prend pas ; elle s'acquiert avec le temps,

quelques fois, en y mettant les moyens.

Or, l'enquête, d'une manière générale, notamment celle sur l'origine et l'usage des revenus monétaires est particulièrement impopulaire. Personne n'aime en parler ouvertement, encore moins sincèrement. Il ne fallait donc pas se faire d'illusion sur la véracité de toutes les réponses.

Néanmoins, pour minimiser les dissimulations, plusieurs séances d'explication ont été organisées pour expliquer les enjeux de l'enquête, avant de choisir un échantillon sur une liste de volontaires.

Mais, même avec ces volontaires, habitués par ailleurs aux enquêtes socio-économiques, il y a eu des écarts entre les déclarations sur les actes posés, achat ou vente, et celles sur le montant des recettes et des dépenses. Autre fait marquant, les déclarations des femmes ont été globalement plus crédibles que celles des hommes.

1.3. L'échantillonnage

1.3.1. L'ECHANTILLON GEOGRAPHIQUE

L'enquête s'est déroulée dans le village de Kari, sélectionné avec d'autres sur la base de leurs performances agricoles, attestées par les données statistiques de la Société des fibres et textiles du Burkina (SOFITEX) et de la Caisse nationale du crédit agricole (CNCA). Une visite de terrain a permis de le retenir.

Kari est situé sur la route qui relie les deux grandes villes du Burkina, à savoir Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Il est donc sur une voie passante, à une centaine de kilomètres au nord-est de Bobo-Dioulasso.

C'est un village *bwa* qui fait partie du peloton de tête des producteurs de la zone cotonnière, mais aussi du Burkina, puisqu'ils sont les mieux équipés. 44% des exploitations agricoles possèdent un équipement complet pour la culture attelée (SCHWARTZ, 1991).

Kari réunit donc les conditions pour l'observation de l'évolution socio-économique de la communauté *bwa*.

1.3.2- L'échantillon démographique

Étant donné la durée de l'enquête, l'échantillon démographique a été réduit à cinq familles de la communauté villageoise, sélectionnées selon trois critères de différenciation : le niveau d'équipement agricole, le statut

foncier et l'appartenance religieuse. Les cinq présentent les caractéristiques suivantes :

- une famille possède un tracteur ; les quatre autres ont au moins une charrue,
- une famille est allochtone *mossi* ; les quatre autres sont autochtones Bwa,
- trois familles (*bwa*) sont animistes ; les deux autres (*bwa* et *mossi*) sont musulmanes.

Le chef de l'unité d'habitation ou, à défaut, un chef d'exploitation agricole, et deux femmes, ont été retenus, soit trois personnes par famille pour l'enquête. Le doublement de l'échantillon des femmes tient compte de leur importance numérique dans la population, plus de 52% (INSD), et de l'absence d'information chiffrée sur leurs activités propres. En effet, la notion de genre qui aujourd'hui prend en compte les activités et les besoins spécifiques des composantes de la communauté rurale n'était pas développée. Les activités des femmes étaient jusqu'alors incluses dans celles de l'homme.

Le questionnaire administré a été conçu essentiellement pour enregistrer les flux d'argent, les lieux des opérations, les mobiles, le volume des produits, le montant des dépenses et des recettes, etc. On entend par produit, tout ce qui a donné lieu à des transactions, en dehors du coton dont les revenus ont servi de fonds de commerce. Pour connaître les recettes tirées du coton, il suffit de consulter les statistiques de la SOFITEX et de la CNCA.

Que dire de la démarche méthodologique utilisée ?

L'expérience a été largement concluante et instructive, malgré les réserves émises. On pouvait certainement faire mieux avec une méthode plus élaborée. Ceci étant, si la démarche empirique n'a pas été très performante, elle a été utile pour cerner les contours des activités de la vie quotidienne au village. En tout, les données recueillies éclairent des lanternes sur les préoccupations actuelles des communautés villageoises qui n'ont rien à voir avec les mythes qui prétendent les décrire une fois pour toutes.

2. L'ANALYSE DES FLUX D'ARGENT

Les données collectées ont été analysées sous l'angle de quatre préoccupations : la couverture des besoins alimentaires, la répartition des flux d'argent dans le temps, l'évolution des habitudes de consommation et des sources de revenu, le rôle et la part de l'homme et de la femme dans les transactions commerciales.

2.1. L'état de la production agricole

Au cours de la période couverte par l'enquête, décembre 2000 à novembre 2001 (cf. Fig. 1), les cinq familles ont enregistré 3365 *tines* de céréales à l'entrée et 1836 à la sortie. La *tine* est l'unité de mesure usuelle dans le village pour les céréales et les légumineuses. Tersiguel (1994) évalue le poids de son contenu à 17 kilogrammes pour le maïs, 18 à 20 kilogrammes pour le sorgho et le mil. En effet, la mesure n'est pas précise parce que la manière de s'en servir varie selon l'offre et la demande de produits. Il arrive même que l'utilisateur, le commerçant en l'occurrence, la déforme à dessein pour en augmenter ou réduire le volume.

En prenant 17 kilogrammes comme poids moyen du contenu de la *tine* en céréales, la conversion des entrées et des sorties donne 57 et 31 tonnes. La récolte des champs familiaux représentait 95% des entrées. Les 5% restants étaient reçus en don ou achetés. Les bénéficiaires et les acheteurs étaient exclusivement des femmes.

L'ensemble des cinq familles comptait 93 membres. En supposant qu'ils soient tous adultes, leurs besoins en céréales sur la base officielle du Burkina de 190 kilogrammes par personne et par an s'élevaient à 17,6 tonnes. La production était donc largement excédentaire par rapport aux besoins des producteurs.

Les résultats des cinq familles reflétaient-ils la situation alimentaire de tout le village ? Des faits concordants inclinent à le penser, notamment le niveau d'équipement agricole et la fréquence des repas.

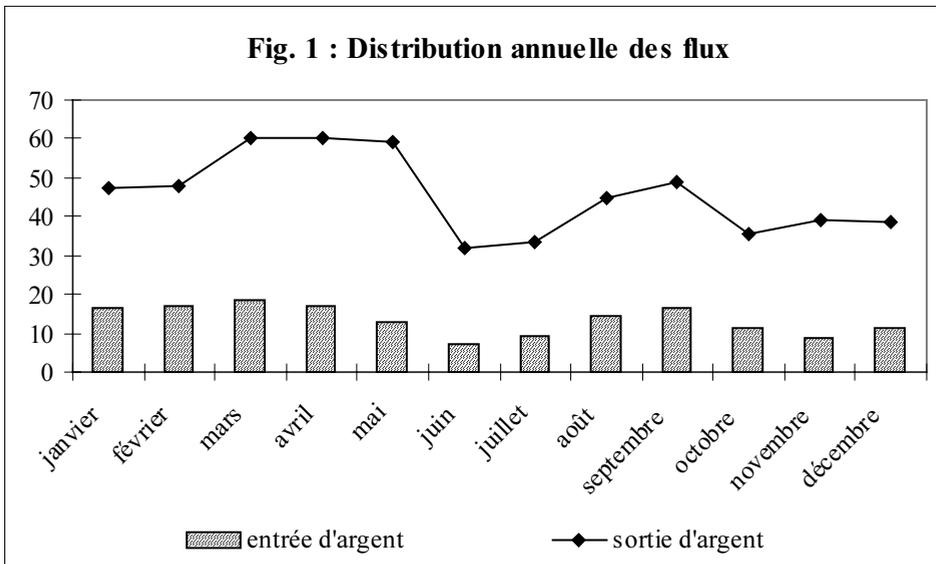
Le niveau d'équipement des exploitants est un indice de leur capacité productive, si des contraintes d'ordre climatique ne contrarient pas leurs projets.

En ce qui concerne les repas, les paysans en prenaient trois par jour, pendant les travaux champêtres. Or, cette période de l'année, dite de soudure, est généralement caractérisée par une pénurie et un rationnement des vivres. Le nombre relativement élevé de repas est un signe probant

d'aisance alimentaire. Ce qui permet de dire que les transactions commerciales ont un objectif essentiellement pécuniaire. Comment sont-elles conciliées avec les activités traditionnelles des paysans ?

2.2. La répartition des flux dans le temps

804 ventes et 2733 achats ont été enregistrés au cours des douze mois d'enquête. La position de chaque mois est déterminée par sa performance (fig. 1).



Source : données d'enquête

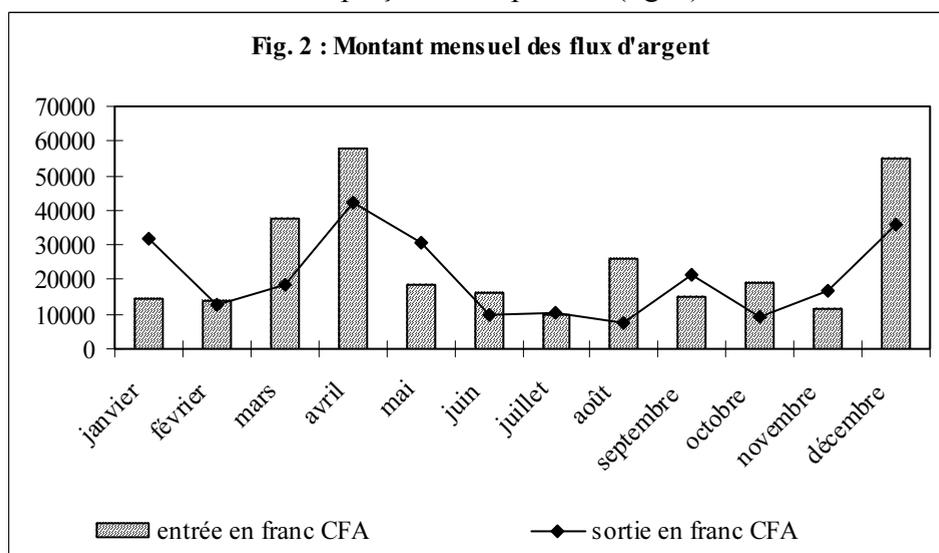
Quels enseignements peut-on en tirer ?

La fréquence moyenne des sorties d'argent est trois fois plus élevée que celles des entrées. Cela peut être interprété comme un effet de la monétarisation des échanges en milieu rural. Autrement dit, il y a de moins en moins de prestations gratuites et de troc de produit contre produit : il faut de l'argent !

A quelques détails près, les deux courbes de distribution des recettes et des dépenses ont la même allure. Il y a donc une relation de causalité. C'est la relation entre les produits mis sur le marché et le fruit de la vente. Mais l'allure est atypique sur le plan de la logique commerciale.

En effet, ce n'est pas l'offre et la demande qui commandent les flux, mais, beaucoup plus, les besoins du moment du paysan et sa disponibilité pour porter les produits au marché. Autrement dit, les paysans achètent et vendent pendant leur temps libre ou de relâche des travaux prioritaires, comme s'ils s'initiaient au commerce tout en gardant les réflexes du paysan. C'est ainsi que les achats et les ventes chutent en juin et juillet, parce que les paysans sont aux champs et séjournent souvent dans des huttes, le temps des goulots d'étranglement du calendrier agricole. La fréquentation des marchés s'en ressent.

Les déclarations sur les actes posés, c'est-à-dire les achats et les ventes effectués, ont été relativement sincères. On ne le dirait pas de celles sur le montant des sommes perçues ou dépensées (fig. 2).



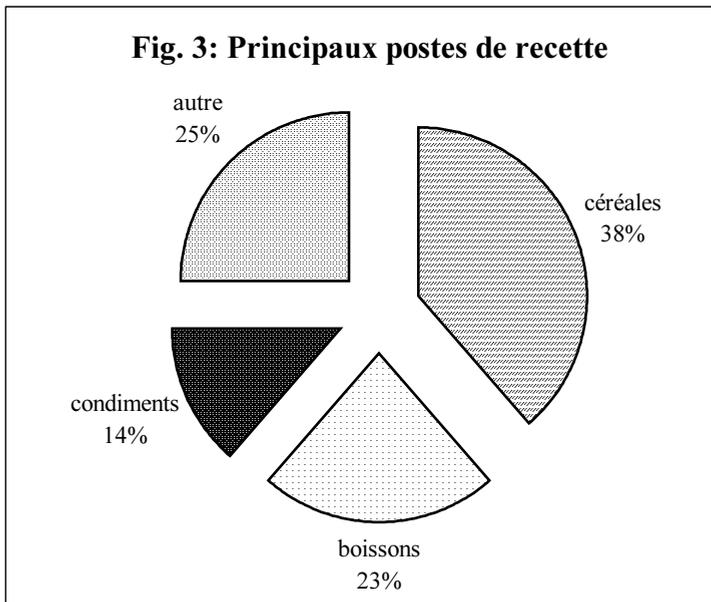
Source : données d'enquête

Les omissions volontaires peuvent infléchir les courbes dans un sens ou dans l'autre. Ceci étant, le rapprochement des deux courbes permet de dire que le paysan *bwa* ne vit pas au-dessus de ses moyens. En effet, il y a seulement quatre mois sur douze pendant lesquels la courbe des dépenses est au-dessus de celle des recettes. Pouvons-nous pousser davantage l'analyse en détaillant les sources de revenu et les postes de dépenses.

2- 3- Évolution des sources de revenu et des habitudes de consommation

2.3.1. LES PRINCIPALES SOURCES DE REVENU

La monétarisation des rapports a atteint des proportions insoupçonnées en milieu rural où désormais, tout se vend et s'achète. Il y a donc une gamme variée de produits et services proposés que nous avons regroupé en quatre rubriques (fig. 3).



Source : données d'enquête

Dans la rubrique « autre » ont été regroupées des activités naissantes, encore faiblement représentées, mais dont le potentiel de revenu monétaire est élevé. Les plus en vue sont : le commerce de vêtements et l'élevage spéculatif.

Les *Bwa* et leurs voisins *Marka* ont un savoir-faire très ancien en matière de tissage de fil de soie et de coton (DAO, 1987 ; IRA, 1989). Il pourrait être réhabilité et revalorisé en tirant profit de la quantité de coton produite.

L'élevage du gros bétail a été introduit en pays *bwa* par des pasteurs migrants, qui n'en feraient qu'un objet de contemplation La spéculation

n'est pas de leur fait, mais de la communauté Dioula qui détient les plus grands troupeaux de la zone cotonnière. Les Dioula sont des marchands de tradition et par vocation, reconvertis en agro-pasteurs, par nécessité. Ils achètent, engraisent et revendent les animaux.

Le commerce de condiments et boissons est une activité exclusivement réservée aux femmes. La boisson désigne généralement la bière de sorgho. Elle est consommée tous les jours et plus abondamment à l'occasion des regroupements de populations, quel que soit le mobile : peine, réjouissance ou travail.

L'industrie du *dolo* a une incidence significative sur la consommation de céréales en pays *bwa*. La moyenne de consommation céréalière du *Bwamu* (pays *bwa*), qui est de 225 kilogrammes par personne et par an, se situe largement au-dessus des 190 kilogrammes de moyenne nationale (Drabo, 1993).

Cependant, même en pays *bwa*, le *dolo* n'a pas de chance de conquérir de nouveaux marchés pour diverses raisons : il se conserve mal ; chaque communauté rurale a ses propres recettes pour la préparation ; partout, la consommation est de plus en plus frappée d'interdits par les musulmans et certaines catégories de chrétiens.

Enfin, il y a plus d'avenir dans le commerce de condiments que celui du *dolo*. Des techniques de séchage permettent aujourd'hui de conserver la qualité nutritive des condiments et d'étaler la consommation sur toute l'année. Par ailleurs, la ville est un marché potentiel à conquérir. Il suffirait que les produits répondent aux attentes et aux exigences de la clientèle. Mais cela suppose l'implication d'autres partenaires dans la chaîne de distribution, au risque de déposséder les femmes de leur source de revenu.

La vente des céréales est le fait exclusif des hommes, propriétaires de la production et gestionnaires des greniers. C'est eux, et eux seuls qui décident de la sortie des produits et de la quantité à mettre sur le marché.

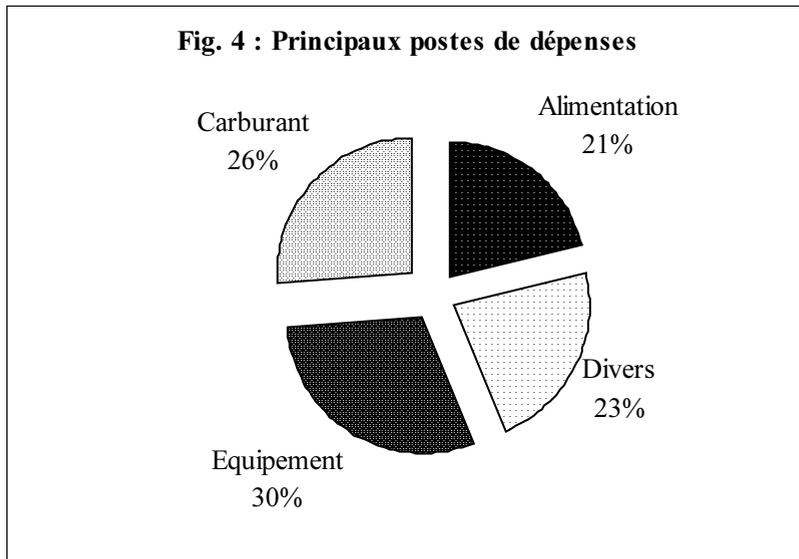
Le commerce des céréales est de plus en plus rentable dans les pays du Sahel, confrontés à des déficits alimentaires récurrents. La consommation des citadins pourrait encore s'accroître si les produits étaient transformés ou semi-transformés pour réduire le temps et le coût de préparation des mets.

Les sources de revenu monétaire passés en revue sont très modestes en comparaison des millions de francs CFA perçus chaque année par les producteurs de coton. Mais les solutions d'avenir sont dans ces activités, en

cas de récession de l'économie cotonnière. Ceci étant, que fait le paysan *bwa* de ses revenus ?

2.3.2- LES POSTES DE DEPENSES

La liste des différentes destinations des sorties d'argent est longue. Elles ont été regroupées en quatre postes, sensiblement plus équilibrés que ceux des recettes (fig. 4).



Source : données d'enquête

La modernisation de la vie rurale et de l'équipement agricole crée de nouveaux besoins qui augmentent les dépenses. Par exemple, le moulin allège le travail des femmes, mais il faut de l'argent pour payer le meunier. Il en est de même des cyclomoteurs et des tracteurs qui facilitent les déplacements et les labours, mais occasionnent des dépenses pour le carburant et les lubrifiants.

L'investissement dans l'équipement agricole absorbe 30% des budgets familiaux, soit le poste le plus important des dépenses. Ce constat suffit pour démentir les idées reçues selon lesquelles le paysan *bwa* dissiperait son argent dans la consommation abusive d'alcool et des dépenses de prestige. Si abus, il y a, il est aussi dans le langage.

En effet, penchant pour penchant, ou vice pour vice, les résultats des enquêtes ont montré que le consommateur de dolo ne dépense pas plus que

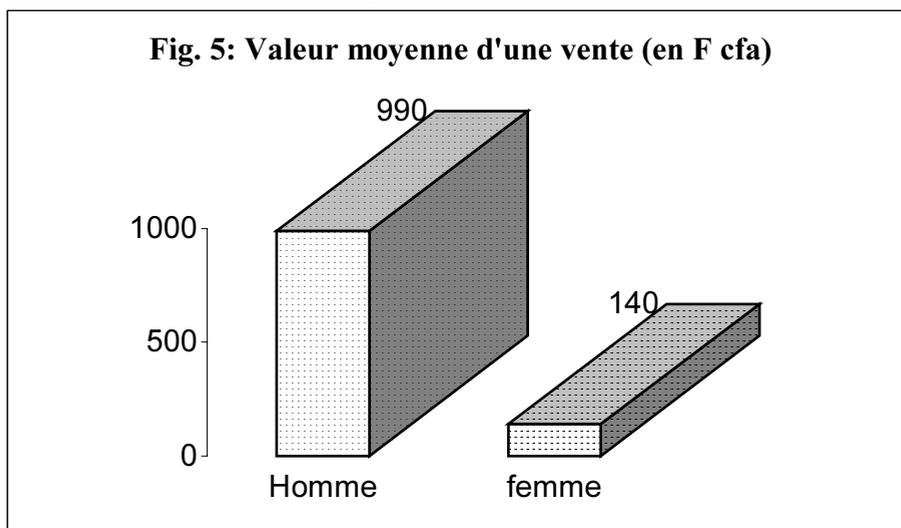
celui de cola. L'incidence sur le budget familial est sensiblement la même : 3% pour le dolo, 2,6% pour la cola.

Le commerce du *dolo* est, certes, la principale source de revenu monétaire de la femme *bwa*, mais ce n'est pas sa consommation qui ruine financièrement son mari. Le *dolo* est à la portée de toutes les bourses. C'est dire qu'il ne rémunère pas toujours l'énergie, le temps et les moyens que les femmes mettent dans la préparation. Les femmes pratiquent donc des prix sociaux qui contribuent à accentuer l'écart entre leurs revenus et ceux des hommes.

2.4. Le genre dans l'analyse des transactions commerciales

La femme *bwa* est plus présente que l'homme dans les transactions, mais ses recettes sont inversement proportionnelles. Au cours des douze mois, elle a réalisé 71% des ventes et 85% des achats. Mais elle n'a perçu que le quart (26%) des recettes. L'homme intervient moins fréquemment sur le marché, mais c'est pour des transactions relativement importantes. La femme, plus consciente du pouvoir d'achat des ménagères, détaille son commerce avec des fioles et des pincettes.

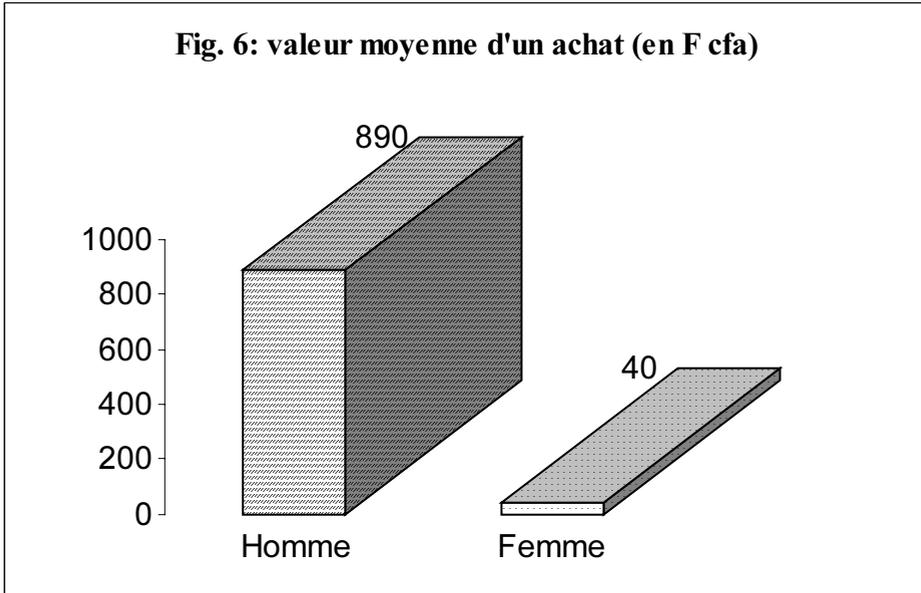
Les figures 5 et 6 donnent une illustration des écarts. La recette moyenne de la figure 5 a été obtenue en divisant le montant global par le nombre de ventes réalisées, séparément, par les hommes et les femmes.



Source : données d'enquête

Les produits vendus par la femme : dolo, condiments, plats cuisinés, etc., s'adressent à une clientèle au faible pouvoir d'achat. Ils sont très périssables, d'où la tendance à les brader pour sauver ce qui peut l'être.

La dépense moyenne a été calculée de la même manière que la recette.



Source : données d'enquête

Les dépenses des femmes sont généralement faites pour les besoins des divers membres de la famille. 10 francs CFA de galettes, par-ci ; 25 francs d'arachide, par-là, suffisent pour calmer la faim des enfants en attendant le moment des grands repas. Ces sollicitations multiplient les sorties d'argent par la femme. L'homme est rarement présent pour les entendre ou a souvent un prétexte pour renvoyer les enfants à leur mère.

Le pouvoir d'achat de la femme est faible par rapport à celui de l'homme parce que ses marchandises ont une faible valeur ajoutée. Malgré tout, la femme *bwa* s'est montrée plus économe que l'homme. Sur la période considérée, elle a épargné 30% de ses revenus monétaires, soit six fois mieux que l'homme.

CONCLUSION

Les mythes malthusiens sur l'insouciance du paysan *bwa*, sa propension à dilapider les revenus de la famille dans des dépenses ostentatoires ont pris naissance à partir de faits avérés. Mais ils pèchent par excès d'extrapolation et ne résistent pas aux faits. A ce propos, l'analyse de Chambers (1990) est très éclairante : « *dans les pays du tiers monde, les paysans pauvres, ignorants et paresseux n'existent pas ; car ils sont morts depuis longtemps. Il faut un courage et une intelligence décuplés pour simplement survivre* ».

En effet, si hier la générosité de la nature pouvait rendre le paysan *bwa* insouciant, les conditions de vie se sont tellement dégradées depuis lors que l'insouciance serait un luxe suicidaire. Il y a longtemps que le paysan *bwa* est sorti des éprouvettes des laboratoires d'ethnologie où il avait été momifié. Les libertés d'initiative et individuelles d'aujourd'hui sur le rigorisme de la société initiatique d'antan, en attestent.

Quant à la question préoccupante de l'épargne, on a pu constater que le paysan *bwa* préfère l'investir dans la modernisation de son équipement agricole que de la déposer en banque. Les faibles dépôts dans les caisses de l'U.C.E.C.B soulèvent donc un problème de confiance lié à l'illettrisme des déposants et aux spoliations subies qui les rendent méfiants.

BIBLIOGRAPHIE

- BONI, N. 1962, *Crépuscule des temps anciens*. Paris, *Présence africaine*.
- CAPRON J., 1973, *Communautés villageoises bwa*. Paris, *Institut d'Ethnologie*.
- CHAMBERS R., OLIVIERI G. & MALDONADO O., 1990 - *Le développement rural. La pauvreté cachée*. Karthala/CTA, Economie et Développement, Paris/Wageningen, 374 p.
- DAO O., 1987, *Agriculteurs de l'ORD de la Volta Noire (Burkina Faso) : Un effort de développement économique*. Doctorat d'Etat, Bordeaux III, UER de Géographie.
- DELAVIGNETTE R., 1931, *Le paysan Noir. Récit soudanais en douze mois*. Librairie Stock.

- DRABO I., 1993, *Comment se nourrit le Yatenga d'aujourd'hui ? Une expérience de transfert de céréales avec la Kossi*. Doctorat de géographie, Paris X Nanterre.
- ELA J.-M., 1982, *L'Afrique des villages*. Edition Karthala, 230 p.
- IRA L., 1989, *Culture cotonnière et transformations socioéconomiques. Le département de Bagassi dans la province du Mouhoun*. Mémoire de maîtrise, UO/FLASHS, Département de Géographie.
- MANESSY G., 1960, *Tâches quotidiennes et travaux saisonniers en pays bwa*. CNRS, n°5.
- OUATTARA N., 1988, *Évolution des activités agricoles dans les zones ouest du Burkina Faso. La confrontation des espaces ruraux avec les sollicitations nationales concurrentes. L'exemple des Hauts-Bassins*. Doctorat de 3^e cycle, Université de Caen.
- PARE E., 1976, *Les transformations géographiques et socioéconomiques liées à l'introduction de l'agriculture commerciale chez les Bwa*. Thèse de 3^e cycle, Université de Montpellier.
- SCHWARTZ A., 1991, *L'exploitation agricole de l'aire cotonnière burkinabé : caractéristiques sociologiques, démographiques et économiques*. Document de travail. ORSTOM, Ouagadougou.
- SOME P. H., 1980, *Les transformations de la vie rurale dans l'arrière-pays de Bobo-Dioulasso*. Doctorat de 3^e cycle, Université de Bordeaux III, Talence, 240 p.
- TALLET B., 1985, *Genèse et évolution des exploitations familiales dans les milieux de savanes ouest africaines. Exemples empruntés au Burkina Faso*. Doctorat de 3^e cycle, Université Paris V.
- TERSIGUEL P., 1994, *Le pari du tracteur. La modernisation de l'agriculture cotonnière au Burkina Faso*.
- TRAORE A., 1990, *Mobilisation de l'épargne paysanne et auto-promotion de l'économie rurale. L'expérience de l'union des coopératives d'épargne et de crédit du Burkina (UCECB)*. Mémoire de maîtrise, UO/FLASHS, Dép. de Géographie.

LOGIQUES, PRATIQUES ET APPROPRIATION DU TERRITOIRE DES AMÉNAGEURS AU NIGER

Ibrahim BOUZOU MOUSSA - Département de Géographie
Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

RESUME

Le Niger, à l'instar de tous les pays sahéliens, subit une telle désertification que l'aménagement du territoire est une question de survie. L'objet de cet article est de montrer à travers la conservation des eaux et des sols, les logiques, les pratiques et l'appropriation du territoire des aménageurs et leurs impacts. Aussi, les pratiques traditionnelles de conservation et gestion des eaux et des sols sont opposées à celles de trois projets à philosophie et moyens différents.

La spatialisation des aménagements révèle qu'il n'existe aucune discontinuité à l'échelle du territoire car celui-ci est approprié par les projets de développement et que ces derniers s'emboîtent dans les territoires administratifs. C'est dans leurs pratiques que l'on observe toutes les formes de discontinuité voire de frontière en fonction des différences de philosophie et des capacités d'investissements. La principale conclusion qui se dégage est que la pensée aménagiste cloisonne avec un paradigme autarcique un groupe égale un espace de production-reproduction. Elle occulte alors les circulations (emboîtements) et les interrelations avec l'exode vu comme un symptôme de dysfonctionnement au niveau de l'unité de base créée : terroir, unité territoriale élémentaire, bassin versant, exploitation familiale dont la traduction sociale est le « groupe fonctionnel ». Aussi, tenir compte d'une gestion concertée des ressources et des interrelations entre les groupes et les institutions à toutes les échelles d'intervention est-il gage d'un développement durable.

Mots clés : territorialité ; aménagement du territoire ; conservation des eaux et des sols ; projets de développement ; Niger

Summary

Logic, practices and appropriation of territory by planners in Niger

Niger, like all the other sahelian countries, is undergoing such a desertification that land planning is a question of survival. The aim of this article is to demonstrate, through the conservation of waters and soils, logic, practices and appropriation of the territory by the planners and their impacts. The traditional practices of conservation and management of waters and soils are opposed to those of three projects with different philosophy and means. The spacing out of land planning reveals that there is no discontinuity at territorial level because the latter is appropriated by development projects which fit in administrative territories. It is in their practices that one can observe every forms of discontinuity or frontier according to differences in philosophy and investment capacities. It follows from these differences that the main conclusion is that the planner's thought partitions with autarky as a paradigm, making one group equal to a space for production which in turn obscures the circulation and the interrelations with exodus seen as a symptom of ill-function at the level of created base-units: land, elementary territorial unit, sloping basin, family plot... whose social translation is "functional group". One must also take into account the concerted management of resources and interrelations between the groups and the institutions at all the levels of intervention as a proof of sustainable development.

Key words: territoriality; land planning; waters and soils conservation; development projects; Niger

INTRODUCTION

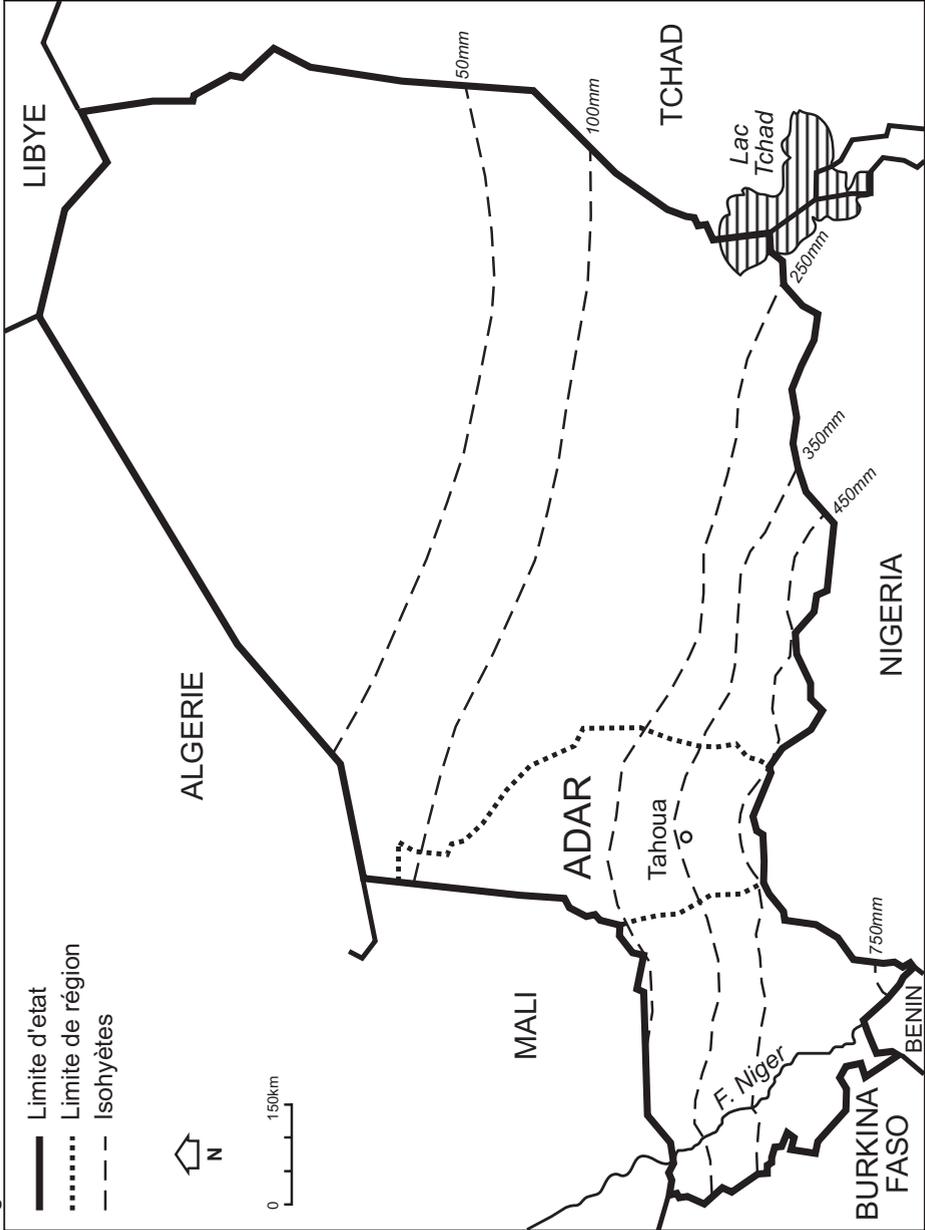
Le Niger, vaste pays de 1 267 000 km², peuplé de 10 790 352 habitants (Résultats provisoires du RGP/H-2001) est l'un des plus pauvres du monde. Enclavé au cœur du continent africain, le Niger n'a aucun débouché sur la mer. Si sur deux décennies (les années 1970 et 1980) l'uranium a été le moteur du développement économique et social et de l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'élevage restent en réalité les principales activités qui occupent plus de 90% de la population nigérienne. L'agriculture et l'élevage contribuent respectivement pour 40% et 15% du PIB. L'uranium ne contribue plus au PIB qu'à hauteur de 3% contre 30% il y a 10 ans (Lefort C., in Gamblin (dir.), 2002); il a permis de consolider les premiers investissements de l'indépendance générés par l'agriculture et l'élevage : activités concurrentes, destructrices de l'environnement à cause de l'absence de techniques conservatoires. Le problème de la désertification

a atteint une telle ampleur au Niger que la conservation des eaux et des sols en particulier, la gestion conservatoire des ressources naturelles en général, l'aménagement du territoire tout court sont devenus une question de survie.

Espace, territoire, aménagement, emboîtement, limite, discontinuité, frontière, autant de concepts utilisés par les géographes dans leurs pratiques quotidiennes. L'espace est défini comme « un lieu ou une portion délimitée, donc cartographiable, de l'étendue terrestre » (Baud et al., 1997). Il sera question ici de l'espace géographique, « espace aménagé, modelé, « produit » par les sociétés, par leurs activités mais aussi par le milieu naturel et les héritages historiques » (Baud et al., 1997). Le territoire est un domaine socialisé qui se définit en fonction du mode d'organisation socio-politique et du mode de régulation sociale (Scheibling, 1994). L'aménagement du territoire vise à corriger des déséquilibres à l'échelle nationale ou régionale. Pour Renard, (2002), « la limite est ce qui permet de circonscrire un ensemble spatial donné, une région, une construction sociale et politique ; elle peut être associée aux notions de territoire, d'appropriation, d'identité, de pouvoir, de frontière, de représentation ». La discontinuité est définie par Di Méo et Veyret (2002) comme une rupture nette, parfois brutale, affectant l'espace et permettant de mettre en évidence des formes géographiques plus ou moins stables : localité, lieu, région, pays, territoire, etc. ». Enfin la frontière est une limite politique articulée à l'exercice de pouvoirs (maîtrise, contrôle, défense), capable de séparer des territoires » (Renard, 2002). Nous percevons aussi la discontinuité, la frontière comme synonyme d'absence de recherche d'interrelations, d'articulation des projets de développement en opposition à l'emboîtement. L'utilisation du terme territoire dans le cas d'espèce n'est pas neutre. Dans l'aménagement au Niger, les trois sens du territoire ont toute leur importance : découpage administratif (région de Tahoua, de Maradi, de Tillabéri, etc.) ; espace national ; espace socialisé (la région de Tahoua est perçue d'abord comme l'Adar, la terre ou « kassar » en haoussa des « Adarawa » ou gens de l'Adar.

A travers une étude de cas sur l'Adar (fig 1), nous jetons les bases de réflexion en tentant de répondre à quelques questions : quelle est la territorialité des aménageurs ? Y a-t-il des emboîtements, des limites et ou des discontinuités des territoires des aménageurs ? Quels en sont les impacts ?

Figure 1: CARTE DE SITUATION



1. L'aménagement du territoire au Niger : les déséquilibres à corriger

Le Niger fait partie des pays les plus pauvres de la planète. La croissance enregistrée sur la période 1988-1998 n'est que de 1,8% ; l'indice de développement humain (IDH) n'est que de 0,293 ; l'espérance de vie est de 48,5 ans (l'état du monde 2002). La pauvreté générale des masses caractérise les différentes régions du Niger.

Les géographes nigériens distinguent cinq régions au Niger. Le Niger septentrional, vaste de 850 000 km² soit 67% du territoire national, loin d'être une entité physique et humaine homogène, est plutôt caractérisé par une faible pluviométrie (moins de 250 mm/an). Il englobe la région d'Agadez, le nord des régions de Tahoua, de Zinder et de Diffa (Adamou, in Jeune Afrique, 1977). La principale contrainte de cette région est l'isolement et la dispersion de l'habitat. Cette région est aussi caractérisée par la dégradation des ressources naturelles (terres, eaux et végétation). Le Centre correspond à la région de Maradi et au sud de celle de Zinder. Ces régions fortement peuplées, ont comme activités principales l'agriculture et l'élevage. Elles ont connu une certaine prospérité, mais sont confrontées aujourd'hui à de graves problèmes socio-économiques liés à l'épuisement de la culture de l'arachide, à l'épuisement des sols (Hamidou, in Jeune Afrique, 1977) ; même si on assiste à une reconversion massive des populations à d'autres cultures de rente comme le souchet, le niébé et de nouvelles pratiques de gestion conservatoire des ressources naturelles (Bouzou, 2000). Le Mangari ou Manga situé au sud-est du pays entre Gouré et le lac Tchad (Hamidou, in Jeune Afrique, 1977) correspond à l'ouest de Zinder et le sud de la région de Diffa. Les obstacles au développement sont l'isolement, la dispersion de l'habitat et des villages, la dégradation des ressources naturelles (Hamidou, in Jeune Afrique, 1977). L'Adar-Doutchi-Majiya correspond au sud de la région de Tahoua (Adamou, in Jeune Afrique, 1977). Cette région connaît une forte dégradation des ressources naturelles qui accentue un exode massif des jeunes. La région du fleuve correspond aux régions de Dosso et de Tillabéri. Elle fait également face à la dégradation des ressources naturelles dans les vallées fortement occupées. Toutefois, comparativement aux autres régions du Niger, le sud-ouest (Gaya) semble être encore plus ou moins « intact ».

L'approche zonale des aménageurs est celle qui est véritablement prise en compte et reproduite dans le cadre des grands projets régionaux. Ainsi, des zones agro-écologiques sont définies en utilisant des critères de différenciation que sont le climat, les sols, l'occupation agricole des terres, les caractéristiques démographiques. Le Niger se subdivise ainsi en trois grandes zones agro-écologiques : la zone pastorale (au nord de l'isohyète 250 mm), la zone agro-pastorale (entre les isohyètes 250 mm et 350 mm) et la zone agricole (au sud de l'isohyète 350 mm). A l'intérieur de ces grandes subdivisions, des variantes sont définies.

Le contexte de dégradation accélérée a conduit à privilégier trois axes principaux dans la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire : la réduction des disparités dans le développement entre milieux urbains et ruraux ; la recherche d'un équilibre national dans la complémentarité entre les régions (équipement et aménagement des espaces pastoraux, des vallées, exploitation des ressources minières et équipement des zones de production) ; la politique de protection de l'environnement (Oumarou, in Jeune Afrique, 1977). Ces principaux axes définis depuis les années 1980 sont aujourd'hui toujours d'actualité à travers la stratégie de réduction de la pauvreté.

A propos de l'environnement qui nous intéresse, un constat se dégage pour l'ensemble des régions : la dégradation des ressources naturelles liées à la pauvreté ou au non développement. Pauvreté ou non développement s'entretiennent ; leur conjonction crée un cercle vicieux. En effet, le non développement considéré comme un état de pauvreté des masses et de l'Etat est facteur de dégradation des terres. Car à la fragilité des milieux s'ajoute l'extrême pauvreté dans laquelle croupissent les populations rurales. Elle se traduit par l'incapacité de satisfaire des besoins vitaux et d'investir dans le secteur agricole chroniquement déficitaire. Cette situation fait que, ces populations rurales se tournent vers la destruction des ligneux (Bouzou, 1998). C'est pour rompre ce cercle vicieux que des projets d'aménagement interviennent en milieu rural.

2. Un premier niveau de découpage du territoire : un contenant ou conteneur, le territoire national

Jusqu'en 2002, le territoire nigérien était découpé en 7 départements ou préfectures : Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder et la communauté urbaine de Niamey. Chaque département était subdivisé en arrondissements (36 au total). Les arrondissements comportaient en outre des Postes Administratifs. A l'échelon inférieur, la population rurale est organisée en cantons (sédentaires) et groupements (nomades et semi-nomades) composés à leur tour de villages et fractions ou tribus (Hamidou in Jeune Afrique, 1977). Les différentes lois sur la décentralisation intervenues entre 1998 et 2002 ont créé 8 régions (Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder et Niamey), 36 départements, 4 communautés urbaines (Maradi, Niamey, Tahoua et Zinder), 52 communes urbaines et 213 communes rurales.

Dans chaque chef lieu de région existe un service régional de l'aménagement du territoire dont le rôle principal est d'aider les populations locales à monter des dossiers d'appui au développement, de planifier les actions lors des réunions des comités techniques régionaux ou autres et d'intercéder auprès des partenaires au développement.

Sur ce découpage administratif, se calque celui des partenaires au développement : projets de développement et ONG. A ce stade déjà commence une appropriation du territoire par les aménageurs, orientés par l'autorité centrale en fonction des problèmes à résoudre : agriculture, élevage, eau, santé, école, etc. Deux principaux types de territorialité se présentent.

Les partenaires au développement de l'aide bilatérale (Etats) ou multilatérale (union d'Etats et agences internationales) s'installent dans une ou plusieurs régions ; une région peut contenir plusieurs projets d'aménagement.

A l'échelle de la région, par les projets de développement, les partenaires au développement s'approprient un ou plusieurs départements. La présence de plusieurs projets dans un même département se fait toujours sous forme de « partage », dans des secteurs où l'autre n'y est pas. Ceci s'explique par les différences d'approches, de philosophies et de moyens de pratiques territoriales. En effet certains projets intervenant en milieu rural prônent plus l'organisation des agro-pasteurs afin qu'ils se prennent en charge, en investissant peu dans la Conservation des Eaux et des Sols ;

d'autres pensent le contraire. Les tenants d'un faible investissement, mais d'une meilleure organisation des agro-pasteurs, mettent en avant le problème d'entretien et donc la pérennisation des réalisations et rejettent en bloc l'approche des tenants des réalisations avec de gros moyens, vouées à l'échec selon eux (Bouzou, 2000).

Enfin la territorialité peut être guidée par des affinités entre un peuple et son territoire ou des événements ponctuels ayant causé des déséquilibres profonds irréversibles sans l'appui d'une importante aide extérieure. Dans ce cas, en général l'aide est multilatérale. Ainsi, les déséquilibres créés et/ou accentués par la rébellion ont conduit à l'installation de projets de développement dans la zone pastorale située au nord de la zone de cultures pluviales.

En définitive, à cette échelle, on ne peut parler que d'emboîtement sur le plan spatial. Les projets de développement s'emboîtent dans les territoires administratifs. Les discontinuités spatiales n'existent pas dans la mesure où l'ensemble du territoire est approprié par les projets ; les limites quant à elles sont plutôt administratives. Par contre des discontinuités, en terme d'absence de collaboration, existent par les formes d'appropriation (« partage »), les différences d'approches, de philosophies. Elles s'accroissent à travers les pratiques territoriales des projets de développement.

3. Les pratiques territoriales des aménageurs : le cas de l'Adar

L'Adar, d'une superficie d'environ 102 174 km², est une région située au contact de la zone saharienne. Il y règne un climat difficile par la faiblesse et la variabilité des précipitations (300 à 400 mm) ; des températures élevées qui se conjuguent aux effets du vent pour provoquer une évaporation intense. Situé en bordure d'un bassin sédimentaire, l'Adar est aussi un plateau recouvert d'une cuirasse ferrugineuse impropre à la culture et entaillé par quatre vallées principales : Majiya, Badaguichiri, Keita, Tadiss. C'est dans ces vallées que se regroupe la quasi-totalité de la population à vocation agro-pastorale. De ce fait, c'est une région qui, outre les contraintes naturelles, est surchargée ; ce qui entraîne un déséquilibre écologique. Aussi, l'importante dégradation du milieu a très tôt préoccupé les agriculteurs ainsi que les projets de développement (Bouzou, 1988). En effet, c'est dans l'Adar que les agriculteurs ont mis au point des techniques de lutte anti-érosive spécifiques aux conditions du milieu. Toutefois, c'est

dans les années 1960 que la CES/DRS (conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols) a véritablement débuté. Ainsi dès 1965 à Koré (arrondissement de Bouza, région de Tahoua) intervenait le Fonds d'Aide et de Coopération français. Toutefois, Tidjani, (1988) note la présence de murets datant de 1945 sur des versants de Kaoura Abdou, toujours dans la région de Tahoua. Mais c'est à partir des années 1970 que la lutte anti-érosive se développe dans les autres régions du Niger : Tanout, Tillabéri, Zinder, Diffa.

Nous nous intéressons aux pratiques de trois projets à philosophie et moyens différents (projet intégré Keita, PIK, le projet de développement rural de Tahoua, PDRT et le projet participatif de renforcement des institutions pour le développement de l'agriculture dans le département de Tahoua ou PRIVAT) que nous opposerons aux pratiques traditionnelles.

3. 1 LES PRATIQUES TERRITORIALES DES « ADARAWA »

L'Adar est peuplé de plusieurs groupes ethniques, les Haoussa numériquement les plus nombreux, les Touareg et les Peuls. Les premiers sont sédentaires agriculteurs et les seconds associent agriculture et élevage dans des proportions variables. Il sera question ici de la partie sud de l'Adar, zone de cultures pluviales. Dans cette partie, l'espace est découpé en une multitude de terroirs villageois. La notion de terroir comme le souligne Jouve, (1996) revêt trois significations. "La première plus géographique désigne par terroir l'ensemble de l'espace aménagé et exploité par une communauté villageoise. La deuxième plus agronomique désigne par terroir une unité de milieu naturel exploitée de façon homogène. La troisième présente le terroir comme un espace socialement défini, comprenant un ensemble de ressources et de droits associés à ces ressources, à l'intérieur duquel une communauté particulière est supposée satisfaire à la plupart de ses besoins. La première et la troisième définition se complètent et se rejoignent en ce sens qu'elles renvoient à un même espace qui dans la plupart des cas correspond au territoire du village". Au sein de ces terroirs villageois s'emboîtent les campements d'éleveurs nomades temporaires ou non auxquels, dans un contexte de pénurie foncière, il n'est pas toujours reconnu le droit à la terre. Le nomade notamment le Peul est perçu comme « un oiseau sur un arbre qui s'envole dès qu'on claque des mains ». Dans chaque terroir villageois, on distingue des groupes lignagers fondateurs du village et de nouveaux arrivants. Pour

chaque groupe lignager, il est possible de reconstituer les espaces appropriés. Mais les multiples modes d'accès à la terre (droit de hache ou du premier défricheur, mariages, dons, achat) créent une imbrication de champs. Selon l'intensité des investissements, on distingue trois aires principales. L'aire des champs situés aux alentours du village bien entretenus, l'aire éloignée et les champs situés hors du terroir villageois acquis par des échanges divers (les mariages, l'achat). Cette forme d'acquisition conduit à une imbrication des terroirs. Dans les différents travaux champêtres, la main-d'œuvre est en général familiale. Quelques nantis font appel à la main-d'œuvre salariée. Il existe des travaux collectifs ou « gaya » en haoussa ; cependant, ils ne se font pas systématiquement tout le long de l'année (Bouzou, 1994). L'exode est un phénomène culturel chez les Adarawa. Il fut une réponse à l'occupation de leur territoire par des étrangers, les Touaregs et les colons français ; de nos jours, il obéit plutôt à des contraintes socio-économiques : l'agriculture est devenue une activité aléatoire qui ne permet pas de satisfaire aux besoins vitaux.

L'aménagement de l'espace par les agriculteurs varie selon l'intensité du travail à fournir ainsi que des techniques utilisées. Mais d'une manière générale, quelles que soient les techniques, qu'elles fassent appel ou non à une main-d'œuvre importante, elles se répartissent sur toutes les unités géomorphologiques (plateau, talus, glacis) mais n'occupent presque jamais de grandes surfaces. Les interventions sont discrètes mais omniprésentes, liées aux moyens et aux fins (Sautter, 1986). La logique de leur implantation ne s'inscrit pas toujours dans le cadre d'une protection mais plutôt d'une récupération de petites surfaces dégradées en vue de leur mise en valeur (Bouzou, 2000). Ce modèle d'aménagement n'intègre pas toujours l'élevage transhumant. En général, les aires pastorales sont les sommets de plateaux et buttes et leurs talus pauvres. Les champs cultivés sont plutôt des aires de pâturage temporaire. La pression foncière est telle que de nombreux couloirs de passage des animaux sont purement et simplement grignotés voire totalement transformés en champs. De telles pratiques ne peuvent que contribuer à l'exacerbation des conflits parfois meurtriers entre les sédentaires et nomades.

3. 2 L'AMENAGEMENT MODERNE ET SES IMPACTS

Par des pratiques différentes, les projets de développement vont tenter de répondre aux attentes des agro-pasteurs : renverser la tendance de

dégradation des ressources naturelles et assurer une bonne production agricole tout en assurant une bonne complémentarité entre l'agriculture et l'élevage, fixer les populations sur leurs terroirs et réduire ainsi l'exode. Le PDRT, financé par la coopération allemande et le gouvernement nigérien, a démarré en 1980 comme projet productiviste ; il avait pour objectif principal de garantir à long terme la production des denrées alimentaires. L'approche productiviste n'ayant pas pris en compte le lien entre production et protection des ressources naturelles, le PDRT a dû changer de stratégie en mettant en place un service de gestion des terroirs villageois (GTV) dont l'objectif est de mettre en œuvre des plans d'aménagement de terroirs villageois. Le PIK, démarré en 1984, utilise la même approche GTV mais dispose de beaucoup plus de moyens (techniques, matériels et financiers) que le PDRT. PRIVAT financé par les Pays-Bas a pour but principal l'amélioration des conditions de vie des populations rurales de sa zone d'intervention. L'approche d'intervention utilisée est celle dite des groupes fonctionnels à travers l'application de laquelle elle vise l'auto promotion des populations cibles. Un groupe fonctionnel est défini comme un groupe de personnes ayant des affinités, un objectif commun et une solidarité dans la résolution d'un problème commun. L'approche par groupes fonctionnels essaie d'établir un lien entre le développement des ressources humaines et la vulgarisation de nouvelles techniques. L'objectif est de parvenir à une promotion humaine et collective des populations cibles en leur démontrant qu'elles sont, elles-mêmes, capables de s'organiser pour prendre en charge certaines activités qui contribuent à satisfaire leurs besoins, tout en leur permettant de prendre part aux processus de l'identification des problèmes, à la mise en œuvre de solutions.

On distingue deux phases et deux méthodes. La première phase des années 1960 à 1980 a été marquée par une approche exclusivement "techniciste" d'encadrement. Implicitement, les paysans sont ainsi assimilés à des ignorants à qui il faut tout apprendre. Dans cette première phase, les aspects techniques et physiques ont prédominé. Ainsi dans ces milieux accidentés où la topographie structure les ressources, le bassin versant comme territoire et échelle d'intervention est privilégié. Même si cette phase a été purement « techniciste », il n'en demeure pas moins que les praticiens avaient le souci de considérer au maximum la dynamique des portions d'espace à traiter. Dans la deuxième phase, de 1990 à nos jours, le partenariat est considéré dorénavant comme un gage de réussite. La gestion

des terroirs villageois est mise en avant et tous les projets n'interviennent qu'à la demande des agro-pasteurs. Mais, souvent la dynamique érosive globale du système est occultée. On intervient par exemple dans un terroir villageois situé en aval d'un bassin versant sans tenir compte de la dynamique d'ensemble. Aussi, les résultats escomptés ne sont-ils presque jamais atteints puisqu'on oublie qu'un terroir ou un territoire villageois d'un point de vue physique n'est jamais homogène. Pour pallier ces insuffisances, le Projet Intégré Keita a introduit la notion de l'Unité Territoriale Élémentaire. Elle constitue dans un bassin versant donné, un sous bassin versant exploité par une communauté villageoise (deux ou trois villages). Ainsi, sont considérées en vue d'obtenir des résultats durables, toutes les composantes physiques et anthropiques en interrelations (Bachar, 1996). PRIVAT, pour susciter une initiative spontanée de la part des agro-pasteurs, intervient à l'échelle de la parcelle cultivée. Il privilégie ainsi le fait que chaque famille ne s'intéresse qu'à ses propres champs.

Ce survol des pratiques territoriales traditionnelles et modernes permet de dégager globalement deux points communs aux deux types de modèles. Le premier point concerne la récupération des surfaces dégradées. Quand l'on considère le contexte de dégradation accélérée dans lequel interviennent les projets agricoles, les différentes actions menées sont chirurgicales et visent d'abord à récupérer des terres dégradées, tout en assurant leur protection. Le deuxième point est le traitement de toutes les unités que l'on retrouve dans l'un comme dans l'autre des cas. Dans les pratiques des aménageurs et des aménagés, apparaît une concurrence, une compétition qui bloque toute collaboration (Touré et Oumarou, 2000). Les agro-pasteurs rivalisent par les actions et les résultats obtenus. Ceci est également observé chez les aménageurs. Cette appropriation du territoire des aménageurs, quoique mentale, crée de véritables figures emblématiques : Renato Carruci au Projet Intégré Keita ; à une période, dans la région d'Agadez, on a dit de Monsieur Ponce responsable d'un projet de développement, Sultan de Tamazalak. Ces aménageurs, s'identifient-ils inconsciemment aux « Sarkin Noma » ou « Gojé » (chef incontesté de l'agriculture en pays haoussa par les importants investissements dans l'agriculture, les résultats jamais inégalés liés même aux puissances surnaturelles) ? La discontinuité entre les deux systèmes (Sautter, 1978, 1986) s'observe dans la densité des ouvrages, liée à deux logiques opposées : les agriculteurs, pour réduire la dépense de travail, privilégient le temps ; alors que les aménageurs privilégient l'espace dont il

faut tirer le meilleur parti possible. En effet, cette densité est très faible dans l'aménagement traditionnel. Les projets agricoles disposent de matériel adéquat et d'une main-d'œuvre abondante (participation massive de paysans). La capacité d'investissement des paysans nigériens est très faible. Ceci explique la faible marque de l'aménagement traditionnel sur le paysage. L'aménagement moderne s'intègre dans la logique du contrôle en tous les points d'une dynamique donnée : par exemple, la dynamique hydrique, la dynamique éolienne. Pour ce faire, est aménagé tout un bassin versant ou toute une zone de remobilisation de dunes.

Quels sont les impacts de telles pratiques ? Il y a d'abord les discontinuités par la création de nouveaux territoires bien distincts. Des terroirs aménagés par les projets de développement qui s'opposent à ceux insuffisamment aménagés par les populations pour lutter efficacement contre la dégradation. Des terroirs aménagés par le PIK s'opposent nettement à ceux aménagés par le PDRT et PRIVAT. L'aménagement moderne, en remodelant les différentes unités géomorphologiques crée des reliefs accidentés dus aux différentes techniques anti-érosives dont la disposition voulue suscite toujours une impression spectaculaire : diguettes, "tassa" ou "zai" (trous de 20 cm de profondeur et 40 cm de diamètre), tranchées, demi-lunes en quinconce, haies vives ou mortes, etc. Dans certains territoires aménagés, la récupération des sommets de plateau (traditionnellement réservés aux pâturages permanents et à la production de bois) en aire agricole perpétue la logique d'exclusion de l'élevage nomade. Par contre, d'autres tiennent compte de la complémentarité des deux activités, en reconstituant d'une part les aires de pâturages permanents non pas exclusivement sur les talus mais aussi sur les sommets de plateaux ; d'autre part, les couloirs de passage. Mais cette démarche de la pensée aménagiste qui cloisonne avec un paradigme autarcique un groupe égale un espace de production-reproduction nie ou occulte les circulations et les interrelations avec l'exode vu comme un symptôme de dysfonctionnement au niveau de l'unité de base : terroir, unité territoriale élémentaire, bassin versant dont la traduction sociale est le « groupe fonctionnel ». Cette pensée aménagiste, remonte à la période coloniale où le Niger était divisé en deux : au sud du 16^e parallèle la zone de cultures pluviales et au nord la zone pastorale. Aussi, les projets installés de part et d'autre de cette limite ne tiennent pas compte de leurs complémentarités et interrelations. Néanmoins, par la création de points d'eau et l'extension de ses activités jusqu'à Abalak à la limite nord des cultures pluviales (figure 1), le Projet

intégré Keita tient compte des besoins et pratiques territoriales des nomades qui n'ont pas un mais des territoires, selon un itinéraire bien établi depuis des siècles. Cette pratique répond bien aux questions majeures qui doivent être posées pour résoudre tout problème de développement : « quelles sont les ressources, quelles sont les consommations, où les économies peuvent-elles être le plus efficacement réalisées, à quels coûts et pour qui ? » (Retraillé, 1997). L'on tient compte ainsi, à l'échelle des terroirs, de la région, du territoire national et au-delà la sous-région (dans le cas des ressources partagées), des interrelations entre les groupes et institutions afin d'assurer un développement durable. Vu sous cet angle, l'emboîtement signifierait collaboration, articulation, recherche d'interrelations dans la mise en œuvre, l'exécution et la spatialisation des programmes de développement. S'estomperaient alors les chevauchements ou duplications des programmes, les discontinuités ou les frontières qui peuvent être synonymes d'absence d'interrelations.

CONCLUSION

De cette réflexion sur les logiques, les pratiques et l'appropriation du territoire des aménageurs au Niger, on retiendra trois enseignements principaux.

- L'appropriation du territoire par les aménageurs se calque sur le découpage administratif.
- C'est seulement à l'échelle régionale, que spatialement, les projets de développement s'emboîtent. Les pratiques des aménageurs se caractérisent par une concurrence, une compétition qui bloque toute collaboration. Ceci crée des discontinuités voire des frontières dans l'appropriation des territoires : zone du projet X ; zone du projet Y ; et dans la création de nouveaux territoires bien distincts : espaces aménagés et non aménagés ; espaces aménagés par le projet X différents de ceux aménagés par le projet Y.
- Dans la pratique de la conservation des eaux et des sols au Niger, si techniquement le ruissellement et l'érosion sont maîtrisés par le choix de l'unité de base d'intervention, il n'en demeure pas moins que la pensée aménagiste qui occulte les circulations et les interrelations est limitée. En effet les conditions d'échanges, exemple du désenclavement des nouveaux territoires- producteurs pour l'accès aux marchés ne sont pas toujours créées. Les faibles revenus, liés à la mauvaise

rémunération des produits agro-pastoraux conduisent à un déficit d'investissements dans l'agriculture notamment l'entretien des ouvrages antiérosifs, ce qui, à terme, peut ramener à la case départ : d'où un véritable travail de Sisyphe.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHAR M., 1996. *Etude en vue de l'aménagement d'un sous bassin versant dans la zone d'intervention du projet Keita : Unité Territoriale Elémentaire d'In Wagar*. Mémoire de maîtrise de géographie, Dép. de Géographie, FLSH- UAM Niamey, 71 p.
- BAUD P., BOURGEAT S., BRAS C., 1997. *Dictionnaire de géographie*. Hatier, Paris, 1997, 509 p.
- BOUZOU MOUSSA I., 1988. *L'érosion dans la vallée de Keita. Contribution géomorphologique*. Thèse unique Université Joseph Fourier de Grenoble I., 248 p.
- BOUZOU MOUSSA I., 1994. « Conservation des sols : mentalité paysanne et approche technique, cas de l'Adar-Niger ». in: *Au contact Sahara-Sahel Milieu et sociétés du Niger* Revue de géogr. Alpine Vol. II.
- BOUZOU MOUSSA I., 1998. « Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé-Bago (Dallol Bosso Sud) ». in *Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'ouest ; Annales de l'Université Abdou M. de Niamey ; Numéro hors Série ; pp. 49-61*.
- BOUZOU MOUSSA I., 2000. *Réponses géomorphologiques à la problématique de la conservation des eaux et sols au Niger*. Rapport d'Habilitation à Diriger des Recherches. Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier de Grenoble ; 185 p + cartes annexes.
- BOUZOU MOUSSA I., YAMBA B., YACOUBA B. M., MAHAMANE L., 2000. « Stratégies de restauration des écosystèmes dégradés : le cas des terroirs de Dolé et Sabongari (Département de Tahoua, Niger centre-sud) ». in *Innovations technologiques et transfert dans les domaines de la gestion conservatoire des eaux et des sols ; Annales de l'Université Abdou M. de Niamey, Numéro hors série, pp. 29-43*.
- DI MÉO G., VEYRET Y., 2002. « Problématiques, enjeux théoriques et

- épistémologiques pour la géographie ». in *Limites et discontinuités en géographie*. SEDES, Paris, pp. 5-22.
- L'ETAT DU MONDE, 2002. *Annuaire économique et géopolitique du monde*. 669 p.
- GAMBLIN A. (dir.), 2002. *Images économiques du monde, 2002*. SEDES, 384 p.
- JEUNE AFRIQUE (édit.) 1(977). *Les atlas Jeune Afrique, Le Niger*. Editions Jeune Afrique. 63 p.
- JOUVE P., 1996. « Les opérations de gestion de terroirs un nouvel avatar des modes d'intervention en milieu rural en Afrique ». in: *Gestion des terroirs et des ressources naturelles au sahel. Actes du séminaire 2-3 avril 1996, Montpellier, France CNEARC*, 7-12.
- RENARD J. P., 2002. « La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition ». in *Limites et discontinuités en géographie*. SEDES, Paris, pp. 40-56.
- RETAILLE D., 1997. *Le monde du géographe*. Presses de Sciences Politiques, 1997 ; 288 p.
- SAUTTER G., 1978. « Dirigisme opérationnel et stratégie paysanne, ou l'aménageur aménagé ». in *L'Espace Géographique* (1978), N°4, pp. 27-38.
- SAUTTER G., 1986. « Libres réflexions sur les aménagements ayant pour objet la maîtrise de l'eau par ou pour les agriculteurs ». in *Actes du IIIè Séminaire (16-19 déc. 1986), Dpt Systèmes Agraires du CIRAD ; Coll. Documents Systèmes Agraires N° 6, Tome I ; pp. 517-533*.
- TIDJANI A. M., 1988. *Évaluation Ex-post des aménagements du Projet Badaguichiri : un bilan des activités CES/DRS*. Mémoire de maîtrise : Département de Géographie, FLSH – UAM Niamey. Niger, 114 p.
- TOURE A. T., OUMAROU I., 2000. « Le transfert de technologie et ses biais (réflexion inspirée des ouvrages de la région de Tahoua-Niger) ». in *Innovations technologiques et transfert dans les domaines de la gestion conservatoire des eaux et des sols ; Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Numéro hors série, pp. 153-163.

A PROPOS DE LA CRISE ENVIRONNEMENTALE. Réflexions sur les principes dits de Responsabilité et de Précaution

KOUTABA Justin - Département de Philosophie & Psychologie
Université de Ouagadougou

I. INTRODUCTION

Aujourd'hui, c'est presque devenu un truisme de déclarer qu'il y a une crise environnementale. Force est également de reconnaître qu'à proprement parler, il ne s'agit pas d'une crise de l'environnement mais surtout d'une crise de nos conceptions et de notre rapport avec la nature. Cette crise apparaît à la conscience des contemporains comme déterminante pour la survie de l'humanité. C'est pourquoi elle prend l'allure d'un débat sur le rapport entre nature et culture. Elle remet aussi en question toute affirmation tendant à traiter la nature comme étrangère à toute considération morale et à reconnaître que nos rapports avec la nature ne sont pas uniquement et ne doivent pas être seulement affaire de capacités techniques, mais engagement des normes éthiques. C'est dire que la prise de conscience de cette situation de crise a renvoyé très vite à l'élaboration d'exigences éthiques et juridiques en vue d'une régulation contrôlant notre rapport à la nature. Elle a en outre abouti à l'émergence de deux principes fondamentaux, deux principes éthiques constitutifs de la nécessité d'une attitude autre à l'égard de la nature : le principe de responsabilité et le principe de précaution. Ces deux principes qui font intervenir des dimensions éthiques sont d'une grande importance dans les réflexions actuelles sur les risques et extensio les technologies et dans les politiques modernes de protection de la nature.

Au moment où la conservation de la nature, de la biodiversité devient un enjeu planétaire, et que des voix citoyennes réclament aussi bien dans les sociétés économiquement développées que dans celles en développement la nécessité d'un bon usage de la nature, d'une orientation différente de la technique de manière à respecter la nature et d'une invention de nouvelles façons d'habiter la terre, une interrogation sur ces deux principes devient incontournable. Par la présente réflexion, nous nous inscrivons dans cet impératif. Avant de découvrir les sens et

les enjeux de ces deux notions, tentons d'abord de les situer dans la problématique même de la modernité qui inaugure le grand partage entre l'homme et la nature.

II. LA MODERNITE ET LE DECENTREMENT DE L'HOMME

Ce qui caractérise l'ère moderne, c'est la profonde transformation de la relation que l'être humain entretient avec la nature. En effet, à partir de la fin de la Renaissance, l'idée du monde change, non seulement avec la théorie héliocentrique du système des planètes, publiée par Nicolas Copernic (1473-1543) dans l'année de sa mort, qui va conduire à l'autonomie des sciences vis-à-vis des autorités religieuses, mais aussi et surtout avec l'apparition de Galileo Galilei (1564-1642). Confirmant les thèses coperniciennes au risque de sa vie, avec Galilée, la révolution scientifique marque une rupture avec Aristote : elle met fin au monde clos, au cosmos fini, et y substitue un univers enfin sans hiérarchie naturelle. Autrement dit, le géocentrisme n'est plus ; la terre et l'homme ne sont plus au centre de l'univers. Avec Copernic, Kepler, Galilée, la vision du monde qui en émerge, celle de la mécanique classique, et qui va s'imposer durablement, est celle donc qui décentre l'homme par rapport à la nature.

Ce décentrement est béni et concentré par le mécanisme de Descartes. En effet, le rêve mécaniste pense la nature comme entièrement intelligible et comme ce qui est radicalement extérieur à nous. Avec Descartes, nous avons affaire à une nature, ou plutôt un monde ou matière, où la physique ne serait plus qu'une mécanique des corps, où la séparation entre pensée et étendue marquerait la nette volonté de retirer toute signification morale à la nature. Dépouillée de tout mystère, la nature en tant qu'elle est une extériorité absolue et morte, est manipulable par l'homme à volonté et selon ses besoins. L'expression de Descartes « nous rendre comme maître et possesseur de la nature », marque l'ambition qu'on prête à la modernité. Bacon est très explicite sur cette ambition. « S'il se trouve un mortel, déclare-t-il de son côté, qui n'ait d'autre ambition que celle d'étendre l'empire et la puissance du genre humain tout entier, sur l'immensité des choses, cette ambition, on conviendra qu'elle est plus pure, plus noble et plus auguste que toutes les autres ; or l'empire de l'homme sur les choses n'a d'autre base que les arts et les sciences, car on ne peut commander à la nature qu'en lui obéissant » (Bacon, 1629, §129).

La puissance de l'homme peut s'exercer sur une nature qui prend désormais le nom et le statut d'une chose inerte, inanimée et impersonnelle. Descartes la réduit à la simple matière. « Sachez donc, dit-il, premièrement, que par la Nature je n'entends point ici quelque déesse, ou quelque autre sorte de puissance imaginaire ; mais que je me sers de ce mot pour désigner la Matière même.. » (Descartes, 1664, p. 36). La matière est une nature désenchantée, appropriable parce que n'ayant aucune unité propre. Le rapport de l'homme à la nature tend alors à se vider, tant la nature disparaît dans l'inertie de la matière, l'équivalence des énergies et l'impersonnalité de la chose. De la même manière, dans les *Principes de la philosophie*, il affirme l'identité de la nature et de l'artifice : « je ne connais aucune différence entre les machines que font les artisans et les divers corps que la nature seule compose ». (Descartes, 1964, t. IX, p. 321).

Cette lecture mécanique de la nature propre aux protagonistes de la révolution scientifique des XVI^e et XVII^e siècles autorise un programme de connaissance qui doit tendre vers une intelligibilité du réel et qui doit substituer le quantitatif et le géométrique aux qualités aristotéliennes, reprenant en cela l'ambition platonicienne d'accéder à la structure intelligible essentiellement mathématique¹⁰. Mais contrairement à Platon, le moyen de cette connaissance est l'expérimentation. En produisant l'identité de l'artificiel et du naturel et en supposant l'extériorité du sujet et de l'objet, l'expérimentateur produit un dispositif à l'extérieur duquel il se trouve. La nature de l'expérimentation c'est la *natura naturata*, machine que l'on peut décomposer en pièces distinctes. Autrement dit, La nature connue est une nature faite. La *natura natura* devient alors la chose de l'homme qui tente de se l'approprier en affirmant sa puissance et la dépendance de la nature à son égard. La connaissance est appropriation du monde. Kant, philosophe des Lumières, ira dans le même sens que Descartes tout en évitant le détour métaphysique de celui-ci. La théorie kantienne est une

¹⁰ La révolution scientifique moderne se veut donc antiaristotélienne mais s'inscrit dans une continuité platonicienne. En effet Descartes reprend de Platon l'idée d'une nature artefact (l'artifice est une nature) mais il le fait sans recourir au finalisme. Il s'accorde aussi avec la théologie chrétienne (la nature est un artefact parce que Dieu l'a créée) mais affirme que nature et artefact s'appréhendent comme des mécaniques et non selon un dessein divin. Chose créée, dépendante de Dieu, la nature n'est rien. Il s'agit de transférer à l'homme (qui l'appréhende) la dépendance de la nature vis-à-vis de son créateur.

théorie de la construction de l'objet, par les catégories du sujet. Le monde que nous connaissons est un monde fait, construit.

En assignant à l'homme une position d'extériorité par rapport à la nature réduite en un ensemble de phénomènes régis par des lois, la modernité constitue et inaugure absolument le moment d'un décentrement théorique et éthique. La modernité n'est pas anthropocentrique : l'homme n'est plus au centre d'une nature qui est toute à sa disposition. Tout ne converge plus vers l'homme. Disposant désormais d'une connaissance des lois de la nature et d'une philosophie pratique et utilitaire, il peut soumettre la nature à sa guise. Le nouveau langage qui se met en place est celui de la conquête et de l'asservissement, aspiration très ancienne. Tout est permis à l'égard d'une nature devenue une chose extérieure envers laquelle nous n'avons aucune responsabilité. Cette soumission de la nature par l'homme est d'autant plus possible qu'avec la modernité il s'instaure aussi de nouveaux rapports entre science et technique qui quittent le mode séparatif pour une union historique et donner ce que Jacques Ellul appelle convenablement la technoscience (Ellul, 1977). Désormais avec elle, la nature est définitivement réduite à l'artifice et tout ce qui nous entoure va porter la marque des activités techniques de l'homme. Ce paradigme de la nature-objet inanimé-chose-extérieure, va exposer à des attitudes irrationnelles. Il va s'en suivre une modification et une destruction irréversible de la nature devenue un partenaire oublié.

La mutation est profonde et renvoie à des conséquences énormes. En effet, avec la société industrialo-technique, la nature est désormais intégrée au marché mondial. Nous traitons la terre comme si nous venons d'une autre planète et comme si nous n'avions essentiellement rien en commun avec elle et sa descendance. La société industrielle développe selon Klaus Michael Meyer-Abich, le malentendu suivant : « la terre entière est censée se transformer en espace vital humain et les autres espèces vivantes n'ont plus qu'à chercher leur espace vital à l'extérieur du nôtre ou à disparaître ». Aujourd'hui, la croissance exponentielle des forces productives dans le processus de modernisation, au Nord comme au Sud, a donné naissance à des risques et des potentiels de mise en danger de la nature et de l'homme lui-même dont l'ampleur est sans précédent. Nombreuses sont les inquiétudes concernant les effets incontrôlés des techniques industrielles et de la concurrence économique, susceptibles de provoquer des nuisances, ou des menaces pour la santé

des individus. Quels sont les risques induits par la science et par la technique ?

III. LES RISQUES ET LES MENACES SUR L'ENVIRONNEMENT

Avant qu'on ne dresse le tribunal de la science et de la technique considérées comme principales sources des maux, des risques et des menaces sur l'environnement, il ne faut pas perdre de vue le fait qu'elles sont à l'origine de nombreux bienfaits pour l'humanité et porteuses d'espoirs. De façon tout à fait historique, la science moderne a tenu certaines de ses promesses pour le bien de l'humanité. Elle a, dans une certaine mesure, libéré l'homme de certaines contraintes naturelles en rendant l'espace vital humain plus sain. L'électricité a révolutionné beaucoup de domaines dans notre vie quotidienne. Les médicaments et les vaccins ont permis la victoire sur bon nombre d'épidémies. Grâce à la biologie et à la médecine, notre vie a été allongée de plus de trente ans et rendue brillante grâce à l'atome, à la biologie moléculaire et à l'informatique. Les possibilités de l'homme sur la nature et sur lui-même sont devenues exorbitantes. Comme le précise Gilbert Hottois, « Il n'y a plus de dimensions essentielles de l'homme que les technosciences ne paraissent capables de transformer activement. De la conception à la naissance, des processus de vieillissement à la mort, toutes les étapes de la vie deviennent effectivement ou potentiellement manipulables et donc en principe contingentes. Le développement des prothèses – des membres, des organes et des tissus – étaye le concept de reconstructibilité intégrale du corps humain. On songe particulièrement à des prothèses sensorielles amélioratives et, à titre de possibilités lointaines, à des symbiotechnies inouïes associant étroitement le cerveau à des mémoires et des circuits intelligents artificiels. Dans le cadre de la conquête de l'espace s'est développé le concept de « cyborg », d'homme techniquement reconstruit et transformé mieux adapté aux milieux radicalement techniques et non naturels de l'espace (...) La génétique ouvre le possible limite d'une manipulation de l'espèce comme telle» (Hottois, 1984, pp. 46-47). Seulement conclut Hottois, et c'est ce qui suscite les inquiétudes, la technoscience avec et par ce pouvoir de manipulation acquiert désormais un pouvoir ontologique.

C'est dire que le triomphe a son revers. L'humanisme technoscientifique et progressiste ne va plus de soi. La technique s'est

mise sur le banc des accusés, devenue le bouc émissaire de notre civilisation. Le progrès scientifique est jugé responsable de bien de nos malheurs, des pollutions de l'atmosphère, des marées noires, des catastrophes de l'agroalimentaire. Depuis Hiroshima en passant par Tchernobyl, dates symboliques des grandes inquiétudes, la science semble devenir une véritable boîte de pandore au point de susciter selon Gilbert Hottois (1987, pp.7-27) une vague technophobe et scientophobe qui ne cesse de grandir. On ne pourrait ici établir l'inventaire de l'ensemble des risques ou développer tous les aspects des menaces dont le panorama a été dressé tant de fois. Force est de reconnaître seulement qu'aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays du Tiers-monde où la pensée et l'action des hommes sont dominées par le caractère manifeste de la misère matérielle ou ce qu'on peut appeler à juste titre la « dictature de la pénurie », nous vivons dans un environnement déjà profondément modifié par les effets involontaires de nos actions techniques : pollutions de l'air, des eaux, des sols, perturbations climatiques d'origine anthropique. Depuis Tchernobyl, les centrales nucléaires, ultime performance des forces productives et créatives humaines, sont devenues les nouveaux signes avant-coureurs du danger. Faut-il évoquer ce que Catherine Larrère et Raphaël Larrère appellent les risques globaux dont l'Effet de serre ? De simple conjecture scientifique émise par un milieu scientifique puisant international, en quelques années l'hypothèse d'un changement climatique est devenue un sujet de préoccupation mondiale. Elle a été objet d'une déclaration commune des sept pays les plus industrialisés au sommet de l'Arche, en 1989. Avec l'effet de serre devenu une préoccupation non seulement des réseaux scientifiques et des milieux politiques mais aussi des organisations internationales et des médias, les enjeux sociaux ne sont plus locaux mais planétaires. Tout comme la contamination radioactive avec Tchernobyl, l'effet de serre est corollaire d'un danger, d'une menace qui ne connaît ni de distanciation ni de frontière. Le verdict d'Ulrich Beck est clair : il est tout simplement planétaire.

A ces menaces historiquement déterminées, on peut citer aussi pêle-mêle : l'augmentation de pic d'ozone, le rejet de dioxine et les dangers des usines d'incinération, l'émission des faibles doses de radioactivité dans l'environnement et les conséquences sur le développement de leucémies, l'augmentation des cancers de la thyroïde, le rapport entre la consommation de viande et la maladie de Creutzfeld-

Jacob ou encéphalite bovine spongiforme, les pollutions de l'air et l'augmentation des allergies et de l'asthme, les pluies acides et le dépérissement des forêts, le syndrome du Golfe, etc. Dans les pays en voie de développement où on oriente le processus de modernisation vers une utilisation des clés du développement scientifico-technique qui ouvrirait les portes aux sources cachées de la richesse sociale, l'environnement est en danger non seulement par l'agriculture intensive de rente (coton, arachide, cacao, etc.) utilisant des produits chimiques dangereux pour les sols, mais aussi par le fait que ces pays sont devenus, pour quelques poignées de dollars, des terres d'accueil des déchets radioactifs des pays industrialisés. Les conséquences inattendues sont légion.

Cette crise est génératrice de discours inquiets et lancinants qui délabrent nos humeurs, engloutissent nos espérances et engraisent le présent. A partir d'elle « La pensée se porte sombre », comme l'écrit Dominique Lecourt (Besnier J.-M., 1993) Elle est aussi à l'origine de l'actuel retour de l'éthique. Nicolas Hulot qui a parcouru notre planète sous toutes les latitudes, dans un livre paru en 2004, *Le syndrome du Titanic*, lance un cri d'alerte face à cette crise de l'environnement et nous invite, riches et pauvres, à modifier notre comportement à l'égard de la nature et à mettre l'écologie au centre des décisions individuelles et collectives au risque de sombrer dans un naufrage dont les signes annonciateurs sont : dérèglements climatiques en série, pollution omniprésente, extinction exponentielle d'espèces animales et végétales, pillage anarchique des ressources, multiplication des crises sanitaires. Ce qui est véritablement une crise de l'environnement s'apparente et équivaut à une crise de l'avenir. Comme le dit Etienne Klein (2001), l'avenir s'est mis à nous faire peur. Il nous effraie aujourd'hui par les conséquences de nos actes que nous n'avons pas les moyens de discerner clairement. Notre puissance nous gargarise de belles promesses autant qu'elle nous effraie. Nous ne sommes plus certains de maîtriser les conséquences lointaines de nos actions. C'est cette nouvelle donne sur les conséquences de « l'agir technologique » de l'homme sur une nature qui n'est plus dépositaire d'une sagesse implicite et sur laquelle l'homme devait modeler ses actions et aussi, dans une certaine mesure, sa façon de penser, qu'il faut situer l'émergence du Principe Responsabilité et du Principe de Précaution. Que faut-il entendre par ces deux notions qui entendent corriger la modernité ?

IV. LE PRINCIPE RESPONSABILITE ET LE PRINCIPE DE PRECAUTION

A la question qu'est-ce que la crise environnementale ? La réponse de Catherine Larrère et Raphaël Larrère est sans ambiguïté : « Une multitude de dommages précis, de pollutions localisées, de dangers identifiés, mais aussi des catastrophes exemplaires (Seveso, Bhopal, Tchernobyl, la « mort de mer d'Aral », les « marées noires ») et jusqu'à la probable menace qui pèse sur nos ressources (érosion de la diversité biologique, déforestation des régions tropicales) ou sur notre vie (déchirure de la couche d'ozone, effet de serre, etc.) » (Klein, 2001). Tous les pays du monde, riches comme pauvres, les États comme les organisations de la société civile, ont reconnu sa dimension planétaire et en ont fait l'objet d'une préoccupation commune au sommet de la Terre à Rio en juin 1992. Il ne s'agit en fait, ni plus ni moins que de reconsidérer nos rapports avec la nature, autrement dit, d'admettre la dimension éthique de notre rapport à la nature. C'est cette nécessité de réintroduire la morale dans nos rapports avec la nature par un abandon du paradigme né de la Modernité que le Principe Responsabilité et le Principe de Précaution qui retiennent notre attention ici, vont s'enraciner dans la réflexion philosophique et épistémologique.

IV.1. Le Principe Responsabilité

C'est Hans Jonas qui a introduit l'idée du Principe Responsabilité dans son ouvrage controversé, *Das Prinzip Verantwortung*, publié en allemand en 1979, et paru dans sa traduction française, *Le Principe Responsabilité*, en 1990. Ce sont les problèmes posés par le développement de la technique, notamment à l'environnement et à l'homme, qui sont à la base de l'approche philosophique de Hans Jonas. Pour lui, les conséquences nocives et potentiellement irréversibles de nos actions techniques, dont l'ensemble constitue ce que l'on appelle la crise environnementale, ont commencé à partir de la période où la *technè* a perdu de sa neutralité, entendons par là, la Modernité dont nous avons repris plus haut les caractéristiques essentielles. En effet, dans l'Antiquité, les rapports avec la nature n'étaient l'objet que d'une *technè* neutre qui ne perturbait ni l'ordre ni les équilibres naturels. La nature, plus puissante que l'homme, absorbait « l'agir humain ». Avec la Modernité qui s'inaugure au XVIIe siècle, les choses se sont inversées et

l'homme, dans son rêve cartésien de « devenir comme maître et possesseur de la nature » exerçant son pouvoir de façon démesurée, a révélé une nature fragile, menacée. Avec la philosophie mécaniste et particulièrement avec l'utopie technicienne que Jonas dit « baconienne », qui fait de la nature quelque chose de purement extérieur à l'homme, l'humanité est en proie à une double menace : une menace qui porte sur l'environnement, c'est-à-dire sur la nature hors de nous, dont dépend notre survie, et une menace qui porte sur la nature en nous, celle que les manipulations génétiques contemporaines font peser sur l'identité biologique de l'homme. Hans Jonas adhère entièrement aux principes de la bioéthique, dans la mesure où selon lui : « (...) dans son essence, dans sa substance, l'homme tel qu'il a été créé, tel qu'il est issu soit de la volonté créatrice, soit du hasard de l'évolution, n'a pas besoin d'être amélioré. Chacun peut développer les possibilités les plus profondes de son être. Mais il n'a pas à chercher à dépasser cela, car l'homme est indépassable » (Hans J., 1991).

La menace naît de notre puissance, de l'emprise technique sans fin. Elle provient de l'agir humain. La technique est devenue selon l'expression de Bernard Sève, « une véritable force naturelle, sans intelligence et sans but » (Larrère, 1997, p. 242). Elle ne peut se corriger elle-même. Il nous faut donc, non pas développer, mais contrôler notre pouvoir. Remettant ainsi donc en cause la modernité et ses prétentions techniciennes à tout régler, Hans pose clairement que cette situation nécessite une autre ontologie que celle de la science, de l'ontologie mécaniste moderne accusée de ne connaître que les relations extérieures et de réduire le complexe au simple. Non seulement il est nécessaire de fixer des normes éthiques à la démarche scientifique, mais encore et surtout, il faut une nouvelle dimension de la responsabilité. Notre puissance, c'est-à-dire non seulement notre faire effectif, mais notre pouvoir de faire, est la mesure de notre responsabilité. C'est dans ce sens que Hans Jonas entreprend une nouvelle définition de la responsabilité fondée sur le modèle de la relation parentale et qui devrait s'appliquer à l'humanité tout entière et à la nature. Être responsable, c'est répondre d'un être (ou d'un objet) et en prendre soin pendant une longue période. L'évident dénuement du nouveau-né, manifeste de la part de ceux qui l'ont engendré et qui ont le pouvoir de le faire vivre ou de le laisser mourir, l'obligation irréfutable de lui venir en aide (Hans Jonas, 1990, pp. 64-65). C'est une obligation naturelle (un sentiment immédiat) et non

contractuelle. Elle n'est pas réciproque, ne crée aucune obligation correspondante chez celui qui en est l'objet. Elle ne suppose pas que l'on se trouve en face d'un sujet, elle porte sur l'avenir, sur l'existence même d'un avenir. Elle engage tout ce qui est précaire, dont le maintien dans l'existence est problématique : « On peut seulement être responsable pour ce qui change, pour ce qui est menacé de dépérissement et de déclin, bref pour le périssable dans son caractère périssable » (op. cit., p. 174).

C'est notre obligation à l'égard de l'humanité que de protéger la nature en particulier et la biosphère dans sa totalité, bien et patrimoine communs confiés à l'homme qui doit la préserver pour son propre bien et pour le transmettre aux générations futures. Reprenant l'impératif catégorique de Kant à son compte il énonce le principe éthique : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentique humaine sur terre ». L'homme est lié à la nature par la vie et dépend d'elle. Ce qui nécessite qu'on passe de l'arrachement à l'attachement. Nous sommes de la nature, bien plutôt qu'elle n'est nôtre. Selon Hans Jonas, l'utopie technicienne de la complète appropriation du monde est un fantasme car la nature nous échappe toujours, et notre emprise sur elle sera toujours lacunaire. A l'utopie technicienne Jonas reproche sa pauvreté, l'amoindrissement de la dignité humaine que cela implique, mais surtout la catastrophe à laquelle elle nous expose. A faire confiance à l'auto-développement de la puissance technique, sans chercher à la maîtriser, on court à la catastrophe. L'obligation de responsabilité est d'autant plus grande que nous ne possédons pas le savoir scientifique des effets futurs de nos actions actuelles. Ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'une grave menace pèse sur l'humanité désormais en péril à cause de nos comportements devenus de moins en moins supportables par la nature. Autrement dit, le pire peut arriver à l'humanité, ce d'autant plus qu'elle a les moyens, sinon de détruire complètement la vie sur terre, du moins de la rendre invivable, précaire, indigne¹¹. Ce scénario est ce que Hans Jonas appelle « l'heuristique de la peur ». Comme le font explicitement ressortir Catherine et Raphaël Larrère, l'idée centrale en est que la menace nous révèle l'objet de notre affection : « Tant que le péril est inconnu, on ignore ce qui doit être protégé et pourquoi il le doit : contrairement à

¹¹ Dans cette appréhension de la menace, Jonas s'appuie essentiellement sur le risque de catastrophe nucléaire.

toute logique et à toute méthode, le savoir à ce sujet procède de ce contre quoi il faut se protéger. C'est ce péril qui nous apparaît d'abord et nous apprend, par la révolte du sentiment qui devance le savoir, à voir la valeur dont le contraire nous affecte de cette façon. Nous savons seulement ce qui est en jeu lorsque nous savons que cela est en jeu » (Larrère, op. cit., p. 243). Or la menace est radicale : c'est la survie de l'humanité qui est en jeu, et l'on est dans l'obligation de ne pas l'exposer. C'est pourquoi il faut, recommande Hans Jonas, privilégier le scénario du pire, « davantage prêter l'oreille à la prophétie de malheur qu'à la prophétie du bonheur » (*ibid.*). C'est notre incapacité à prévoir (scientifiquement) les conséquences de nos actions techniques qui nous oblige à envisager le pire. Le mal est plus lisible, plus facile à connaître que le bien. L'heuristique de la peur anticipe la catastrophe et cela donne, comme le montre Bernard Sève, une dimension hyperbolique au principe de Hans Jonas. C'est parce que la menace est radicale (portant sur la vie de l'humanité) que, pour Hans Jonas, la réponse doit être radicale. Il faut anticiper la catastrophe pour empêcher qu'elle n'arrive : la prophétie de malheur est faite pour éviter qu'elle ne se réalise.

La responsabilité définie ici donc par le philosophe Hans Jonas, est une responsabilité par anticipation. C'est un engagement à l'égard d'un avenir. Mais il ne s'agit en aucun cas de revenir en arrière, bien que nous ayons beaucoup à redouter de la technique : « Le genre humain est obligé d'aller de l'avant et de tirer de la technique elle-même les remèdes à sa maladie, en y ajoutant une dose de morale modératrice. » (Hans J., 1997, p. 238). L'obligation provient de l'avenir et fait appel à une éthique, c'est-à-dire à une théorie générale des normes politiques, morales, ou juridiques, qui peuvent guider notre action. C'est une responsabilité qui replace l'homme décentré par la modernité au début et à la fin de toute action. L'homme est la fin de toute chose, ce vers quoi s'oriente tout mouvement. Il est aussi le seul à pouvoir déclencher une catastrophe qui n'existe véritablement que pour lui. La responsabilité est individuelle et collective. Elle est plus collective qu'individuelle. C'est pourquoi, force est de reconnaître que le principe Responsabilité est aussi un principe politique même si, rappelons-le, le modèle original de la responsabilité est la relation parentale. Hans Jonas (1997, p. 31) est très affirmatif : « L'impératif de l'éthique de la responsabilité s'adresse beaucoup plus à la politique publique qu'à la conduite privée, cette dernière n'étant pas la dimension causale à laquelle il peut s'appliquer ».

A la suite de Hobbes auquel il se réfère, et tout en gardant ses distances, Hans Jonas entend fonder la politique sur la peur. C'est pour l'humanité future qu'il faut avoir peur. Il faut entretenir cette peur comme celle de l'Enfer pour les croyants, dans la mesure où c'est le fait d'avoir peur qui permettra d'éviter le pire. Comme le souligne Bernard Sève (cité par Larrère, 1997, p. 244) pour qui finalement l'éthique de responsabilité de Jonas est une éthique religieuse. Le mal suprême c'est « l'enfer d'une nature détruite, dans l'homme et hors de l'homme ».

En fait, Hans Jonas qui tient à une solution autoritaire des problèmes environnementaux, ne croit pas en la capacité des démocraties occidentales d'imposer des mesures de protection de la nature à cause des intérêts égoïstes en jeu. Il pense que les régimes totalitaires, communistes, sont à même de le faire. Faut-il et peut-on exclure le débat public et démocratique sur les questions environnementales ? Peut-on imposer une éthique qui ne se prête pas au débat démocratique ? Nombreuses sont les critiques qu'on pourrait faire à Hans Jonas. Mais quelles que soient ces critiques, il faut néanmoins reconnaître que la question qu'il posait a été entendue. Sa réflexion a contribué à introduire l'idée qu'aux problèmes posés par la technique, il ne suffisait pas d'apporter des solutions techniques. Les risques induits par le développement technologique posent le problème d'« une maîtrise de notre maîtrise », c'est-à-dire d'un contrôle moral (ou politique) de notre puissance technologique. Cela exige donc une réflexion morale. Et c'est par rapport à cette nécessité d'une « maîtrise de la maîtrise » que l'on justifie l'adoption du principe de précaution (Godard, 1997, p. 127). Voyons quel est le sens de ce principe et l'enjeu qui en découle.

IV.2. Le Principe de Précaution

En épistémologie et en histoire des sciences, faire l'archéologie d'un concept ou d'une notion n'est jamais futile. Évoquons donc les grands moments du principe de précaution. Objet d'une pluralité de définitions et invoqué en de nombreuses circonstances, tout comme le Principe Responsabilité, l'idée de précaution ou principe de précaution, est née en Allemagne, sous le nom de *Vorsorgeprinzip* à la fin des années 60. Également appelé en France « principe de prudence », il est mis en application dans la convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone en 1985, et devient principe fondateur du droit de

l'environnement avec le rapport Bruntland sur le développement durable, en 1988. En 1990, lors de la troisième conférence internationale sur la protection de la mer du Nord, il est fait appel plus précisément au principe de précaution en ces termes : « Les gouvernements signataires doivent « appliquer le principe de précaution, c'est-à-dire prendre des mesures pour éviter les impacts potentiellement dommageables des substances (toxiques), même lorsqu'il n'existe pas de preuve scientifique de l'existence d'un lien de causalité entre les émissions et les effets »¹². La réflexion autour de ce principe va trouver sa consécration lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le développement au sommet de Rio en 1992 : « Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les États selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation »¹³.

Le principe de précaution est utilisé au niveau du droit international depuis les années 90, et tend à pénétrer dans le droit interne depuis peu, comme en France par exemple avec la loi Barnier du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement, selon laquelle le principe de précaution est un principe : « (...) selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable »¹⁴. Ce principe rencontre un succès énorme en Europe, notamment en France, où il passe des questions relatives à la protection de l'environnement, aux questions relatives à la santé publique, à la sécurité alimentaire, aux libertés publiques. Il tend particulièrement à devenir une nouvelle référence collective depuis les affaires successives comme le scandale du sang contaminé, l'affaire de la

¹² Extrait de la déclaration ministérielle de la troisième conférence internationale sur la protection de la mer du Nord (1990), in O. Godard, *Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines*, MSH, Paris, 1997, p. 43.

¹³ Extrait du principe 15 de la déclaration de Rio en 1992, in *Greenpeace Magazine* (200), p. 19.

¹⁴ Commission Européenne, DG XXIV, « Lignes directrices pour l'application du principe de précaution », 17 octobre 1998.

vache folle, les organismes génétiquement modifiés, l'amiante et les effets du téléphone portable sur la santé. Quelle est la philosophie du principe de précaution ?

Malgré la diversité des contextes institutionnels et sociaux dans lesquels il est employé, selon Catherine Larrère et Raphaël Larrère, le principe de précaution s'énonce généralement de la façon suivante : « il peut être justifié, ou il est impératif de limiter, encadrer ou empêcher certaines actions potentiellement dangereuses sans attendre que le danger soit scientifiquement établi de façon certaine » (Larrère, *op. cit.* p. 246). Il s'agit donc d'un principe de décision en l'absence de savoir, de certitudes scientifiquement établies. Tout comme dans le principe Responsabilité, il s'agit comme le fait ressortir Olivier Godard, d'un principe par anticipation ou de prévention, face à des risques potentiels, sans attendre de certitudes sur l'existence du danger, l'étendue des dommages ou les relations de cause à effet en jeu.¹⁵ Autrement dit, comme le fait ressortir la définition du principe de précaution de la Direction générale XXIV « Consommation et santé » de la Commission Européenne en 1998 : « Le principe de précaution est une approche des gestions des risques qui s'exerce dans une situation d'incertitude scientifique face à un risque. Il se traduit par une exigence d'action face à un risque potentiellement grave sans attendre les résultats de la recherche scientifique »¹⁶. Dans le domaine de la protection de l'environnement, l'absence de preuves scientifiques n'interdit pas que l'on prenne des décisions ou des mesures en vue d'éviter les dommages graves et irréversibles.

Dans le cadre du principe de précaution, contrairement à ce que préconisait Hans Jonas, la prise de décision ne peut se faire que dans un cadre démocratique, dans une société pluraliste où les différents points de vue peuvent se confronter et aboutir à une position consensuelle. Le principe de précaution ne relève pas d'une éthique privée mais bien plutôt d'une éthique collective qui s'impose à tous les membres de la société. Il s'impose à l'État comme aux particuliers. Parce que nous sommes dans une situation d'incertitude de la science, qui ne peut avoir

¹⁵ Nadia-Dillenseger-Honoré, fait ressortir l'analyse de O. Godard sur le noyau du principe de précaution, dans une communication lors d'un séminaire interne du GERSULP, (Groupe d'Étude et de Recherche sur la Science de l'Université Louis Pasteur), Strasbourg, en mai 2002, intitulé « La précaution, nouveau cadre de compréhension des risques et des technologies ».

¹⁶ *Ibidem.*

une connaissance absolue des risques potentiels, la décision doit être l'objet de controverses entre scientifiques de différentes disciplines. L'application du principe de précaution correspond à une gestion prudente de risques incertains (ou incertitudes) et engage l'action des pouvoirs publics. Il s'agit alors, selon C. Noiville, d'un principe politique qui consiste à guider l'action de l'État. Contrairement à Hans Jonas qui fait de l'application de la responsabilité une décision totalitaire excluant tout débat public, le principe de précaution requiert des débats publics qui sont rendus légitimes de par l'existence d'incertitudes et de la précaution. P. Lascoumes insiste sur ce caractère démocratique : « l'un des principaux enjeux de la précaution est finalement celui de la définition collective de l'acceptabilité. Celle-ci ne peut plus être tranchée par les formes habituelles de l'expertise (...). Elle ne peut provenir que de démarches coopératives impliquant un ensemble d'acteurs diversifiés et construisant en interaction une scène du risque spécifique » (Dillenseger-Honoré, 2002). Il n'est donc ni l'apanage des experts scientifiques, ni celui des représentants d'acteurs sociaux et du public. Il requiert de nouvelles procédures de consultation, basées selon M. Callon, P. Lascoumes, B. Latour, sur l'idée des *forums hybrides*. La société contemporaine devrait, selon ces auteurs, tendre vers une démocratie de type dialogique caractérisée par un processus de décision révisable et ouvert, et abandonner progressivement un processus de décision traditionnel caractéristique de la démocratie délégative (*ibid.*)

Comme chez les Grecs, le principe de précaution s'applique donc dans un espace de liberté, dans un espace démocratique où règnent non seulement les vertus de la libre expression, de la contradiction et mais aussi les vertus de la prudence, de la juste mesure et de la modération. Il faut prévenir les risques non par des méthodes absolutistes, mais dans le cadre d'un débat public, citoyen, tout en conjurant les peurs et en ne développant pas une attitude irrationnelle d'hostilité à la science. Selon Catherine Larrère, défendant une version moins réductrice, moins partielle, du principe de précaution, Marie-Angèle Hermitte développe une conception beaucoup plus politique de son application, qui ne s'appréhende pas seulement en termes de décisions procédurales, mais fait intervenir un pluralisme véritable, celui d'une multitude d'instances hétérogènes, juridiques, politiques, en différentes formes et à différents niveaux scientifiques, industriels. C'est dans les conflits et les pressions qu'elles font peser les unes sur les autres que peuvent se dégager des

solutions positives : c'est une conception plus conflictuelle, moins « raisonnable », de la démocratie » (*op. cit.*, p. 253).

Le principe de précaution est une éthique de prudence qui, sans rejeter le progrès, l'innovation, impose une démarche prudente à l'activité scientifique, technique et économique, de façon à préserver, comme chez Hans Jonas, l'avenir de l'humanité et celles des générations futures à l'égard desquelles nous avons des devoirs. Dans ce sens, le principe de précaution est bien comme le définissent Dominique Bourg et J.-L. Schlegel, une nouvelle définition de « la perception des avancées technologiques : on passe de la confiance absolue à une prudence systématique » (Bourg, 2001, 161). Il est aussi une nouvelle logique de l'action entre science et démocratie.

V. CONCLUSION : PROTEGER LA NATURE, UNE EXIGENCE CITOYENNE

La modernité scientifique a décentré l'homme. Elle a exclu l'homme de la nature déqualifiée en matière, malléable, instrumentalisable, incorporable. Nous habitons effectivement un monde dégradé, artificialisé, dramatiquement appauvri et dont la perpétuation même est en cause. Il est urgent de considérer la nature comme quelque chose qui est en dehors de notre bulle et cesser de l'appréhender uniquement en terme de rentabilité et d'utilité. Comme le stipulent le principe responsabilité et le principe de précaution, la responsabilité à l'égard des générations futures n'est pas un souci vide. Le monde que nous construisons ne peut fonctionner durablement que s'il continue, comme disait Montesquieu, à « être entretenu par la nature ». L'homme dépend pour sa survie non seulement de ses semblables, mais aussi de la nature. Il ne peut donc ignorer celle-ci. Nicolas de Cues disait à la Renaissance que nous devons comprendre que nous ne sommes pas parachutés d'une autre planète, mais qu'au contraire les humains sont les fils et les filles de cette terre. C'est, selon lui, en relation avec cette nature « terreuse », que l'homme portait son nom latin d'*homo* parce qu'il était fait d'humus, de terre. Nous sommes faits de terre, d'eau, d'air et de lumière, ainsi que de plantes et d'animaux. Nous nous nourrissons de ce dont nous sommes faits, nous rappelle Nicolas de Cues. Nous devons nous rendre compte de notre parenté collective avec la nature. Nous avons besoin qu'elle continue d'exister et pour cela il faut mettre en œuvre un autre paradigme, une perception différenciée de

l'environnement dans laquelle l'humanité trouve sa place. Il faut réinscrire l'homme dans la nature en insistant sur notre appartenance à la nature. Cette exigence de protection de la nature doit prendre une dimension politique et sociale dans tous les pays. Elle doit mobiliser tous les citoyens de la planète, scientifiques, médecins, philosophes, humanistes, juristes, politiques, etc.

Aujourd'hui, la menace sur l'environnement et par conséquent sur l'existence humaine est plus que jamais préoccupante. L'usage intempestif et incontrôlé des polluants chimiques pour lesquels il existe un danger présumé grave ou irrémédiable, demande l'application effective du principe de précaution. Selon les cancérologues, il est prouvé que les polluants contribueraient à l'augmentation préoccupante de nombreux cancers, à la survenue de cas toujours plus nombreux de stérilité masculine et féminine et à celle de malformations congénitales ou de fausses couches. Parmi les produits dont le caractère cancérigène ne fait pas de doute, on peut citer les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les dioxines et les PCB, l'amiante, les métaux lourds, les pesticides, les additifs alimentaires, etc. Ces substances qui ne sont pas biodégradables persistent dans notre environnement, dans l'eau, l'air et les sols et polluent donc l'ensemble de la chaîne alimentaire. Les responsables sanitaires tendent à minimiser l'effet des polluants chimiques. Les chiffres sont pourtant éloquents¹⁷. Comme le dit le professeur Samuel Epstein de l'université de Chicago, « Prix Nobel alternatif », il est indispensable de ne pas cacher à nos concitoyens que l'on constate une escalade vertigineuse de cancers, sans aucun lien avec une quelconque exposition au tabac (même si celui-ci est un cancérigène reconnu). Cette dangerosité des produits chimiques pour l'environnement et pour l'homme a fait resurgir le débat sur l'application du principe de précaution et de responsabilité et certains scientifiques tel que le professeur Belpomme qui est allé jusqu'à dire qu'« il nous faut déclencher un véritable plan Marshall de l'environnement au niveau européen, un plan qui dépasse les habituels clivages politiques, ni de

¹⁷ Selon le Journal *Le Monde* du 8 et 9 mai 2004, en France entre 1980 et 2000, le nombre de cancers de la thyroïde s'est accru de 150%, celui des lymphomes non hodkiniens de 103%, du sein de 60%, du cerveau de 57%, du testicule de 46%, les leucémies aiguës de 36%. De même aux États Unis, on a recensé une hausse de 60% des cas de leucémies et de 48% des tumeurs malignes du cerveau.

gauche ni de droite, mais capable de faire obstacle aux lobbies industriels qui font pression sur les instances internationales ». Quant à l'ancienne ministre de l'environnement de France, Corinne Lepage, elle a même suggéré l'introduction de la notion de crime contre l'humanité lié à une pollution chimique volontaire¹⁸.

Il n'est pas illusoire de croire qu'on peut mettre en valeur la nature et la respecter en recherchant une technique respectueuse de la nature. La culture technique prométhéenne de l'Occident qui entraîne l'humanité dans une mutation anthropologique et écologique dont le sens ne peut être apprécié qu'à l'échelle planétaire, gagnerait à s'ouvrir à d'autres cultures qui ont développé d'autres paradigmes de la nature, d'autres rapports avec la nature. Le paradigme africain de la nature est dans cette perspective sans doute une alternative intéressante à analyser. Le développement durable invite à intégrer les objectifs environnementaux (locaux ou globaux) dans les projets de développement et de mise en valeur. Le développement durable doit s'articuler avec le développement écologiquement soutenable. Cette nouvelle conscience planétaire ne peut émaner que d'une conscience citoyenne. En tout état de cause, les bienfaits du développement ne doivent pas être seulement au Nord, dans les pays industrialisés et les conséquences et risques au Sud, dans les pays en voie développement. La naissance d'une conscience nouvelle répond aussi de cette exigence morale collective. Sans tomber dans une prophétie apocalyptique, il faut néanmoins se rappeler que si l'humanité ne peut se passer de la terre et de la Biosphère, la biosphère et la planète Terre, peuvent fort bien se passer de l'espèce humaine, comme le prouvent des millions d'espèces animales aujourd'hui fossilisées.

¹⁸ *Ibid.*

BIBLIOGRAPHIE

- BESNIER J.-M., 1993. *L'Humanisme déchiré*, Descartes et Cie.
- BACON F., 1620. *Novum Organum*.
- BOURG D., SCHLEGEL J. L., 2001. *Parer aux risques de demain : Le principe de précaution*, Paris, Seuil.
- BOURG D., « *Principes de précaution, mode d'emploi* », Sciences Humaines, n°124, février, pp. 28-31.
- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001. *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie*, Paris, Seuil.
- DILLENSEGER-HONORE N., 2002. *La précaution, nouveau cadre de compréhension des risques et des technologies*, Strasbourg, mai 2002.
- DESCARTES R., *Le Monde* (publication posthume, 1664), chapitre VII (« Des lois de la nature de ce nouveau monde ») éd. Adam et Tannery.
- DESCARTES R., 1964. *Les Principes de la philosophie*, édition Adam et Tannery.
- ELLUL J., 1977. *Le système technicien*, Paris, Calmann-Lévy.
- GODARD O., 1997. « *Principe de précaution et responsabilité. Une révision des relations entre science, décision et société* », dans *Qu'est-ce qu'être responsable ?*, Paris, Carré Seita, Sciences humaines.
- HANS J., 1997. « *La technique moderne comme sujet de réflexion éthique* », dans *La Responsabilité. Questions philosophiques*, Marc Neuberg (éd), Paris, PUF.
- HANS J., 1991. « *De la gnose au principe Responsabilité Un entretien avec Hans Jonas* », Esprit, mai 1991.
- HANS J., 1990. *Le Principe Responsabilité*, (trad. fr.), Ed. du cerf.
- HOTTOIS G., 1984. *Pour une éthique dans un univers technicien*, Ed. de l'Université de Bruxelles.

HOTTOIS G., 1987. « *Éthique et technoscience : entre humanisme et évolutionnisme* » in *Science et Éthique*, Éditions de l'Université de Bruxelles.

HULOT N., 2004. *Le syndrome du Titanic*, Calmann-Lévy, Paris, 2004.

KLEIN E., 2001. « Les vacillements de l'idée de progrès » in *Le Portique*, Revue de Philosophie et de Sciences Humaines, Numéro 7, Strasbourg.

LARRERE C., LARRERE R., 1997. *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier.

DEUXIEME PARTIE
LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

LA PISCICULTURE AU BURKINA FASO : MYTHE OU NÉCESSITÉ ÉCONOMIQUE.

KABRÉ T. André¹⁹, BOUDA Sana²⁰ & ZERBO Henri²

RESUME

L'eau coûte cher au Sahel : chère par l'insuffisance des pluies mais surtout chère à cause des investissements pour la retenir. Le Burkina Faso, dans sa politique de gestion rationnelle de l'eau depuis les indépendances, a entrepris d'intensifier la construction des barrages afin de stimuler la production agricole. Le pays compte actuellement plus de 1000 barrages disséminés à travers le territoire. Les rôles hydro-agricoles de ces lacs de barrages sont souvent bien affirmés dans les plans directeurs. Mais dès leur mise en eau, les pêcheries artisanales prennent de l'importance. La pisciculture a été associée à certains projets dans les plaines irriguées situées en aval.

Introduite dans le sud-ouest du Burkina Faso depuis 1956, la pisciculture a connu des débuts difficiles à cause du manque de savoir-faire des populations rurales. Les quelques projets de pisciculture qui ont été conduits n'ont pas pris en compte la perception des populations rurales, souvent tenues en marge pendant la phase d'exécution. Cependant, grâce à l'expérience acquise çà et là, les populations sont actuellement réceptives au développement de la pisciculture, surtout dans les plaines irriguées. Qu'est-ce qui sous-tend cette évolution?

Une enquête auprès de 150 exploitants des plaines irriguées révèle que 49,1 % sont réceptifs à la pisciculture en étang, 43,4 % à la rizipisciculture et 7,5 % à la pisciculture de repeuplement.

L'étude démontre que le mythe qui entoure les activités de pisciculture est tombé et que les populations y trouvent une source supplémentaire de revenu et de protéine animale.

Mots clés : aménagement hydro-agricole, pêche, pisciculture, Burkina Faso.

¹⁹ Institut du Développement Rural/ Université Polytechnique de Bobo, BP. 1091 Bobo 01, Burkina Faso; e-mail: anka226@Yahoo.fr

²⁰ Direction Générale des Ressources Halieutiques/ Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, Ouagadougou, Burkina Faso

1. INTRODUCTION

Le Burkina compte plus de 1000 plans d'eau dont le rôle est essentiellement hydro-agricole ou hydro-électrique. Ils ont permis le développement de la pêche artisanale et de la pisciculture. Mais à l'échelle nationale, la contribution de la pêche à l'économie est encore marginale même si elle est importante au niveau des ménages. Le secteur emploie près de 10.000 pêcheurs et fournit 8.500 tonnes de poissons par an sur un potentiel halieutique national évalué à 15.000 tonnes (Ouédraogo, 1998). La production a sensiblement pris de l'importance depuis la création des grands barrages de la Komienga et de Bagré à l'est et centre-est du pays.

L'impulsion a été donnée dans les années 1980 par le gouvernement du Burkina Faso, en créant les projets de pisciculture de Banfora (au sud-ouest du pays) et de Bazèga (au centre). Ce fut un enjeu de taille car on visait une production halieutique à même de satisfaire la demande croissante en poisson des grands centres urbains. Malheureusement, après quelques années de succès éphémères de production de carpes (*Oreochromis niloticus* notamment), ces deux projets ont échoué parce que d'une part, ils n'ont pas été intégrés aux activités agricoles, et d'autre part les populations n'ont pas été associées à la gestion.

Le développement de la production halieutique peut contribuer à résoudre les problèmes de malnutrition et à créer des emplois or la productivité des retenues d'eau (actuellement des pêcheries) est limitée, surtout en période d'étiage. La pisciculture intégrée est donc incontournable pour accroître la production halieutique (Kabré et Illé, 2000).

2. HISTORIQUE DE LA PISCICULTURE AU BURKINA FASO

Les activités de pisciculture ont débuté dans les années 1950, avec la pisciculture extensive du tilapia dans des étangs en terre par des missionnaires de l'église catholique installés dans le sud-ouest du Burkina Faso. Ce fut principalement un projet de recherche-développement mais la non intégration aux autres activités agricoles lui a été préjudiciable ; il prit fin en 1975. Quelques années plus tard en 1980, un nouveau projet vit le jour : le Projet d'Aquaculture de Banfora. Il hérita des installations de l'ancien projet et bénéficia du soutien financier de la Caisse Centrale de Coopération Agricole (CCCA) française. Il connaît un succès réel en passant de la pisciculture extensive à la pisciculture intensive. La production annuelle de poisson de ce nouveau projet atteignait 400 tonnes (Kabré, 1982). Les grands centres urbains comme Ouagadougou, Bobo-

Dioulasso et Banfora étaient alors ravitaillés en poissons de bonne qualité. Malheureusement la réussite fut de courte durée. La fermeture des bassins intervint en 1985 suite à des problèmes techniques et financiers (maladies, détérioration des conditions d'élevage, écoulement inadéquat des produits, insuffisance de fonds pour assurer la relève après le départ du bailleur de fonds, etc.). Ce projet très coûteux visait une production importante et régulière de *Oreochromis niloticus*.

A la même période d'autres projets faisaient de la pisciculture villageoise à petite échelle impliquant les populations. C'est le cas des essais réalisés par le Corps de la Paix Américain dans le sud-ouest du pays, et le projet piscicole allemand (sur financement KFW) dans le centre, l'ouest et l'est du pays. L'USAID créa la station de pisciculture de Bazèga, 100 km au sud de Ouagadougou, pour expérimenter et diffuser la pisciculture de *Oreochromis niloticus* (Héma, 1984). D'autres types de pisciculture intégrée (Azolla-rizipisciculture, pisciculture poisson – canard, etc.) ont donné des résultats mitigés. Tous ces projets de pisciculture à petite échelle permettaient la participation des populations et leur ont légué des expériences gravées dans la mémoire.

Tirant les leçons de ces résultats mitigés, le gouvernement a finalement focalisé sa politique de production halieutique sur l'aménagement des pêches, tout en maintenant les expérimentations en pisciculture intégrée dans le centre et le sud-ouest du pays. C'est ainsi que la Direction des pêches bénéficia du financement de la Commission des Communautés Européennes (CCE) en 1986 pour accroître la production halieutique et améliorer son utilisation en organisant les producteurs (ie la pêcheurs) et en développant une recherche d'accompagnement (Baijot et al, 1994). Ce nouveau projet, appelé Valorisation du Potentiel Halieutique (VPH) fut un projet de développement intégré à l'échelle des villages qui permettait la participation et la responsabilisation des villageois aux différentes phases de conception et de réalisation des activités. En outre, le projet VPH a inclus dans son programme des volets de recherche en pêche et en pisciculture intégrée. Mais le VPH, comme tous les autres projets, ferma ses portes en 1990, à la fin du financement.

La Direction des Pêches se contenta de réhabiliter la petite station de pisciculture de Bazèga, sur fonds propres en 1995, dans le but de produire des alevins pour l'empoissonnement des petites retenues d'eau. Le nouveau projet financé par la GTZ, se libérant de la lourdeur administrative constatée dans la gestion de la plupart des projets antérieurs, relança dans

les années 1990 le projet «Gestion de la Pêche dans le Sud-Ouest» pour accroître la production des pêcheries artisanales et expérimenter la pisciculture en étang, en insistant particulièrement sur la participation des populations.

3. LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE

Les contraintes au développement de la pisciculture sont diverses : le manque d'intégration de la pisciculture aux programmes de développement de l'agriculture, les difficultés de l'État à financer les projets de développement sur fonds propres, la non prise en compte de la perception des populations.

Outre ces contraintes, un autre problème handicape le développement de la production halieutique : le manque d'une stratégie nationale impliquant les institutions de recherche et les services de l'agriculture dans le développement et la diffusion des nouvelles technologies de production halieutique. A titre d'exemple, le département en charge de la gestion des ressources halieutiques devrait travailler de concert avec les différents programmes d'aménagement et de gestion des plaines irriguées ; or tel n'est pas le cas à cause des débats sur le droit de la paternité de la pisciculture qui persistent depuis des années. La Direction des Pêches en a fait une activité qui mérite une attention particulière vu la nature de la ressource poisson, alors que le département des ressources animales considère la pisciculture comme toute autre activité d'élevage génératrice de biens de services. La collaboration permettrait une gestion rationnelle intégrée des ressources en eau, ce qui donnerait une chance supplémentaire aux producteurs agricoles de maximiser leurs revenus par la production de poissons.

Le but de cette étude est de mettre en évidence la perception des producteurs de la pisciculture qui est devenue une activité économique génératrice de biens de services comme toute autre activité agricole. L'approche intégrée du développement des ressources halieutiques est une préoccupation des organismes internationaux comme :

- la FAO, avec le programme sur les moyens d'existence ;
- la mission chinoise, avec son programme d'aménagement et de gestion des plaines irriguées ;
- la coopération allemande, avec la cogestion des pêcheries.

Ces organismes viennent s'ajouter à ceux de la première heure qui ont introduit les nouvelles technologies de production halieutique au Burkina Faso : la CCE, la CCA, l'USAID et la KFW.

4. MATERIEL ET METHODE

Nous avons élaboré des fiches d'enquête destinées aux chefs de ménage, afin d'évaluer le niveau de réceptivité des producteurs par rapport aux activités de pisciculture intégrée. Quinze producteurs ont été retenus sur chacun des sites de Bam et de Korsimoro dans la région du centre-nord du pays, de Banzon et de la Vallée du Kou dans le sud-ouest ; 45 producteurs sur les sites de la Vallée du Sourou, dans la région du nord-ouest et 45 autres sur le site de Bagré, au centre-est. Au total 150 producteurs ont été interrogés individuellement et en groupe. Les questions portaient essentiellement sur la taille et le nombre d'actifs dans le ménage, la superficie de terres exploitées en riziculture, le nombre d'années en utilisation des nouvelles technologies agricoles, les connaissances du producteur en pisciculture et le type de pisciculture qu'il souhaiterait pratiquer. Nous n'avons pas pu entrer en possession des fiches d'enquête du Bam et de Korsimoro concernant 30 producteurs. Les analyses statistiques ont donc porté sur 121 producteurs.

5. RESULTATS

Le tableau 1 indique le niveau de réceptivité des producteurs de riz 49,1% sont réceptifs aux activités de pisciculture en étang, 43,4% préfèrent la rizipisciculture, 7,5% la pisciculture de repeuplement dans le barrage. Les données ont permis de démontrer que le choix de la pisciculture intégrée aux activités rizicoles est fonction de la main-d'œuvre disponible dans le ménage ($R^2=76,94\%$). Pour la pisciculture en étang, le coefficient de corrélation était très faible ($R^2= 24,41\%$). D'une manière générale, tous les producteurs interrogés souhaitent associer la pisciculture comme activité secondaire à leurs activités agricoles. Ainsi le poisson pourrait se nourrir des sous-produits agricoles (résidus de récolte, drêche de brasserie, déchets d'animaux, etc.) qui fertilisent les étangs de pisciculture et valorisent l'aliment naturel du plancton et des macro invertébrés aquatiques vivant dans la lame d'eau de la rizière. En retour, les déjections des poissons sont une source d'azote pour le riz. La production de poisson dans les parcelles de riz offre une opportunité supplémentaire de création de revenus. Ce revenu s'augmenterait d'environ 25% de ce qu'on peut tirer d'une parcelle de 1 ha qui abriterait de la pisciculture du tilapia associée au riz. Le tableau 2 indique les potentialités physiques et humaines de quelques sites susceptibles d'abriter une pisciculture intégrée.

Tableau 1: Évaluation du niveau de réceptivité des producteurs par rapport aux activités de pisciculture intégrée dans 4 sites d'exploitation rizicole au Burkina Faso.

Site	N	Enfants /ménage	Personnes en charge /ménage	Travailleurs /ménage	Fréquence consommation poisson /semaine	producteurs pêcheurs (en %)	Choix Rizipisciculture (en %)	Choix Pisciculture en étang (%)	Choix pisciculture dans barrage (en %)	Premier choix des producteurs
Bagré	45	7,31	11,8	4,88	5,32	4,5	33,3	95,5	2,2	Pisciculture en étang
Banzon	16	6,42	12,75	5,75	6,75	44	93,7	81,3	0	Rizipisciculture
Kou	15	11,07	19,8	7,06	4,66	20	100	100	0	Rizipisciculture et étang
Sourou	45	6,27	8,15	5,08	5,68	22,2	46,7	33,3	33,3	Rizipisciculture
Total	121	7,76	13,12	5,7	5,6	22,7	68,42	77,52	11,8	Pisciculture en étang et rizipisciculture

Source : d'après Kabré (2001), PSSA/FAO Représentation au Burkina Faso, Ouagadougou, Burkina.

Tableau 2: Potentialités physiques et humaines de quelques zones rizicoles où la pisciculture intégrée peut être développée au Burkina Faso.

Sites	Plan d'eau	Étangs	Superficie effectivement irriguée (ha)	Projet PSSA* Petit élevage	Nombre Producteurs PSSA*	Nombre femmes PSSA*	Moniteurs
Bagré	Grand barrage	02 en béton	455	en cours	50	-	01
Banzon	Prise d'eau	Petites Mares	450	ovins	85	16	01
Kou	Prise eau et mare	04 en terre	1000	en cours	120	-	01
Sourou	Grande mare	02 chenaux	1160	ovins	100	16	02
Bam	Lac naturel	à faire	22	ovins	22	16	03
Korsimoro	Barrage	à faire	32	ovins	24	16	03
Total			3119		401	64 ou 96 prévues	11

N.B: *PSSA= Programme Stratégique pour la Sécurité Alimentaire.

Source : d'après Kabré (2001), PSSA/FAO Représentation au Burkina Faso, Ouagadougou, Burkina.

6. DISCUSSIONS ET CONCLUSION.

6.1. Contribution de la pisciculture au développement de la riziculture

La riziculture n'est pas une panacée pour le producteur car les facteurs climatiques (notamment la pluie) et économiques (fluctuation des prix) conditionnent la réussite de la campagne agricole (Kambiré, 1997). L'impact négatif de ces facteurs exogènes est imprévisible, si bien qu'il est nécessaire de diversifier la production sur les parcelles de riz, en intégrant d'autres formes d'activités comme la pisciculture intégrée. Les différents projets de pisciculture ont permis aux producteurs de comprendre son intérêt économique et de mûrir leur motivation (tableau 1). La pisciculture n'est plus un mythe réservé aux forestiers. C'est une activité agricole qui peut contribuer à lutter contre la malnutrition et à générer des revenus. Le mythe qui entourait le milieu aquatique et les produits halieutiques dans les sociétés africaines est en train de tomber, ouvrant des perspectives au développement de la pisciculture et de l'aquaculture.

La pisciculture intégrée est connue en Chine, en Thaïlande, aux Philippines et au Japon. Elle donne des résultats très concluants permettant à ces pays de se maintenir au premier rang mondial de la production halieutique par l'aquaculture (FAO, 1988). Le Burkina Faso présente des conditions favorables pour ce type de production piscicole (tableau 2) : possibilité d'alimentation en eau par gravité en riziculture irriguée (ce qui réduit les coûts d'investissement et d'entretien), nombre important des retenues d'eau (il y en a 2.100), producteurs habitués aux nouvelles technologies agricoles.

Les espèces de poisson déjà utilisées en pisciculture dans le pays sont déjà bien connues des chercheurs (Kabré, 1982; Ouédraogo, 1983; Héma, 1985; Viveen et al, 1985; Milogo, 1992; Bajiot et al, 1998). Il s'agit notamment de *Oreochromis niloticus*, *Tilapia zillii*, *Clarias gariepinus*, *Clarias anguillaris*, *Auchenoglanis occidentalis*, *Labeo coubie*. Elles ont été élevée selon l'une ou l'autre des techniques suivantes : pisciculture associée aux canards, pisciculture associée au riz et à l'azolla (azolla-rizipisciculture), pisciculture en étang et pisciculture de repeuplement.

6.2. Les avantages de la pisciculture intégrée

La pratique de la pisciculture intégrée (rizipisciculture notamment) présente de nombreux avantages à long terme :

- une meilleure maîtrise des techniques d'élevage du poisson ;
- une augmentation du revenu généré par la parcelle de riz de l'ordre de 25% ;

- une augmentation de la production de protéine animale, améliorant la sécurité alimentaire. Le nombre moyen d'enfants par ménage est de 7,76, et la charge moyenne par ménage de 13,12 d'où des difficultés réelles à assurer la consommation quotidienne et régulière de protéine animale. L'augmentation de la production de poisson pourrait atténuer les déficits en protéine animale. La consommation actuelle de poisson au Burina Faso est de 1,5 kg/ habitant/ an contre 25 kg/ habitant/ an pour le Sénégal, le Ghana, le Bénin (Ouédraogo, 1998).

- une création de nouveaux emplois pour les jeunes et les femmes. Ces dernières assurent la transformation et la conservation des produits halieutiques (SOCREGE, 1997 et 1999).

- une production de qualité pour l'exportation vers les pays voisins et ailleurs : le poisson d'eau douce produit actuellement dans les barrages de la Komienga et de Bagré sont déjà exportés, mais en faibles quantités vers la Côte d'Ivoire et le Niger.

On peut conclure de cette étude que la pisciculture intégrée aux activités agricoles permet aux producteurs de maximiser le profit de leurs exploitations et de contribuer à relever le niveau de consommation en protéines animales par les populations. La pisciculture intégrée est donc une nécessité économique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAIJOT E., MOREAU J., & BOUDA S., 1994. *Aspects hydrobiologiques et piscicoles des retenues d'eau en zone soudano-sahélienne. Le cas du Burkina Faso*, C.J.A. Commission des communautés européennes, D.G. VIII D5, 350 pages
- BIZARD N. & JANSSEN J., 1999. *Essai de pisciculture en milieu rural de juin 1997 à juin 1998. Rapport du projet de gestion de la pêche dans le sud-ouest en collaboration avec le projet d'exploitation du barrage de Wahable* ; 23 p.
- COCHE A. G., 1998. "Supporting aquaculture development in Africa : Recherch Network on Integration of Aquaculture and Irrigation". *CIFA Occasional Paper. No. 23*. Accra, FAO ; 141 p.
- FAO, 1988. *FAO yearbook of statistics. Fisheries Commodities Vol. 63, 1986*. FAO, Roma, Italy.
- HEMA K., 1983. *Monographie du lac de barrage de Bazéga. Contribution à l'étude du marché de la pêche en Haute-Volta / partim la ville de Ouagadougou*. Institut Supérieur de Polytechnique, Université de Ouagadougou, Mémoire d'ingénieur.
- KABRE T. A., 1982. *Élevage intensif de Sarotherodon niloticus: courbe de croissance et calculs des paramètres de conduite d'élevage*. Mémoire d'Ingénieur, Université de Ouagadougou. 69 p.
- KABRÉ T. A. & ZERBO H. 1999. "Integrated Irrigation and Aquaculture development and research in Burkina Faso : status, contexts and plan for the future", In *Proposal for an African network on Integrated Irrigation and Aquaculture; Proceedings of a workshop held in Accra, Ghana, 20-21 september 1999*. FAO/RAF 2000/2. FAO Regional Office for Africa (RAF), Accra, Ghana. 65 p.
- KABRE T. A. & ILLE A., 2000. « Rétrécissement saisonnier des superficies d'eau, variation physicochimique et production des pêcheries artisanales de Bagré; Centre-Est Burkina Faso ». *Tropicultura, 2000, vol. 18(3): 130-135*.
- KAMBIRE J. M., 1997. *Analyse des contraintes socio-économiques en amont et en aval de la production du riz au Burkina Faso*. Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) ; 81 p.

- OUEDRAOGO M., 1998. *Stratégie Nationale de gestion des ressources halieutiques* 64 pages + annexes.
- PNUD, 1998. *Etudes d'accompagnement du projet de Bagré et plan Directeur pour l'organisation de l'espace rural autour du lac. Rapport de synthèse*, mars 1998, projet BKF 84/003.
- SOCREGE, 1997. *Etude des potentialités halieutiques et élaboration d'un plan de gestion durable des ressources piscicoles du lac artificiel de Bagré. Phase 1 : Evaluation des actions et proposition d'un protocole et d'un plan de mise en œuvre des actions et proposition d'un protocole et d'un plan de mise en œuvre des actions de recherche pour l'année en cours MOB*, Décembre 1997, 50 Pages.
- SOCREGE, 1999. *Etude des potentialités halieutiques et élaboration d'un plan de gestion durable des ressources piscicoles du lac artificiel de Bagré. Maîtrise d'ouvrage de Bagré, ministère de l'environnement et de l'eau* ; 96 p.
- VIVEEN W.J.A.R., RICHTER C. J. J., VAN OORDT P. G. W. J., JANSSEN J. A. L. & HUISMAN E. A., 1985. *Manuel pratique de pisciculture du poisson-chat africain (Clarias gariepinus)* ; 94 p.

LE PROJET DE REFUGE LOCAL DU WOZI, UNE EXPÉRIENCE DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF DANS LE BOULGOU

François OUÉDRAOGO

Projet de Développement Rural dans le Boulgou

RESUME

La mise en eau du barrage en 1992 a créé des perturbations susceptibles de compromettre l'équilibre écologique, socio-économique et culturel de la zone. Elle menace par ailleurs la survie de l'hippopotame dans le lac. Les études ont conclu à la nécessité de créer un espace pouvant garantir aux hippopotames la quiétude, l'eau et le pâturage.

Le projet d'aménagement du refuge local de Wozi constitue alors une réponse non seulement aux préoccupations spirituelles, culturelles et économiques des communautés locales, mais aussi et surtout une solution durable à la préservation de la diversité biologique et à l'équilibre de l'espace agro-sylvo-pastoral.

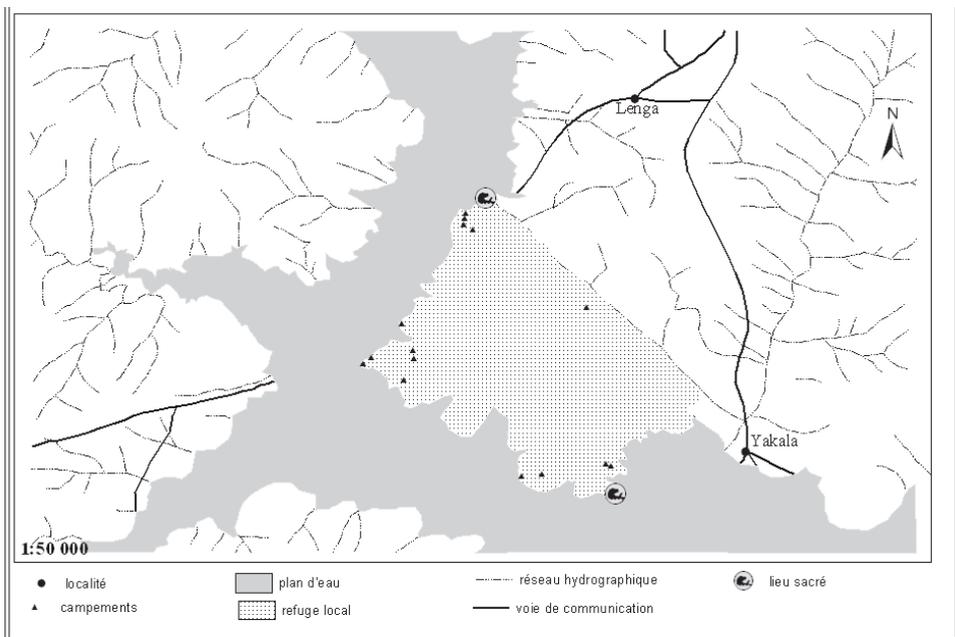
Le Projet de Développement Rural dans le Boulgou (PDR/B), à travers une démarche participative, accompagne les communautés villageoises dans la mise en œuvre de cet aménagement. Cette expérience, riche d'enseignements, expose la nécessité de traiter les questions de développement dans une approche systémique et situe la place des mythes dans les stratégies de développement.

Mots clés : hippopotame, protection, biodiversité, aménagement, développement rural, Lac Bagré, Boulgou

INTRODUCTION

Dans la moyenne vallée du Nakambé, les villages de Fougou et Yakala ont défié la pression onchocerquienne pour établir depuis fort longtemps une relation mythique avec l'hippopotame. Implantés dans le lit mineur de la rivière, ils avaient organisé le culte sacré de l'animal dans une mare appelée Wozi, l'un des sites pérennes qui perlent le cours d'eau en période d'étiage (Fig. 1).

Fig. 1: Le site du Wozi en bordure du Lac Bagré



Depuis la mise en eau du barrage, la vallée constitue un pôle d'attraction qui a engagé agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et faune amphibie dans une vive compétition pour le contrôle des terres cultivables, des pâturages et de la pêche. A proximité de l'ancien site de la mare sacrée, les défis actuels du développement durable impliquent l'hippopotame dont le troupeau est en croissance (35 têtes en 1995 ; 48 en 2002 ; et selon les récentes études, il pourrait atteindre 234 en 2010). L'avancée du front agricole et la présence quasi permanente des troupeaux dans les espaces

interstitiels constituent une menace pour leur survie. Repoussé jusque dans ses derniers retranchements, l'animal s'attaque aux cultures, principales sources de revenus des populations riveraines. Comment préserver la coexistence entre agriculteurs, éleveurs et hippopotames dans un contexte où la présence d'eau exerce une attraction de populations ?

C'est pour rechercher une solution appropriée aux conflits potentiels et avérés dans la zone que le projet d'aménagement du refuge local de Wozi a été initié. Il s'inscrit dans l'optique de préservation de la biodiversité et devrait concilier le développement socio-économique durable, la conservation des ressources naturelles et des valeurs culturelles. L'inspiration des connaissances et des valeurs locales et endogènes des acteurs serait un moyen incontournable pour réussir.

Cet exposé rend compte des démarches engagées par le projet de développement avec les acteurs locaux, présente les résultats atteints et ébauche des perspectives qui procèdent de l'évaluation des mythes liées à la démarche et au projet.

I. LE PROJET D'AMENAGEMENT DU REFUGE LOCAL

La mise en œuvre du projet de refuge local s'est appuyée sur une recherche de responsabilisation des populations, aussi bien dans la conception que dans la réalisation. Il a donc fallu une identification des acteurs et de leurs intérêts pour comprendre les motivations ou les résistances des uns et des autres.

1.1. La stratégie et démarche

La stratégie du projet est fondée sur la responsabilisation accrue et totale des populations (individuellement ou collectivement) en vue de la gestion durable et conséquente d'une meilleure valorisation des ressources naturelles qu'elles contrôlent.

Aussi a-t-on arrêté comme principes de base : l'approche participative, l'accompagnement et la formation.

L'approche participative : la participation s'entend sur le triple plan conceptuel, physique et financier des acteurs. Partant d'une analyse conjointe des problèmes par les populations et les techniciens, on aboutit à un choix consensuel des alternatives de solutions à mettre en œuvre. Les

responsabilités de chacun sont alors définies dans la gestion des investissements et des actions.

Le faire-faire : le projet joue un rôle d'accompagnement à côté des populations. De ce fait, les actions sont exécutées par des prestataires de services mais sous le contrôle du projet.

La place primordiale de la formation : la dimension des ressources humaines occupe une place de choix. Aussi, pour toute action, le renforcement des capacités des acteurs est primordial. La prise en compte effective de ce principe se traduit par la réalisation de formations techniques spécifiques, des voyages d'échanges et des visites inter-paysannes et l'élaboration de fiches techniques et la traduction de celles-ci en langues locales.

Rompant avec la démarche des projets classiques caractérisée par la réalisation d'enquêtes lourdes et fastidieuses, le PDR/B a développé une démarche opérationnelle participative, souple et itérative.

Ainsi, cette démarche comporte deux phases essentielles : une phase préparatoire et une phase opérationnelle.

La phase préparatoire a permis d'asseoir les bases opérationnelles et de mieux définir le dispositif d'intervention du projet. Elle a consisté à mieux informer les partenaires ruraux sur le projet à travers la tenue de journées d'animation et d'information. De même, elle a permis de définir les zones de concertation des actions du projet à travers un diagnostic cartographique. Grâce à ce diagnostic, on a pu délimiter les grands ensembles éco-géographiques de la zone d'intervention.

La phase opérationnelle s'est traduite par la réalisation des diagnostics participatifs, l'analyse conjointe des problèmes des populations, la réalisation des actions identifiées, le suivi et l'évaluation de celles-ci.

1.2. Les objectifs du refuge local de Wozi

L'objectif global de cet aménagement est de contribuer à l'amélioration et la préservation du patrimoine éco-culturel de la zone. Cet objectif global est sous-tendu par des objectifs spécifiques qui sont de :

- préserver la diversité biologique de la zone : cet objectif vise non seulement la « sécurisation » des hippopotames du Wozi, mais également la protection des écosystèmes et des habitats naturels, la préservation des autres espèces de faune telles que les hyènes, les crocodiles, les singes, l'avifaune et l'ichtyofaune;

- améliorer les conditions socio-économiques des populations de la zone : cet objectif se réalisera à travers la promotion d'actions d'accompagnement et d'éco-développement, la création d'un produit touristique, l'amélioration de la productivité piscicole, la sécurisation des agro-pasteurs de la zone.
- renforcer les capacités de gestion des ressources naturelles des acteurs à travers le renforcement de leurs capacités opérationnelles et techniques et en s'appuyant sur les connaissances et pratiques endogènes.

On voit bien que le projet poursuit des ambitions de développement intégré où les capacités de gestion constituent le levier de la protection de la diversité biologique et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

1.3. Les acteurs

La mise en œuvre de l'aménagement a nécessité l'implication de l'ensemble des acteurs oeuvrant dans la zone d'intervention du projet. Outre les populations des villages de Lengha, Yakala, Lengha Peulh et Dierma, d'autres acteurs tels que les agents des services techniques, les prestataires de services, les ONG et les institutions de recherche ont été associés à la conception, aux négociations et à l'exécution des actions d'aménagement. Les premiers, en tant que usagers directs des ressources et bénéficiaires de l'aménagement, devaient donné leur consentement à l'opération et s'engager dans des activités qui assurent la pérennité des acquis du refuge. Les autres se sont positionnés dans l'accompagnement stratégique, le financement, l'encadrement et la formation des premiers.

II. LES RESULTATS ATTEINTS

Conformément à la démarche et à sa stratégie qui privilégie la responsabilisation et la pleine participation des populations, le PDR/B a mis un accent particulier dans l'implication des acteurs à la base par l'information, la négociation et la concertation. Outre les études diagnostiques, des résultats appréciables ont été atteints en matière de négociation avec les partenaires, et d'adhésion des populations concernées.

2.1. Une volonté d'implication des populations locales

Le processus s'est engagé sur une forte volonté d'associer les

populations bénéficiaires du projet à son élaboration et à son exécution. Même si les études de faisabilité étaient favorables à la réalisation du refuge, les populations exprimaient beaucoup de scepticisme et d'inquiétude à l'égard du projet. C'est pourquoi la priorité a été accordée aux séances d'information et de négociation.

Les négociations ont été menées à travers une dizaine de rencontres organisées dans les villages concernés par le projet. Ces rencontres ou journées d'information et de négociation ont d'une part apporté à la population, beaucoup d'informations sur les enjeux de l'aménagement projeté et d'autre part, permis au projet de mieux connaître la perception et les avis des populations sur le refuge local.

Des ateliers de concertation ont réuni soit les chefs coutumiers, les délégués administratifs villageois, les présidents CVGT et le comité technique, soit le comité technique et les structures spécialisées telles que l'UICN²¹, ENRECA²² et NATURAMA²³.

2.2. L'adhésion des populations

Le projet d'aménagement du refuge local met en jeu trois types d'acteurs dont les intérêts convergent difficilement :

- les populations autochtones *bisa* des villages de Lengha et Yakala dont la majorité est entièrement favorable au projet bien que la mise en œuvre de celui-ci les contraigne à déménager certaines de leurs exploitations ;
- les éleveurs peulh installés dans la zone depuis ½ siècle et dont le site projeté du refuge local constitue la zone de pâture sont défavorables à l'aménagement qui aggraverait la pression et de l'insécurité foncières qu'ils connaissent déjà ;
- des exploitants saisonniers venant des départements et des villages voisins en quête de terres de culture pour qui la saturation foncière constitue la principale préoccupation

Le projet apporte des solutions évidentes aux autochtones qui ont une relation mystico-religieuse avec l'hippopotame et qui adhèrent à toute ini-

²¹ IUCN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

²² ENRECA : Enhance Research Capacities, Projet de recherche pluridisciplinaire sur l'environnement, IDR et Département de Géographie

²³ NATURAMA : ONG nationale de protection de la nature

tiative de protection. Mais sa réalisation semble augmenter les contraintes des éleveurs et des migrants agricoles.

Grâce à une démarche participative, lente et progressive, l'adhésion des populations au projet, seul gage de sa viabilité, a été acquise presque de façon unanime. Ainsi, plusieurs leaders et exploitants qui étaient sceptiques, voire opposés à l'aménagement, en sont devenus des fervents défenseurs. Seule la communauté peulh dont l'aménagement nécessitera le déménagement de certains de ses campements, maintient sa réticence au projet.

2.3. Les retombées de l'aménagement

L'aménagement du refuge local est présenté comme un moyen de réconcilier l'homme avec le dieu «Wozi». Mais au-delà de cet intérêt spirituel, d'autres types notamment d'ordre culturel, économique, éducatif, environnemental et scientifique en constituent les fondements.

Sur le plan culturel, la sédentarisation de l'hippopotame grâce à l'aménagement permet de perpétuer les pratiques culturelles du Wozi, préservant ainsi l'équilibre socioculturel.

Sur le plan éducatif, le refuge local permet et favorise le développement de plus d'une soixantaine d'espèces animales et végétales. Il permettra entre autres le repeuplement d'autres espèces animales et végétales. Il présente ainsi un intérêt éducatif pour les générations présentes et futures et constitue un cadre pour l'organisation de camps écologiques et de colonie de vacances.

Sur le plan socio-économique, une étude sur les aspects touristiques de l'aménagement a montré l'importance des retombées financières. Les bénéfiques estimés à plus de soixante dix millions serviraient à construire des infrastructures sociales en faveur des populations.

Sur le plan environnemental et scientifique, la mise en œuvre du refuge local a permis la protection des berges du lac sur plus de 20 km. Cela constitue un avantage certain dans la protection du lac contre l'envasement issu de l'érosion de ses berges.

L'espace du refuge estimé à plus de 6800 ha augmentera la couverture végétale du pays de 13 à 15,5%, contre 30% selon les normes internationales.

Plus de soixante espèces animales et végétales sont préservées et dont le développement et l'expansion sont assurés grâce à l'espace de

quiétude créé par le refuge local. La conservation de la diversité biologique de la zone participe à la préservation du patrimoine mondial, préoccupation de la convention sur la biodiversité et celle de Ramsar ratifiées par le Burkina. Enfin, le refuge local de par sa richesse faunique et floristique, offre un terrain pour la recherche scientifique.

III. MYTHES ET PERSPECTIVES

La problématique de la préservation de la biodiversité en général, et en particulier la protection de l'hippopotame, met en exergue la question du mythe dans les stratégies et les actions de développement. Trois manifestations du mythe se dégagent dans le refuge du Wozi.

3.1. Le mythe de la participation des acteurs

La démarche participative est de nos jours, un concept autour duquel l'unanimité est faite dans les projets de développement au Burkina Faso. Elle se fonde sur le fait que les communautés locales ont des savoirs et savoir-faire qui rendent nécessaire leur implication dans le processus du développement.

La phase préparatoire de l'aménagement du refuge local a révélé les limites de la démarche participative. La réaction des communautés peulh face au projet ne laisse aucune perspective à celui-ci. Pour réussir cet exercice, il faut donner le temps à la concertation ; mais les agents de développement subissent la pression des autorités qui exigent des résultats autres que la transformation de mentalités ou l'adhésion consciente des populations locales à la dynamique du projet. Comment satisfaire alors à ces exigences et construire dans la durabilité ?

3.2. Du mysticisme à la préservation de la biodiversité et l'amélioration des conditions sociales

Les relations entre la population et les hippopotames remontent à des temps immémoriaux. La vénération dont il jouit se fonde sur la légende qui considère l'hippopotame comme l'âme des populations riveraines. Le mythe sur la mare sacrée et l'hippopotame a été un facteur déterminant à la survie de cette espèce. Aujourd'hui encore, le projet d'aménagement du refuge local est perçu comme un moyen de valorisation du culte Wozi.

L'un des objectifs du refuge local est l'amélioration des conditions socio-économiques des acteurs de la zone. Une étude sur les aspects

touristiques de l'aménagement a montré que le projet pourrait générer un chiffre d'affaires de 75.000.000 de francs CFA au cours de la première année et de plus de 117.000.000 F CFA avec une croissance moyenne de 20% l'an. Même si ces chiffres sont à prendre avec réserve, les revenus touristiques seront réinvestis dans les villages promoteurs du projet et contribueront à l'amélioration du niveau de vie des populations.

Le refuge local présente un intérêt scientifique de par sa richesse écologique. On assiste à une dynamique des relations entre les populations, l'eau, l'hippopotame qui passe de la vénération à la préservation de la biodiversité et à l'amélioration des conditions socioéconomiques. Ici la sacralité de l'animal a servi de prétexte pour «négocier» une adaptation des populations au nouvel environnement issu de la mise en eau du lac Bagré.

3.3. Le mythe du projet de refuge local

L'idée du refuge local est née des structures d'appui notamment du PDR/B et du PDI/Z. Aussi, le projet a-t-il paru au début comme un mirage aux yeux des populations, une imagination de techniciens très soucieux des problèmes d'espaces et de terres cultivables auxquels elles sont confrontées.

Cependant, la démarche et la stratégie mise en œuvre ont permis de faire reculer cette perception de l'aménagement et il est vu aujourd'hui comme une réponse aux préoccupations de l'ensemble des acteurs impliqués. Ainsi, les négociations et la recherche des mesures d'accompagnement ont amené d'une part à prioriser les éleveurs dans la zone pastorale située non loin du refuge local, et d'autre part, à intensifier la production agricole à travers les aménagements de bas-fond, la restauration des sols et l'adoption de variété à haut rendement.

CONCLUSION

La mise en œuvre du refuge local de Wozi a mis en évidence, l'impérieuse nécessité d'une vision systémique des problèmes de développement. Cette perception a permis de mieux saisir les enjeux liés à l'aménagement.

L'expérience a révélé la place et l'importance de la culture dans les approches et les stratégies de développement. Elle constitue un témoignage éloquent du rôle constructeur que peuvent jouer les mythes dans la mise en œuvre des projets de développement rural en général et dans la gestion des ressources naturelles en particulier.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- KAGONE H. & DAMIBA T., 1998. Étude du potentiel végétal et faunique de l'espace du sanctuaire d'hippopotame dans la zone de Bagré – Amont 51 p +carte.
- MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA SECURITE, 2000. Arrêté n° 2000-002/MATS /PZNW/HC portant création du Refuge Local d' Hippopotame dans le département de Gon-Boussougou.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 2000. Rapport de l'étude sur les conditions de création d'un sanctuaire de faune dans la zone amont de Bagré «rive gauche». PDR/B.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1998. Projet de création d'un sanctuaire de faune dans la zone Amont de Bagré. PDR/B
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1997 Étude relative aux aspects touristiques d'un sanctuaire de Faune – rapport final, 59.p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU, 2001. Rapport d'étude – plan de gestion du refuge local d'hippopotames de Gon-Boussougou, DREEF/ Zoundwéogo, 27 p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU, 2000. Rapport sur le processus de création du Refuse local d'hippopotames de Gon-Boussougou. Service Provincial de l'Environnement et Forêts du Zoundwéogo.

- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU, 1998. Avant projet de classement du sanctuaire d'hippopotames dans la zone de Bagré. – Amont, Service Provincial de l'Environnement et des Eaux et Forêts du Zoundwéogo.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU, 1997. Loi n° 005/97/ ADP portant Code de l'Environnement au Burkina Faso, 37 p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU, 1997. Loi 006/97/ ADP portant code Forestier au Burkina Faso.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU, 1996. Programme National d'Aménagement des forêts, 61 p.
- YONLI A., 1997. Etude relative aux aspects touristiques d'un sanctuaire de faune 42 P.
- ZAMPALIGRE I., 1995. Étude des Conditions de Création d'un Sanctuaire de faune dans la zone Bagré- Amont 40 p.

SÉCURISATION FONCIÈRE DES PRODUCTEURS : EXPÉRIENCE DE LA ZONE AGROPASTORALE DE LA NOUHAO, AU BURKINA FASO

OUATTARA Siaka

SILGA Ousmane

Projet de Mise en Valeur de la Vallée de la Nouhao - Tenkodogo

Introduction

L'agriculture et l'élevage mobilisent plus de 80% de la population active du Burkina et contribuent pour plus de 44% au PIB (MRA, 2002). Mais à cause des aléas climatiques, le cheptel a subi des pertes énormes, surtout pendant les sécheresses des années 70 et 80. L'élevage est par ailleurs confronté à l'insécurité foncière.

C'est pour y faire face que les aménagements pastoraux ont été entrepris dans le but d'en faire des zones à vocation pastorale. On dénombre une soixantaine de sites susceptibles d'être aménagés sur l'étendue du territoire national, couvrant plus d'un million d'hectares, dont dix mis en service entre 1974 et 1985, la Nouhao incluse. Le reste est en projet plus ou moins avancé.

1. PRESENTATION DE LA ZONE ET DES PROJETS D'AMENAGEMENT

Le mot "*nouhao*" en langue *bisa* signifie "grande rivière". Il désigne un affluent du Nakambé qui traverse les départements de Bané, de Bittou et de Lalgaye. La Nouhao et ses affluents, *Waré* et *Koulbila*, drainent une vallée de 200 000 hectares.

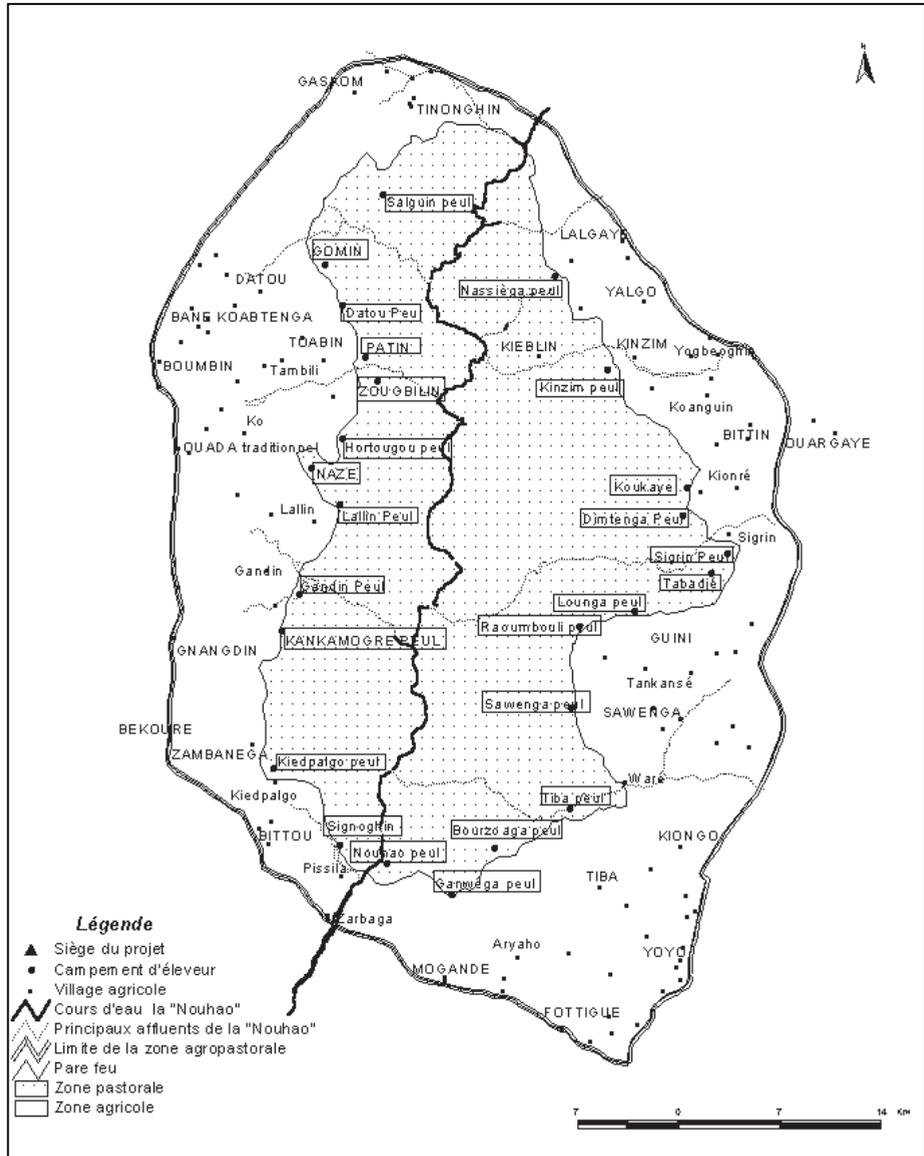
Mais cette vallée, restée longtemps inexploitée à cause de l'onchocercose, a connu un regain de peuplement après 1976, grâce à la lutte engagée par l'OMS contre la maladie.

À la demande du gouvernement burkinabè, l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire dans les pays Tropicaux (IEMVT) entreprit, en 1979, une étude d'identification de la zone pastorale de la Nouhao.

Il proposa en 1988 un schéma directeur d'aménagement de la vallée comportant deux zones d'activités : pastorale et agricole, séparées par un pare feu.

La population de la vallée s'élevait à 52 256 habitants en 2001, dont 40 % de Mossi, 40 % de Bisa et 20 % de Peulh (Statistika, 2001).

Fig. 1 : La zone agro-pastorale de la Nouhao



La même source estimait l'effectif du cheptel à 163 000 têtes dont 56 000 bovins et 84 000 petits ruminants. La moitié de ce cheptel a été recensée dans la zone pastorale, et l'autre dans la zone agricole.

La première phase de mise en œuvre du projet d'aménagement remonte à 1994. Son objectif général est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la vallée et d'assurer une gestion durable des ressources naturelles. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- définir les conditions d'application des textes de la RAF dans la vallée ;
- apporter un appui au développement socio-économique de la vallée.

Les principales activités entreprises ont été les suivantes : appui aux systèmes de production, gestion de l'espace rural, mise en place d'infrastructures et d'équipements, mesures d'accompagnement.

L'appui aux systèmes de production végétale et animale consiste en l'enseignement de thèmes techniques et la vulgarisation de méthodes de production plus performantes, la construction de magasins de stockage d'intrants agricoles et de parcs de vaccination contre les maladies infectieuses.

La gestion de l'espace rural regroupe les activités ayant trait à la protection et à l'amélioration des ressources naturelles, l'aménagement et l'occupation du sol.

Les infrastructures et les équipements désignent les réalisations physiques suivantes :

- aménagement de bas-fonds ;
- bornage des parcelles ;
- construction de pistes rurales, de parcs de vaccination ;
- installation de moulins à grains

Les mesures d'accompagnement comprennent la formation des producteurs et des agents d'encadrement et l'organisation des paysans en groupements villageois (GV) officiellement reconnus.

2. ANALYSE DES EXPERIENCES VECUES

Au Burkina Faso, les ressources naturelles, et singulièrement le foncier, constituent le capital essentiel pour la conduite des activités du monde rural. Or, le taux d'accroissement de la population, d'environ 2,35% dans la région du Centre-Est, les aléas climatiques sont des facteurs qui accentuent la dégradation des sols. Par ailleurs, la compétition entre agriculteurs et éleveurs pour l'exploitation des ressources engendre des conflits.

En réaction à cet état de fait, des politiques d'aménagement de l'espace ont été engagées afin de rendre possible la cohabitation de toutes les activités et la préservation des ressources naturelles. La zone

agropastorale de la Nouhao en est une illustration.

Trois types d'opération ont été lancés :

- la délimitation des deux zones : pastorale et agricole, par un pare feu ;
- la prise de textes réglementaires pour la gestion de la zone pastorale,
- l'installation des producteurs.

2.1. L'aménagement de la Vallée

Quelques constats ont milité en faveur de l'aménagement. L'occupation anarchique de la vallée par les migrants constitue une menace pour l'équilibre des écosystèmes, notamment la régression du couvert végétal et la dégradation des sols. L'élevage traditionnel, basé sur l'accroissement des effectifs et la transhumance, est à l'origine d'un surpâturage qui réduit le potentiel fourrager et les capacités d'accueil du milieu.

L'agriculture extensive consomme de l'espace mais ne restaure pas les sols. L'agriculture et l'élevage demeurent cependant des activités peu performantes. C'est pour y remédier qu'on a envisagé la sédentarisation des éleveurs, la fixation des exploitations agricoles, la protection et la restauration du couvert végétal, en suivant un chronogramme bien défini.

- 1979 : identification de la zone d'intervention, et déplacement des agriculteurs déjà installés
- 1986 : délimitation de la zone pastorale de 95 000 hectares, par un pare-feu de 172 km de pourtour, piqueté de balises hautes de 80 cm et espacées de 150 m. Ce pare-feu marque la limite avec la zone agricole qui s'étend sur 105 hectares. Cette disposition est destinée à réduire les tensions liées à la compétition pour l'accès aux ressources.
- 1988 : élaboration d'un schéma directeur d'aménagement et installation des éleveurs sur des parcelles de 10 ha dont 1 ha pour l'habitation, 2 ha pour les cultures fourragères et améliorantes, 2 ha pour reboisement, 2,5 ha pour les cultures vivrières et 2,5 ha pour la jachère.

2.2. L'élaboration de textes réglementaires

Le schéma directeur d'aménagement en est le tout premier qui, malheureusement, n'a pas été adopté par l'autorité compétente. Mais son utilité reste d'actualité.

Le deuxième est l'arrêté interministériel du 21 juillet 2000 portant délimitation de la zone à vocation pastorale de la Nouhao.

L'arrêté n°2001-18/MRA/SG/DAPF du 2 août 2001 portant définition du cahier des charges de la gestion de la zone pastorale fixe les conditions générales d'attribution, d'occupation et d'exploitation de la zone pastorale. Le cahier des charges a été élaboré selon la méthode participative qui comprend quatre étapes :

- première étape : prise de contact avec les populations, exposé des objectifs, recueil des points de vue et recommandations des producteurs, élaboration d'un document de base.
- deuxième étape : adoption du document par les Commissions provinciales d'aménagement du territoire des provinces du Boulgou et du Koulpélogo.
- troisième étape : décision application des clauses du cahier des charges par l'arrêté n°2001-18/MRA/SG/DAPF du 2 août 2001.
- quatrième et dernière étape : large diffusion du cahier des charges en langues nationales *moore* et *fulfulde*.

2.3. L'installation des producteurs

C'est l'ultime étape du processus de sécurisation foncière des producteurs des zones agricole et pastorale.

a) en zone agricole

- déplacement des agriculteurs de la zone pastorale vers la zone agricole ou vers leurs villages d'origine ; chaque famille déplacée reçoit 0,5 ha aménagée pour bâtir les maisons d'habitation.
- bornage des exploitations, de concert avec les responsables coutumiers, notamment ceux en charge du foncier.
- zonage du terroir en compagnie des habitants et sur leurs indications.

b) en zone pastorale

Premières installations des éleveurs après l'aménagement de la vallée. Mais, en 1998, on constate beaucoup de parcelles inoccupées ou

implantées en zone agricole. Pour régulariser cette situation, on a procédé à l'installation de 23 campements et de 879 parcelles de 10 ha (voir tableau récapitulatif).

Tableau n°1 : situation des parcelles implantées en zone pastorale

Centre d'Appui (CA)	Campement	Nombre de parcelles bornées
BANE	Hortougou	24
	Peul	
	Nazé	33
	Gomin	55
	Patin	33
	Datou Peul	28
	Zougbin	26
BITTOU	Lallin Peul	33
	Gandin	8
	Kiedpalgo	39
	Ganwega	32
	Nouhao Peul	40
A SAWENG	Bourzoaga	40
	Sawenga Peul	48
	Peul	
	Rouambouly	27
A DIMENTENG	Lounga	8
	Tiba Peul	46
	Koukaye	52
	Dimtenga Peul	56
A LALGAYE	Sigrin Peul	21
	Tabadjé	38
	Nassièga Peul	44
Total:	Kinzim peul	69
	Salguin	79
		23
		879

2.4. L'impact de l'aménagement

La population de la vallée, estimée à 47 554 habitants par l'INSD en 1985, est passée à 52 256 habitants en 2000.

L'aménagement de la vallée de la Nouhao répond au souci de sécurisation foncière, mais aussi la nécessité d'un équilibre entre les besoins de la population et la préservation du milieu naturel.

- sur la production pastorale

Une enquête effectuée en 1986 a donné un effectif de 22 700 têtes de bovins. Cet effectif a été porté à 50 000 têtes en 1982 dont 45 000 têtes pour la zone pastorale et 5 000 pour la zone agricole. L'effectif des petits ruminants s'élevait à 81 750 têtes, dont 75 000 têtes pour la zone agricole et 6 750 têtes pour la zone pastorale.

Statistika (2001) dénombrait 79 000 bovins et 84 500 petits ruminants en 2001. 56 000 bovins et 26 000 petits ruminants étaient en zone pastorale, contre 23 000 bovins et 58 500 petits ruminants en zone agricole.

L'aménagement de la zone pastorale constitue un important facteur du développement de l'élevage ; en témoigne le prix du meilleur bovin obtenu par un éleveur de la vallée lors de l'inauguration du marché à bétail de Bittou.

La production du lait a également augmenté. Une mini-laiterie, construite en 1990, transforme, conserve et commercialise le lait toute l'année.

- sur la production agricole

Avec la fixation des champs et la matérialisation des parcelles d'habitation, la production est mieux organisée. Tout nouveau défrichement n'est autorisé qu'en cas de nécessité.

L'exploitation des bas fonds aménagés et l'application des thèmes techniques améliorent la production agricole et les rendements qui sont sensiblement plus élevés que ceux de la périphérie immédiate.

CONCLUSION

Les opérations de sécurisation des producteurs n'ont pas, jusque-là, atteint les objectifs attendus. Les producteurs ne sont pas rassurés sur leur devenir dans la zone. Les causes de cette inquiétude sont de plusieurs ordres. Les agriculteurs trouvent qu'on fait la part belle aux éleveurs, en termes de terres concédées. Les migrants sont toujours dans une situation de précarité foncière. Agriculteurs et éleveurs n'ont pas de titre foncier pour garantir leurs droits sur les parcelles octroyées. D'où un scepticisme généralisé quant au succès de l'expérience de la zone agropastorale.

BIBLIOGRAPHIE

- CEFRAP, 1999. Étude de la viabilité économique et organisationnelle de la mini laiterie de Bittou.
- COMPAORE G., 2000. Aménagement du terroir du village de Zambanéga, département de Bittou, province du Boulgou.
- DEMBELE M. A. & AL., 2000. Enquête épidémiologique dans les centres d'appui de la vallée de la Nouhao.
- DETRAUX M., 1999. Étude sur les aspects liés à la gestion des terroirs et à la sécurisation foncière dans la vallée de la Nouhao.
- KOUMARE B., 2001. Etude de rentabilité prévisionnelle de la mini-laiterie de Dimtenga.
- LOMPO J. & COULIBALY C. N., 2002. Évaluation socio-économique de la première phase du projet de Mise en Valeur de la Vallée de la Nouhao.
- MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES, 2002. Éléments de réflexion pour la sécurisation de l'élevage dans les zones pastorales - octobre 2002.
- MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES, 2000. Plan d'actions et programme d'investissement du secteur de l'élevage au Burkina Faso – octobre 2000.
- OUEDRAOGO H., 1988. Aspects juridiques et institutionnels du développement agro-sylvo-pastoral dans la vallée de la Nouhao - janvier 1988.

- PROJET MVVN, 2002. Rapport final d'exécution - mai 2002.
- PROJET MVVN, 2002. Rapports semestriels d'activités - de juin 1997 à avril 2002.
- PROJET MVVN, 2002. Rapport final d'exécution - mai 2002.
- PROJET MVVN, 2001. Cahier des charges spécifique de la zone pastorale aménagée de la Nouhao - août 2001.
- PROJET MVVN, 2001. Cahier des charges spécifique de la zone pastorale aménagée de la Nouhao - août 2001.
- PROJET MVVN, 2000. Actes de la Table Ronde : la réorganisation agraire et foncière et l'aménagement agro-sylvo-pastoral de la vallée de la Nouhao - décembre 2000.
- PROJET MVVN, 1999. Notes d'orientation stratégique du projet - juin 1999.
- SANOU P., 2000. Construction et analyse de la base de données sur l'occupation des terres de la zone du projet MVVN.
- SANOU S. & OUATTARA B. Z., 2001. Application des textes portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) dans le cadre du projet de Mise en Valeur de la Vallée de la Nouhao (MVVN) : analyse comparée à d'autres méthodologies.
- SANOU Y., 2001. Des Fulbé dans la Vallée de la Nouhao.
- SECAM, 2001. Etude agrostologique dans la zone pastorale aménagée de la Nouhao - novembre 2001.
- SERF, 2001. Etude économique sur les activités de crédit dans la vallée de la Nouhao.
- STATISTIKA, 2001. Enquête sur les effectifs du cheptel dans la vallée de la Nouhao.
- STRANIERI P., 1999. Rapport final de l'étude socio-économique de la vallée de la Nouhao.

TEXTES JURIDIQUES

Arrêté n°2001-18/MRA/SG/DAPF portant approbation du cahier des charges spécifique de la zone pastorale aménagée de la Nouhao.

Arrêté n°2000-38/MRA/AGRI/MEE/MEF/MATS/MEM/MIHU du 21 juillet 2000 portant délimitation de la zone à vocation pastorale de la Nouhao.

Arrêté n°97-11/MAT/BLG/HC portant organisation et fonctionnement de la Commission Provinciale d'Aménagement du Territoire (CPAT) du Boulgou.

Les arrêtés n°2001-015 ; 016 et 021/ MATD/PBLG/HC/TNK du 29 novembre 2001 portent nomination des membres des commissions d'attribution respectivement dans les départements de Bané, Tenkodogo et Bittou dans la Province du Boulgou ;

Les arrêtés n°2001-017 ; 018 ; 020/ MATD/PBLG/HC/TNK du 29 novembre 2001 portant nomination des membres des commissions de retrait respectivement dans les départements de Bané, Tenkodogo et Bittou dans la Province du Boulgou ;

Les arrêtés n°2001-010 et 011/MATD/PKPL/HC/SG du 16 novembre 2001 portant création des commissions d'attribution dans les départements de Lalgaye et Ouargaye dans la Province du Koulpélogo;

Les arrêtés n°2001-013 et 014/MATD/PKPL/HC/SG du 16 novembre 2001 portant création des commissions de retrait respectivement dans les départements de Lalgaye et Ouargaye ;

Les arrêtés n°2001-019/MATD/PBLG/HC/TNK et 013/MATD/PKPL/HC/SG des 29 et 16 novembre 2001 portant respectivement nomination des membres et création des commissions d'évaluation, de constat de mise en valeur des parcelles dans les Provinces du Boulgou et du Koulpélogo.

LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION AU SAHEL (BURKINA)

TAHYO Manuel
PGRN-SY /PSB-DANIDA²⁴

RÉSUMÉ

Au Burkina Faso, les acquis de nombreux projets et programmes de développement rural n'ont pas été capitalisés pour servir d'expérience aux actions ultérieures. On assiste ainsi à des changements fréquents d'orientation, sans aucun rapport avec la dynamique antérieure du milieu.

Partant de ce constat, le Projet de Gestion des Ressources Naturelles dans le Séno et le Yagha (PGRN-SY), opérationnel depuis 1997, a voulu capitaliser l'expérience acquise dans l'accompagnement des populations dans la Gestion des Ressources Naturelles (GRN) pour en faire un support au Développement Local (DL), dans le cadre du processus de décentralisation.

Pour atteindre les résultats escomptés, on a identifié dans la GRN trois axes fondamentaux sur lesquels devra s'appuyer le DL : le niveau organisationnel, la participation des bénéficiaires, et la responsabilisation des acteurs. Cette expérience du PGRN-SY qui se sert de la GRN comme un support pour le DL peut inspirer les actions de développement dans d'autres régions d'Afrique subsaharienne.

Mots clés : Burkina Faso, Sahel, gestion des ressources naturelles, décentralisation, capitalisation d'expérience, développement local.

²⁴ PGRN-SY : Programme de Gestion des Ressources Naturelles dans le Séno et le Yagha ; ce programme fait suite au PSB-Danida : Programme Sahel Burkinabè financé par la coopération danoise.

INTRODUCTION

Depuis quelques années, le Burkina Faso s'est engagé dans un processus de décentralisation qui fixe désormais la vision du pays en matière de développement économique et social. Ce processus est guidé par les Textes d'Orientation de la Décentralisation (TOD) dont le contenu consacre le droit des collectivités locales à s'administrer librement et à gérer des affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale.

Pour cela, les TOD présentent les dispositions prises ou à prendre par l'Etat pour l'organisation et l'administration du territoire. En ce qui concerne le milieu rural, les chef-lieux de département et les villages d'au moins 5 000 habitants et pouvant mobiliser un budget annuel d'au moins 5 000 000 F CFA seront érigés en communes rurales. Seront mis en place des organes de gouvernance locale : le conseil municipal (organe délibérant) et le maire (chargé de l'exécutif).

Ces organes chargés du développement des collectivités locales ne pourront compter que sur les ressources propres, avant tout appui extérieur. C'est pourquoi la capitalisation de l'expérience d'appui des populations pour la gestion de leurs ressources naturelles peut les inspirer dans la conduite du processus.

Cet article présente l'expérience du PGRN-SY avec les populations de sa zone d'intervention et montre comment une gestion rationnelle des ressources naturelles peut constituer un support pour le développement local. Aussi les stratégies d'intervention du projet seront-elles présentées, avant de montrer le lien entre Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et Développement Local (DL).

1. LES STRATÉGIES D'INTERVENTION DU PROJET

Les stratégies d'intervention du PGRN-SY intègrent des études approfondies du milieu, mais s'appuient également sur les expériences du Projet de Développement Intégré du Séno (PDIS) de 1990 à 1996.

Elles permettent de subdiviser aujourd'hui le processus de collaboration entre le projet et les populations en trois principales étapes régies chacune par un document stratégique. Il s'agit de :

- la participation des bénéficiaires à travers *le Planning annuel des activités* ;
- le co-financement des activités, régi par *le code de financement* ;

- la responsabilisation des acteurs, guidée par *les Règles Internes de Gestion des Ressources Naturelles*.

1.1. La Participation des bénéficiaires

C'est une approche longtemps prônée par beaucoup d'intervenants en milieu rural sahélien, mais qui n'a pas toujours tenu compte de la capacité d'implication des populations aux programmes proposés par les partenaires au développement. Tirant leçons de cela, le PGRN-SY a adopté une stratégie qui implique les producteurs dès le début de son processus d'appui.

Ainsi, les populations définissent elles-mêmes le niveau de leurs besoins pour toutes les activités soutenues par le projet. Le processus aboutit à l'élaboration par chaque CVGT²⁵ d'un répertoire des activités qu'il est en mesure d'exécuter. La CIVGT²⁶ synthétise ensuite l'ensemble de ces activités dans un planning de l'UAP qu'elle transmet à la direction du projet. Celle-ci, en fonction de ses moyens, approuve les activités auxquelles il apportera sa contribution, discute le résultat avec la base pour aboutir à l'adoption du *Planning annuel des activités*. Ce document sert de guide d'action de l'année entre projet et populations au cours de l'année. Il précise le volume des activités et le niveau de contribution de chacune des deux parties.

1.2. Le co-financement des activités

L'implication des bénéficiaires s'exprime également à travers leur contribution financière à toutes les activités. Le *Code de financement* fixe le niveau du financement de la population et du projet pour toutes les activités. Il tient compte alors du niveau de vie et de la capacité de mobilisation des ressources financières des populations.

Cette notion de contribution financière, approche nouvelle au Sahel, est bien comprise et acceptée des populations concernées. En outre, la participation financière des bénéficiaires traduit une meilleure gestion des activités co-financées ainsi qu'un renforcement de leur responsabilisation.

²⁵ CVGT : Commission villageoise de gestion des terroirs

²⁶ CIVGT : Commission inter-villageoise de gestion des terroirs

1.3. La responsabilisation des acteurs

Longtemps prônée par les différents organismes de développement rural, la responsabilisation des acteurs est favorisée depuis quelques années par la mise en œuvre de la décentralisation qui donne plus de responsabilité aux collectivités locales dans la gestion des ressources.

C'est pourquoi, le PGRN-SY en concertation avec tous les acteurs a élaboré les *Règles Internes de Gestion des Ressources Naturelles (RIGRN)* dans sa zone d'intervention. Les RIGRN sont un document consensuel entre le projet, l'administration, les services techniques et les populations locales. Elles définissent la responsabilité de chaque acteur dans tous les domaines inscrits dans le plan d'activités.

Les stratégies contenues dans les étapes ainsi décrites ont permis de capitaliser beaucoup d'acquis parmi lesquels :

- la mise en place effective et le fonctionnement des OP (CVGT, CIVGT);
- l'implication des OP dans la programmation, l'exécution et le suivi-évaluation des activités
- les réalisations physiques sur le terrain dans tous les domaines d'activités.

Il est très intéressant de noter que toutes les réalisations appuyées le projet sont gérées par les bénéficiaires.

Dans la plupart des cas, un comité de gestion est mis en place par les populations et se charge de contrôler les ouvrages et les revenus qu'ils génèrent ainsi que leur destination. Une restitution périodique à la base est prévue pour une implication de tous les bénéficiaires.

La préservation et le renforcement de ces acquis sont très importants pour le projet dans l'optique de la phase de développement local. Alors, doit-on se demander, quel lien établir entre GRN et DL ? Les axes de réflexion suivants apportent des éléments de réponse à cette question.

2. LES ACQUIS POUR LE PROCESSUS DE DL

Le lien entre la GRN et le DL a été discuté lors de nombreuses rencontres entre structures intervenant dans le monde rural. L'expérience du PGRN-SY et celle du PDIS permettent d'affirmer que la GRN

constitue un support pour le développement local. En d'autres termes, mieux les collectivités décentralisées sauront gérer leurs ressources naturelles, meilleurs seront les résultats du développement local.

La démonstration de cette assertion repose sur 3 axes fondamentaux à savoir : le niveau organisationnel, la participation des bénéficiaires, la responsabilisation des acteurs.

2.1. Le niveau organisationnel

Les TOD prévoient la mise en place d'un certain nombre d'organes chargés d'orienter le développement local. L'expérience du partenariat entre le projet et les organisations paysannes (CVGT et CIVGT) montre qu'une étape d'information et de diffusion des textes régissant les futurs organes de la décentralisation est nécessaire. Elle devra mettre l'accent sur la composition, le rôle, les attributions et surtout le fonctionnement de chaque organisation locale. En effet, beaucoup d'organisations locales sont aujourd'hui en léthargie car les populations n'ont pas véritablement compris leur fonctionnement.

C'est pourquoi, après avoir appuyé à la mise en place de CVGT et CIVGT, le PGRN-SY a initié une série de formations destinées à doter les membres de ces OP de connaissances sur les textes afin de leur faciliter l'appropriation des rôles. Il a ensuite travaillé à la dynamisation des structures pour en améliorer le fonctionnement. Ainsi, chaque CVGT se réunit mensuellement pour faire le bilan de ses activités et la programmation du mois à venir et chaque CIVGT en fait de même trimestriellement.

En plus de ces rencontres classiques, les OP se retrouvent en ces de besoin pour orienter toute action de développement dans leurs terroirs, conformément aux attributions que leur confèrent les textes. Ces expériences constituent donc un support sur lequel devront s'appuyer les futurs organes de la décentralisation rurale.

Une mention spéciale devra être faite à la participation des femmes à toutes les instances de développement local, aussi bien dans la composition que dans la prise de décision. En effet, leur contribution aux efforts de production n'est plus à démontrer et nécessite une bonne représentativité féminine au sein des collectivités décentralisées.

2.2. La participation des bénéficiaires

Comme dans la gestion des ressources naturelles, les collectivités décentralisées peuvent bénéficier d'un appui de l'État ou des partenaires au développement. L'expérience du PGRN-SY montre qu'une participation des populations permet un meilleur suivi des activités et accroît leurs responsabilités. Il serait donc utile que dans le soutien aux futurs organes de la décentralisation, les différentes structures profitent de ces expériences pour renforcer leurs activités. C'est d'ailleurs l'option du Fonds d'Investissement Local dans le Séno et le Yagha (FIL/SY), un projet étatique appuyé par la coopération danoise. Le FIL/SY intervient dans la zone du PGRN-SY, soit 52 villages au Séno et 84 au Yagha. Il s'appuie sur les OP mises en place par le projet.

Le Fonds a épousé la stratégie du projet quant à la participation des bénéficiaires. Il a ainsi élaboré un code de financement qui fixe le niveau de contribution des populations par rapport aux infrastructures à exécuter pour accompagner le développement des collectivités décentralisées. Le tableau 3 présente la contribution des bénéficiaires pour les domaines d'intervention du FIL/SY.

Cette contribution pose la problématique des ressources financières des futures collectivités décentralisées. En effet, l'une des contraintes du processus de décentralisation est l'insuffisance des ressources financières, surtout en milieu rural. A ce niveau, les taxes d'accès aux infrastructures instaurées par les OP appuyées par le PGRN-SY peuvent constituer une piste de solution à ce problème. Ainsi, chaque collectivité devra faire l'inventaire de ses infrastructures naturelles ou aménagées (retenues d'eau, *boulis*, forages, parcs de vaccination, marchés à bétail) et mettre en place un comité de gestion chargé de recueillir les ressources financières liées à l'utilisation de ces ouvrages.

Ces fonds seront gérés à travers un compte ouvert dans une institution financière au nom de la collectivité et lui permettront de contribuer pour différentes activités.

Tableau 1 : Estimation du niveau de contribution des populations pour la mise en œuvre du FIL/SY

Domaine	Infrastructures	Niveau de contribution
Infrastructures scolaires	Centre d'alphabétisation	6%
	Ecole primaire	6%
	Ecole secondaire	6%
Infrastructures sanitaires	CSPS	4%
	Poste de santé primaire	4%
	Dépôt pharmaceutique	4%
Infrastructures d'élevage	Abattoir	5%
	Aire d'abattage	5%
Infrastructures hydrauliques	Puits	7%
	Forages	7%
Equipements économiques	Banque de céréales et SPAI	10%
	Marché	
	Centre populaire de loisir	
	Maison des jeunes et de la culture	
	Bibliothèque communale	
	Auberge populaire	
	Aire de sport	

Source : FIL/SY- Code de financement

Cette participation des populations est une source d'accroissement de leur responsabilisation, dans le processus de développement local.

2.3. La responsabilisation des acteurs

Elle peut s'appuyer également sur les résultats obtenus par le PGRN-SY dans le cadre des RIGRN. Autant celles-ci sont le fruit d'un consensus entre le projet, l'administration, les services techniques et les populations locales, autant les organes de la décentralisation devront prendre en compte tous ces acteurs et définir les responsabilités de chacun d'eux dans le développement local.

C'est partant de cette expérience que le FIL/SY a procédé à la mise en place d'un certain nombre de structures prenant en compte tous les acteurs du développement à l'échelle locale.

L'administration du FIL/SY est dévolue aux organes des collectivités décentralisées prévues par la loi (Conseil provincial, Conseil municipal). La mise en place de certains organes n'étant pas effective, des dispositions alternatives en vue du démarrage du fonds ont été envisagées. Il s'agit de la mise en place ou la prise en compte provisoire des structures suivantes :

- la Délégation Spéciale Provinciale élargie aux CVGT (DSPC),
- la Commission Départementale (CD),
- la Commission Inter Villageoise de Gestion des Terroirs (CIVGT),
- la Commission Villageoise de Gestion des Terroirs (CVGT).

Les trois premières structures joueront leur rôle transitoire jusqu'à l'avènement des organes définitifs des collectivités locales émergentes. Dès leur mise en place en 2003, les organes de décentralisation s'approprient (dans les localités et niveaux concernés) progressivement les rôles reconnus aux structures transitoires selon le tableau suivant:

Tableau 2 : Organes de gestion du FIL/SY et transfert de rôle à partir de 2003

NIVEAUX ETAPES	PROVINCIAL	DEPARTEMENTAL	VILLAGEOIS	
2001-2003	DSPC	CD	CVGT/CIVGT	
A partir de 2003	Conseil provincial	CD	CVGT/CIVGT (pour les localités non érigées en communes)	Conseil municipal rural

Source : FIL/SY- Manuel de procédure et de mise en œuvre

La responsabilisation des acteurs se traduit également par leur implication dans le processus d'élaboration et d'exécution des microprojets. Ainsi, autant au niveau du PGRN-SY, les bénéficiaires sont impliqués dans la programmation, l'exécution et le suivi-évaluation des activités, autant le FIL/SY les prend en compte dans toutes les étapes de sa mise en œuvre comme le montre le tableau 3.

Tableau 3 : Etat des outils utilisables dans le cycle des projets FIL/SY

ETAPES	ACTIVITES	ACTEURS	OUTILS
ELABORATION	Adoption des plans de développement	CVGT/CIVGT	
	Montage des dossiers	CVGT/CIVGT	- Fiche de micro projet - Lettre de demande de financement - Lettre de transmission de dossiers
APPROBATION	Traitement des dossiers par la CD	CD	- Fiche de délibération - Procès verbal de session
	Traitement des dossiers par la DSPC	DSPC	- Lettre de notification ou de renvoi
EXECUTION	Contractualisation	DSPC/CVGT CVGT/ Prestataire	- Modèle de contrat de subvention - Modèle de contrat de prestation
	Libération de fonds	DSPC FIL/SY	- Lettre de demande de transfert de fonds - Ordre de virement - Situation des caisses populaires dans les départements
	Mise en oeuvre	CVGT	- Fiche de ventilation de fonds - Cahier brouillard de caisse - Fiches de suivi chantier
SUIVI-EVALUATION	Suivi-évaluation	DSPC CD CVGT	- Fiches de suivi chantier - Cahier brouillard de caisse - Cahier de transmission de pièces comptables - Procès verbal de contrôle du cahier brouillard de caisse - Procès verbal de réception de réalisation

Source : FIL/SY- Manuel de procédure et de mise en œuvre

Les organes des futures collectivités décentralisées devront être responsabilisés à tous les niveaux des aspects du développement local afin (tab. 2) que le processus de décentralisation aboutisse aux résultats escomptés.

CONCLUSION

Cette réflexion porte un regard critique sur un problème récurrent au Burkina Faso et dans la plupart des pays africains. En effet, la réalisation de nombreux projets n'a pas donné suite à la capitalisation d'expériences pour servir les actions ultérieures.

C'est pour éviter la dispersion des expériences que le PGRN-SY capitalise les acquis de la phase GRN pour en faire le support à la phase DL vers laquelle conduit le processus de décentralisation. On retient de l'exercice que le développement local devra s'appuyer sur 3 principaux axes tirés de la collaboration entre le projet et les populations : le niveau organisationnel, la participation des bénéficiaires, et la responsabilisation des acteurs. Cette expérience peut s'étendre à d'autres régions du Burkina Faso et même à d'autres pays africains.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSEMBLÉE NATIONALE, 2000. *Arrêté Conjoint n°0010/2000/AGRI /MEE/MEF/MATS/MRA du 03 février 2000 relatif à la constitution, aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des commissions villageoises de gestion des terroirs*, 8 p.
- ASSEMBLÉE NATIONALE, 1998, *Textes portant Réorganisation Agraire et Foncière*, 149 p
- CND, 1998. *Les Textes d'Orientation de la Décentralisation (TOD) du Burkina Faso*, Commission nationale de la décentralisation, 34 p.
- FIL/SY, 2002, *Code de financement*, 8 p.
- FIL/SY, 2002, *Manuel de procédure et de mise en œuvre*, 6 p.
- PGRN-SY, 2002, *Rapport de l'atelier de relecture des RIGRN*, 56 p.
- PGRN-SY, 2002, *Planning annuel des activités*.
- SAWADOGO R. A, 1999, *Prospective de la décentralisation au Burkina Faso*, 38 p.
- SAWADOGO R. A, 2002, *L'État africain face à la décentralisation*, Khartala, 271 p.

TROISIEME PARTIE
LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

IMPACT DE LA DYNAMIQUE DU COUVERT VÉGÉTAL SUR L'ENSABLEMENT DU LAC DE DEM AU BURKINA FASO

BANDRÉ Emmanuel & DA Dapola Evariste C.

Département de Géographie
Université de Ouagadougou

RESUME

Au Burkina Faso, la désertification a pris de l'ampleur durant les trois dernières décennies. Elle s'est traduite par une diminution du potentiel productif : végétation, faune, sols et eau. La région de Kaya, et plus particulièrement celle de Dem, n'échappe pas à cette situation d'ensemble. Entre 1982 et 1996, les formations naturelles y ont régressé de 37,5 ha, les formations anthropiques de 54,875 ha, alors que les zones nues ont progressé de 92,375 ha. Cette dégradation constante du couvert végétal, liée à la sécheresse et à la pression sur les terres, a entraîné des conséquences multiples, aussi bien positives (extension de la culture de pastèque dans la zone de marnage du lac) que négatives (comblement du lac avec pour corollaire des problèmes socio-économiques).

Grâce à une politique de sensibilisation des populations à l'application des méthodes de CES/AGF, les institutions étatiques et para-étatiques tentent d'endiguer le phénomène d'ensablement du lac de Dem et de contribuer au développement socio-économique de cette région.

Mots clés : Burkina Faso, Kaya, lac Dem, dégradation du couvert végétal, ensablement, conséquences socio-économiques

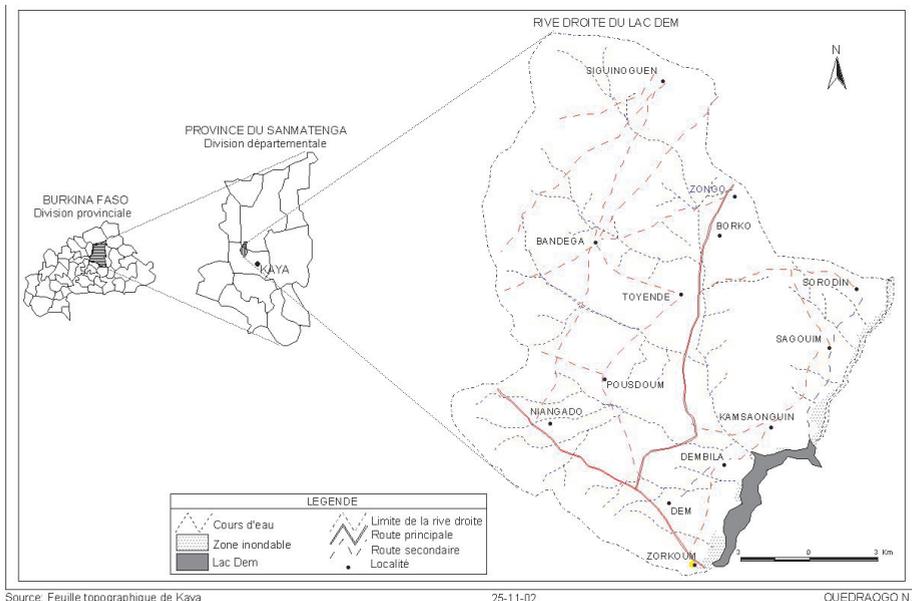
INTRODUCTION

Au Burkina Faso, la désertification est devenue un problème récurrent depuis une trentaine d'années. Elle s'est traduite par une diminution du potentiel productif (végétation, faune, sols et eau). La région de Kaya, et plus particulièrement celle de Dem, n'échappe pas à cette situation d'ensemble. Faisant partie de la zone des lacs, cette région a fait l'objet de plusieurs études (cf. bibliographie). Malheureusement, le lac est aujourd'hui menacé par l'accumulation de sable charrié par plusieurs cours d'eau et ravines, surtout sur sa rive droite. Quelles sont les causes et les conséquences de la dynamique du couvert végétal dans la région de Dem ?

1. PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Le lac naturel de Dem est situé à environ quinze kilomètres au Nord-Ouest de Kaya (Chef-lieu de la province du Sanmatenga). La zone étudiée est limitée à la rive droite du lac (figure 1).

Figure 1 : la rive droite du Lac Dem



1.1. Le milieu physique

Sur le plan topographique, c'est une zone très accidentée (les parties Nord-Ouest et Sud-Ouest surtout) et caractérisée par existence d'une chaîne de collines birimiennes. Depuis les sommets de collines coiffés de cuirasse bauxitique jusqu'au lac, se succèdent, dépressions périphériques, hauts moyens et bas glacis, plaines exondées et inondables.

Les sols colluvionnaires, recouverts par des apports éoliens (sables fins), supportent une végétation naturelle de savanes et de fourrés. Les cours d'eau sont bordés par des formations ripicoles.

Le climat est de type sub-sahélien et marqué par l'alternance d'une longue saison sèche (huit mois, d'octobre à juin) et d'une courte saison des pluies (quatre mois, de juin à septembre). Les totaux pluviométriques annuels se situent entre 600 et 800 mm.

1.2. Le milieu humain

La rive droite du lac de Dem comporte une vingtaine de villages dont dix administratifs.

Lors du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) en 1996, on comptait 6492 habitants. Cette population est composée en majorité de mossé (95%) et de peul (5%). Les activités économiques sont dominées par l'agriculture et l'élevage (plus de 90% de la population). En plus du maraîchage autour du lac, on note la pêche, l'artisanat et le commerce.

2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET RÉSULTATS

2.1. La photo-interprétation et l'analyse diachronique

La démarche adoptée est à la fois qualitative et quantitative. L'interprétation des photographies aériennes de 1982 et de 1996 et la numérisation des cartes qui en sont issues ont permis au niveau de la végétation, d'évaluer les superficies et de dégager la dynamique du couvert végétal par une analyse diachronique.

Grâce aux observations et aux mesures de terrain, une typologie des formations végétales de la zone d'étude a été dressée et une estimation des effets de la dynamique du couvert végétal sur le comblement du lac Dem effectuée.

Enfin, des entretiens avec les populations du sous-bassin versant de

la rive droite du lac, ont permis d'obtenir un éclairage sur les activités socio-économiques menées autour de la retenue, les difficultés rencontrées par ces riverains et surtout leurs réactions face à la situation qu'ils vivent.

2.2. Les résultats : états et évolution du couvert végétal

La végétation de la zone d'étude peut être regroupée en trois types de formations :

- les formations naturelles qui comprennent les savanes boisées, les fourrés et les formations inondables²⁷ ;
- les formations anthropiques, constituées de savanes parcs, de formations ripicoles, de zones reboisées, de savanes arborées dégradées et de savanes arbustives dégradées ;
- et les zones nues.

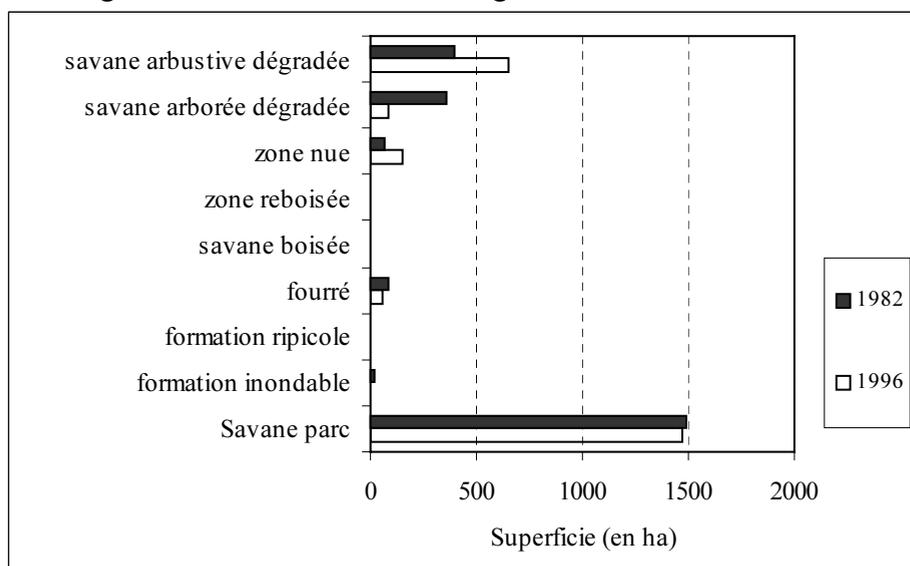
Formations végétales	1982		1996	
	Superficie (ha)	%	Superficie (ha)	%
Savane parc	1494,25	61,340	1468,125	60,268
Formation inondable	18,75	0,770	11,25	0,462
Formation ripicole	12,75	0,523	0,00	0,000
Fourré	86,75	3,561	59,25	2,432
Savane boisée	2,50	0,103	0,00	0,000
Zone reboisée	0,00	0,000	3,625	0,149
Zone nue	63,00	2,586	155,375	6,378
Savane arborée dégradée	362,875	14,897	86,625	3,556
Savane arbustive dégradée	395,125	16,220	651,75	26,755
Total	2436	100	2436	100

Tableau I : Superficies des formations végétales (en ha) en 1982 et 1996

Le tableau I montre qu'en 1982, les formations naturelles occupaient une superficie de 108 ha, celles anthropiques, 2265 ha et les zones nues 63 ha ; soit une superficie totale de 2436 ha. En 1996, la répartition était comme suit : 70,5 ha pour les formations naturelles, 2210,125 ha pour celles anthropiques et 155,375 ha correspondant aux zones nues ; soit un total de 2436 ha.

²⁷ Végétation des bas-fonds inondables et des lits mineurs des cours d'eau

Figure 2: Évolution du couvert végétal entre 1982 et 1996



Dans les formations naturelles, la savane boisée qui était de 2,5 ha en 1982 a totalement disparu en 1996. Par contre, les formations inondables ont régressées de 7,5 ha (0,31%), les fourrés de 46,491 ha (1,13%). Cette situation est liée à la forte consommation du bois de feu et du bois d'œuvre par les habitants de la rive droite du lac de Dem et ceux de la ville de Kaya à moins de 15 km.

Pour ce qui est des zones nues, on constate qu'elles ont augmenté de 92,375 ha (3,80%) au détriment des formations anthropiques, particulièrement les savanes parcs (-6,127 ha, soit 1,07%), les savanes arborées dégradées (-276,25 ha soit 11,34%) et les formations ripicoles qui ont totalement disparu. Les savanes arbustives ont été fortement entamées par les populations et les animaux ; malgré leur état de dégradation, elles ont subi une très nette augmentation au cours des 14 années (+256,625 ha soit 10,53%). (cf. figure 2).

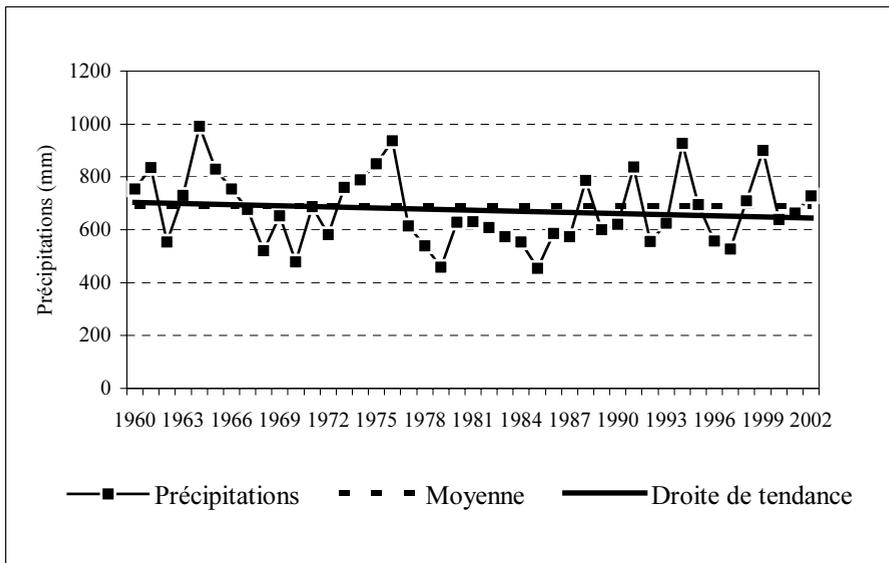
Au total, les formations naturelles ont régressé de 37,5 ha (1,54%) de même que les formations anthropiques (-54,875 ha soit 2,25%). Par contre les zones nues ont progressé de 92,375 ha (3,79%).

3. LES CAUSES DE L'ÉVOLUTION RÉGRESSIVE DU COUVERT VÉGÉTAL

3.1. Les causes naturelles

Parmi les causes naturelles, il y a surtout la sécheresse. L'étude de la variation inter annuelle des précipitations de Kaya (1960-2002) montre une nette tendance à la baisse des hauteurs d'eau (figure 2). Cette situation ne favorise pas la régénération naturelle des plantes et les espèces hygrophiles et semi-hygrophiles ont tendance à disparaître (*Mimosa pigra*, *Mitragyna inermis*). Tout cela entraîne un appauvrissement floristique et une dégradation des formations végétales.

Figure 3 : Variations interannuelles des précipitations (1960-2002)



3.2. Les causes anthropiques

Elles constituent les principales causes de la dégradation du couvert végétal. En effet, l'accroissement de la population crée un besoin en terres cultivables ; ainsi, les champs s'étendent au détriment du couvert végétal (Figures 3 et 4).

Figure 4 : État du couvert végétal de la rive droite du lac en 1982

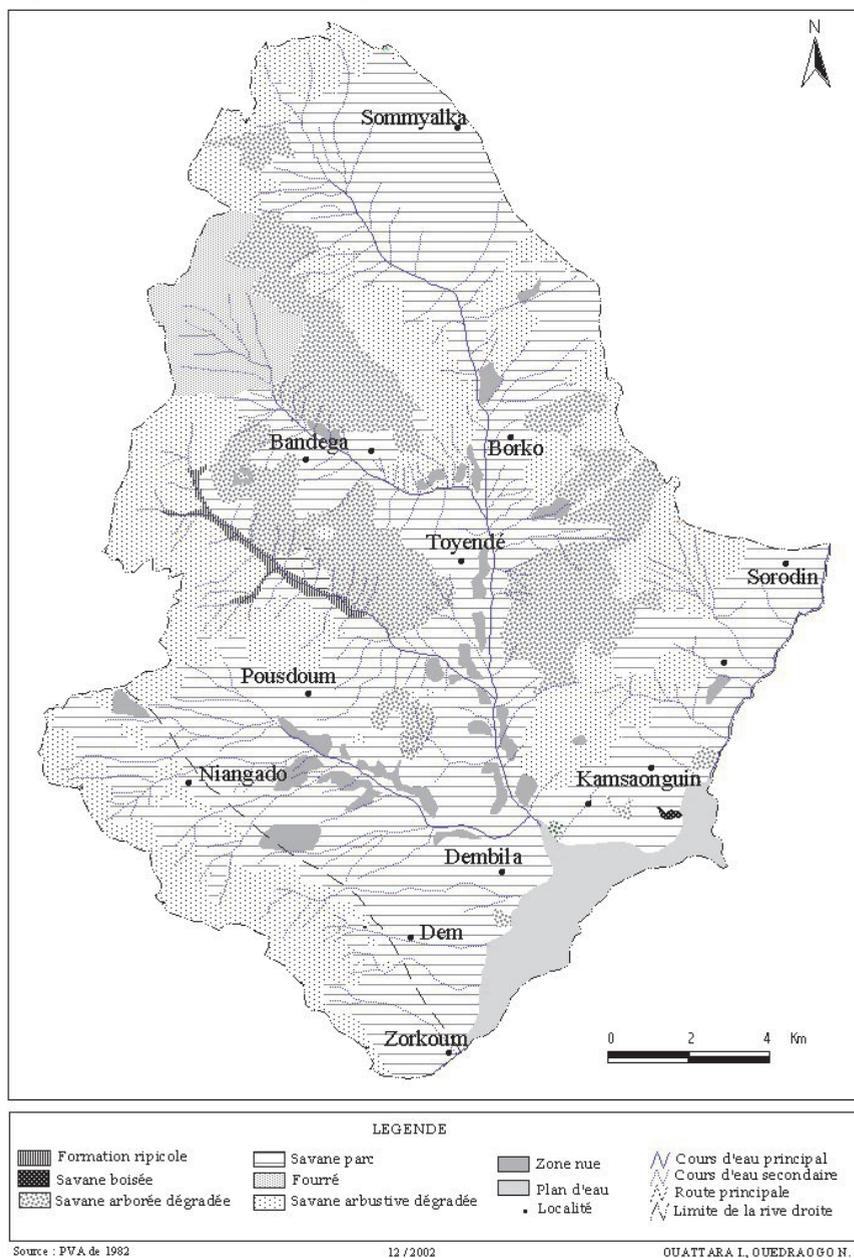
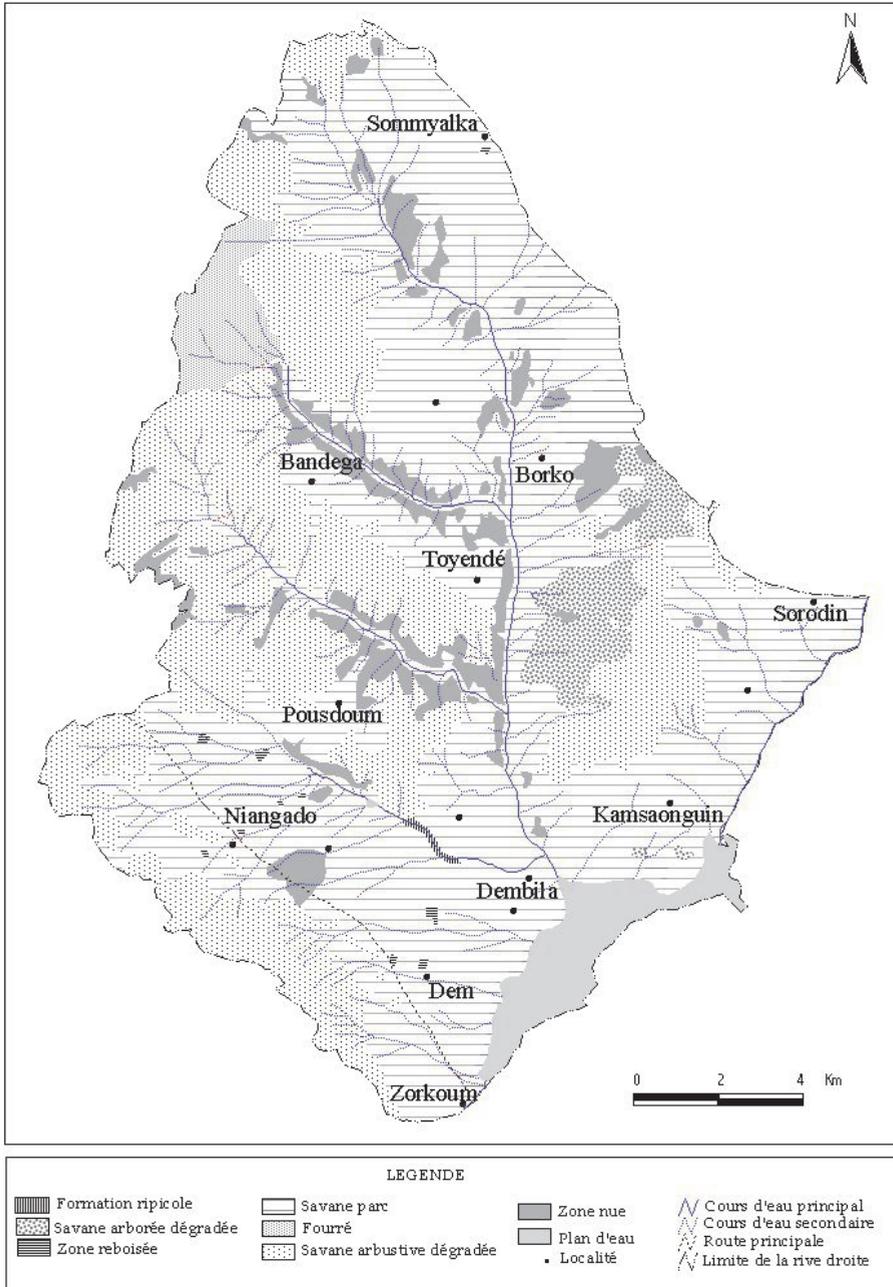


Figure 5 : État du couvert végétal de la rive droite du lac en 1996



De plus, la présence du lac a entraîné une anthropisation rapide des zones riveraines dont la population atteint actuellement des densités de 126 habitants au km². A cela, il faut ajouter le fait que la disponibilité en eau, durant toute l'année, crée un afflux des transhumants, augmentant ainsi la charge des pâturages. Le manque de bois mort pour la cuisson des aliments incite les femmes à couper les arbustes (*combrétacées* surtout) qu'elles entassent derrière les concessions pour le séchage. Enfin, les feux de brousse ont joué dans le passé un rôle important dans la dégradation du couvert végétal. Actuellement, ces feux ont pratiquement disparu à cause de la répression, de la mobilisation des populations et parce qu'il n'y a plus grand chose à brûler.

Les outils en pierre polie découverts dans les matériaux d'apport éolien au pied de la grande colline de Dem, les scories, les restes de hauts fourneaux et de céramiques permettent de remonter le temps jusqu'à environ 8000 BP pour les premiers et 1200 pour les seconds. Ils attestent de l'ancienneté de l'occupation des sols et d'une grande consommation de bois.

4. LES CONSEQUENCES DE LA REGRESSION DU COUVERT VEGETAL

4.1. Les conséquences de l'ensablement du lac

La première constatation est le comblement du lac, phénomène relevé par les riverains et tous ceux dont les activités sont directement liées à la présence de l'eau. En effet, le couvert végétal protège le sol par :

- le ralentissement de l'énergie cinétique des gouttes de pluie ;
- son recouvrement aux périodes durant lesquelles le climat est des plus agressifs (fortes pluies, vents violents, etc. ;
- la réduction de la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement ;
- le maintien d'une bonne porosité, facilitant une meilleure infiltration des eaux de pluie.

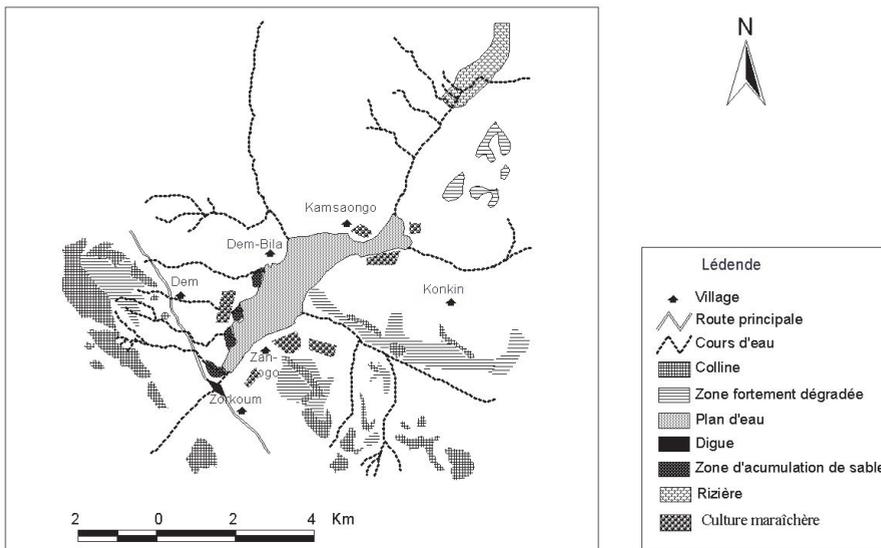
Tous ces rôles tendent à disparaître lorsque le couvert végétal est fortement dégradé. Et c'est cette situation qui prévaut depuis ces trois dernières décennies dans la zone d'étude. Le sol dénudé est alors soumis à l'action des facteurs climatiques (eau, vent) et anthropiques (mauvaises pratiques culturales). Ainsi l'érosion des sols s'intensifie, provoquant la stérilisation des bonnes terres, l'encroûtement ou le glaçage du sol par endroits, sa pulvérisation ou son vannage ailleurs. Entre les reliefs résiduels

dont la table bauxitique de Dem qui culmine à 505 m et le lac qui est à 290 m, il y a moins de 5 km marqués par deux pentes : forte dans la partie amont, moyenne à faible à l'aval. Ces pentes s'ajoutent à l'inclinaison générale du terrain, à la présence de schistes et de dépôts éoliens, d'où une accélération de l'érosion hydrique. Ainsi les différents apports engendrent un rehaussement progressif des cours d'eau, des ravines et du lac. Ce dernier perd progressivement sa capacité de retenue. L'ensablement est tel qu'aujourd'hui, entre le déversoir réaménagé en 1990 et le plan d'eau sur plus de 300 m, le lac est complètement obstrué si bien que l'eau s'écoule par chenaux.

De plus, le rehaussement de la digue a permis d'accroître la capacité du lac, estimée à 11 000 000 m³ (elle était en réalité de 9 300 000 m³), alors que le bilan hydrologique réalisé par la Direction Provinciale de l'Hydraulique en 1996 faisait état de 4 000 000 m³. Cette situation n'est imputable qu'à l'ensablement.

Les plages de sable observées sur les photographies aériennes de 1996 et qui menacent le lac en plusieurs endroits, surtout en rive droite, étaient absentes sur celles de 1982 (figure 6). Ce comblement du lac entraîne une baisse de la capacité de stockage.

Figure 5 : Zones d'accumulation de sable



4.2. Les conséquences socio-économiques

L'ensablement du lac a des impacts socio-économiques importants. Ceux-ci peuvent être néfastes ou positifs.

4.2.1. Les conséquences négatives

Tous les matériaux colluvionnaires et éoliens qui arrivent jusqu'au lac, transportés par les eaux de ruissellement, transitent par la plaine exondée où une partie s'accumule. Ces dépôts cumulatifs de sables sont parfois tels que le sol devient trop filtrant et par conséquent, impropre à la culture céréalière. Les paysans sont alors contraints d'abandonner les parcelles affectées.

La destruction du couvert végétal (du fait des inondations autour du lac) et l'effet thermique du sable entraînent une forte évaporation du lac. Ceci réduit la faune aquatique et aggrave le problème d'alimentation en eau de la ville de Kaya dont les projets d'adduction sont basés sur l'exploitation du lac. Cette situation s'explique par les énormes quantités de sable qui se déposent au fond et autour du lac. Ainsi sur la rive droite du lac, un verger de manguiers situé à proximité de la principale entrée de sable a été détruit.

L'expansion des cultures de contre-saison et la forte concentration du bétail autour du lac pendant la saison sèche ont provoqué la recrudescence des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

4.2.2. Les conséquences positives

Très souvent oubliées, celles-ci se résument, dans la région de Dem à la rallonge du temps de maraîchage par exploitation de la zone de marnage du lac.

L'extension et l'accroissement de la culture de la pastèque conduisent les producteurs à occuper de la pente supérieure du bas glacis à la zone de marnage du lac. Cette culture prend de l'ampleur dans la région car la pastèque est non seulement une plante moins exigeante et surtout parce que ses rendements sont élevés, même sur sols sableux. De plus, depuis 1997, la consommation de la pastèque est rentrée dans les habitudes alimentaires des populations du Centre-nord.

CONCLUSION

La dégradation du couvert végétal est liée essentiellement à la péjoration climatique et à l'action anthropique (agriculture, élevage, coupe du bois, et ancienneté de l'occupation du site).

Au nombre des conséquences, les plus perçues et ressenties par la population, demeurent l'ensablement du lac et les difficultés socio-économiques dans la région de Dem. Ces problèmes (rehaussement du lit du lac, perte de terres cultivables suite aux inondations, conflits fonciers) ne doivent cependant pas faire perdre de vue quelques aspects positifs tels que le développement de la culture de la pastèque autour du lac.

La recherche de solutions au comblement du lac passe par la sensibilisation de la population et la mise en pratique des méthodes de CES/AGF sur l'ensemble du bassin versant du lac de Dem.

BIBLIOGRAPHIE

- BANDRE E., 1996. « Anthropisation du couvert végétal dans la province du Namentenga et ses conséquences socio-économiques : cas de la région de Tougouri en zone subsahélienne (Centre-Nord du Burkina Faso) ». *Berichte des sonderforschungsberich 268, Band 7*, Frankfurt a M. 17-31
- BANDRE E., 2000. « La dynamique du couvert végétal dans l'Unité d'Encadrement Agricole (UEA) de Kié, département de Solenzo (Burkina Faso) ». *Berichte des sonderforschungsberich 268, Band 14*, Frankfurt a M. 505-520
- DA D. E. C., 1989. « Exploitation des imageries satellitaires Landsat TM pour la cartographie géomorphologique dans le Centre-Nord du Burkina Faso ». *Cahiers du CERLESHS n°4*, Ouagadougou, 126-159.
- DA D. E. C., 1989. « Cartographie du couvert végétal par traitement numérique des imageries satellitaires Landsat TM: première approche des concepts d'abondance/dominance par discrimination des ligneux et des herbacées ». *Cahiers du CERLESHS n°6*, Ouagadougou, pp. 70-107
- YADBILA G. C., 2000. *Ensablement du lac Dem dans le Centre-Nord du Burkina Faso*. Mémoire de Fin de Cycle d'Ingénieur. EIER Ouagadougou, 132 p.

PERCEPTION PAYSANNE DE LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE POURTOUR DU LAC DU BARRAGE DE LA KOMPIENGA (BURKINA FASO)

Jean-Marie DIPAMA

CNRST / Institut des Sciences des Sociétés

RÉSUMÉ

L'implantation du barrage hydroélectrique sur le cours de la Kompienga a engendré une dégradation de l'environnement sur l'ensemble du bassin versant. Par ailleurs, la présence d'un important plan d'eau et les potentialités agro-écologiques sont à l'origine d'importants flux migratoires vers la zone de la Kompienga. La plupart des migrants, dont le comportement et les pratiques culturelles diffèrent des autochtones, s'installent sur le pourtour du lac pour la mise en valeur agricole des terres, la pêche ou le maraîchage. Il en résulte une pression accrue sur l'environnement qui se dégrade continuellement. Les populations elles-mêmes, surtout les autochtones, se rendent également bien compte de cette dégradation et la perçoivent à travers les changements d'états de leur cadre de vie. Cette perception a été traduite sur des cartes diachroniques de quelques terroirs, réalisées dans le cadre d'un Diagnostic Participatif Exploratoire (DPE). Les opinions divergent sur les causes de la dégradation ; les uns évoquent la péjoration récurrente des conditions climatiques tandis que les autres les attribuent aux comportements des migrants. Mais au-delà de cette controverse, tout le monde s'accorde sur l'idée de restaurer l'environnement par des actions de reboisement, des mises en défens et la régulation du flux migratoire.

Mots-clés : Burkina Faso, Kompienga, barrage, environnement, perception paysanne, Diagnostic Participatif Exploratoire (DPE).

ABSTRACT

The construction of a hydroelectric dam on the Kompienga River has resulted in the destruction of the environment on the whole watershed. And then, the existence of an important water reservoir as well as agro-ecological possibilities has led to important migration movement into the Kompienga region. Most of the migrants, whose farming practices are different from those of the native people, settle on the banks of the dam in order to till the land, do fishing and market-gardening. This results in an increasing pressure on the environment that leads to its gradual degradation. The populations themselves, mainly the native people, are perfectly aware of this degradation which they perceive through the different changes occurring in their everyday life. This perception has been translated in the diachronic maps of these areas, drawn within the framework of Rapid Diagnostic Appraisal (RDA). As for the causes of the degradation, some blame them of the peioration of the climatic conditions, while others accuse the migrants themselves. But beyond this controversy, everybody agrees that the environment must be restored through afforestation programs, the protection of the land and the control of migration.

Key-words : Burkina Faso, Kompienga, dam, environment, peasant perception, Rapid Diagnostic Appraisal (rda).

INTRODUCTION

En 1996, une étude d'évaluation d'impacts environnementaux menée sur le bassin versant de la Kompienga avait conduit au constat que l'implantation du barrage hydroélectrique sur le cours d'eau a engendré des effets néfastes sur le milieu (Dipama J. M., 1997) :

- le déboisement d'environ 210 km² pour la mise en eau du lac ;
- le défrichement pour la réinstallation des populations déguerpies ;
- la destruction de ressources floristiques comme *Borassus aethiopicum* ;
- l'envolement de terres fertiles ;
- la décimation de la faune sauvage.

La présence de cet important réservoir d'eau avait également déclenché un afflux de migrants, ce qui présageait d'une dégradation de l'environnement, notamment par le défrichement de terres agricoles.

Depuis l'année 2000, les nouvelles investigations effectuées dans le cadre des activités de Vinval²⁸ révèlent un état de dégradation critique autour du lac. Cette dynamique serait imputable aux diverses activités et pratiques des populations riveraines du lac. Cela est d'autant plus avéré que le chantier du barrage, auquel on attribue très souvent cette dégradation, a pris fin avec la mise en eau du barrage en 1989. Cette situation a suscité les interrogations suivantes :

- les populations elles-mêmes sont-elles conscientes de la dégradation du milieu ?
- comment perçoivent-elles le phénomène ?
- quelles en sont, de leur point de vue, les véritables causes ?

Les réponses à ces questions nous ont amené à rechercher les indicateurs et les causes de la dégradation, puis à les confronter à la perception des populations. L'objectif de cette étude étant de savoir si les populations installées sur les rives du lac de la Kompienga appréhendent les changements d'état de leur environnement Enfin, nous avons cherché à connaître les initiatives développées pour préserver ce qui peut encore l'être. Pour ce faire nous avons adopté une démarche en trois étapes :

- dresser d'abord l'état des lieux du bassin versant en 2002;
- recueillir ensuite les avis des populations sur la dynamique du milieu ;

²⁸ Vinval : Valuation of inland Valleys : Projet de recherches sur la valorisation des vallées intérieures en zones forestière (Ghana) et de savane (Burkina Faso).

- confronter, enfin, ces avis avec les observations et mesures effectuées sur le terrain.

I. LA METHODE D'APPROCHE

1.1. Le cadre théorique

Cette étude a pour cadre le bassin versant de la Kompienga, localisé à environ 400 km au sud-est de Ouagadougou. Les investigations se sont déroulées dans cinq villages riverains du lac du barrage que sont Bonou, Diamanga, Diabiga, Tanyéllé sur la rive droite et Kompiembiga en rive gauche (fig. n°1).

Le choix des sites recoupe deux catégories de village : ceux dont la population est en majorité constituée d'autochtones gourmantché (Bonou, Diabiga, Diamanga) et ceux qui abritent les migrants (Kompiembiga, Tanyéllé). Ce choix permet de recueillir des avis variés, ce d'autant plus que les populations, en fonction de leur statut de migrants ou d'autochtones, ont des opinions divergentes sur l'évolution de leur environnement.

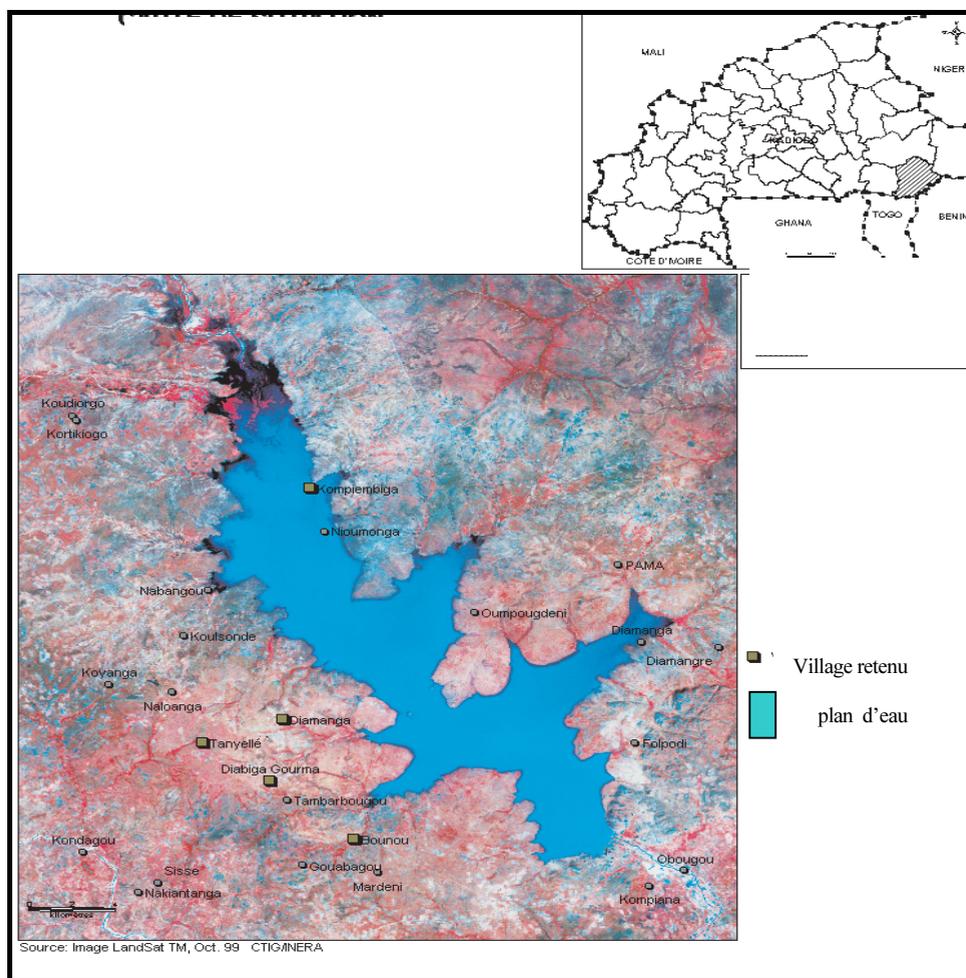
Les avis des populations ont été recueillis grâce au Diagnostic Participatif Exploratoire (DPE), approche couramment utilisée en sciences sociales au même titre que la MARP²⁹. Elle a été menée dans trois villages : Bonou, Diamanga et Tanyéllé. Le DPE consiste en des discussions libres, organisées en assemblée, où sont conviées toutes les personnes disponibles sans distinction d'âge ni de catégorie socio-économique. L'objectif est de collecter des données très variées et fiables sur des thèmes précis. Le travail a été réalisé en équipe pluridisciplinaire composée de deux géographes, un pédologue, un agro-économiste, un socio-économiste, une sociologue, un botaniste et une anthropologue.

Au cours des séances de discussion, les thèmes suivants ont été abordés :

- le profil et la perspective historique du village ;
- l'utilisation des ressources naturelles, en particulier les terres ;
- l'évolution de l'état de l'environnement.

²⁹ Méthode d'Approche et de Recherche Participative

Figure n°1 : Le Lac Kompienga et les villages riverains



Le profil historique des villages a été dressé par les anciens, généralement dépositaires des informations sur le village. Ensuite, trois personnes capables d’esquisser des croquis et connaissant bien le terroir ont élaboré les cartes³⁰ historiques des ressources sur du papier kraft. Avant de situer définitivement les différents éléments sur la carte, des échanges de vues sont engagés avec toute l’assistance afin de valider les informations.

³⁰ Il s’agit en fait de croquis.

Deux cartes ont ainsi été réalisées par village : la carte actuelle des ressources et celle d'il y a vingt an.

Cette première démarche a été complétée par le traitement des données d'enquête réalisées par le DSP/INSS³¹ dans le cadre de son programme «population et environnement». Ces données sont relatives à la dégradation du milieu et ont concerné les sites de Diabiga et Kompiembiga.

L'ensemble des informations ainsi collectées ont permis de comprendre comment les populations riveraines du lac de la Kompienga perçoivent la détérioration de l'état du milieu naturel.

1.2. État des lieux en 2002

Pour établir la situation actuelle de la zone de la Kompienga, on s'est basé sur les études antérieures (Kéré A. I 1991, Zagré A. M. 1989, SAHEL-CONSULT 1992, Dipama J.-M. 1997). Par ailleurs des observations ont été effectuées sur le terrain lors de multiples sorties.

1.2.1. L'état du milieu physique

Avant l'implantation du barrage et l'arrivée massive des migrants, la zone de la Kompienga comportait une végétation de savane avec des variantes arborée et arbustive. On y trouvait en outre des forêts galeries très denses le long des principaux axes de drainage et quelques forêts claires dont les interstices servaient de repaires à une faune abondante et variée. Des analyses diachroniques faites à partir de l'interprétation des photographies aériennes (PVA) de 1978 et de 1988 ont permis de numériser puis d'évaluer les superficies occupées par les formations végétales avant et après l'implantation du barrage. A partir de cette évolution, il a été possible d'estimer le rythme annuel de dégradation des formations et de faire une projection de l'état du couvert végétal en 2002 (tableau I) à défaut de PVA récentes.

³¹ Département Science des Populations de l'Institut des Sciences de Sociétés.

Tableau I : État du couvert végétal en 2002 d'après les projections

Formations végétales	Étendue (km ²)	% surface du bassin
Savane arborée dense	12,43	0,24
Savane arborée dégradée	1097,78	22
Savane arbustive dense	1276,61	25
Savane arbustive dégradée	2226,56	44
Forêt galerie	100,35	1,96
Savane herbeuse	372,73	7
Zones dénudées	8,6	0,16

Les observations de terrain semblent conforter ces données de l'état de la végétation et dénotent d'un niveau de dégradation avancé de l'environnement. Actuellement, les bosquets relictuels de *Borassus* présents dans les bas-fonds de Kompiembiga, Diabiga et Tanyéllé en 1988 ont quasiment disparu. On ne trouve plus que quelques repousses de cette espèce le long des galeries forestières, seulement à Bonou. Du peuplement dominant de *Terminalia avicennioides* de la savane arbustive, il ne reste que des souches ou des repousses tandis que le tapis herbacé qui n'existait qu'en lambeaux par endroits en 1988 a conquis du terrain. La savane arborée est maintenant remplacée par une savane parc piquetée d'espèces telles *Parkia biglobosa*, *Vitellaria paradoxum*, *Lannea microcarpa*, *Sclerocarya birrea*. Enfin, la forêt galerie a perdu de sa densité d'antan.

La conséquence logique de cette dégradation du couvert végétal est l'emprise de l'érosion sur les terres. Elle se traduit par le décapage et le ravinement dans tous les secteurs. La faune qui pullulait dans les forêts galeries et autour des points d'eau a presque complètement disparu.

1.2.2. La population

En 1996, la population de la Kompienga était de 40766 habitants³². Avec un croît naturel d'environ 3% par an, cette population devrait avoir dépassé en 2002 l'effectif de 50000 personnes. Elle est inégalement répartie dans l'espace. Les fortes concentrations humaines se rencontrent à Pama, Kompienga, Kompiembiga et Diabiga. Autour du barrage, l'occupation du sol connaît une certaine spécificité car la population se déploie dans trois secteurs :

³² Recensement Général de la Population et de l'Habitat. INSD, 1996

- les habitations, généralement perchées sur les cotes à l'abri des inondations, sont entourées de petits lopins individuels emblavés en cultures de rente;
- les champs de céréales occupent les versants et les plaines ;
- les bas-fonds sont réservés à la riziculture, aux cultures de contre-saison (pastèques, maïs et maraîchage).

A l'accroissement naturel de la population de la zone s'ajoute le flux continu de migrants, ce qui engendre toujours une pression sur l'environnement et se traduit par une dégradation. Il convient alors de voir comment les populations locales perçoivent ces changements.

II. LA DEGRADATION SELON LES PAYSANS

La dégradation de l'environnement à Kompienga a été établie par les investigations menées sur le terrain. Elle a même atteint un seuil critique. Comment les populations appréhendent-elles cette situation ?

2.1. La perception de la dégradation

La dégradation de l'environnement a été relevé par les populations riveraines à travers le DEP et le traitement des fiches d'enquête.

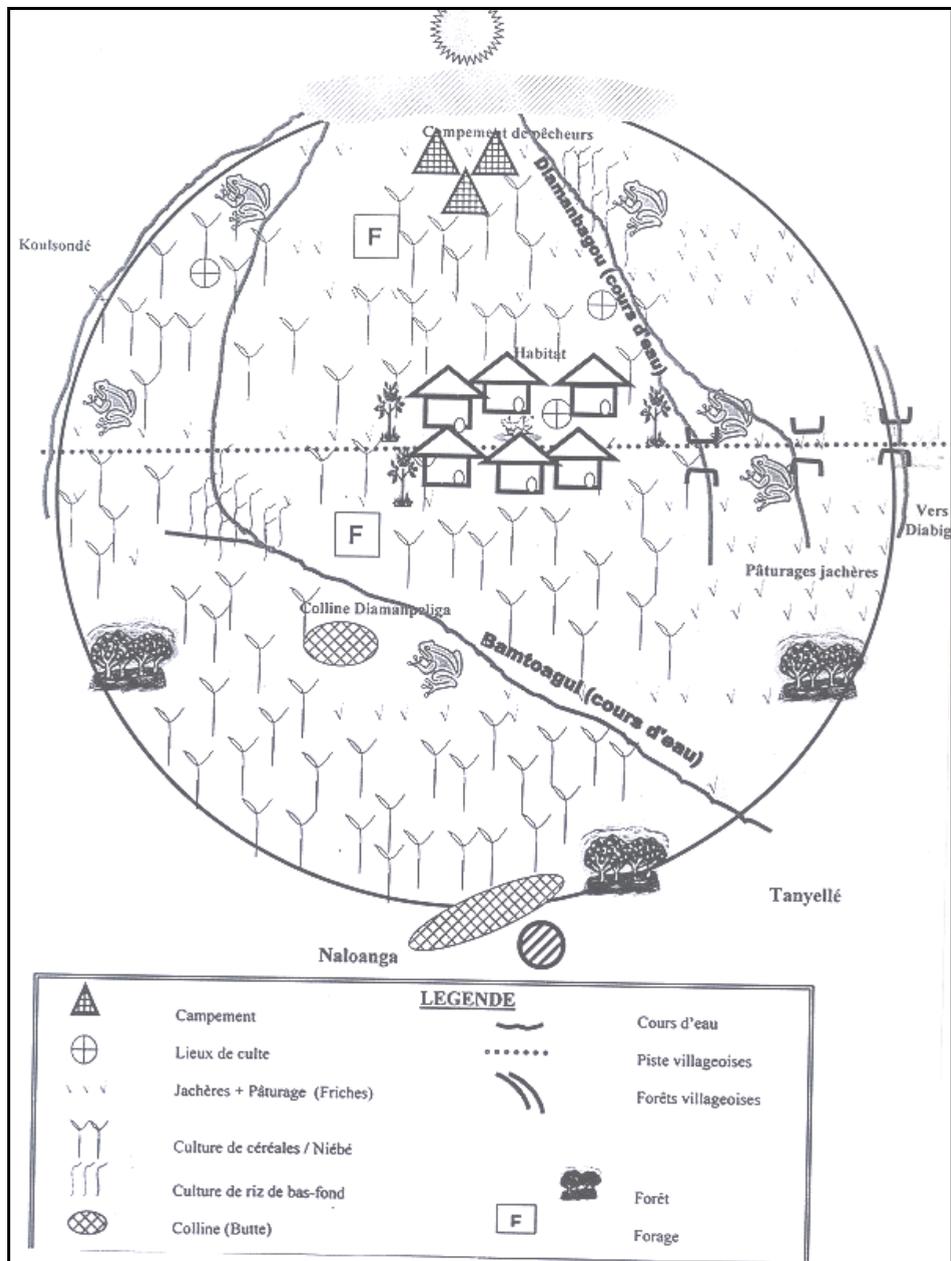
2.1.1. D'après les résultats du DEP

Il est ressorti des séances de discussions libres que les populations sont très conscientes de l'évolution de leur environnement. Elles l'ont clairement exprimé sur les cartes des ressources.

Pour l'ensemble des sites, on note des changements dans l'état de la végétation, de la faune et de l'occupation du sol. Dans certains cas comme Bonou et Tanyéllé, il s'agirait de véritables bouleversements.

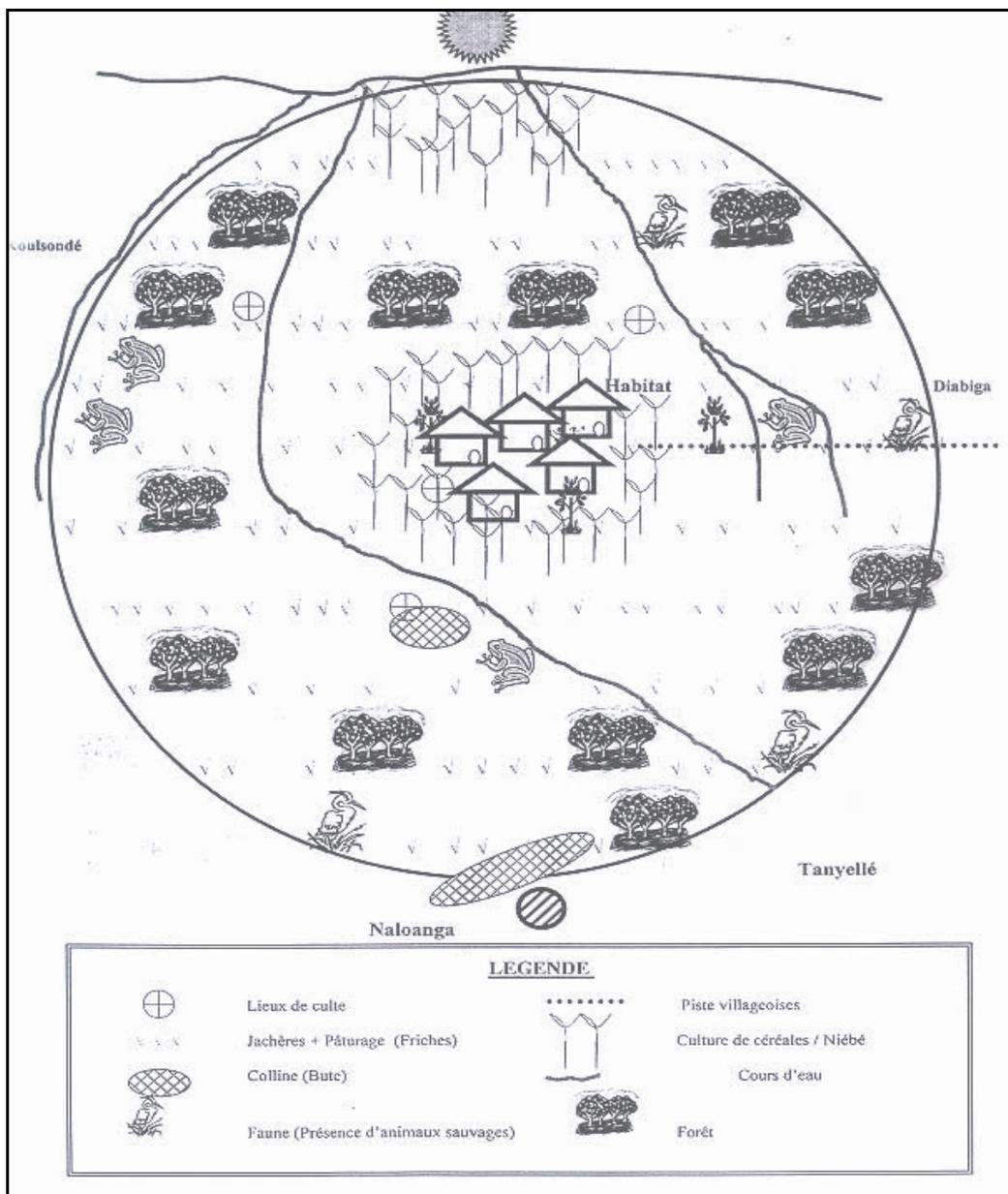
Ainsi en 1982, la végétation naturelle couvrait d'importantes superficies dans les terroirs riverains avec des densités variables. Il s'agit en fait de la savane arborée, voire boisée, de bosquets ou des forêts galeries que les paysans assimilent à des forêts du fait de la densité. La carte de Diamanga illustre bien la dégradation. La végétation dense (forêt selon les paysans) qui recouvrait plus de 80% du terroir en 1982 ne présente plus que quelques reliques dans la partie sud (fig. 2 et 3). La dégradation des formations végétales affecte la flore dont les populations reconnaissent la disparition de certaines espèces tel que *Ceiba pentandra*, *Kaya senegalensis*, *Borassus aethiopum*.

Figure n°3 : Carte des ressources de Diamanga en 2002



Source : D'après le Rapport de synthèse Vinval, août 2002, p. 76

Figure n°3 : Carte des ressources de Diamanga en 1982



Source : D'après le Rapport de synthèse Vinval, août 2002, p. 77

L'occupation du sol a aussi connu une certaine mutation au niveau de l'habitat avec l'augmentation du nombre de quartiers. A Bonou, il est passé de 4 à 7, et de 3 à 5 à Tanyéllé. A cela s'ajoutent les campements de pêche aux abords du lac à Diamanga et Bonou. Quelques lieux de culte ont aussi disparu. Or dans cette partie du pays, où le culte des ancêtres est vivace, les fétiches sont conservés dans les fourrés et bosquets denses.

Les friches, les anciennes jachères et les pâturages ont fait place à des cultures céréalières. La faune n'a pas non plus résisté à la transformation du milieu physique car les animaux sauvages, surtout le gros gibier, a quasiment disparu de la zone.

2.1.2. D'après les enquêtes de terrain

Il s'agit d'un volet des enquêtes du DSP/INSS qui s'est déroulé sous forme d'entretien de groupe. A l'analyse des résultats, toutes les opinions convergent sur l'évidence d'une dégradation du couvert végétal et les sols. Il est alors indispensable d'en rechercher les causes.

2.2. Les causes de la dégradation

Quand on interroge les populations sur l'origine de la dégradation, les réponses varient suivant le statut. Pour les autochtones, elle est liée à l'implantation du barrage et à la présence d'eau qui attirent des migrants. Pour les migrants, par contre, la dégradation fait suite à une série de mauvaises années pluviométriques. Qu'en est-il exactement ?

2.2.1. Le chantier du barrage

Le rôle joué par le barrage apparaît primordial aux yeux des paysans, ce qui a conduit à revoir l'évolution de l'environnement entre 1978 et 1988, le chantier ayant commencé en 1985 pour s'achever en 1988 avec la mise en eau du lac. On constate alors que le rythme de dégradation s'est vite accéléré par rapport aux années antérieures (Dipama J.-M, 1997). En effet, le déblaiement du lac a été préjudiciable à plus de 200 km² de végétation dont 14 km² de *Borassus*. Il y a eu ensuite le défrichement, par l'ONAT³³ en 1989, d'environ 20 km² pour la réinstallation des populations déguerpies.

Quant à la faune, sa raréfaction dans la zone a été notifiée par les

³³ Office National de l'Aménagement des Terroirs, ex Aménagement des Vallées des Volta (AVV).

populations et confirmée par les statistiques (tableau II). Cette disparition a pour origine la destruction de leur repaire par la dégradation de la végétation. D'autre part, la colonisation humaine des pourtours du lac constitue une barrière d'accès aux points d'abreuvement.

Tableau II : Évolution de la faune dans la zone de la Kompienga

Espèces	Effectifs	
	1982	1993
Eléphants	800	239
Buffles	2040	94
Phacochères	3000	220
Hypopotragues	590	542
Bubales et Damalisques	570	342
Cobs defassa	230	76
Cobs de buffon	300	13
Guibs	200	90
Ourebis	3600	235

Sources : Zagré A. M. (1989) et les documents de la DRET

Le barrage a causé un préjudice à l'environnement certes, mais la dégradation actuelle ne peut pas lui être directement imputable. D'autres facteurs interviennent comme le souligne une frange de la population.

2.2.2. L'afflux de migrants

Le phénomène migratoire vers la zone de la Kompienga a commencé essor dès 1983 avec l'arrivée de 1847 familles dans la perspective du chantier du barrage. Depuis il a connu une ampleur comme l'atteste le tableau III.

Tableau III : Évolution de la population de quelques sites

Sites	Effectifs de population		
	1985	1996	1998
Bonou	625	706	675
Diabiga	1 318	1 334	2 419
Diamanga	350	399	357
Kompiembiga	1 200	3 481	6 952

Source : Données de l'INSD et Cahiers de recensement de 1998

L'augmentation de la population a occasionné le défrichement de 9.235 ha de végétation pour l'habitat, l'agriculture et l'élevage. Cela se poursuit toujours.

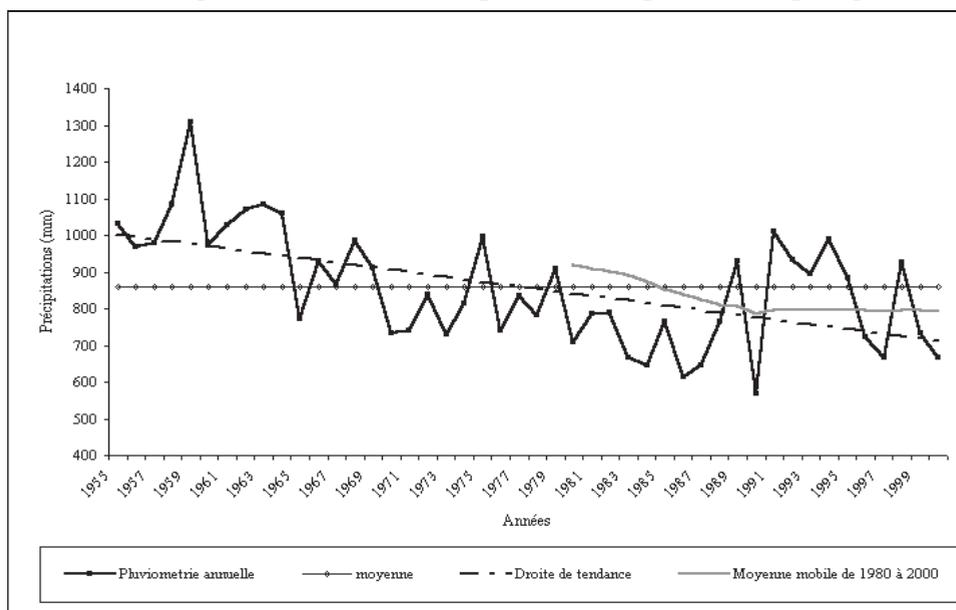
Il y a également le mode de vie des pêcheurs qui a des conséquences néfastes sur l'environnement. Ils vivent dans des cabanes sur pilotis et les femmes pratiquent le fumage du poisson dans des fumoirs traditionnels, gros consommateurs de bois. Le bois utilisé pour les charpentes de cabane et le fumage provient de *Terminalia avicennioides*, espèce dominante de la savane arbustive.

Le comportement des migrants est l'objet de critiques acerbes de la part des autochtones qui leur reprochent le défrichement anarchique et le non-respect de la nature. Pour leur part, les migrants estiment que la dégradation de l'environnement est tributaire de la péjoration climatique.

2.2.3. La péjoration climatique

La mise en cause de la pluviosité nous a amené à reconstituer les irrégularités annuelles de la série pluviométrique du degré carré de Fada. Les différentes tendances sont représentées à la figure n°4.

Figure n°4 : Variations pluviométriques à Kompienga



La droite de tendance indique une baisse de pluviométrie depuis quelques décennies. La juxtaposition de la courbe pluviométrique annuelle et celle de la moyenne de la série fait ressortir des poches de sécheresse en 1970-1974, 1980-1987. Cette situation n'est cependant pas spécifique à la Kompienga, mais générale à l'ensemble du pays. D'ailleurs Kompienga a connu des périodes consécutives de pluviométrie excédentaire entre 1991 et 1995, ce qui n'a pas été le cas partout. Les péjorations pluviométriques peuvent être prises en compte comme l'une des causes de dégradation de l'environnement à Kompienga. Mais cela suffit-il à justifier l'ampleur de la dégradation ?

III. ÉVALUATION CRITIQUE ET PERSPECTIVES

Les populations installées sur le pourtour du lac de la Kompienga sont conscientes de l'évolution régressive de leur environnement et l'ont fait savoir à travers cette étude. Seulement les causes de la dégradation constituent un sujet de controverse. Pour les autochtones, le chantier du barrage et l'afflux de migrants sont les principaux responsables de la situation actuelle. Il est bien avéré que l'implantation du barrage a causé des dommages au couvert végétal de 1985 à 1989. Cependant, la dégradation s'est poursuivie après la fin des travaux. Les autochtones en attribuent la responsabilité aux migrants et à leurs pratiques culturelles. En effet, la vision cosmique des autochtones gourmantché est que la nature est un legs des ancêtres et qu'il est de leur devoir de la préserver pour les générations futures. Aussi se contentent-ils de prélever à la nature le strict nécessaire dont ils ont besoin, ce qui explique la taille réduite des exploitations (moins de 1,5 ha) et la longue durée de la jachère. Par contre, les migrants disent être en quête de leur pitance. Il est donc de leur intérêt d'exploiter la nature autant que faire se peut pendant que celle-ci est encore généreuse. Cette attitude est résumée par le chef de Kompiembiga qui les qualifie de "*criquets pèlerins*" car une fois qu'ils ont fait les ravages, ils migrent vers d'autres lieux.

Du fait de la grande taille de leur famille, les migrants (surtout mossi) défrichent de vastes étendues (environ 5 ha) par famille, sans aucun égard aux règles préétablies par les autochtones pour préserver les espèces utiles. En outre, la culture itinérante est une pratique vigoureusement dénoncée par les autochtones. Au cours des entretiens à Kompiembiga il est ressorti que, pour une durée de 40 ans, un autochtone déplace en moyenne 3 fois son champ alors qu'en une dizaine d'années, un migrant peut changer

7 fois de champ. Cela sous-entend de nouveaux défrichements. Ainsi, la nature des rapports que l'homme entretient avec son milieu détermine la qualité de ce dernier. Mais en cas de dégradation, il peut aussi entreprendre des actions pour y remédier. Qu'en est-il à Kompienga ?

Les populations riveraines du lac, conscientes de l'état de leur environnement, s'organisent à travers des actions concrètes de restauration et la mise en œuvre consensuelle de mesures préventives.

Dans le cadre de la restauration, des campagnes de reboisement sont menées dans tous les sites. A Diabiga et Kompiembiga, respectivement 4 et 2 ha du domaine collectif ont été reboisés. Mais la difficulté majeure réside dans l'entretien. Le reboisement se fait également à titre individuel devant les concessions et dans les champs. Les espèces couramment utilisées sont *Eucalyptus camaldulensis* et *Manguifera indica*. Cependant, les populations déplorent l'absence de pépinières, ce qui les contraint à se ravitailler en plants à Fada, à une centaine de kilomètres. Pourtant, le plan d'urgence de protection du plan d'eau de la Kompienga avait initié des pépinières villageoises qui ont été abandonnées. Les populations préconisent également des mesures conservatoires en menant des campagnes de sensibilisation contre les pratiques dévastatrices comme le défrichement anarchique, la coupe abusive du bois et la mise à feu incontrôlée.

CONCLUSION

Contrairement à certains préjugés, les paysans appréhendent la dynamique de leur milieu ainsi que ces effets induits sur la qualité de leur niveau de vie. Pour les populations riveraines du lac de la Kompienga, la dégradation de leur environnement se manifeste par une régression très significative de la densité du couvert végétal et la perte d'espèces floristiques à usage pharmacologique. En l'absence du tapis végétal, le ruissellement décape les sols et charrie la terre arable vers le lac, ce qui abaisse la fertilité des sols et des rendements agricoles.

Les causes réelles de la dégradation sont sujettes à controverse. Mais le sentiment général qui se dégage est que des actions concrètes doivent être rapidement mises en œuvre pour freiner le processus. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les campagnes de sensibilisation sur la vulnérabilité des ressources naturelles initiées par les responsables administratifs villageois. Au regard de l'ampleur de la dégradation, un appel est même lancé aux autorités nationales afin qu'elles règlent l'épineux problème des flux migratoires vers la zone.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMEGEE K. E. P., 1988. *Impact du barrage hydroélectrique de la Kompienga sur la santé des populations riveraines*. 70 p.
- AYMONIN G. G., 1980. « Une estimation du degré de modification des milieux naturels : l'analyse des régressions de la flore » in *Bull. de la Société Botanique de France* n° 127, (2), p. 119 - 127.
- COLLECTIF, 1996. *Étude de l'impact du barrage de la Kompienga sur la santé des populations*. Rapport, 63 p.
- COULIBALY N. D., 1994. *Environnement sanitaire et exploitation halieutique sur le lac de la Kompienga*
- DABIRE E., 1990. *Perception paysanne de la dégradation du couvert végétal à Dissin*. Mém. maîtrise de géographie Univ. Ouagadougou
- DIPAMA J. M., 1997. *Les impacts du barrage hydroélectrique sur le bassin versant de la Kompienga* Th. Doct, Univ-Bordeaux III, 392 p.
- GOPA, 1981. *Projet de pêche sur le barrage de la Kompienga* Rapport définitif, 82 p.
- INERA, 2002. *Diagnostic exploratoire de la MARP dans les villages sites de Vinval Burkina Faso*. Rapport de synthèse, 97 p. + annexes
- KERE A. I., 1991. *Une approche de l'hydrodynamisme du Oualé Kompiana : aspects physiques et humains du bassin versant*. Mém. maîtrise de géographie Univ. Ouagadougou ; 139 p.
- LASSAILLY J. V., 1980. *Espace utile et transfert de population en avant du barrage de Kossou* Paris : édit. CNRS, 207 p.
- MARYSE G. & AL., 1991. *Gestion de l'environnement et études d'impact* Paris : Masson, 231 p.
- S.A.E.D, 1980. *Aménagement hydroélectrique de la Kompienga: Étude socio-économique de la zone d'inondation* Ouagadougou, 26 p.
- SAHEL-CONSULT, 1992. *Étude de l'occupation et des potentialités agropastorales des provinces de la Gnagna et du Gourma*. (Photo-interprétation et cartographie). Ouagadougou, 99 p. + annexes
- VEYRET Y; PECH P., 1993. *L'Homme et l'environnement* Paris, PUF, 421 p.
- ZAGRE A. M., 1989. *Aménagement hydroélectrique de la Kompienga : contraintes et perspectives de développement* Mém. maîtrise de géographie Univ. Ouagadougou, 127 p.

ESSAI D'UNE GÉOGRAPHIE DE LA VULNÉRABILITÉ ALIMENTAIRE DANS LA GNAGNA, EN 2000 (BURKINA ORIENTAL)³⁴

François de Charles OUEDRAOGO - Département de Géographie
Université de Ouagadougou

Résumé

Cet essai est une introduction à l'étude de la vulnérabilité des populations dans l'est du Burkina Faso, particulièrement dans la province de la Gnagna, couvrant le nord du Goulmou. Il permet de cerner des éléments de ce qui y constitue la vulnérabilité alimentaire. En effet, la Gnagna située sur les marges méridionales du Sahel, connaît des déficits alimentaires récurrents. Il se pose la question de disponibilité et de transformation des potentialités en ressources alimentaires. Et la gestion de ces ressources, du fait de la péjoration climatique, souffre du manque d'innovation à cause de l'enclavement physique et culturel de la province.

Mots clés : vulnérabilité, sécurité alimentaire, potentialité, ressource, gestion, Gourmantché, Burkina Faso.

Abstract: A test of a geography of the food vulnerability in Gnagna, in 2000 (Eastern Burkina)

This test is an introduction to the Eastern area of Burkina Faso, particularly to the province of Gnagna covering the north of Goulmou. It wants to determine some elements of what constitutes the food vulnerability there. Indeed, Gnagna located on the southern margins of Sahel, knows recurring food deficits. It raises the question of availability and management of the potentialities and the resources. The transformation of the potentialities into resources, under a constraint of irregular rainfall, suffers of innovation because of the physical and cultural isolation of the province.

Key words : vulnerability, food safety, potentiality, resource, management, Gourmantché, Burkina Faso.

³⁴ - L'auteur résume un rapport de stage de « chercheur associé » à l'Institut de Recherches pour le Développement (IRD), Centre de Ouagadougou. Il y a été associé au programme « Vulnérabilité alimentaire et sécurité nutritionnelle » de l'UR 106, entre 2000 et 2003.

INTRODUCTION

La province de la Gnagna sert de cadre à la présente étude en raison de son appartenance à la « zone rouge de malnutrition des enfants »³⁵. Enclavée dans le Burkina oriental (cf. médaillon de la carte 1, ci-dessous) et située sur la limite méridionale du Sahel, l'approvisionnement alimentaire y est un problème récurrent pour les 278 villages répartis dans sept départements.

La sécurité alimentaire s'associe à la capacité d'un pays à mobiliser les aliments requis par la population, soit par la production, soit par l'importation. A l'échelle du ménage, la sécurité alimentaire est atteinte quand les membres ont accès aux aliments nécessaires (qualitativement, quantitativement et culturellement) pour une vie saine (Courade, 1998). Elle dépend de la vulnérabilité alimentaire des ménages, un concept qui traduit « *la fragilité ou le manque de résistance vis-à-vis des forces naturelles, politiques, économiques, sociales et culturelles, capables de se manifester tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'espace géographique considéré* » (Cribb, 1998). L'irrégularité pluviométrique, la densité relativement élevée de la population, le retard profond dans les savoirs et savoir-faire, l'enclavement, etc., sont autant de déterminants qui fragilisent les efforts des politiques alimentaires dans la Gnagna.

Un tel essai de géographie de la vulnérabilité alimentaire veut aider les acteurs du dehors (État, ONG) à appréhender rapidement la profondeur d'une crise alimentaire au sein des ménages. Il propose aux intervenants, trois approches : 1- l'identification d'indicateurs faciles à mesurer sur le terrain dans l'optique d'une prise efficace de mesures d'urgence. 2- afin de prendre des mesures d'anticipation, il suggère ensuite une analyse de la crise alimentaire récurrente, orientée sur les disponibilités des potentialités alimentaires existantes et des ressources utilisées. 3- enfin, les intervenants doivent s'interroger sur les modalités de gestion des potentialités et des ressources dans la mesure où ces modalités sont fonction des savoirs et des techniques dont les producteurs disposent.

Ces approches passent par des comparaisons entre des espaces (départements, terroirs villageois) à l'intérieur de la province. De la sorte,

³⁵- Les statistiques relatives à l'état nutritionnel des enfants mesurent le retard de la province par rapport à l'ensemble du Burkina Faso : 45 % de prévalence de malnutrition chez les enfants de 0-5 ans (enquêtes IRD).

elles mettent en évidence, au moyen de représentations cartographiques, des disparités spatiales de la vulnérabilité alimentaire.

1. LES INDICATEURS DE VULNERABILITE ALIMENTAIRE

Les incertitudes liées aux pluies deviennent des risques en fonction de la capacité de réaction des groupes humains qui vivent sous des contraintes qu'ils ne peuvent pas lever, eu égard à leur faible capacité de mobilisation des savoir-faire et des moyens de production. L'identification préalable de contraintes fortes explique la pertinence de certains indicateurs.

1.1. LES INDICATEURS LIES AUX CONTRAINTES DU MILIEU ET DE LA SOCIETE

Le maintien d'un fort degré d'isolement, la création et la fréquentation des écoles, des marchés, des centres de santé deviennent des contraintes dans la mobilisation de la population pour la mise en valeur des potentialités alimentaires. Il s'agit ici de mesurer les difficultés de se déplacer vers les services sociaux, d'effectuer des échanges de biens agropastoraux ou d'acquérir des équipements selon les saisons.

Afin de mieux rendre compte de l'état des routes et du degré d'enclavement physique de la province, ont été retenus trois indicateurs : 1- l'inventaire des motocyclettes par village ; 2- la viabilité saisonnière des routes ; 3- la durée de déplacement en motocycle entre chaque village et Bogandé, chef-lieu de la province.

Au total, 3.388 motocycles ont été recensés dans la province, soit en moyenne 12 unités par village ou une pour 93 personnes. Seuls, huit villages de la province (3 %) ne disposent pas de motocycles³⁶.

A la question de savoir si la route reliant « le village à Bogandé est praticable en toute saison », seulement 20 % des 278 localités de la Gnagna ont répondu positivement en 2000 (carte 1). Enfin, dans des conditions de bonne disponibilité en moyens de transport, les durées des trajets oscillent entre quatre minutes (Nindangou-Bogandé) et trois heures³⁷ (Dinalaye-

³⁶- Une cinquantaine de camions de transport relie les importants marchés de la Gnagna (Bogandé, Mani, Kodjéna...) aux autres centres commerciaux de Pouytenga (province du Kouritenga au sud), de Fada à l'est (province du Gourma) et la capitale Ouagadougou.

³⁷- La route nationale sur laquelle est localisé le village de Nindangou (en allant vers Mani) facilite sa liaison avec Bogandé. Par contre, Dinalaye est perdu à l'extrême est de la

Liptougou-Bogandé). La distance réelle dépend de la saison, de la variabilité des routes mais aussi des disponibilités en moyens de transport.

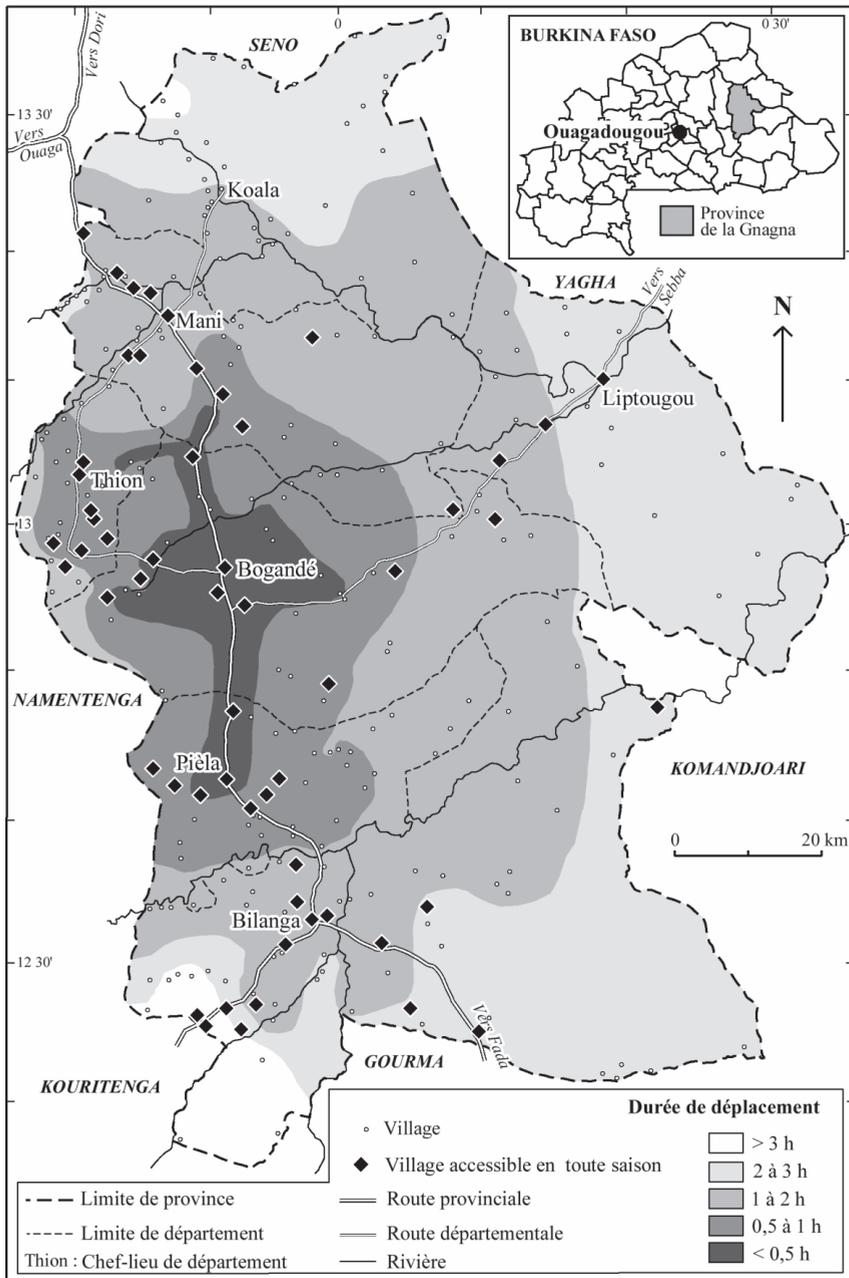
L'isolement géographique de la Gnagna n'a rien d'exceptionnel. Un cyclomoteur pour une centaine de personnes est certes insuffisant, mais ce moyen de déplacement acheté par le riche du village, reste à la disposition de tout malade devant être évacué à l'hôpital. La solidarité est une valeur qui garde son importance au sein des communautés villageoises peu outillées face au risque. Ce qui importe, c'est le risque que l'isolement saisonnier représente : risque de ne pouvoir rejoindre l'hôpital pour se soigner, de ne pouvoir acheminer des céréales en période de soudure alimentaire dans les villages et cela doit être pris en compte par l'aide alimentaire durant les années de déficit de production agricole.

On peut par extrapolation évaluer l'isolement socio-culturel par la difficulté à communiquer avec les autres (niveau de maîtrise d'une langue et de l'écriture). Le taux de scolarisation primaire (6-12 ans) ne dépasse pas les 14 % (en 2002) dont moins de 11 % pour les filles (tableau 1). L'écolage est élevé dans une province où le revenu monétaire moyen annuel par adulte ne dépasse pas 122.000 F cfa et où agriculture et élevage mobilisent les enfants d'âge scolaire.

Tableau 1 : Taux de scolarisation primaire au Burkina et dans la Gnagna

Année d'enquête	Zone d'enquête	Garçons	Filles	Moyenne
1989/1990	Burkina Faso	35	22,4	28,7
	Gnagna	12,6	5,2	8,9
2001/2002	Burkina Faso	37,9	28,5	33,2
	Gnagna	16,5	10,6	13,6

Source : Ministère de l'enseignement de base, 1989-2002



Carte 1 : Villages accessibles et durées de déplacement à motocyclette en hivernage 2000, à partir de Bogandé

Le marché dans le Sahel est un lieu de rencontres sociales et d'échanges d'informations au-delà de sa fonction économique. De nos jours comme en période précoloniale, le marché de Pouytenga (province du Kouritenga au sud), joue encore son rôle de centre d'échange national et international. A l'échelle régionale, Pouytenga approvisionne dans le territoire de la Gnagna 58 marchés permanents et 63 autres petits marchés saisonniers. La distribution des lieux d'échange devrait être un atout, si la route et sa qualité ne jouaient pas un rôle manifeste dans les flux marchands et la polarisation spatiale ; les marchés sont d'autant plus fréquentés qu'ils sont facilement accessibles, même s'ils sont distants.

1.2. LES SIGNES ANNONCIATEURS DES CRISES ALIMENTAIRES

Les indicateurs avancés de crise alimentaire sont une préoccupation des responsables politiques et des agences d'aide alimentaire. Il s'agit de prévoir où et quand une crise se prépare pour tenter d'y apporter des solutions en temps utile. Ces indicateurs sont généralement recherchés dans les directions suivantes : le niveau des réserves ou le bilan céréalier en début de soudure, et les variations brutales de prix, indicateur de tensions entre l'offre et la demande. Un autre indicateur est le recours aux parades plus ou moins efficaces (aides alimentaires reçues), notamment en 2000/2001 qui fut une soudure difficile.

Le grenier a pour fonction première de nourrir dans le temps le groupe familial. Son niveau de remplissage est donc un bon indicateur de l'état des disponibilités et de la qualité de la gestion socio-temporelle des réserves alimentaires. Des greniers vides quelques mois après la récolte peuvent témoigner d'une mauvaise saison agricole ou d'une commercialisation excessive, tandis que des greniers vides en fin d'hivernage s'expliquent par le cours normal de la soudure alimentaire. Lors de la soudure 2000, seuls deux villages du département de Thion ont déclaré disposer encore de grains dans les greniers. Quatre villages sur cinq à Mani et près de trois sur quatre à Bogandé avaient des greniers vides.

En milieu rural, le niveau des stocks céréaliers ne dépend pas uniquement du rythme de la consommation familiale, mais subit le poids du contrôle marchand, au risque parfois d'aggraver la vulnérabilité. « *Dès que tu ouvres ton grenier, attends-toi à la trahison* » (chef du village de Bounkou, département de Mani). Les écarts de prix de l'assiettée (*yorouba*

= 3,5 kg de céréales) vont du simple au triple après la récolte et de 1 à 6 en période de soudure. En début de soudure, la vente du bétail permet d'avoir, dans des conditions de prix défavorables, les ressources financières nécessaires à l'achat de céréales. Mais les prix des céréales ont été structurellement élevés tout au long de l'année agricole dans la partie septentrionale de la province (Koala), qui en connaît la plus forte variation annuelle (tableau 2) Les termes de l'échange sont doublement défavorables au paysan qui achète les céréales quand c'est cher, en vendant ses animaux quand ils ne coûtent pas cher.

Tableau 2 : Distribution des villages selon l'évolution des prix du yorouba entre décembre 1999 et juillet 2000

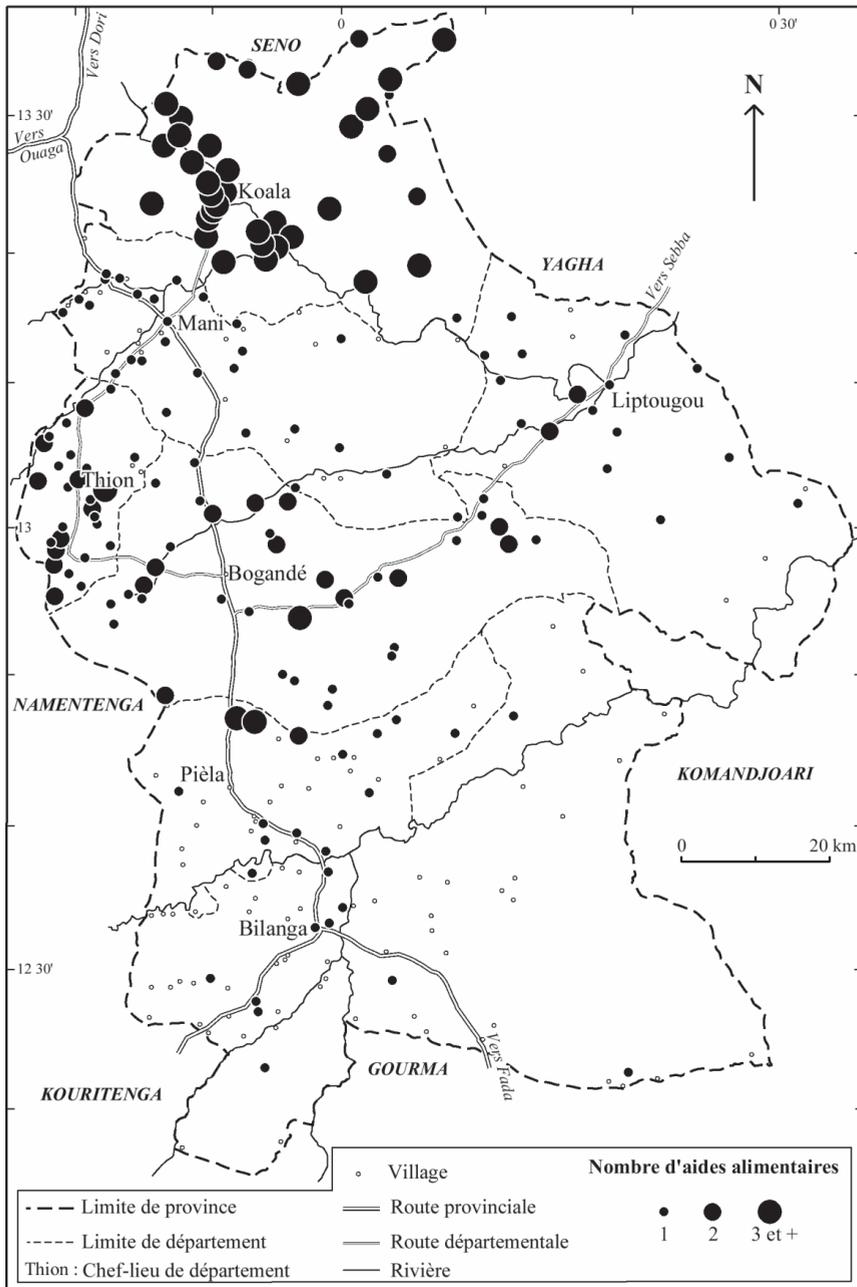
Département Taux	Bilanga	Bogandé	Koala	Liptougou	Mani	Pièla	Thion
0 %	0	0	0	0	0	1	0
1 - 24 %	5	4	1	0	1	1	0
25 - 49 %	40	12	1	5	18	16	2
50 - 99 %	20	14	8	6	23	18	26
100 - 149 %	2	5	21	10	6	1	0
150 - 267 %	0	1	7	0	0	0	0
Total villages	67	36	38	21	48	37	28

Source : IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris 1, 2000

Actuellement, les cours du *yorouba* sont publiés par le Système d'information sur les marchés (SIM) mais ne sont pas connus des producteurs. Les prix « réels » sont fixés par les commerçants en fonction de l'offre, sans aucune influence des paysans ou des banques de céréales.

1.3. Les recours face aux crises alimentaires

Face aux crises alimentaires, mis à part les banques de céréales dont l'effet est loin d'être évident, il reste deux indicateurs pertinents : l'aide alimentaire (carte 2) et le recours aux feuilles alimentaires sauvages. Les banques de céréales ont une vieille histoire au Burkina Faso et posent la question du stockage le mieux adapté : greniers familiaux, banques de céréales villageoises ou stocks départementaux ? Suite à la liquidation de l'Office national de céréales à partir de 1991, la gestion du risque d'insécurité repose directement sur les familles et les communautés.



Source : IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I, 2000

FCO

Carte 2 : Aides alimentaires par village durant les dix dernières années (nombre d'interventions citées en juin-juillet 2000)

La banque de céréales vise à assurer une meilleure régulation du système alimentaire en jouant sur la saisonnalité de la demande et des prix, stockant après la récolte et déstockant lorsque la pénurie s'installe tout en limitant la spéculation marchande céréalière. Or moins d'un village sur cinq en moyenne dispose de cette infrastructure. Plus grave, le fonctionnement efficient de cet instrument est fort rare, faute de fonds de roulement et en raison de vols et de détournements.

La gestion de l'aide alimentaire dans la province n'a tenu aucun compte des critiques internationales sur le sujet : inefficacité du programme nourriture contre travail, détournements de l'aide aux cantines scolaires, aide américaine en produits différents de ceux de la province. A l'échelle provinciale, 62 % des villages ont reçu une aide alimentaire au moins, durant les 10 dernières années. Tous les villages du département de Koala ont reçu près de trois fois en moyenne cette aide.

En période de disette, les paysans ont en marge des recours extérieurs, des feuilles de soudure alimentaire. Mais la désertification, la pression démographique et animale tendent à faire disparaître ces aliments de cueillette, surtout les plantules et les herbes. Ainsi, bien que les greniers de la région de Thion soient vides, on n'a pas eu recours à ces feuilles ; car, les jachères et les brousses dans lesquelles poussent ces plantes y sont rares.

Pluviométrie suffisante ou non, la soudure alimentaire revient chaque année dans la province avec des ampleurs variables. Sa gestion se fait au présent, en raison des marges de manœuvre limitées dans la transformation des potentialités alimentaires qui ne sont pas toujours abondantes.

2. LES POTENTIALITES ET LES RESSOURCES UTILISEES

Une potentialité est l'aptitude d'un bien naturel ou artificialisé (sol, lac collinaire) à être mis en valeur par la combinaison du travail et du savoir-faire humain. Est ressource alimentaire ce qui est mobilisable pour l'alimentation du groupe humain (eau, céréales, feuilles). L'on a accepté, à tort, l'insuffisance des potentialités alimentaires en milieu semi-sahélien qu'est la Gnagna. En prenant un temps d'observation, l'intervenant découvre que les potentialités devraient suffire si elles étaient bien gérées.

2.1. Les potentialités naturelles aménagées

Sont présentés ici, les réservoirs d'eau de surface, les bas-fonds, les puits et forages, potentialités naturelles ou aménagées. La répartition des sols selon leurs aptitudes culturales, celle des pâturages en fonction de leur capacité à supporter une certaine charge animale, arbres et plantes utiles, sont d'autres potentialités ayant une place capitale dans l'analyse de la vulnérabilité alimentaire, tout en restant difficilement mesurables.

Sont assimilés à des réservoirs d'eau aussi bien les mares que des lacs naturels ou artificiels. Les petites retenues d'eau sont destinées le plus souvent à sécuriser l'alimentation en eau des populations rurales et des troupeaux d'animaux. La très faible pente de la pénéplaine d'érosion de la Gnagna (3 %) ne permet pas la création de retenues d'eau ayant une profondeur suffisante pour éviter l'assèchement rapide des nappes d'eau de surface.

La construction des retenues d'eau est directement liée aux opérations d'aménagement mises sur pied par l'État et les ONG, et à la capacité réelle des villageois à mobiliser l'aide extérieure. En 1987, on avait identifié 414 ha aménageables en aval des retenues d'eau (dont 41 % pour la zone de Dakiri au nord de Mani). En 2000, 56 % de ces surfaces étaient aménagés, pour la culture du riz.

La mise en culture des bas-fonds est une réponse au manque d'eau en particulier en fin de cycle végétatif. Elle implique une modification sensible des itinéraires culturels des exploitants pratiquant jusque-là la céréaliculture sèche extensive. Pour la Gnagna, les ruisseaux temporaires dessinent un maillage serré sur l'ensemble de l'espace. Leur aménagement en culture inondée et irriguée représente respectivement 19 % et 0,2 % des 396 bas-fonds inventoriés dans la province. Les crises climatiques et l'appauvrissement des sols en culture pluviale devraient appeler cependant les paysans à les utiliser de manière optimale.

Le puits traditionnel typique tend à disparaître au profit du puits busé et du forage assurant qualité de l'eau et pérennité dans l'approvisionnement. La Gnagna a un bon taux de couverture en eau potable : un point d'eau moderne pour 461 habitants en moyenne contre 414 sur l'ensemble du territoire national.

La réalité est tout autre ; car nombre des pompes des forages sont en panne. En l'absence d'un comité de gestion, les pannes des pompes ne sont pas réparées. En hivernage 2000, les cinq forages du village de Koala étaient en panne pendant que le réparateur de pompes résidait dans son

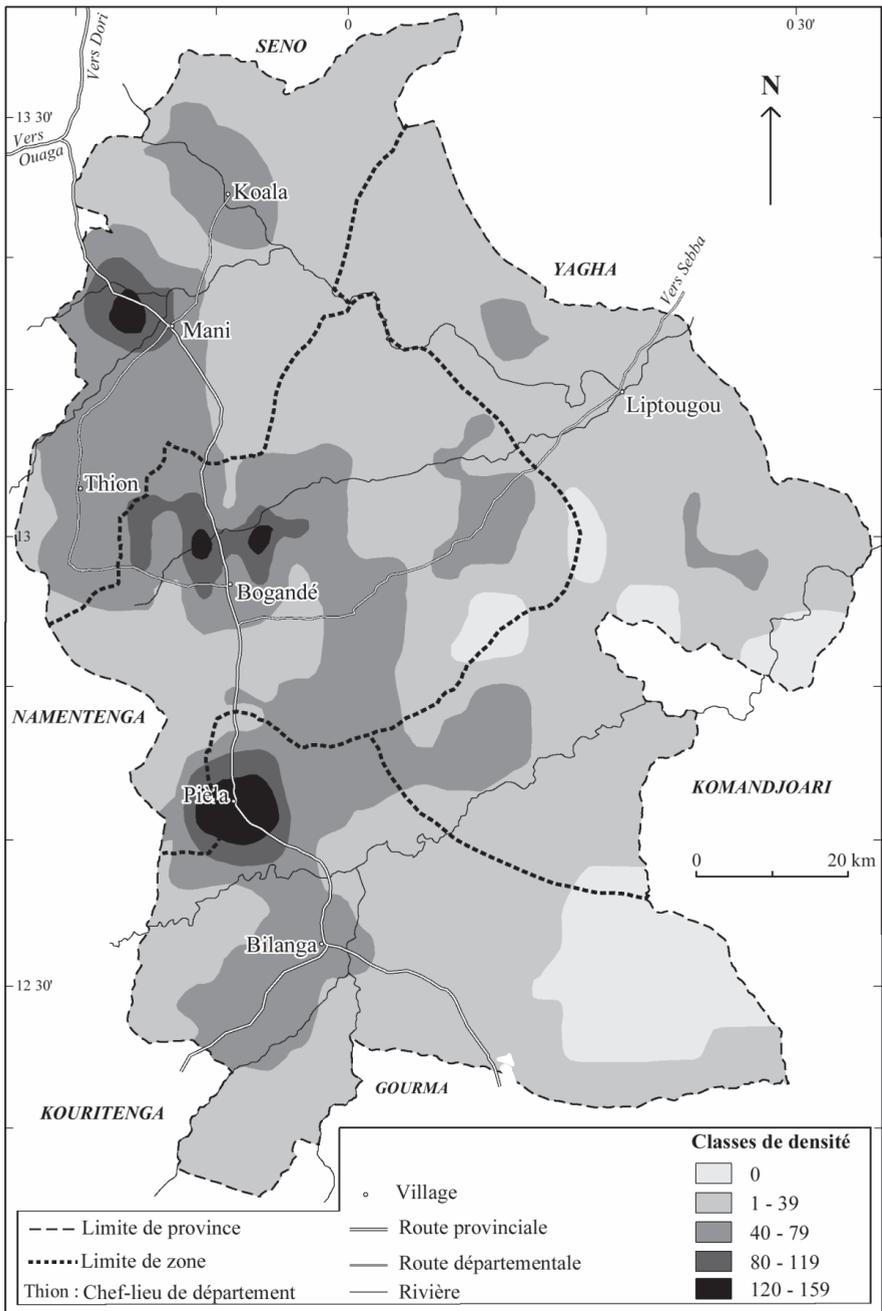
hameau de culture. De même, le transport de l'eau de boisson du « bec de la pompe » vers la maison ainsi que sa conservation, se font dans des conditions qui ne la protègent pas des fortes contaminations en coliformes et streptocoques.

2.2. Les ressources humaines et la valorisation des ressources

Pour le géographe, la densité est un indicateur important agrégé aux significations multiples. S'il traduit la pression qui s'exerce sur les potentialités (charge humaine à nourrir et dégradation éventuelle des potentialités dans une vision pessimiste), il peut signifier aussi une capacité d'innovation sociale et technologique dans certaines conditions (le défi à relever étant plus grand, les sociétés mettent en œuvre des mesures d'intensification de l'agriculture qu'elles n'auraient pas imaginées ou inventées), (Boserup, 1970).

La densité rurale moyenne à l'échelle provinciale est de 38,6 hbt/km² avec de grandes disparités dans la répartition (carte 3) : elle est supérieure à 80 hbt/km² autour de Pièla, puis entre Bogandé et Koala. Le sud-est reste inoccupé. Cette différenciation de peuplement s'explique par la bonne qualité des sols et par les migrations des Mossi plus importantes dans l'ouest de la province (Sénéchal, 1973).

Les villages uniquement peuplés de Gourmantché sont l'exception (9 %) ou n'existent pas dans le département de Liptougou. Les Peuls sont présents de manière diffuse dans presque toute la province et totalisent jusqu'à 17 % de la population contre 5 % pour les Mossi et 77 % pour les Gourmantché. Proches des Gourmantché et des Mossi par leur habitat, parfois associés à ces agriculteurs par des contrats de prestations, les Peuls tiennent à garder leur mode de vie pastoral. La juxtaposition ethnique l'emporte alors sur la mixité. A moins que ne s'accélère l'acquisition des savoirs et des savoir-faire par les diverses formes d'éducation dispensées (alphabétisation, éducation informelle et formelle) comme aussi à travers les expériences introduites par les partenaires au développement. Ces formes de valorisation ont en commun d'être extérieures à la société, de venir de l'État ou de l'étranger, ce qui explique sans doute que la réceptivité à toute cette offre n'est pas toujours ce qu'on attend.



Carte 3 : Densité rurale de la Gnagna en 1998

Près de 13 % des classes construites n'avaient pu être ouvertes en 1999-2000, faute d'instituteurs. Le retard culturel explique la faible propension des parents à envoyer les enfants à l'école, alors qu'ils constituent une main-d'œuvre agricole indispensable. Durant l'année scolaire 1999-2000, 11 % des enfants (dont 10 % de filles) ont abandonné la fréquentation de l'école. L'éducation passe après la bataille pour la survie quotidienne.

Dans la Gnagna, les partenaires au développement, publics ou caritatifs, s'occupent de l'alphabétisation de base, des aménagements de terroir, des reboisements et des appuis agricoles, d'hydraulique villageoise, de la santé primaire, etc. Une dizaine de ces partenaires interviennent en moyenne dans chaque département. Près de la moitié des localités (49 %) est appuyée par un ou deux intervenants avec des effets ambivalents : freins à l'initiative locale ou moteurs de celle-ci.

Les opérations de développement ont été multipliées après la révolution « sankariste » (1983) et sont plus nombreuses dans les départements de Pièla, Thion et Bogandé, là où la pression foncière, la dégradation des ressources et le risque de déficit alimentaire sont les plus élevés. La valorisation des ressources humaines pêche bien souvent par une application de techniques importées qui ne tiennent pas compte des attentes des bénéficiaires.

2.3. Les ressources alimentaires

Au commencement, étaient les sorghos blanc et rouge (*Sorghum spp*) et le mil (*Pennisetum nigritarum*) pour les Gourmantché, les Mossi et aussi les Peuls. Peu ou pas de diversification. La Gnagna n'a que peu développé ces cultures exigeantes en eau, en labour et en fumure que sont le maïs (*Zea mays*) et le riz (*Oriza sativa*), qui ont bénéficié du travail des sélectionneurs (et des manipulations génétiques) pour doubler ou tripler les rendements en culture contrôlée, ce qui n'est pas le cas des mils et sorghos du Sahel.

Les Gourmantché de la Gnagna pratiquent avant tout des cultures céréalières pour l'autoconsommation. Si les surplus commercialisables sont rares, le bilan global céréalière régional n'est pas systématiquement déficitaire (Club du Sahel, 1996) et chaque ethnie a ses préférences céréalières.

Les sorghos qui demandent plus d'eau que le mil, sont cultivés sur des sols argileux, plus lourds, hydromorphes, ayant un pouvoir de rétention de l'eau élevé. On trouve ces sols dans les bas-fonds. Le sorgho rouge encore plus exigeant en eau que le sorgho blanc, se maintient dans la partie méridionale de la province, la plus arrosée. Par contre, le mil, plus rustique, pousse sur des sols sablonneux plus pauvres des interfluves. Si les Gourmantché cultivent davantage le sorgho blanc, c'est parce qu'ils ont le statut de premier occupant foncier et ont accès aux sols hydromorphes (11 % de la superficie de la Gnagna). Les Peuls à la périphérie des terroirs villageois, dépendant de l'octroi de droits de culture temporaires par les Gourmantché, cultivent de petites parcelles parfois fumées comme activité d'appoint. Les Mossi, migrants, se trouvent rejetés sur les terres moins fertiles, mieux adaptées au mil. Ils cultivent les sols sablonneux qui occupent 26 % de la Gnagna, le reste du territoire (63 %) étant couvert de sols gravillonnaires.

Dans la gamme des produits de cueillette, le karité (*Butyrospermum parkii*) et le baobab (*Adansonia digitata*) sont des arbres largement utilisés. C'est lors d'une crise climatique comme un retard des pluies observé souvent dans le Sahel, que les sociétés qui n'ont pas encore assez de marge de manœuvre, recourent aux produits de cueillette. Quand la disette est profonde, enfants et femmes cueillent les feuilles de *Leptadenia hastata* (*naglenlengou* en langue gourmantché), une plantule rampante des sols encroûtés. Toujours verte, elle a fourni des feuilles consommables en juin et juillet 2001, période ayant accusé un retard de pluies. Est recherché aussi *Commelina forskalaei* (*poiloumpoama*) qui pousse dans les dépressions après l'arrivée des premières pluies.

Les potentialités alimentaires, pas toujours abondantes, souvent bien rares, souffrent de transformation efficiente. C'est que des déterminants limitent les actions, la conséquence étant une persistance de la vulnérabilité alimentaire, malgré l'apport des intervenants extérieurs.

3. UNE GESTION LOIN DE L'EFFICIENCE

Il est important de conserver les potentialités existantes, de ne pas les laisser se dégrader. Reconstituer la fertilité d'un sol par des moyens mécaniques (*zaï*), biologiques (paillage) ou chimiques, est une nécessité bien perçue par de véritables paysans. Toutefois, à une politique prudente « paysanne » s'oppose un usage inconsidéré des potentialités comme des

ressources alimentaires. L'on s'interroge donc sur tout ce qui relève de la gestion du terroir (arbres, sols), des troupeaux, du pâturage, du bois d'énergie.

3.1. La gestion des terroirs

L'arbre constitue un élément fondateur de la propriété dans les systèmes fonciers sahéliens (Pélissier, 1980). Le bénéficiaire d'un droit de culture a rarement la jouissance des arbres : fruits, feuilles et bois restent au bénéfice du chef de terre. Seul le propriétaire éminent du sol peut effectuer un reboisement. Dans l'ensemble, le reboisement des arbres utiles ou non était un comportement étranger à ces sociétés.

Presque tous les villages effectuent maintenant des reboisements collectifs dans l'ouest de la province (départements de Thion et de Mani) et la proportion reste élevée ailleurs. Ce sont dans les villages où l'on compte le plus d'actions collectives que les initiatives individuelles ont été les plus nombreuses (autour de Thion, de Pièla et de Bilanga). Malheureusement, le taux de réussite des reboisements semble particulièrement bas.

Dans le système foncier coutumier, la terre appartient au premier occupant (et non à celui qui la met en valeur) de telle sorte que pour les exploitants agricoles actuels, chaque brousse est un patrimoine hérité parce que précédemment occupée par les ancêtres. D'où il se crée des hameaux de culture (*koadabre*), de modestes campements de quelques cases temporaires entre plusieurs champs de brousse. La création d'un hameau de culture répond d'abord au souci de ne pas être trop éloigné du champ cultivé et des greniers de brousse. Le campement de culture répond donc à une stratégie de gestion rationnelle d'un terroir éclaté. On peut cependant se demander si cela n'accentue pas la dégradation de la fertilité des sols. 82 % des villages disposent de hameaux de culture. La relation est aisée à faire entre la multiplication des hameaux de culture et l'apparition à plus ou moins long terme d'une crise foncière, signe de vulnérabilité économique, sociale et alimentaire pour les paysans concernés.

L'absence de jachère, dans une zone rurale soudano-sahélienne, peut témoigner d'un certain niveau de saturation des terres. Un village sur quatre ne dispose pas de jachère. Ces villages sont exclusivement situés sur les terroirs densément peuplés à l'ouest de la province. Les espaces cultivables de l'ouest deviendront insuffisants à court ou moyen terme.

La situation foncière actuelle et la faible intensification des pratiques culturales constituent les principaux goulots d'étranglement de l'agriculture dans la région. Dans une situation de saturation de l'espace agricole, les droits sur la terre se rétrécissent alors que garantir la terre à sa progéniture est un enjeu majeur qui explique une conquête effrénée des espaces disponibles.

3.2. La gestion d'autres ressources : élevage et bois

La Gnagna totalise près de 290.000 têtes de gros bétail et se situe au quatrième rang des 45 provinces pour l'apport de son élevage au PIB national. L'élevage constitue la principale sinon l'unique forme d'épargne du producteur, sous forme de « *greniers sur pieds* », qu'on déstocke pour les besoins sociaux (funérailles, mariages) et surtout pour l'achat de céréales en période de disette. Les formes d'élevage vont du pacage des animaux dans les terroirs villageois à la transhumance et à l'embouche. La transhumance des troupeaux de bœufs s'opère en saison sèche (mars, avril, mai) vers la région de Fada N'Gourma et en deçà vers les frontières du Burkina Faso avec le Ghana, le Togo et le Bénin. L'embouche qui consiste à « *engraisser* » un animal à l'étable, est la forme la plus moderne de l'élevage.

Au nord de la province (zone de Mani-Koala), les pasteurs peuls, les agro-pasteurs gourmantché et mossi se mobilisent tous pour l'élevage. A l'est, les Peuls en sont les principaux acteurs. Au sud, s'y retrouvent à nouveau Gourmantché et Peuls. La pratique de l'élevage renforce l'occupation d'un même espace par diverses sociétés sans pour autant éliminer les nombreux conflits liés aux divagations des animaux et aux extensions agricoles. Dix villages sur les 47 du département de Bogandé ont connu des conflits entre producteurs en 1999. Du fait que l'élevage constitue naturellement la première des ressources économiques dans la province, son intensification est difficilement évitable à moyen terme (Ouédraogo, 2001).

En dépit de la dégradation relative de la savane arbustive et des coupes réitérées de bois, des disponibilités ligneuses subsistent encore dans la Gnagna, mais les villageois affirment devoir acheter du bois pour leurs besoins quotidiens. Les ventes de bois de chauffe sont très fréquentes à l'ouest de la Gnagna, particulièrement dans les départements de Mani et de

Thion. Une charretée de bois collecté en brousse est vendue au village à 2.500 F cfa. Un lien entre une forte densité humaine et une vente du bois de chauffe semble établi.

3.3. Difficile de valoriser les potentialités, de gérer les ressources alimentaires

La vulnérabilité résulte finalement de l'incapacité de la population à valoriser les potentialités existantes et/ou à gérer les ressources alimentaires. Les hameaux de culture, les reboisements, l'élevage sous forme de « *grenier sur pied* », sont des stratégies de gestion assimilables à un gaspillage des ressources ; une gestion rationnelle aux yeux du paysan, mais seulement efficace à court terme. Si bien que dans la Gnagna, les déterminants de la vulnérabilité sont à rechercher du côté des difficultés à transformer les potentialités et à gérer les ressources. Les terres, les eaux de surface, les pâturages souffrent d'une compétition qui est loin de garantir leur préservation.

Les savoirs et savoir-faire impulsés par l'ouverture sur l'extérieur font défaut ainsi que le montre le tableau 3. Sur un total des 1.626 champs inventoriés, 16 % appartiennent à des propriétaires alphabétisés ou scolarisés. Quelle que soit la forme d'aménagement du terroir consignée dans le tableau, l'effet de l'alphabétisation est manifestement positif. Dans le domaine de l'élevage, les adultes ayant reçu une alphabétisation ou une formation agricole, adoptent plus souvent l'embouche, que ceux qui n'en ont pas reçu.

Tableau 3 : Alphabétisation et aménagement des terroirs

Etat des propriétaires des champs	Cordons pierreux	Labour à la charrue	Semis en ligne	Fumure animale	Reboisement
Alphabétisés (en %) ; n = 266	29,7	30,5	11,3	35,3	2,6
Non alphabétisés (en %) ; n = 1360	15,7	15,4	3,1	25,8	1,5

Source : IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I, 2001

La valorisation de la ressource humaine nécessite l'ouverture sur l'extérieur selon les voies de la formation à l'appropriation des savoirs, des visites guidées ou commentées hors de la province, auprès de réalisations exemplaires et enfin la circulation orale de l'information. Les marchés constituent de très importants lieux d'échange de ces informations. Malheureusement l'ouverture de la province à la modernité reste récente à cause des contraintes d'enclavement (physique).

CONCLUSION

La population de la Gnagna est sujette à des incertitudes pluviométriques, à un enclavement physique et culturel avec comme risques de ne pouvoir se doter de greniers remplis, rejoindre l'hôpital pour se soigner, acheminer des céréales en période de soudure alimentaire. Les potentialités ne font pas toujours défaut dans la province : un réseau hydrographique relativement dense, des terres plus riches à l'ouest, une densité de population aussi importante que la moyenne nationale, un pâturage abondant à l'est.

Mais on remarque à la fois une dégradation des potentialités et des ressources en particulier dans l'ouest. C'est là que les terres manquent, de même que les ressources ligneuses. Face aux contraintes, les sociétés y mobilisent plus de partenaires au développement pour l'aménagement agricole des terroirs ou pour l'aide alimentaire. L'ouest apparaît par conséquent moins vulnérable que l'est, la zone la plus enclavée de la province, ou le sud-est accusant une faible densité humaine. Les disparités de la vulnérabilité alimentaire ne se superposent pas toujours, ni à la disponibilité des potentialités naturelles, ni à l'intensité de l'exposition aux risques.

On peut entrevoir une issue possible à moyen terme car la société de la Gnagna est en innovation. La province acquiert des savoir-faire par l'éducation, par sa mobilité, par des expériences venant des partenaires au développement. On a de plus en plus conscience de la nécessité d'une gestion durable des ressources par l'intensification des pratiques culturelles et pastorales (restauration des sols, développement de l'agriculture irriguée, stabulation des bœufs).

BIBLIOGRAPHIE

- BOSERUP E., 1970. *Évolution agraire et pression démographique*. Paris, Flammarion, 221 p. (édition originale en anglais, 1965).
- CLUB DU SAHEL, ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE). *Aide alimentaire au Burkina Faso. Analyse spatiale, 1993-1995*. SAH/D (96) 459, Paris, 71 p.
- COURADE G., 1998. « Alimentation et politiques agricoles », pp : 263-296. In : LORIAUX (M.), (dir.) - *Population et développement : une approche globale et systémique*. Academia-Bruyland/L'Harmattan. Population et Développement, Louvain-la-Neuve/Paris, n° 5, 582 p.
- CRIBB A. Y., 1998. La vulnérabilité alimentaire des ruraux haïtiens : une situation préoccupante. In : Journal « *Le Nouvelliste* », n° 35402 du 23-25 janvier 1998, pp : 8-9.
- OUEDRAOGO F. C., 2001. « *Atlas de la province de la Gnagna, région orientale du Burkina. Essai de géographie des disparités spatiales de la vulnérabilité alimentaire* ». Institut de Recherches pour le Développement (IRD), Ouagadougou ; 150 p., 50 cartes, 37 tableaux, 16 figures.
- PELISSIER P., 1980. L'arbre en Afrique. La fonction et le signe. *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, Vol. XVII, N°s 3-4, pp : 127-131.
- SENECHAL J., 1973. *Espace et mobilité rural en milieu soudano-sahélien : le changement dans l'isolement (Gourma du Nord – Haute Volta)*. Thèse de doctorat, 3^e cycle, École pratique des Hautes Études, 371 p.

PRODUCTION ET VENTE DE BIÈRE TRADITIONNELLE A BOBO-DIOULASSO : DE LA RESISTANCE A L'ANCRAGE

BANTENGA Moussa Willy - Département d'Histoire et Archéologie
Université de Ouagadougou

RESUME

L'étude porte sur quatre quartiers de la ville de Bobo-Dioulasso. L'observateur y est attiré par l'animation des cabarets. La production et la vente de la bière de sorgho ou «dolo» sont une activité multiséculaire qu'on rencontre dans les régions non islamisées du Burkina Faso. La lecture des récits des explorateurs atteste de son importance à la période précoloniale. La colonisation, puis l'institution des Etats modernes post-coloniaux, ont mis à jour une économie officielle et moderne qui pose, en des termes nouveaux, la place de cette activité traditionnelle dans le tissu économique et social de la ville. L'administration coloniale l'avait négligée ; l'Etat post-colonial l'a informalisée. Mais l'activité se maintient, au prix d'adaptations, en particulier dans les quartiers de Bolomakoté, Saint-Etienne, Tounouma et Colsama, en dépit de la concurrence de la bière importée ou fabriquée au niveau national, et de la tentative de produire le "dolo" industriel.

Introduction

La production et la vente de la bière traditionnelle de sorgho (*sorghum bicolor*), communément appelée «dolo» plongent leurs racines dans un passé lointain. Au Burkina Faso, l'activité est exclusivement occupée par les femmes qui la maintiennent dans le sillage du processus d'urbanisation.

Il est évident que de nombreux travaux ont été effectués sur l'insertion des femmes dans les économies urbaines. Leurs rôles dans les micro-entreprises ont été particulièrement étudiés ; A. Mama (1997) ne relève-t-elle pas que cette focalisation ne présente pas une image complète du travail des femmes africaines et de l'évolution de leur situation dans le marché du travail? Notre préoccupation est, qu'au-delà de l'approche genre, une réflexion peut être menée sur le produit. En effet, ici, la bière artisanale de sorgho met en avant une activité traditionnelle génératrice de revenus

qui s'est maintenue, avec cependant des changements, dans le contexte de l'urbanisation et en dépit de l'introduction, en Haute-Volta, de la bière industrielle dès la période coloniale, puis de sa fabrication au plan national à partir des années 1960. Cette approche conduit à la découverte de la dynamique des relations entre les productrices-vendeuses et la clientèle.

Dans cette étude, nous nous intéressons à quatre quartiers de la ville de Bobo-Dioulasso (deuxième ville du Burkina Faso) qui enregistrent une concentration de cabarets, lieux privilégiés de consommation de la bière de sorgho. En plus de la lecture des travaux, nous avons consulté des archives, des documents de première main sur la ville de Bobo-Dioulasso et sur les productrices-vendeuses de bière de sorgho. Enfin une enquête de terrain a été réalisée par l'observation et des interviews auprès des tenancières de cabarets et de clients ; au total, nous avons sillonné 51 cabarets dont 15 sur 15 à Bolomakoté, 12 sur 16 à Colsama, 12 sur 12 à Saint-Etienne et 12 sur 22 à Tounouma. 51 productrices-vendeuses et 49 clients ont été interrogés.

1. La production et la vente de la bière de sorgho ; du cadre strictement traditionnel au contexte urbain

Depuis un siècle, Bobo-Dioulasso a connu une extension spatiale et une expansion démographique. Le contexte moderne a engendré un repositionnement des productrices-vendeuses de bière de sorgho dans la ville.

1.1. L'évolution de la ville de Bobo-Dioulasso ; un aperçu des quatre quartiers étudiés

Plutôt que de remonter aux origines (Traoré, 1996), nous nous limiterons à la fourchette chronologique allant de la fin du XIX^e siècle à nos jours. L'emplacement de la ville était, à l'origine, un village bobo du nom de Sya ; il prit l'allure d'une ville, probablement au XIX^e siècle, par l'arrivée de populations provenant de Kong au nord de la Côte d'Ivoire et du Mali actuel. La colonisation française accentua le processus par l'installation d'une administration, la réalisation d'infrastructures et l'implantation de maisons commerciales. La ville connut plusieurs découpages administratifs dont le plus récent date de 1992 ; la ville est divisée en trois arrondissements eux-mêmes subdivisés en 25 secteurs (cf. carte).

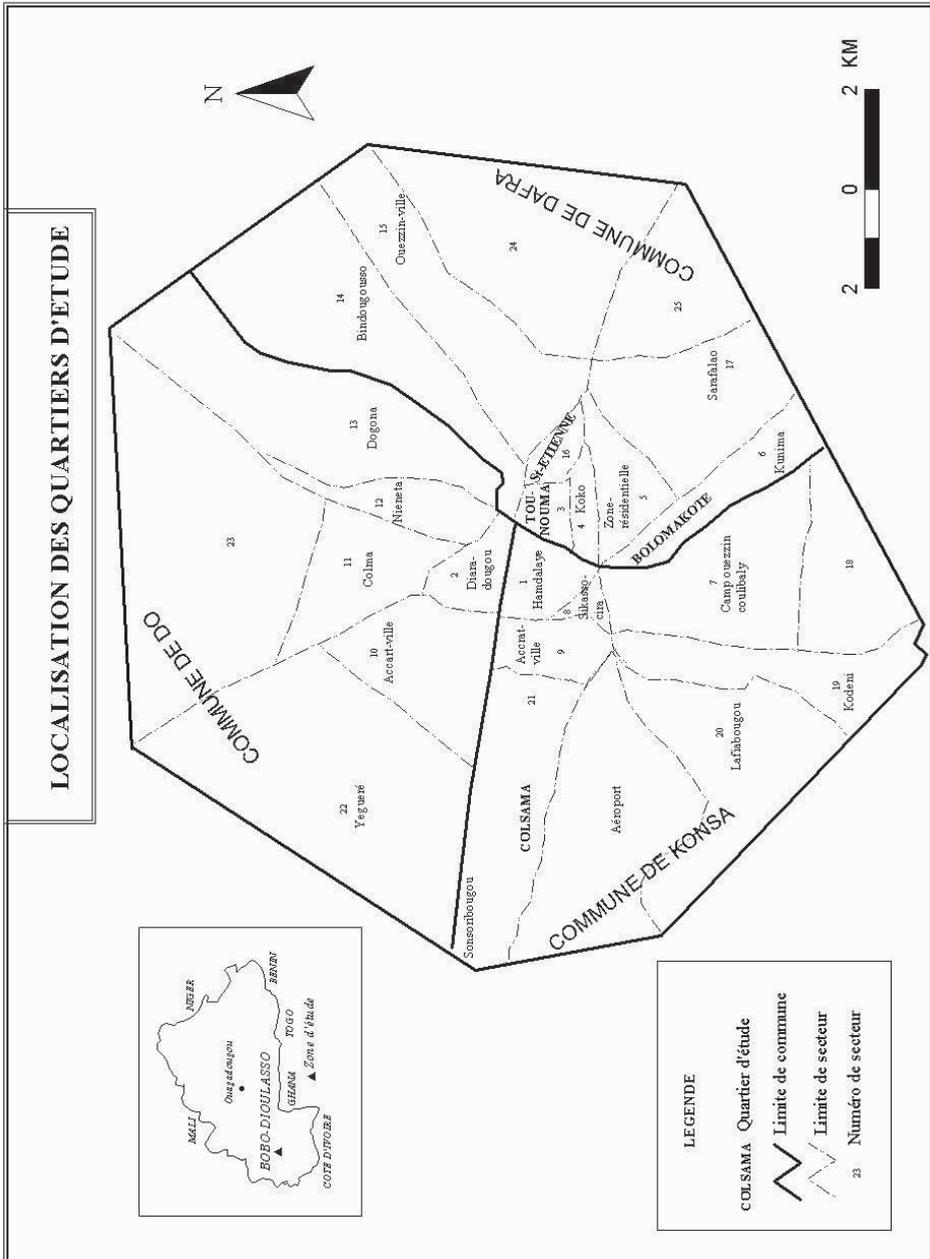


Tableau N° 1 : Evolution de la population de Bobo-Dioulasso (fin XIXe siècle - 1996)

Période	Nombre d'habitants
Fin XIXe siècle	2 500
1925	8 000
1945	22 000
1965	65 000
1975	115 063
1985	228 663
1996 (dernier recensement)	309 771

Sources : D.B. Sanou, 1996, p. 47 ; IRD et FASEG, 2000, pp. 23-25.

Les quartiers ont existé bien avant les arrondissements et les secteurs qui, eux, ont un caractère administratif. L'urbanisation ne fait nullement disparaître les quartiers émanant des structures traditionnelles ou religieuses. Les découpages nés de la volonté politique se superposent à ceux des populations anciennement installées.

Historiquement, l'extension de la ville de Bobo-Dioulasso a suivi la croissance démographique. Les premiers lotissements commencent en 1906 par la construction du camp militaire. Les quartiers de Saint-Etienne et Tounouma sont lotis en 1940, Bolomakoté en 1967 et 1995 et Colsama en 1984³⁸ (IRD & FASEG, 2000, pp. 21-23) ; ils ont les caractéristiques suivantes :

- Les missionnaires ont largement contribué au lotissement de Tounouma et Saint-Etienne. Ces quartiers sont considérés comme étant des fiefs catholiques ; et l'ouverture, le 7 février 1931, de la mission de Tounouma a donné lieu à réjouissances organisées par les populations, dont le récit du Père Emmanuel de Montjoye mentionne le dolo comme une boisson servant à accueillir les étrangers.

- Bolomakoté a évolué dans le sillage du camp militaire qui regroupait 1 500 soldats (Montjoye, sd, p. 24) ; ceux-ci en faisaient un lieu de détente et de réjouissance. Par déformation, ils l'appelaient «Bordel côté» ou «Le bonhomme d'à côté». Cet exemple est courant pendant la période coloniale. A Thiès au Sénégal et à Gao au Soudan, des quartiers à

³⁸ De nos jours Saint-Etienne est inclus dans le secteur 16, Tounouma dans le secteur 3, Bolomakoté dans le secteur 6, Colsama dans le secteur 21.

forte concentration de débits de boisson se sont développés à proximité des camps militaires ; l'administrateur-maire et le commissaire de Thiès estimaient en 1930 que les bars constituaient des lieux de débauche et de danger pour la santé des jeunes soldats du bataillon de l'AOF qui y sont attirés par «la présence de femmes indigènes de moralité douteuse» (Thioub, 1997)

- A l'emplacement de Colsama étaient d'abord, des champs, puis un quartier spontané qui a été récemment loti ; malgré ces transformations, certaines familles ont conservé leur activité de préparation et de vente du dolo.

Tableau N° 2 : Population résidente des secteurs incluant les quatre quartiers (recensement de 1996)

Secteurs et quartiers	Nombre d'habitants
Secteur 3 (Tounouma)	9 886
Secteur 6 (Bolomakoté)	1 685
Secteur 16 (Saint-Etienne)	7 629
Secteur 21 (Colsama)	30 160

Source : INSD, 2000, pp. 85-86.

Ces quartiers populaires frappent le visiteur ou l'observateur par leur ambiance festive. En revanche, il existe peu ou prou de cabarets dans les quartiers islamisés de Hamdallaye, Diarradougou et Médina Coura ou dans les quartiers résidentiels comme la cité de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et la cité CAN 1998.

1.2. La production et la vente de la bière de sorgho : un savoir faire féminin

Dans le cadre urbain, les productrices et vendeuses de bière de sorgho sont incluses dans l'informel traditionnel ou l'artisanat de production³⁹. Il est vrai que les réflexions de spécialistes, depuis trois décennies, sont orientées vers la prise en compte de l'informel dans la réalité économique des villes africaines. En outre il s'est agi de rendre visible la part des

³⁹ Les spécialistes reconnaissent que ce terme est mal approprié dans des villes dont la majeure partie de la population est occupée par l'informel (Y.A. Fauré et J.B. Zett, 2000, I. Stacher, 1999).

femmes et de reconnaître leur rôle économique à tous les niveaux d'intervention (Mignot-Lefebvre, 1985, p. 256 ; INSTRAW, 1989, pp. 1-3). Mais la question sous-jacente est la perpétuation d'une activité traditionnelle, dans un contexte de modernisation et face à des institutions étatiques qui la marginalisent.

La production de boissons alcoolisées à l'aide de ressources locales est commune aux sociétés traditionnelles non islamisées d'Afrique et d'ailleurs : bière de sorgho rouge au Burkina Faso (dolo) et au Cameroun (*fourdou*), de maïs au Togo et au Bénin (*chapalo*), de banane au Burundi et au Rwanda (*cibitoki*), vin de palme en Côte d'Ivoire (*bangui*), vin de rônier ou *Borassus aethiopicum* au Burkina Faso (*bangui*) (Asiedu, 1991, pp. 273-282).

Dans le Burkina ancien, quelques activités lucratives dont la production et la vente du dolo, mais aussi du *soumbala* qui est un condiment à base de néré (*Parkia biglobosa*), de la pâte d'arachide, etc. étaient dévolues aux femmes ; le même constat est établi au Sénégal, en Gambie et en Sierra Léone avec les transformatrices de poisson. A la différence, par exemple de la poterie qui était une activité exercée par des femmes castées ou à statut spécial – chez les Bobo, seules les épouses des forgerons s'adonnent à la poterie –, le métier de brasserie était libre.

Schématiquement, le dolo s'obtient après maltage, brassage et fermentation du sorgho ; un kg de céréale procure 4,7 l de bière (Planes, 1970, p. 26) et le taux d'alcool varie entre 1 et 5 % (Asiedu, 1991, p. 274). A titre de comparaison, le taux d'alcool de la bière industrielle est de 4,2 % pour la bière ordinaire (BRAKINA ou SOBBRA) et de 5,2 % pour la bière de luxe (FLAG). Selon les consommateurs interviewés en juin 2001 dans les quartiers où les enquêtes ont été effectuées, le tableau, par ordre décroissant du taux d'alcool, par origine ethnique des dolotières, se présente de la façon suivante : dolo *bobo*, dolo *samo*, dolo *moaga*, dolo *dagara*.

Rapporté à l'histoire de Bobo-Dioulasso, le dolo prend une signification particulière ; Selon la tradition bobo-jula, Sya, la femme de l'ancêtre des Sanou (un nom de famille des populations bobo), faisait du commerce du dolo et de tabac dans la garnison de Dioulassoba ; son commerce était si prospère que des gens accourraient de partout vers le cabaret qu'elle tenait pour savourer dans la convivialité le délicieux dolo (Traoré, 1996, *op. cit.*, T. 1, p. 474, Sanou, 1996, *op. cit.*, p. 120). A la fin du XIXe siècle, une autre femme du nom de Mah Djembé, que

l'explorateur Binger a rencontrée, avait accumulé de la richesse dans le commerce du dolo (Traoré, 1996, T.1, p. 475).

A cette même période, l'explorateur P.L. Monteil, dans son récit de voyage écrit : « ils (les Bobo) boivent le dolo » (Merlet, 1996, p. 131). Pour la période coloniale, la question de la bière de sorgho est enveloppée dans les thèmes se rapportant aux cérémonies traditionnelles, aux fêtes et à la lutte contre l'alcoolisme :

- Les rapports des administrateurs de Bobo-Dioulasso relèvent à propos des fêtes coutumières et des funérailles qu'elles sont bien arrosées avec le dolo (Arch. Haut-Commissariat Bobo-Dioulasso, 1955). S. M. A. du Sacré Cœur relève les circonstances nombreuses (mariages, funérailles, travaux agricoles en commun, construction d'une case) qui ne peuvent avoir lieu sans bière de sorgho (S.M.A Sacré Cœur (du), 1939, p. 134).

- Dans les rapports des administrateurs, il n'est guère rare de lire quelques notes sur l'état d'ébriété de certains chefs de canton. D'une manière plus générale, la lutte contre l'alcoolisme en AOF a donné lieu à une enquête ordonnée par le Gouvernement général en 1914 qui a conclu que le dolo et le vin de palme étaient la cause de nombre d'actes criminels en Afrique, mais que ces boissons étaient moins dangereuses que les absinthes, gins et autres alcools de traite ; selon l'enquête, les colonies les plus touchées par l'alcoolisme étaient la Côte d'Ivoire, le Dahomey et le Sénégal (Thioub, 1997, p. 1114)⁴⁰. En fait, les activités économiques traditionnelles ou non officielles étaient ignorées dans les rapports des administrateurs coloniaux. Mais en raison de son caractère lucratif, la brasserie traditionnelle a toujours conservé sa vitalité aussi bien à Bobo-Dioulasso que dans les autres villes du Burkina Faso. Notre champ d'étude suggère deux considérations :

- la continuité d'une activité ancienne ; le dépouillement de l'échantillon des tenancières de cabaret révèle que la transmission du

⁴⁰ Trois décennies plus tard le fléau ne semble pas avoir faibli ; S.M.A. du Sacré Cœur (1948, p. 323) martela : « C'est un crime d'alcooliser ces races, crime d'autant plus grand qu'elles ne connaissent pas les effets nocifs de ces boissons (les spiritueux importés), et les utilisent sans mesure. Lorsque 4 ou 5 Africains versent un litre d'absinthe Berger dans unealebasse de bière de mil ou de vin de palme, et absorbent le tout, ils sont naturellement ivres- morts...mais ils prennent l'habitude de ce mélange agréable. N'avons-nous pas des mesures efficaces à prendre pour enrayer ce fléau ? Ou bien l'alcoolisme contribuera-t-il à rendre vraie la parole fameuse : l'Afrique a résisté à trois siècles d'esclavage, elle ne résistera pas à 50 ans de civilisation ».

savoir-faire s'effectue de mère à fille (62 %), de tante, grand-mère, sœur et cousine (21 %), de belle-mère et belle-sœur (9 %), de connaissance (8 %). En fait, le réseau familial, illustré ici, constitue une caractéristique du secteur informel ;

- une activité ouverte aux femmes provenant de régions diverses (l'ouest : *bobo, marka, bwaba, sembla, tiéfo* ; le sud-ouest : *lobi, dagara, djan* ; le centre : *moose, gurunsi*). Ces apports allogènes accentuent la concurrence entre les brasseuses.

2. La valorisation d'une ressource locale : approches industrielle et artisanale ; la décision des consommateurs

Les consommateurs représentent le maillon important et leur choix est déterminé par des impératifs financiers, mais aussi des considérations culturelles.

2.1. La concurrence avec la bière industrielle depuis 1987 : somme toute une victoire de la bière artisanale

Incontestablement, le succès de la bière industrielle en Afrique Noire a conduit les autorités coloniales ou plus tard les responsables politiques nationaux à l'installation de brasseries. Au Burkina Faso, la Brasserie du Burkina (BRAKINA) est créée en 1960 et la Société de Brasserie du Burkina (SOBBRA) en 1977. Si dans les couches aisées ou chez les intellectuels et cadres, la tendance était à la consommation de la bière industrielle, les couches modestes, et particulièrement celles issues de l'exode rural, consommaient aussi bien la bière industrielle que la bière artisanale. Il se dégagait une impression de *modus vivendi* entre les deux secteurs - industriel et informel (ou traditionnel) - ; ainsi, 1 200 brasseuses de bière artisanale et 171 cabarets étaient dénombrés dans la seule ville de Bobo-Dioulasso, au début des années quatre vingt (E. Bosch, 1985, pp. 19 et 163)⁴¹. A titre de comparaison, le nombre de brasseuses dans la ville de Ouagadougou était estimé, en 1969, à 834 (G. Planes, 1970, pp. 9 et 33) et

⁴¹ L'Institut Allemand de Développement, une structure qui effectue des études sur l'économie populaire, relevait que la bière de sorgho n'était encore que peu affectée par la concurrence de la bière en bouteille fabriquée en Haute-Volta (ex Burkina Faso) suivant les principes de la brasserie européenne, parce que celle-ci est nettement plus chère que la bière de sorgho et n'est pas livrée régulièrement dans toutes les régions rurales, in (1978) *Structure et perspectives de l'artisanat et de la petite industrie du sud-ouest de la Haute-Volta, éléments d'un programme de promotion*, Berlin, Fraunhoferstrasse, p. 220.

à 600 en 1992. La baisse du nombre de brasseuses, à Ouagadougou, est-elle imputable à la concurrence de la bière industrielle ? Une étude permettrait de cerner les contours de cette évolution.

A Bobo-Dioulasso, nous situons le coup d'envoi de la concurrence en 1987, lorsque les autorités politiques du Conseil National de la Révolution, l'instance suprême des Institutions du Burkina Faso, engagèrent les sociétés industrielles de brasserie à produire de la bière du sorgho. En préparation à cette opération, le ministre du commerce et de l'approvisionnement du peuple, signa un arrêté (raabo), le 17 février 1987, réglementant la production et la commercialisation des boissons alcoolisées de fabrication traditionnelle. L'arrêté avait un caractère contraignant pour les productrices et vendeuses de bière artisanale dans la mesure où sur les conditions générales communes, il était inscrit qu'il fallait être titulaire d'une carte professionnelle, détenir une patente à jour, posséder une carte sanitaire en cours de validité et être inscrit à la Caisse de Sécurité Sociale (Raabo n° AN IV-0067/CNR/CAPRO/DRD du 17 février 1987). Dans la foulée, par décision du même ministère le 13 avril 1987, fut créée une cellule de suivi du projet organisation des "dolotières" (Décision n° AN IV-0081/CNR/CAPRO/DRD). Les politiques mettaient en pratique l'un de leurs slogans favoris de «produire et consommer burkinabé», mais au-delà, matérialisaient une vision dualiste de la société fondée sur l'opposition tradition-modernité, secteur informel - secteur formel. Mais l'arrêt de la production du «dolo industriel», six mois après la première mise en bouteille, illustre l'échec de l'opération. En effet, cette politique mal inspirée des gouvernants avait rencontré un manque d'enthousiasme des responsables des brasseries modernes qui invoquèrent des difficultés techniques de conservation du «dolo industriel» et une résistance des consommateurs qui considéraient que le brassage industriel dénaturait «leur dolo». Quels sont les enjeux ? Appréhendée sous l'angle de la modernité ou/et de la tradition, la production industrielle de la bière de sorgho illustre la foi dans l'industrialisme dont la rationalité productiviste constitue la ligne de force et révèle la suspicion qui pèse sur le secteur informel ou traditionnel de ne pas répondre aux normes classiques du développement.

Dans l'ensemble, les cabarets continuèrent de fonctionner. Les activités des productrices des quatre quartiers, pas plus que celles de l'ensemble du pays, ne furent perturbées ; et l'inflation des prix des produits manufacturés, y compris ceux de la bière industrielle, consécutive à la crise et à la dévaluation du franc CFA, rendait cette boisson moins

accessible aux consommateurs ayant des revenus modestes (cf. tableau n° 3).

Tableau n° 3 : Comparaison des prix de la bière industrielle et de la bière artisanale en F CFA (prix dans les quatre quartiers étudiés)

		1987	1994 (dévaluation du F CFA)	2000-2001
Bière industrielle ordinaire 66 cl	Prix bar	225	335	390
	Prix buvette	200	315	365
Flag 66 cl	Prix bar	265	385	475
	Prix buvette	240	365	450
Bière artisanale (1 l)	Prix cabaret	50	75	125-150

Sources : Journal Officiel du Burkina Faso, 12 novembre 1987, prix des boissons Brakina et Sobbra. Direction Générale des Affaires Economiques, Arrêté n° 94-0026/MICN/SG/DGC/DCIC du 31 janvier 1994 portant fixation des prix de vente des produits de la société des brasseries du Burkina (Brakina) dans les bars et buvettes. Communiqué Brakina/Sodibo, tarifs Sodibo (TTC) in L'Observateur Paalga, 27 novembre 2000. Pour les prix de la bière artisanale, informations obtenues auprès des vendeuses.

Lors de l'enquête dans les quatre quartiers de Bobo-Dioulasso, nous nous étions intéressé à la provenance sociale des clients des cabarets ; sur 49 interrogés, 30% étaient des salariés dont 14% issus de la catégorie inférieure composée d'ouvriers, chauffeurs, 16% de la catégorie moyenne composée, majoritairement d'éléments des corps habillés ; sur les 58% issus du secteur informel, 51% provenaient de la couche supérieure ou moyenne, c'est-à-dire, des clients dont l'activité leur permet de subvenir aux besoins quotidiens de leur famille ; 6 % étaient composés d'élèves et 6 % de personnes sans revenus composées de chômeurs et de ménagères.

L'argument du prix relativement faible de la bière de sorgho pour expliquer l'enracinement de l'activité des productrices-vendeuses en milieu urbain est intéressant mais insuffisant.

2.2. Les cabarets, lieux de sociabilité

Même si la bière de sorgho sert de boisson aux populations rurales, son usage est aussi fréquent dans la pharmacopée comme traitement de la faiblesse sexuelle, de l'envoûtement, du surmenage, des dépressions et dans les cultes des divinités lorsqu'on veut faire appel aux esprits des ancêtres ou donner de la puissance au génie du fétiche. Mais en ville, et particulièrement à Bobo-Dioulasso, cette bière est essentiellement destinée à la boisson. Les cabarets constituent les lieux de production et de vente directe aux clients assis, en groupes, sur des bancs ou des tabourets. L'entregent, le savoir accueillir et le savoir satisfaire des tenancières induisent des relations de proximité sociale (confiance, réputation, crédibilité de relations personnalisées) (Ph. Hugon, 1997, p. 71). Par exemple, tout achat du breuvage donne droit, au préalable, à la calebasse du «goûter» qui représente «le droit de déplacement» ; le client apprécie puis lance sa commande. Ce droit symbolise l'accueil fait à l'étranger. La tenancière sait mieux que quiconque que l'alcool délie les langues et peut être source d'attitudes légères ; par conséquent, elle offre au client ce qu'on appelle «l'eau de l'étranger» représentée par la calebasse de bière de sorgho. Mais le client est tenu de rester lucide dans le cabaret ; car il est l'étranger de la famille et a été accueilli comme tel. Le respect de cette règle n'est pas toujours vérifié. En effet, les cabarets projettent une image de lieu de débauche ; pire, des endroits où les empoisonnements sont possibles. Sur le second point, les habitués des cabarets – personne d'eux n'a pu fournir d'exemples précis – expliquent que par tradition, plusieurs clients peuvent partager la même calebasse de bière de sorgho ; ce qui facilite la tâche de l'empoisonneur qui met le poison sur le bout de son pouce et le trempe dans le dolo contenu dans la calebasse au moment de l'offrir à la victime.

L'animation des quartiers de Bolomakoté, Saint-Etienne, Tounouma et Colsama n'est pas exclusive aux cabarets ; à Bolomakoté, nous avons dénombré une cave, 15 buvettes ou «maquis» (buvettes-restaurants) et quatre bars. Concernant les cabarets, un espace est dégagé dans les cours familiales, dont la superficie peut atteindre 600 voir 1.000 m². Les maisons et les murs sont en parpaing ou en banco, mais donnent l'allure de construction modeste. Le cabaret est géré par un membre féminin de la famille (57 % à Bolomakoté, 67 % à Colsama, 67 % à Saint-Etienne et 19 % à Tounouma) ou est cédé en location à une femme étrangère à la famille. Ce constat n'est pas toujours vérifié dans les autres

villes ; certains cabarets de Ouagadougou sont regroupés dans des espaces appelés «marché au dolo», et les vendeuses ne sont pas systématiquement les productrices, mais des grossistes auprès de ces dernières. Les quartiers, objets de l'étude, constituent des lieux de convergence de milliers de personnes, quotidiennement et particulièrement les fins de semaine et les jours fériés. Dans un cabaret du quartier de Bolomakoté, nous avons dénombré 50 clients assis, buvant et discutant au son du balafon (annexe 1). Mais pour l'animation, certaines tenancières se contentent d'appareil de musique moderne ; de même, en lieu et place des jarres facilement cassables (photo 1), d'autres stockent leurs boissons dans des bidons ou des fûts en plastique (photo 2).

Si au début du processus d'urbanisation la clientèle était essentiellement composée de ressortissants, qui trouvaient là, un lieu d'échanges sur leur famille, leur village ou leur région, il nous semble qu'une évolution des repères s'est opérée ; selon les clients interviewés, l'objet des discussions porte également sur les nouvelles du quartier, de la ville, du pays et du monde, sur les problèmes actuels, l'emploi, la politique, la famille et le sport... En cela, on se demanderait si les cabarets ne sont pas devenus un lieu privilégié d'aération, de détente, de communication et d'oubli des difficultés liées à la vie urbaine.

En somme, l'activité des tenancières de cabaret dans l'espace urbain, qui, a priori, renvoie à l'image de la modernité, de même, les adaptations nécessaires aux commodités du présent n'ont guère véritablement remis en cause l'organisation interne liée aux méthodes de commercialisation. Les acteurs, au sein des cabarets, évoluent dans un temps à double jeu du passé et du présent. A. Giddens et bien d'autres spécialistes avant et après lui, ont affirmé que la tradition n'est pas statique et qu'elle doit être réinventée à chaque nouvelle génération, à partir de l'héritage culturel de celle qui la précède (Giddens A, 1994, p. 44 & L.M Poame, 2001, p. 93)⁴².

⁴² Selon L.M Poame (2001, p. 93), l'attachement à la tradition ne doit pas signifier refus de la modernité, et l'inscription dans la mouvance de la modernité ne doit pas impliquer la réduction à néant des valeurs traditionnelles.

CONCLUSION

L'étude consacrée à la production et la vente de la bière de sorgho a été localisée dans les quartiers de Tounouma, Bolomakoté, Saint-Etienne et Colsama dans la ville de Bobo-Dioulasso. L'activité tire ses origines de l'Afrique ancienne. Cependant, loin de se figer, les productrices-vendeuses se sont appropriées quelques symboles de la modernité dont les récipients de fabrication industrielle constituent, entre autres, un exemple. Le maintien de l'activité dans le milieu urbain se fait au prix d'adaptations qui lui conservent son fondement artisanal. En tout état de cause, l'objectif premier des productrices-vendeuses est de se procurer des revenus, moyens appropriés de promotion urbaine⁴³ et l'étude a montré que l'insuffisance des revenus a contraint certaines tenancières de cabaret à renoncer à l'animation musicale ou à se contenter de simples magnétophones en lieu et place des groupes de balafonnistes.

Les productrices-vendeuses se sont frayées une place dans l'évolution de la ville. Les considérations institutionnelles ont suivi deux grands axes successifs : si l'administration coloniale occultait l'activité dans les rapports, il est ressorti, pour la période suivante, que l'Etat a tenté une ingérence à partir de 1987 ; mais les réglementations ainsi que la production industrielle de la bière de sorgho n'ont eu qu'une portée fort limitée. Les mesures d'en haut représentaient en elles-mêmes, des obstacles à la compréhension du milieu de la production artisanale de bière de sorgho. Les habitudes des clients, composés majoritairement de catégories plutôt modestes, sont liées à l'accueil des productrices-vendeuses fondé sur la chaleur et le «droit de goûter», mais aussi à de besoins de consommation de la bière traditionnelle et de détente sous forme de communication, d'échanges dans l'ambiance gaie et conviviale des cabarets. L'activité est en phase avec l'environnement social et culturel des quartiers populaires.

⁴³ Lire à ce sujet, F. Sow, 1991, « Les communautés de pêche au Sénégal : division sexuelle du travail et production », in *La femme dans l'économie et la culture du Sénégal*, Dakar, IFAN/Cheikh Anta Diop, pp ; 65-142 et A. Doumit El Khoury, 1996, « Les femmes chefs de famille : Etat de la recherche et réflexions méthodologiques », in J. Basilliat, (sous la direction de) *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, pp. 13-47.

Annexe 1 : Deux chants accompagnant le rythme du balafon dans les cabarets ; l'un a des connotations sexuelles et l'autre un caractère moralisateur.

Chant 1 : La canaille prétend avoir la migraine,
 Mais on l'a vu dans le lit du tombeur.
 Le jour elle est toujours malade,
 La nuit, la canaille gambade (réplique de femmes)
 Laisse-moi mettre le petit bout
 Point de petit bout sans sous
 Vas-y doucement, il ne fait pas encore nuit.

Chant 2 : L'oiseau n'a pas de sein
 Mais Dieu nourrit ses petits
 C'est l'enfant du riche qui est beau pendant sa jeunesse (bis)
 Nani, tais-toi, Yaya va acheter de l'or pour toi (bis)

Annexe 2 : Photographies



Photo 1 : la « dolotière » près des jarres ervant à stocker le dolo. À côté, la boisson ets en ébullition.

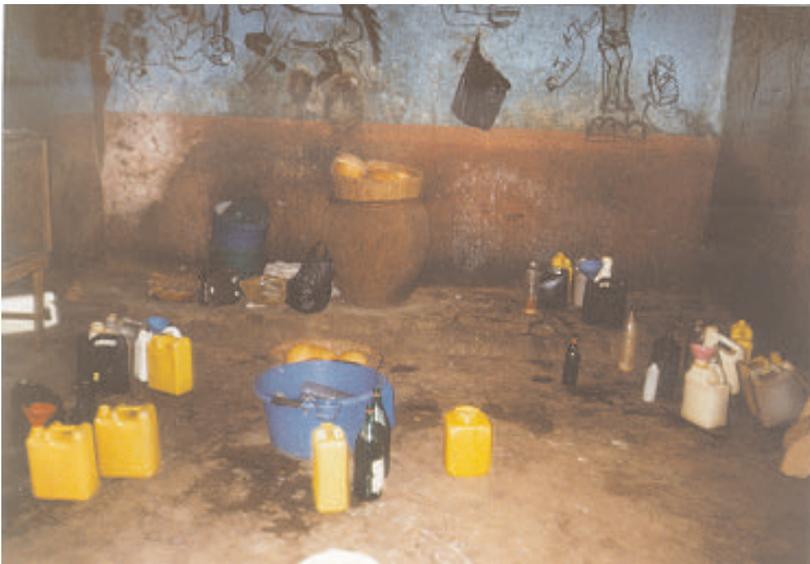


Photo 2 : Des récipients de fabrication industrielle, plus résistants, servent, ici, d'unité de mesure et remplacent les canaris de fabrication artisanale.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Archives Haut-Commissariat de Bobo-Dioulasso, carton Rapports politique, économique et social, 1950-1955, Rapports politiques, 1955.

Archives du Secrétariat Général du gouvernement.

Raabo, n° AN IV-0067/CNR/CAPRO/DRD portant réglementation de la production et de la commercialisation du dolo (bière de mil) et autres boissons alcoolisées traditionnelles (bangui, hydromel), Ouagadougou, 17 février 1987.

Décision n° AN 0081/CNR/CAPRO/DRD portant création d'une cellule de suivi du Projet Organisation "des dolotières".

Bibliographie

ANONYME, 1992, *Artisanat alimentaire et consommation de bois de feu, céréales, bière de sorgho* (bibliothèque CESA0, Bobo-Dioulasso).

ASIEDU J.J., 1991, *La transformation des produits agricoles en zone tropicale*, Paris, Karthala.

BOSCH E., 1985, *Les femmes du marché de Bobo*, Leiden, CRDFD.

FAURE Y.A. et ZETT J.B., 2000, « Cadre des activités et structure du secteur privé. Evolutions burkinabé », in Y.A. Fauré et P. Labazée, *Petits patrons africains entre l'assistance et le marché*, Paris, Karthala.

GANNE B (sous la direction de), 1995, *Filière d'activité et développement urbain au Burkina Faso*, Programme campus, FASEG/FLASHS.

GIDDENS A., 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.

GUENEAU M.C., 1986, *Afrique : les petits projets de développement sont-ils efficaces ?* Paris, L'Harmattan.

HUGON Ph., 1997, « Les petites entreprises agro-alimentaires africaines au regard de l'analyse institutionnaliste », in E. Lopez et J. Muchnik (sous la direction de), *Petites entreprises et grands enjeux ; le développement agro-alimentaire local*, Paris, L'Harmattan, T. 1.

- INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, FACULTE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION de Ouagadougou, 2000, *L'économie locale de Bobo-Dioulasso*, Commission Nationale de la Décentralisation et Mairie de Bobo-Dioulasso.
- INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE FORMATION POUR LA PROMOTION DE LA FEMME (INSTRAW), 1989, *Le travail des femmes : le secteur non structuré*, n° 12.
- MAMA A., 1997, *Etudes par les femmes et études sur les femmes en Afrique durant les années 1990*, Dakar, CODESRIA
- MIGNOT-LEFEBVRE Y., 1985, « Les femmes dans l'économie, de l'invisibilité à de nouveaux modes d'organisation », in *Revue Tiers-Monde*, n° 156, T. XXXIX.
- MONTEIL P. L., 1995, « De Saint-Louis à Tripoli par le Lac Tchad », in A. Merlet (Textes rassemblés par), *Textes anciens sur le Burkina (1853-1897)*, Paris-Ouagadougou, SEPIA-ADDB.
- MONTJOYE (de) P. E., s.d. *L'évangile au pays bobo*, Bobo-Dioulasso, Service de publications du Diocèse.
- NAGEL I., 1992, *Guide pratique pour l'action des femmes au Burkina Faso*, Eschbom, GTZ.
- PALLIER G., 1972, « Les dolotières de Ouagadougou », in *Travaux et Documents de Géographie Tropicale*, CEGET/CNRS.
- PLANES G., 1970, *Les dolotières*, Ouagadougou, Direction de la Statistique et de la Mécanographie.
- POAME L.M, 2001, « La modernité en question dans une Afrique en mutation », in *Les Cahiers du CERLESHS*, n° 18.
- SAMMUT S., 1997, « Le démarrage des petites entreprises agro-alimentaires : complexité et dynamique », in E. Lopez et J. Muchnik (sous la direction de), *Petites entreprises et grands enjeux : le développement agro-alimentaire local*, Paris, L'Harmattan, T. 1.
- SACRE-CŒUR (du) S.M.A., 1939, *La femme noire en Afrique Occidentale*, Paris, Payot.
- SACRE-CŒUR (du) S.M.A., 1948, « Cadres sociaux et évolution familiale », in *Peuples d'Outre-Mer et Civilisation Occidentale*, Paris, Gabalda.

- SANOU D. B., 1996, *Commune de Bobo-Dioulasso, les racines du futur*, Bobo-Dioulasso, éd. du CAD.
- STACHER I., 1999, « Les femmes dans le secteur informel en Afrique », in *Villes et Développement dans les pays du sud* (textes rassemblés par C. Coquery-Vidrovitch), Paris, SEDET.
- THIOUB I., 1997, « L'administration coloniale et la lutte contre l'alcoolisme en AOF », in *AOF : réalités et héritages ; sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960*, Dakar, Direction des Archives du Sénégal.
- TRAORE B., 1996, *Histoire sociale d'un groupe marchand : les jula du Burkina Faso*, thèse de doctorat, Université de Paris I.

IMPACTS DES AMÉNAGEMENTS HYDROAGRIQUES SUR LES RESSOURCES PISCICOLES DANS LA VALLÉE DU SOUROU

COULIBALY Nessim Désiré
CNRST/INERA-DPF, Ouagadougou

RÉSUMÉ :

Les aménagements hydrauliques réalisés sur la jonction du fleuve Mouhoun et de la rivière du Sourou ont permis la création d'une retenue artificielle : le lac hydroagricole du Sourou. La vocation première de cette retenue d'eau est l'irrigation des parcelles de terre aménagées dans la vallée en vue d'accroître les productions végétales pour réduire l'insécurité alimentaire des populations.

La retenue du Sourou représente également un potentiel piscicole non négligeable par la diversité des espèces ichthyennes qui trouvent dans la vallée des conditions propices au déroulement de leur cycle vital (alimentation, reproduction, refuge). Cependant, et d'une manière générale, les aspects piscicoles sont rarement pris en compte d'abord dans la conception des grands ouvrages hydrauliques puis, dans la définition de la gestion hydraulique et dans l'exploitation des terres jouxtant les retenues artificielles. Celle du Sourou n'a pas échappé à cette conception. A l'expérience, vu sous l'angle piscicole, la réalisation de la retenue du Sourou ainsi que sa gestion hydraulique et l'exploitation des parcelles se traduisent par :

- des fluctuations de niveau d'eau qui affectent directement la biologie (nutrition, reproduction) des espèces et indirectement la productivité de l'écosystème aquatique par la stérilisation des zones de bordures ;

- une modification et évolution de la qualité physique et chimique de l'eau du fait de la stratification et l'utilisation des intrants agricoles (engrais, pesticides) ;

- une réduction des plaines d'inondation (perte d'habitat) du fait de la pression de culture ;

- une destruction du couvert végétal herbacée et ligneux sur les berges résultant de la pression démographique des exploitants migrants.

En somme, la réalisation des ouvrages hydrauliques comme celui du Sourou est génératrice de nombreuses contraintes environnementale et

anthropique qui, vues sous l'angle purement halieutique, sont susceptibles de compromettre la durabilité des activités de pêche. Dans la vallée du Sourou, la pêche est cependant une opportunité de diversification des sources de revenus, une activité essentielle pour réduire la vulnérabilité des agri-pêcheurs, notamment pendant les pleines saisons agricoles.

I. Introduction

Depuis la grande sécheresse des années soixante-dix, les pays de l'Afrique subsaharienne ont été confrontés à des déficits chroniques d'eau, tant pour les besoins domestiques, agropastoraux qu'énergétiques. En réponse à cette instabilité climatique, la maîtrise des eaux de surface, par la technique des barrages, est apparue comme un passage obligé pour les pouvoirs publics, soucieux de garantir une certaine sécurité alimentaire aux populations et de réduire la facture pétrolière. C'est dans ce contexte que le Burkina Faso s'est lancé dans un vaste programme de réalisation d'ouvrages hydrauliques de toutes les tailles et dont l'effectif serait proche aujourd'hui de 2500 unités. Le lac de barrage hydroagricole du Sourou, réalisé à la jonction du fleuve Mouhoun et de la rivière Sourou dans le Nord-Ouest du Burkina, occupe la 3ème place (10.000 ha) dans la catégorie des grands barrages, après Bagré (30.000 ha) et Kompienga (21.000 ha).

A côté de sa vocation première affichée qui est la production céréalière, le lac de barrage du Sourou et la vallée qu'il inonde, offrent également des potentialités piscicoles par la diversité de la faune ichthyenne (31 espèces recensées en 2000 par l'INERA) et par les opportunités de la valoriser par la pêche. Cependant, et d'une manière générale, les aspects piscicoles sont rarement pris en compte d'abord dans la conception des grands ouvrages hydrauliques puis, dans la définition de la gestion hydraulique et de l'exploitation des parcelles jouxtant la retenue.

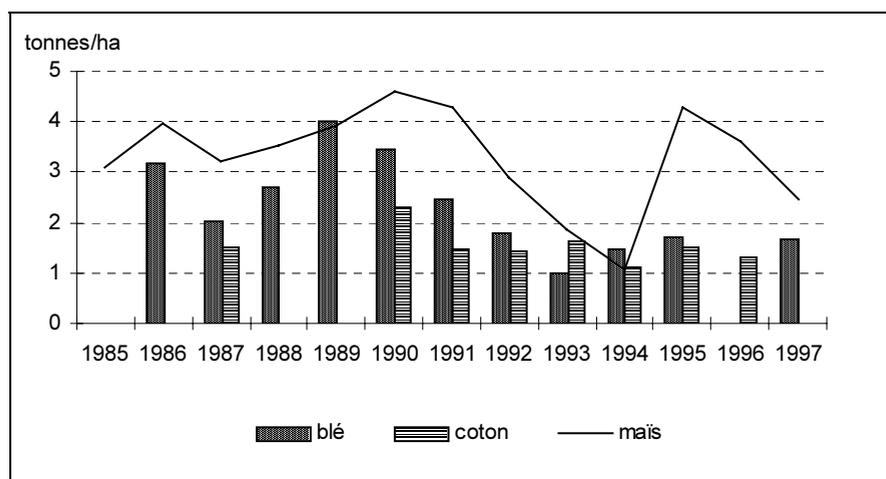
Dans cet exposé nous allons essayer de présenter dans un premier temps la vallée du Sourou dans ses aspects halieutiques, puis les aménagements physiques qui sont réalisés. Nous examinerons ensuite les impacts de ces aménagements sur les populations et peuplements piscicoles.

II. Les aménagements hydrauliques et la pêche dans la vallée du Sourou

Les aménagements réalisés à la jonction du Mouhoun et du Sourou ont consisté d'abord à la construction d'une digue barrant le lit du Mouhoun avant sa jonction avec le Sourou, puis à la construction d'un canal de captage permettant de déverser directement la totalité des eaux du Mouhoun dans la cuvette du Sourou et enfin la construction d'un barrage – vanne à Lery pour contrôler le débit de sortie du Sourou. Ces premiers aménagements visent à stocker le maximum d'eau (300 millions de m³) à la cote 252 m pour l'irrigation des 10.000 ha de la vallée. Des digues secondaires ont été construites pour protéger les parcelles contre les inondations. L'aménagement de la cuvette a également nécessité un déboisement auquel il faut ajouter une coupe régulière des ligneux pour les besoins domestiques et le fumage du poisson.

La vocation première de la création du lac de barrage du Sourou était l'accroissement de la production céréalière par l'irrigation des terres jouxtant le lit de la rivière. Le coton est également cultivé dans les zones hautes de la vallée. Ces différentes cultures ont permis d'atteindre des niveaux de rendements appréciables, mais qui restent en dessous du seuil de rentabilité (Zoungrana, 2000) tel qu'indiqué par la figure 1. A côté de cet objectif principal, il s'est greffé des utilisations secondaires parmi lesquelles, la pêche.

Fig. 1: Evolution des rendements de 1985 à 1997



La pêche dans la vallée du Sourou est aujourd'hui d'abord une opportunité de diversification des sources de revenus des agri-pêcheurs mais également, une mise en exergue de l'implication de la femme dans le développement et plus particulièrement dans le sous-secteur des pêches (Tableau 1).

Tableau 1 : Production, revenu monétaire et emplois générés par la pêche au Sourou de 1992 à 2001.

Année	Production (tonnes)	Revenu (F.CFA)*	Emplois générés
1992	129	38.700.000	750 pêcheurs organisés en coopérative 400 femmes impliquées dans la transformation et le commerce 91 mareyeurs dans la distribution locale et urbaines (Ouaga, Bobo, Ouahigouya)
1993	121,8	36.540.000	
1994	258,2	77.460.000	
1995	394,1	118.230.000	
1996	286,7	86.010.000	
1997	266,3	79.890.000	
1998	230,5	69.150.000	
1999	182,6	54.780.000	
2000	284	85.200.000	
2001	251	75.300.000	
Moyenne annuelle	240,4	72.120.000	

Source : Rapports annuels Direction des Pêches

* calculé sur la base de 300 F.CFA / kg de poisson frais

- Moyenne annuelle/ pêcheur = 96.160 F.CFA
- Moyenne mensuelle /pêcheur = 8015 F.CFA

Ce tableau illustre les possibilités pour la pêche de contribuer à la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire, de fixation des jeunes autour des hydro-aménagements et enfin la réduction de la pauvreté dans les ménages grâce aux revenus générés par l'activité.

Toutefois, des contraintes environnementales et humaines peuvent compromettre les acquis générés par la pêche.

III. Impacts des aménagements hydroagricoles sur la ressource piscicole

Les digues principale et secondaires ont des effets multiples et variés:

- barrière physique infranchissable pour les poissons, en particulier les migrateurs (comme les «sardines») à la recherche de leur zone de frayère ;
- la rétention d'une haute colonne d'eau provoque une stratification et un bouleversement des conditions physico-chimiques, responsable d'une sélection (négative) des espèces rhéophiles, habituées aux eaux oxygénées et courantes ;
- perte d'habitat du fait de l'inondation permanente (eau calée à la cote 252 m) ou des digues de protection qui rendent inaccessible les zones traditionnellement utilisées pour la ponte, le refuge des alevins et la nutrition.

Les effets des ouvrages infranchissables (digues) se traduisent par une perte de diversité piscicole et une diminution de la productivité piscicole (reproduction et alimentation rendues difficiles).

La dévégétalisation dans la vallée résulte d'une part d'un accroissement des besoins en bois de chauffe (dû à l'installation de migrants agricoles) et d'autre part de l'aménagement des parcelles qui occasionne la perte du tapis herbacé. Les ligneux et la strate herbacée constituent un obstacle à l'érosion hydrique, puis au comblement (ensablement) accéléré de la retenue créée par le lac du Sourou. En effet, dans la zone sous influence du lac du Sourou, il n'existe pas de fabrication de glace et la quasi-totalité du poisson capturé est transformée par fumage, ce qui constitue une cause importante de déboisement dans la vallée. Par ailleurs, la pratique du maraîchage dans les abords immédiats de la retenue, soulève la terre qui, aux prochaines pluies, est transportée dans la cuvette du lac. On assiste alors au comblement progressif du lac. Cette situation se traduit, pour les poissons, par une perte d'habitat, mais également de milieu de vie, d'où leur disparition totale.

Les pollutions agrochimiques (engrais, pesticides) résultant de la protection et de l'intensification des cultures, sont responsables d'une perturbation de la qualité chimique de l'eau, support de la production piscicole. A ces perturbations anthropiques s'ajoutent celles qui sont intrinsèquement liées à la stratification de l'eau ; et l'on peut aisément imaginer le stress dans lequel se trouvent les poissons. Ce stress, en

modifiant certaines fonctions essentielles (respiration, nutrition) du poisson, diminue la productivité.

La demande et les pertes d'eau par irrigation créent des zones de marnage qui dénudent les berges. Ces zones dénudées deviennent alors stériles et représentent des pertes de nourriture pour les poissons et de refuge pour les alevins. Ces derniers sont alors vulnérables aux prédateurs, y compris le pêcheur. Malheureusement, les gestionnaires de l'eau prennent rarement en compte ces aspects.

En ce qui concerne le facteur humain, il faut souligner que dans la vallée du Sourou, la quasi-totalité des pêcheurs sont en même temps des agriculteurs (agri-pêcheurs). La pêche constitue une source de diversification des activités et des revenus pour les ménages agricoles. Le tableau 1 donne une idée des revenus tirés de la pêche. De 150 pêcheurs en 1994, la vallée du Sourou en comptait 750 regroupés au sein d'une union des groupements de pêche en 1997. Ce dernier chiffre ne prend pas en compte les pêcheurs non affiliés aux groupements. Sur environ 1200 exploitants agricoles (effectif prévisionnel de la phase d'extension du projet: 3600 ha), les 2/3 sont dans la pêche. Cet engouement des exploitants pour la pêche se traduit (traduira) par un phénomène de :

- surexploitation piscicole incompatible avec la capacité biogénique du lac ;
- destruction de la ressource piscicole du fait de l'emploi de technologies et techniques inappropriées comme l'usage d'engins de petites mailles qui sont très dévastateurs pour la frange jeune du peuplement.

IV. Discussion

Il faut peut-être le rappeler, la construction des aménagements hydroagricoles comme celui du Sourou, vise en général trois objectifs majeurs :

- produire assez de denrées vivrières (céréales) pour satisfaire les besoins domestiques (sécurité alimentaire) et éventuellement générer des devises pour le développement d'autres secteurs vitaux (Bertoncin et Pase, 2000 ; Zoungrana, 2000) ;
- fixer la frange jeune de la population active rurale dans les zones ayant de fortes potentialités agricoles et ainsi réduire, voire éliminer le sous emploi ou le chômage par la création d'emplois (Bertoncin et Pase, 2000; Zoungrana, 2000) ;

- générer des revenus pour les paysans afin de les rapprocher du revenu brut moyen du pays (réduction de la pauvreté).

Pour atteindre ces objectifs, il est absolument indispensable d'intensifier les cultures et cela implique une maîtrise totale de l'eau par des aménagements hydroagricoles. La vallée du Sourou se trouve dans ce schéma depuis 1985.

Les aménagements hydroagricoles du Sourou rentrent dans la légende ou le mythe généralement admis et selon lequel la clé du développement et de l'autosuffisance alimentaire en zone sahélienne passerait par la maîtrise totale des eaux de surface au moyen des barrages. La priorité de ces aménagements est la production céréalière et dans le cas de la vallée du Sourou, il s'y ajoute une culture de rente, le coton. Pour le cas des céréales, le seuil de rentabilité devait être atteint avec un rendement de 5 t/ha. Malheureusement, depuis 1985, année de première mise en exploitation, les productions céréalières n'ont jamais atteint les seuils de rendements escomptés (Zoungana 2000). Il en est de même pour la production cotonnière. Ces contre-performances dans la production crée chez les agriculteurs, une certaine vulnérabilité alimentaire (Zoungana, 2000). En effet, face aux charges élevées (redevance de la parcelle, crédits de campagne pour l'acquisition des intrants, obligation d'adhésion aux coopératives), les agriculteurs accordent une préférence à la commercialisation de la totalité de leur production pour honorer leurs engagements. Ainsi, les objectifs de sécurité alimentaire sont loin d'être atteints pour les exploitants agricoles installés dans les périmètres aménagés. Il en est de même pour la réduction de la pauvreté, car les revenus générés sont insuffisants pour couvrir les besoins élémentaires des familles agricoles. Lorsque l'exercice d'une activité n'arrive plus à subvenir aux besoins vitaux des acteurs, plusieurs attitudes peuvent se dégager :

- abandon du travail dans le périmètre ou fuite de la zone ;
- reconversion professionnelle (assez difficile en milieu rural);
- diversification des activités génératrices de revenus.

C'est vers cette dernière alternative que se sont orientés les agriculteurs de la vallée du Sourou. En effet, la quasi-totalité des agriculteurs sont des pêcheurs (Ouattara, 1997). A côté de l'agriculture, les hommes s'adonnent à la pêche qui leur rapporte en moyenne 10.000 CFA/mois. La transformation (fumage) et la commercialisation du poisson par les femmes créent aussi une richesse complémentaire aux revenus de

l'homme. Ces revenus générés par la ressource halieutique contribuent à la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire par la création de richesses qui permettent de subvenir aux besoins des agri-pêcheurs. En définitive, la pêche vient pour optimiser et pérenniser les activités agricoles.

Compte tenu du développement significatif que prend la pêche, les aménagements hydroagricoles devraient atténuer les impacts négatifs liés à la réalisation des infrastructures physiques (digues) et à la gestion hydraulique des retenues, afin d'accroître la productivité piscicole et permettre ainsi à l'exploitation du poisson de participer au développement agricole dans la vallée du Sourou.

BIBLIOGRAPHIE

- ANON., 2000. *Rapport annuel de la Direction des Pêches*. DGEF, Direction des Pêches, Ouagadougou.
- BERTONCIN M. & PASE A., 2000. "Rationalité projectuelle hydraulique dans la vallée du Sourou" in Faggi P. Mozzi P., *La territorialisation hydraulique dans la vallée du Sourou au Burkina Faso*. Materiali Dipartimento di geographia N° 22, Università di Padova, pp 29-37.
- DAGET J., 1949. *Le tineni : poisson migrateur des eaux douces africaines*. Cybium 4 : 62-67.
- DAGET J., 1959. "Effets du barrage de Markala sur les migrations de poissons dans le moyen Niger". *Bull. Mus. Nat. Hist. Naturelles Vol.IV* : 352-356.
- DE MARCHI M., 2000. "Vers des indicateurs de territorialisation durable : diversité dans les écosystèmes et dans les institutions et parcours de sécurité entre participation et conflits" in Faggi P. Et Mozzi P. *La territorialisation hydraulique dans la vallée du Sourou au Burkina Faso*. Materiali Dipartimento di geographia N°22, Università di Padova, pp. 56-61.
- FAGGI P., 2000. "Présentation" in Faggi P. Et Mozzi P. *La territorialisation hydraulique dans la vallée du Sourou au Burkina Faso*. Materiali Dipartimento di geographia, N° 22, Università di Padova, pp. 1-6.

- OUATTARA D. C., 1996. *Pêche dans la vallée du Sourou : cas de l'Union Générale des Pêcheurs du Sourou*. Communication à l'atelier national sur la pêche au Burkina. Bagré, inédit.
- TRAVADE F. ENDERLE M.J ET GRAS R., 1985. "Retenues artificielles : gestion hydraulique et ressources piscicoles" in Gerdeaux D et Billard R., *Gestion piscicole des lacs et retenues artificielles*, INRA, Paris, pp. 15-37.
- ZOUNGRANA T. P., 2000. "Transfert technologique et aptitudes paysannes à la gestion d'un périmètre irrigué : Di dans la vallée du Sourou" in Faggi P. et Mozzì P. *La territorialisation hydraulique dans la vallée du Sourou au Burkina Faso*. Materiali Dipartimento di geographia N° 22, Università di Padova, pp. 17-27.

FINANCEMENT DU MONDE RURAL: DU MYTHE A LA REALITE, A TRAVERS L'EXEMPLE D'UNE COMMUNAUTE VILLAGEOISE DU SUD-EST NIGERIEN

WAZIRI MATO Maman – Département de géographie
Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

RESUME

L'un des quatre axes stratégiques définis par les principes directeurs d'une politique de développement rural pour le Niger est l'organisation du monde rural, la responsabilisation des populations et la modification du rôle de l'État. Le désengagement progressif de l'État du monde rural est aujourd'hui une réalité.

Sur le plan financier, pour combler l'absence remarquable de l'État, les opérateurs ruraux sont aujourd'hui assistés par des projets et ONGs, à travers des structures de micro-crédit. Le principe est simple et consiste à injecter des fonds dans le monde rural de façon à assurer son auto-promotion. Mais, dans la réalité, les choses sont plus compliquées. Diversité d'intervenants d'où diversité d'approches et surtout difficultés de remboursement des emprunts conduisent parfois à une négation de l'objectif visé. Des enquêtes et des entretiens nous ont permis de constater que les impacts sont mitigés s'ils ne sont pas désastreux. C'est ce que ce texte tente de faire ressortir à travers l'exemple des activités d'un projet dans un village de la commune urbaine de Magaria au Niger.

Abstract: *Financing rural communities : from myth to reality, through the example of a village community in south-east Niger*

One of the four strategic axes defined by the main guiding principles of a rural development policy for Niger is the organisation of the rural communities into more accountable citizens and the modification of the role of the state. The progressive disengagement of the state from the rural communities is a reality nowadays. In order to fill in the remarkable absence of the state on the financial level, the rural operators are now assisted by projects and non governmental organisations (NGO) through small loans granting structures. The principle is simple and it consists in investing funds in the rural communities in a way that ensures their self-

promotion. But, in reality, things are more complicated. The diversity of people intervening in the rural communities, which creates a diversity of approaches and in particular some difficulties in the reimbursement of debts, often leads to a negation of the targeted objective. Surveys and interviews have allowed us to note that the impacts are negligible if not disastrous. It's that this text try to explain through the example of a project activities in a village in the commune urbaine (an administrative entity) of Magaria in Niger.

INTRODUCTION

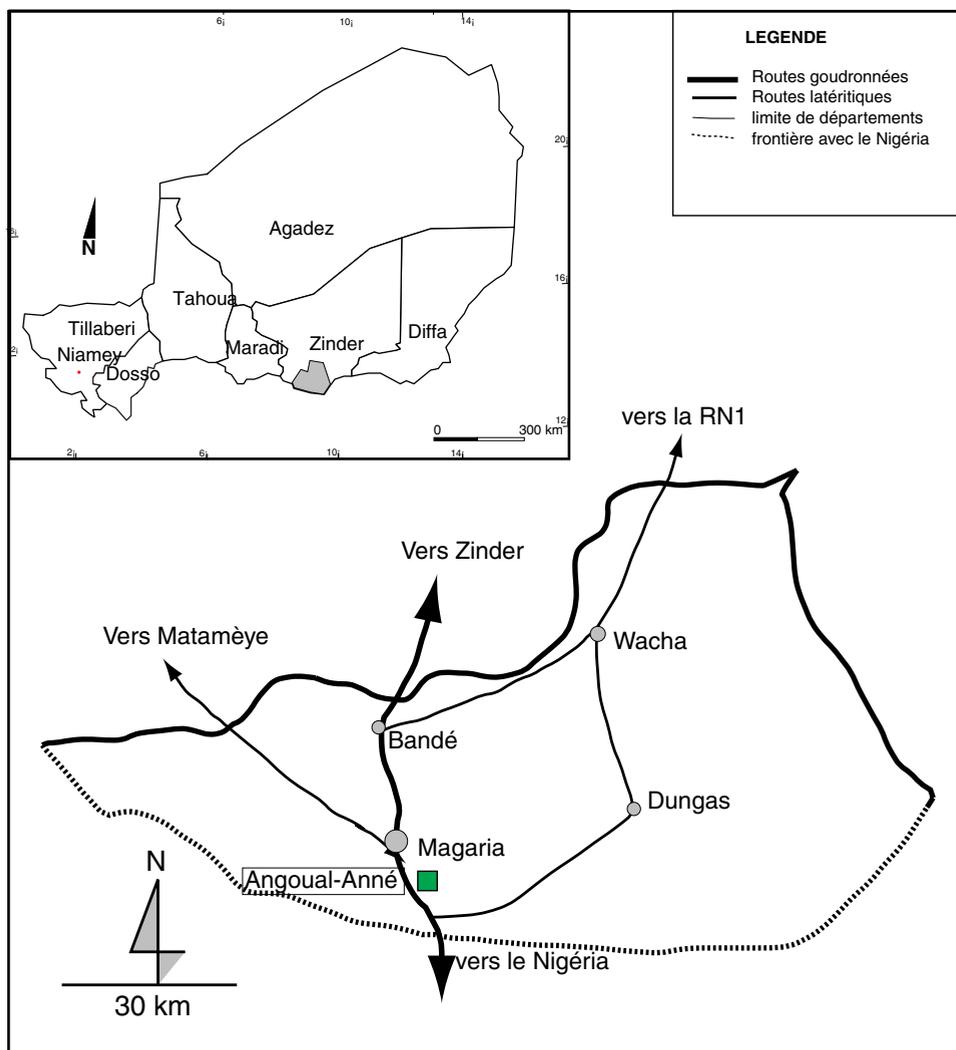
Le village de Angoual-Anné fait partie de la commune urbaine de Magaria dans le département du même nom. Il s'agit d'un des villages ruraux annexés à la commune comme le stipule le texte qui l'a créé. En effet, toutes les localités situées dans un rayon de dix (10) km d'une commune urbaine dépendent de cette dernière (Loi N° 98-29 du 14 septembre 1998).

Avec une superficie de 8 434 km², le département de Magaria occupe l'extrême sud de la région de Zinder qui, elle même, est située dans la partie sud-est du territoire nigérien (carte de localisation). Composé de sept (7) cantons sédentaires et de cinq (5) groupements peuls semi-nomades, il fait frontière au nord avec le département de Mirria, à l'est avec celui de Gouré, à l'ouest avec celui de Matamèye et au sud avec la République fédérale du Nigeria.

Le département de Magaria a, en 2001, une population de 485 703 habitants (RGP/H, 2001) représentant environ 23,9% de la population de la région de Zinder. Il a une densité de 57,58 habitants au km². Celle-ci est de loin supérieure à la moyenne régionale qui est de 13 hbts/km² ou encore la moyenne nationale de 8,5 hbts/km².

Cette densité masque toutefois d'importantes disparités. Ainsi la partie ouest a une densité avoisinant 100 hbts-km² alors qu'à l'est celle-ci est souvent inférieure à 20 hbts-km².

Carte 1 : Localisation du village de Angoual-Anné dans le département de Magaria



Selon l'enquête de base de l'UNICEF, le taux de scolarisation est de 25,1% et de celui de l'alphabétisation de 22,6%. Mais sur le plan de la scolarisation d'importantes disparités sont également constatées entre les garçons (32,4%) et les jeunes filles (17,4%).

Cette population est essentiellement rurale⁴⁴ avec pour principales activités l'agriculture et l'élevage. Les principales cultures sous pluies sont des céréales : mil, sorgho auxquels s'ajoutent des légumineuses : niébé et arachide. L'élevage des gros et petits bétails est aujourd'hui pratiqué autant par les sédentaires que par les peuples semi-nomades qui l'avaient auparavant comme principale activité.

La pression démographique avec un taux de croissance annuel de l'ordre de 3%, la dégradation de l'espace cultivable qui a pour conséquence immédiate l'épuisement des sols et la disparition de la jachère depuis de nombreuses années commandent une révision du système d'exploitation et de gestion de l'espace pour de meilleurs résultats. Dans ce sens, l'important potentiel en cuvettes, mares permanentes et semi-permanentes pourrait être d'une contribution non négligeable

La position géographique du département dont le chef-lieu est à seulement 20 km de la longue frontière partagée avec le Nigeria et l'existence de voies de communication offrent de réelles possibilités pour le développement des relations commerciales et sociales.

C'est dans cet environnement dominé par les activités primaires mais ouvert au commerce par ses relations traditionnelles avec le Nigeria qu'est intervenu un projet de micro-crédit dénommé « Crédit Rural » ayant pour objectif de promouvoir le financement paysan. L'une des communautés retenues fut celle de Angoual-Anné. Le présent texte a pour objet de présenter le contexte social et économique dans lequel s'est déroulée cette opération, de retracer la démarche du projet et d'analyser ces résultats avant de porter une appréciation sur l'opération en question et sur le financement du monde rural en général.

I. LE CONTEXTE SOCIAL ET ECONOMIQUE

1. Unités territoriales et organisation socio-politique traditionnelle

Il se dégage de l'organisation territoriale traditionnelle des structures spatiales emboîtées à plusieurs échelons. L'échelon supérieur renferme ou contrôle plusieurs échelons inférieurs :

- un canton ou *kassa* est scindé en plusieurs secteurs;

⁴⁴ Le taux d'urbanisation est inférieur à 6%

- un secteur ou *campani* regroupe plusieurs villages ou tribus;
- un village est composé de plusieurs concessions familiales ou *gida*;
- un *gida* est composé d'une ou de plusieurs concessions de ménages ou "kéwayé".

Il est à noter que l'éclatement des *gida* et l'existence de plusieurs familles formées d'un seul ménage font que le terme *kéwayé* tend à disparaître, remplacé abusivement par le terme *gida*. Les cantons sont, ainsi, des entités géographiques bien délimitées.

À cette structuration spatiale vient se superposer une organisation sociale aussi hiérarchique que la première. Ainsi, dans notre secteur d'étude comme dans beaucoup de régions du Niger, la cellule ou l'unité familiale de base est le ménage et la première autorité dans la gestion quotidienne et les grandes décisions touchant la vie du ménage est le chef de ménage. Le premier échelon de l'organisation sociale est donc le ménage.

Vient ensuite la famille dont l'autorité reconnue est celle du chef de famille. Une famille regroupe un ou plusieurs ménages sous l'autorité personnelle du chef de famille le *Mai gida*. Celui-ci traite de toutes les grandes questions touchant la vie de la famille. Lorsque la question dépasse le cadre familial et concerne le village, le comité des sages du village qui est une autorité institutionnelle mais au pouvoir consultatif est saisi. Le caractère héréditaire de la chefferie donne un droit de regard aux frères et proches parents du chef de village sur tout ce qui concerne la gestion de la communauté. Ils ont un pouvoir de consultation et de décision. Ils traitent de certaines questions et sont les représentants du chef de village. C'est parmi eux qu'est désigné celui qui assure l'intérim du chef de village en cas d'absence ou d'empêchement. Le chef de village incarne l'autorité institutionnelle et personnelle du chef de canton ou de secteur. Il est le représentant de ses sujets « *Talakawa* » auprès du chef de secteur et inversement le représentant du chef auprès de la population. Il est supposé connaître tous les problèmes touchant la vie du village : en ce sens, il est le premier recours en cas de conflits. Lorsqu'il n'y a pas entente ou que le sujet dépasse sa compétence, le dossier est soumis au chef de secteur ou aux autorités compétentes mais toujours via le chef de secteur qui, à son tour, est tenu d'informer le chef de canton. Ce dernier collecte les impôts et engage ses administrés auprès du pouvoir. Il est sous l'autorité directe du chef de secteur qui est le représentant local du chef de canton et a son autorité dans le secteur qui lui est confié. Le chef de secteur fait partie des

notables, principaux collaborateurs du chef de canton : parents et proches alliés. Ils portent des titres héréditaires dans la plupart des cas.

La forte islamisation de la société a créé des échelons qui viennent immédiatement après le chef de canton. Il s'agit de l'Imam et du Cadi (*Alkali*). L'Imam est une autorité institutionnelle et religieuse, qui dirige les manifestations des événements de la vie courante à savoir : mariage, naissance, décès et fêtes religieuses. Son avis est sollicité par les autorités coutumières lorsqu'il s'agit de prendre des décisions majeures touchant la vie de la communauté. Quant au Cadi, il est une autorité institutionnelle, religieuse et judiciaire. Il tranche sur un plan strictement religieux, toutes les questions et conflits qui lui sont soumis. Ses jugements autrefois sans équivoque peuvent être contestés aujourd'hui en faisant appel auprès des juridictions modernes. Enfin, à l'échelon supérieur se trouve le chef de canton qui est l'autorité institutionnelle suprême, représentant de la population et élément incontournable pour l'administration moderne.

À première vue, on a l'impression qu'il existe un certain parallélisme entre la structuration de l'espace et l'organisation sociale; ceci n'est qu'une apparence dans la mesure où un chef de village peut avoir des administrés dans d'autres localités en dehors du canton ou même du département dont il relève. Ceci est encore plus évident pour les communautés semi-nomades pour lesquelles on reconnaît l'existence d'un chef de tribu et non celle d'un chef de campement.

Cet environnement dominé par une organisation hiérarchique autant sur le plan spatial que social a une influence sur le système de production notamment l'appropriation et la gestion individuelle et collective des biens matériels dans la communauté.

2 – Le système de production et le processus d'acquisition de biens matériels

Ce passage tente de décrire, brièvement, la situation de l'agriculture et de l'élevage, principaux piliers du système de production, dans la région et de présenter le processus traditionnel d'accumulation des biens matériels.

2.1. PRATIQUE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE : ENTRE COMPETITION ET COMPLEMENTARITE

Suivant une classification, identifiant cinq (5) zones agricoles

(SDDR, 1996), faite à partir de la pluviométrie, de la pédologie, de la densité de la population et de la pratique de l'élevage, la commune urbaine de Magaria se reconnaît dans la première zone. Il s'agit de la zone agricole pure caractérisée par :

- des sols riches mais en dégradation : la jachère a pratiquement disparu;
- l'absence de pâturages mais un élevage intensif peu valorisé par les sous produits agricoles;
- une population très dense avec plus de cinquante (50) habitants par km²;
- la possibilité et le développement de la pratique des cultures de contre-saison.

Ainsi, l'agriculture et l'élevage sont les deux activités rurales dominantes de la région. L'agriculture basée sur la production des céréales (mil, sorgho) qui sont la base de l'alimentation de la population, occupe aujourd'hui l'essentiel de la population. Elle a connu une évolution liée aux conditions climatiques et à la situation alimentaire des paysans. Durant la première décennie d'après les indépendances et jusqu'à la sécheresse de 1974, elle fut dominée par des cultures de rente essentiellement l'arachide. Cette période verra un début d'industrialisation dans ce secteur par l'implantation d'une usine d'extraction des produits arachidières (SEPANI) à Magaria. La détérioration des conditions climatiques et l'épuisement des sols ont fait chuter la production de l'arachide pendant que les cultures vivrières n'arrivent plus à satisfaire les besoins de la population. Au même moment, une certaine désaffection des paysans liée à la baisse du cours de l'arachide sur les marchés internationaux se faisait sentir. C'est ainsi que l'agriculture s'est plus préoccupée de la production céréalière (mil, sorgho) dans l'optique de parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Le développement de la culture du niébé se substitue de plus en plus à l'arachide contribuant ainsi à la diversification de la production. C'est à partir de la sécheresse 1984 qu'un effort de relance du secteur agricole fut entrepris par le lancement, en 1986, des programmes de cultures irriguées dites cultures de contre-saison. Globalement, le rythme de croissance de la production de l'ordre de 2 % par an (SDDR, 1996) est nettement en dessous de la croissance démographique qui est de 3,1 % (RGP/H, 2001). La situation actuelle montre un malaise dans le secteur dont la production est, encore plus que par le passé, dépendante des conditions climatiques. Un déficit alimentaire chronique, de l'ordre de 1 à 1,3 %, consécutif à la baisse des rendements et de la productivité des agriculteurs est observé. Malgré la

pression sur l'espace cultivable, constatée dans la région, la solution, pour les paysans, portant sur l'extension des aires de cultures par grignotage des rares aires de pâturages et couloirs de passage des animaux n'est plus possible aujourd'hui. L'espace peut être, du moins, dans les environs immédiats de la ville de Magaria, considéré comme saturé.

Pourtant, sur ce même espace, il est pratiqué un élevage caractérisé par une forte dépendance vis-à-vis des conditions naturelles, principalement climatiques, une très faible exploitation et un encadrement insuffisant. Il y avait une certaine complémentarité entre les deux activités. C'était un élevage traditionnel basé sur la transhumance qui dominait dans la région "*Auparavant, les troupeaux descendaient fumer les champs des paysans qui, en contrepartie de cette fumure et du lait des bêtes, fournissaient aux éleveurs les céréales nécessaires à leur alimentation*" (Messiant 1975 : 66, cité par Genest, 1988). Cette pratique a complètement disparu et pour une raison tout à fait simple : les agriculteurs ont de moins en moins de grains à donner autant que les éleveurs ont moins de lait à échanger. Les quelques rares cas où elle existe, elle n'a plus ni sa forme ni sa vivacité d'antan; la monnaie a pris le dessus sur cette forme de troc. Tout s'achète et se vend y compris la fumure et les agriculteurs n'hésitent pas à collecter leurs résidus de culture pour l'entretien de leur propre bétail ou pour les vendre aux éleveurs surtout durant la période de soudure. Il y a aujourd'hui compétition pour les terres et, dans un système de culture sans jachère, l'éleveur est devenu indésirable, tandis que l'agriculteur, pour se procurer de l'argent, commercialise le mil qu'il échangeait autrefois avec les nomades. La raréfaction voire la disparition quasi-totale des aires de pâturages fait que l'élevage sédentaire entre en compétition avec l'agriculture. Compétition spatiale mais aussi compétition dans l'utilisation du temps. Les agriculteurs qui le pratiquent sont obligés de consacrer plus de temps à l'entretien d'un bétail attaché au même endroit durant des mois, le temps que durent les travaux champêtres, des semailles aux récoltes. Dans le cas contraire, ils sont obligés de réserver dans leur petit champ un lopin de terre où sont "tenus en laisse" les animaux.

La complémentarité est aujourd'hui surtout stratégique. Les rares surplus agricoles sont vendus et servent à l'achat du bétail qui constitue une capitalisation pour des usages futurs. Ils peuvent relever du social (mariage, baptême) ou d'une question de survie (achat de produits alimentaires par exemple).

Dans cet environnement fragile et vulnérabilisé fait d'incertitude, il

y a lieu de s'interroger sur les stratégies traditionnelles déployées par la population afin de parvenir à une accumulation matérielle.

2.2. PROCESSUS D'ACQUISITION DE BIENS MATERIELS

Il est unanimement admis que "produire mieux, c'est produire autrement". Il me semble que les paysans de la région, dans leur stratégie quotidienne, sont dans cette logique. Ainsi, on peut distinguer deux approches : celle des individus avec la terre comme capital de base et celle des groupes.

2.2.1. La terre comme support ou capital de base

Au niveau des individus, la première étape est de se soustraire des contraintes imposées par la vie communautaire, plus précisément la famille élargie. Il faudrait ici rappeler que la famille est une sorte d'agrégats de ménages sous la responsabilité d'un chef : *Mai gida*. Autorité morale, le *Mai gida* est censé coordonner les activités du groupe, en mettant en avant le principe de la solidarité familiale. Mais ce schéma traditionnel est en train d'être bouleversé par l'éclatement des *gida* et par conséquent celui des domaines familiaux. Chaque membre revendique de plus en plus sa part et un droit de propriété sur les terres gérées par le chef de famille. Plusieurs raisons expliquent cette situation. Le *Mai gida* éprouve de plus en plus de difficultés à se procurer les ressources nécessaires qui lui permettraient de prendre en charge la gestion de la famille élargie. Cette incapacité à assurer, comme il se doit, le bien être du groupe lui fait perdre son autorité. Aussi l'organisation collective du travail au sein de la famille élargie est une entrave à l'initiative individuelle. Les chefs de ménage pratiquant des activités autres qu'agricoles ont des difficultés à se libérer de l'autorité du *Mai gida* pour s'adonner convenablement à leurs occupations. Les absences fréquentes, pourtant nécessaires pour la conduite de leurs activités, sont souvent jugées comme des manifestations de paresse.

Une fois libéré des contraintes imposées par la famille élargie, l'individu ou le chef de ménage essaie d'agrandir ses parcelles par tous les moyens possibles : prêt, gage, achat. La formule la plus souhaitée étant l'achat parce qu'elle offre au paysan un statut foncier stable donc plus de sécurité foncière et par conséquent de liberté d'action.

La prochaine étape est celle d'acquérir ou renforcer son capital bétail, créant ainsi une complémentarité pratique et stratégique entre

l'agriculture et l'élevage. « La possession de bétail joue un rôle important dans l'économie des ménages nigériens : le bétail peut être considéré comme un bien de consommation, d'investissement ou un facteur de production. Le groupe le plus pauvre en milieu rural est celui des ménages ayant pour chefs des agriculteurs sans troupeau (7% de la population rurale). Ils sont pauvres dans 79% des cas et c'est dans leur groupe que la pauvreté est à la fois la plus profonde et la plus grave » (Niger, évaluation de la pauvreté, 1996).

Les retombés des activités agricoles et pastorales servant d'abord à la satisfaction des besoins courants, les chefs de ménage entreprenants se lancent dans des activités commerciales saisonnières puis pérennes. Elles sont le plus souvent liées à la valorisation des produits ou sous produits agricoles ou pastoraux. C'est seulement après la réussite de ces dernières qu'on tente de diversifier les activités. D'autres stratégies collectives, relevant du domaine de la solidarité, sont aussi développées.

2.2.2. Manifestations de la solidarité communautaire

Il convient de répondre, ici, à une question : quels sont les principaux mécanismes traditionnels utilisés par la communauté afin de permettre aux démunis de devenir propriétaires - ou d'améliorer leurs conditions de vie ?

Diverses actions sont entreprises dans ce sens. Elles s'inscrivent toujours dans une logique d'entraide et d'assistance mutuelle. Elles lient les individus entre eux ou les individus aux groupes. Sans être exhaustif, il nous semble que trois pratiques illustrent la situation: le don, le *barancé* et le *kiwo*. Le don largement évoqué par Nicolas (1996) permet, généralement, à l'occasion des cérémonies, d'apporter secours aux organisateurs des événements qu'ils soient nantis ou pas. Il arrive que les dons reçus permettent de couvrir les dépenses des manifestations et de dégager un surplus qui peut être investi dans une activité lucrative. La tontine largement connue et pratiquée en milieu rural n'est qu'une structuration par des mécanismes visant la régularité et l'équité, de la pratique du don. Elle est comme le disent les Haoussas : «*adashé bankin talakka* » autrement dit la tontine est la banque du pauvre. L'idée sous-tendue ici est la possibilité pour tous d'y participer, chacun selon ses moyens. C'est un système sans garantie mais doté d'une caution sociale, c'est-à-dire l'appréciation du groupe par rapport aux comportements antérieurs dans la société. Faillir sans motif valable relève de la déchéance.

Le *kiwo* est un contrat d'élevage qui permet aux démunis d'accéder à la pratique de l'activité et de devenir, à leur tour, propriétaires. Il est à durée indéterminée. Plusieurs procédés sont couramment utilisés et varient en fonction de la générosité du propriétaire, de la disponibilité de l'éleveur et du type de bête à élever (gros bétail ou petit bétail). La rémunération peut être en espèces ou en nature.

Dans le premier cas, il s'agit de se partager entre propriétaire et détenteur de l'animal les bénéfices réalisés après la vente d'une bête engraisnée. Il arrive que le propriétaire cède une grande part ou la totalité du bénéfice réalisé au pratiquant du *kiwo*. L'éleveur utilise les résidus de ses cultures et injecte parfois ses petites économies pour l'entretien de l'animal tout en profitant selon les cas du lait ou du fumier produit par l'animal. Il s'agit là d'une forme d'épargne.

La rémunération en nature est plus compliquée. Mais d'une manière générale elle permet au bénéficiaire de disposer des mises bas des animaux qui lui ont été confiés, lui permettant ainsi d'avoir un capital bétail de départ.

Quant au *barancé* il unit généralement un protecteur à un protégé par une sorte de contrat social assurant aide et protection au premier et sécurité au second. Le *bara* est un homme qui se met à la disposition de quelqu'un de plus nanti en lui apportant aide dans ses travaux domestiques et agricoles. Le *bara* reçoit en retour une protection qui peut revêtir plusieurs formes: financement des cérémonies, appui alimentaire et octroi d'un fonds de commerce en nature ou en espèces. À la lumière de l'exposé tant sur l'environnement social qu'économique de la région, le constat qui se dégage se résume en trois principaux points :

- l'existence de structures sociales hiérarchisées, incontournables dans toute prise de décision engageant la population;
- une instabilité et une compétition pour l'espace entre l'agriculture et l'élevage pourtant principaux piliers du système de production dans la région ;
- un processus d'acquisition des biens matériels basé sur les productions végétales et animales et intimement lié à l'environnement social.

C'est dans ces conditions qu'un projet de développement a injecté de « l'argent frais » dans une communauté villageoise, dans l'espoir de valoriser les produits et sous-produits agropastoraux et promouvoir les activités génératrices de revenus en milieu rural.

II. LE PROJET «CREDIT RURAL DECENTRALISE» A TRAVERS L'EXEMPLE DE ANGOUAL-ANNE

1 – Objectifs et démarche

L'objectif du projet est la responsabilisation des paysans et l'accroissement de leurs revenus. Pour y parvenir, un gros travail de sensibilisation a été entrepris. Sensibilisation des paysans eux-mêmes, des structures d'encadrement, mais aussi des autorités traditionnelles dans leur rôle de garantes de la cohésion sociale.

La démarche qui concourt à la réalisation des objectifs du projet vise un certain nombre d'actions qui, à terme, permettront aux paysans d'éviter le bradage de leurs stocks alimentaires mais aussi de leur bétail. Le projet a ainsi entrepris le financement des activités génératrices de revenus. Elles sont multiples et touchent toutes la valorisation des produits ou sous produits agropastoraux ou le petit commerce. Pour appuyer les paysans dans leurs actions, le projet a fait de petits crédits. Deux types tous d'une durée de six mois, furent envisagés : crédit à échéances multiples et crédit à échéance unique. Le premier type concerne des activités comme le petit commerce et le second touche des activités comme l'embouche.

Sur le plan pratique, une question fondamentale s'est posée. Il s'agit de celle relative à la garantie en milieu rural. L'option qui a été prise est celle de ne pas recourir à une garantie matérielle. La solution préconisée est celle d'envisager le principe de la caution solidaire. Ainsi, au niveau de chaque village adhérant à la philosophie du projet, des groupements furent formés dans l'esprit de la caution solidaire, c'est-à-dire que le groupe peut et doit supporter les difficultés d'un membre. Par ce biais, des banques villageoises furent créées. Elles se constitueront par la suite en réseau de banques villageoises. Le processus sera couronné par la mise en place d'une structure d'appui de type bancaire.

2. L'exemple de Angoual-Anné

Il s'agit de présenter les actions du projet et de dresser certains constats. Une des premières actions entreprises est la réalisation des séries de réunions préliminaires. Elles visent la sensibilisation de la population afin de l'amener à adhérer à la philosophie du projet. Cette première approche se montrant concluante, un programme de formation des

adhérents au principe du crédit fut exécuté. Il sera sanctionné à la fin par la mise en place d'une structure de gestion du crédit au niveau du village. Elle est composée d'un comité de sélection des dossiers éligibles et d'un comité de secrétariat.

Des informations que nous avons recueillies sur le terrain, les résultats en quatre années d'activités se présentent de la manière suivante :

- les deux premières années, les choses allaient bien : la structure d'encadrement est plus présente, les remboursements plus réguliers, les prêts s'auto-entretenaient c'est-à-dire que les remboursements permettaient à de nouveaux adhérents ou à ceux qui sont sur la liste d'attente de bénéficier du crédit ;
- durant la troisième année, à déficit agricole prononcé dans la région, des difficultés commencent à apparaître : le remboursement des prêts coïncide généralement avec la période de soudure, la campagne agricole étant mauvaise les paysans se trouvent dans une incapacité réelle à faire face à leurs engagements. Tout le monde étant démuné, et ayant pour principale préoccupation la survie, le principe de la caution solidaire a volé en éclats.

Dès lors, on peut déjà parler de blocage ou même d'échec. La raison qu'on peut évoquer ici c'est d'abord la non-prise en compte des aléas et risques liés aux productions primaires, l'économie du village étant essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage. Nos interlocuteurs nous ont aussi signalé quelques dérapages internes qui se résument par une complicité des acteurs au sein des groupements, des structures de gestion et même d'encadrement. Les dossiers ne sont plus traités avec la rigueur requise et l'encadrement de moins en moins fréquent, ce désengagement progressif répond à l'idée de responsabilisation des paysans, un des objectifs du projet.

Pour collecter les fonds injectés, le projet a fait intervenir la Gendarmerie. Il y aura des arrestations et même des migrations. Pour ceux qui resteront, le principe cardinal du crédit c'est-à-dire l'absence de garantie matérielle sera violé. La terre, principal et unique capital des paysans, sera aliénée par d'abord le gage puis la vente. Il naîtra, ainsi des paysans sans terre d'où la négation de l'objectif visé qui est celui d'accroître les revenus des paysans. Le remue-ménage que connaîtra le village, et même la région, autour de cette question a détérioré les relations sociales entre acteurs et créé une sorte de méfiance par rapport à toute

opération d'appui au monde rural incluant le prêt. D'ailleurs, pour rappeler à l'ordre les esprits qui oublient vite, un dicton s'est créé dans la région autour du terme groupement que les Haoussas appellent *gungu*⁴⁵. Il dit ceci « *gungu daga kay say barema say barin gari* » autrement dit « adhérer à un groupement signifie se transformer en ouvrier agricole ou émigrer ».

III – FINANCEMENT DU MONDE RURAL : APPRECIATIONS ET PERSPECTIVES

1. Le financement du monde rural : quels constats ?

L'exemple de Angoul-Anné est assez édifiant et reflète une situation fréquente au Niger. L'une des contraintes majeures des paysans nigériens est l'absence des moyens financiers indispensables au développement de leurs activités. Concernant le financement du secteur rural, l'analyse des stratégies de croissance agricole et de lutte contre la pauvreté en milieu rural dresse le constat ci-dessous :

- absence de programme bien structuré de promotion de crédit rural;
- mise à la disposition des populations des micro-crédits à travers plusieurs sources de financement : Projets, ONG;
- incompatibilité entre le système bancaire nigérien et les conditions spécifiques du secteur rural (risques et aléas, temps).

Une meilleure productivité dans le monde rural, principalement agricole, suppose l'utilisation de moyens performants : unités de cultures attelées (UCA), motopompes, engrais, semences sélectionnées, produits phytosanitaires, en somme une gamme de produits et matériels coûteux. Pourtant, dans presque tous les rapports, il est indiqué que les problèmes qui entravent l'utilisation de ces intrants agricoles sont liés au manque de moyens financiers. Pour apporter ces ressources qui font défaut, on doit faire appel au financement extérieur alors que le crédit agricole est dans une situation d'impasse. La Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) seul organisme officiel chargé de la distribution du crédit agricole a cessé toute activité depuis février 1985 (Abdou et al, 1987⁴⁶) alors qu'elle venait en

⁴⁵ Ici nous adoptons la phonétique Haoussa, le u se lit ou

⁴⁶ Ce rapport de synthèse de l'étude sur l'amélioration des cultures irriguées dans les pays du Sahel (Niger) précise que le faible taux de recouvrement et le mauvais système de distribution étaient les causes principales de la fermeture de la CNCA et que selon plusieurs diagnostics opérés sur le système tel qu'il a fonctionné aucune solution de

aide aux paysans à des conditions avantageuses. Par exemple, l'étude de la S.O.M.E.A (1991) indiquait qu'avant la fermeture de la CNCA, les coopératives ont eu accès au crédit agricole pour l'achat d'équipements agricoles avec un remboursement sur quatre (4) ans. La disparition de cette institution fait que les paysans se retrouvent sans aucune source de financement, sauf dans le cas des projets qui prévoient une composante de crédit. D'un autre point de vue, les paysans ne présentant pas une garantie suffisante n'ont pas accès aux institutions financières ordinaires. Aussi, le désengagement de l'État du secteur agricole a renchéri les intrants, les rendant davantage inaccessibles aux paysans. La voie qui paie est l'approvisionnement par l'informel même si, dans certains cas, la qualité des produits laisse à désirer.

Ainsi, le financement du secteur rural, principalement agricole, souffrira de nombreuses insuffisances. En dehors des actions d'appui des projets et ONGs le crédit est le seul moyen d'accéder à « l'argent frais » et l'exemple de Angoual-Anné montre qu'il est fragile en milieu rural nigérien. Alors, quelles solutions ?

2 - Le financement du monde rural : quelles solutions?

Des propositions qui nous semblent salutaires pour une amélioration de la situation ont été faites. Elles visent toutes le renforcement du cadre institutionnel, juridique et réglementaire en vue de rendre le crédit plus accessible aux paysans. Il s'agit de mettre en place une institution appropriée pour le crédit rural en intégrant tous les partenaires (caisses villageoises d'épargne, collectivités, État, Projets et ONGs) et de créer des conditions favorables au regroupement des systèmes financiers décentralisés actuels sous forme de réseaux ou de fédérations de caisses villageoises, etc.

Mais, sur le plan pratique, l'accessibilité au crédit doit tenir compte de certains paramètres susceptibles de faire échouer le programme. En effet, l'un des problèmes des projets de développement rural tant du côté des intervenants que du côté des bénéficiaires est pour les premiers comment récupérer les fonds injectés à titre de prêts et pour les seconds comment honorer convenablement leurs engagements. L'exemple du Crédit Rural Décentralisé à Angoual-Anné est là pour le démontrer. Même

si la bonne fois existe de tous les côtés, la méconnaissance de certains paramètres induit la plupart du temps les décideurs en erreur. Ces données fondamentales sont entre autres : l'évaluation du pouvoir d'achat réel des paysans, leur vouloir faire ou en d'autres termes leur acceptation critique des conditions d'octroi des prêts. Aussi et surtout, le nouveau cadre institutionnel doit être suffisamment souple pour intégrer dans son système de remboursement la variation dans le temps de la production, eu égard à l'instabilité des conditions climatiques. Il faudrait au préalable s'interroger sur la question de l'acceptation du principe de crédit lui-même. Sur ce plan, sans nul doute, les paysans semblent avoir compris que la philosophie actuelle des "développeurs" est que les bénéficiaires puissent prendre en charge leur devenir. Pour ce faire, leur participation physique, matérielle et financière est nécessaire. On n'est plus à l'époque où tout est gratuit. Nos travaux antérieurs (Waziri Mato, 1999) ont montré qu'en ce qui concerne la mise en valeur agricole des cuvettes, une grande majorité de paysans aimerait bénéficier du crédit. Mais des réserves sont émises ; elles sont relatives aux incertitudes de la production agricole. Ces craintes sont bien justifiées dans la mesure où nous venons de le voir pour le cas de Angoual-Anné que les paysans peuvent être victimes de nombreuses tracasseries lors du remboursement des prêts.

Ainsi, toute opération de micro-crédit en direction du monde rural doit tenir compte du pouvoir d'achat réel des bénéficiaires, du vouloir faire des paysans, donc de leur appréciation critique des conditions du crédit et des aléas climatiques.

CONCLUSION

À la lumière de notre travail, il ressort que le Crédit Rural Décentralisé est intervenu dans un village localisé dans une des régions du Niger à forte pression démographique. C'est aussi un espace dont l'économie est basée essentiellement sur des productions primaires à savoir l'agriculture et l'élevage mais en proie à de nombreuses difficultés. La position géographique à une dizaine de km du Nigeria, géant de l'Afrique de l'ouest, offre à la population la possibilité d'entreprendre des échanges économiques qui peuvent être fructueux. Dans sa lutte quotidienne d'amélioration de son niveau de vie, l'action entreprise par le projet pourrait être salutaire. Elle est basée sur un principe simple qui est celui de combler un vide (absence de moyens financiers) d'où l'idée de mythe. Mais hélas, dans sa démarche, le projet a omis un paramètre de taille : les aléas et

risques naturels indissociables de l'économie de la région.

Le travail montre aussi que si une caution solidaire est certes nécessaire elle a révélé son insuffisance dans la mesure où elle s'est simplement substituée à la garantie matérielle dans un milieu démuné. Dans les faits, on se rend compte que pour les paysans, c'est la terre qui a joué le rôle d'une garantie forcée dans des conditions de rapport de force inégal : le paysan démuné, préoccupé par des questions de survie et le projet, fort de sa légitimité, appuyé par les structures de « répression ».

On est ainsi en présence de deux logiques différentes: celle du projet, basée sur l'esprit du gain et du profit, ne rien perdre à tout prix; et celle de la population, basée sur l'assistance mutuelle et l'entraide. Le mythe tourne autour de la simplicité de l'action alors que la réalité est plus complexe. Ainsi, cet exemple du village de Angoual-Anné montre que pour tout programme en direction du monde rural aucun des paramètres ne doit être négligé.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDOU C. & al, 1987 : *Étude sur l'amélioration des cultures irriguées dans les pays du Sahel : Niger, rapport de synthèse*, CILSS / club du Sahel, financement FED, 105 Pages.
- BANQUE MONDIALE, 1996 : Niger, évaluation de la pauvreté : un peuple résistant dans un environnement hostile, document de la banque mondiale (rapport N°15344-NIR), 28 juin 1996, 141 pages.
- GENEST S., 1988 : *Les paysanneries sahéliennes et leur développement : le point de vue de l'anthropologie*, série conférences N° 7, Centre Sahel, Université Laval, Québec, 13 pages.
- KILANI M. & WAZIRI MATO M., 2000 : *Gomba Hausa : Dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, Lausanne, édition Payot, collection Anthropologie – terrains, 175 pages.
- NICOLAS G., 1996 : *Du don rituel au sacrifice suprême*, Paris, La découverte/MAUSS, 173 pages.
- NIGER, MINISTERE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE, 1997 : Analyse des stratégies de croissance agricole et de lutte contre la pauvreté en milieu rural, document de synthèse enrichi des débats issus de la réunion du sous-comité développement rural tenue à Kollo du 2 au 3 octobre 1997.

- NIGER, CABINET DU PREMIER MINISTRE, 1997 : Etude "Diagnostic et stratégie de sécurité alimentaire pour le Niger", tome 2, éléments clés d'une stratégie de sécurité alimentaire, rapport provisoire, septembre 1997.
- NIGER, CABINET DU PREMIER MINISTRE, 1995 : Programme cadre national de lutte contre la pauvreté, Volume I, Diagnostic général de la pauvreté, 35 pages.
- NIGER, MINISTERE DU PLAN. Recensements généraux de la population, 1977, 1988 et 2001.
- NIGER, MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, 2000. Plan de développement économique et social de la région de Zinder.
- NIGER, MINISTERE DU PLAN, 1996. Schéma directeur de développement régional, horizon 2019, Département de Zinder, Direction Départementale du Plan, 129 pages + annexes.
- S.O.M.E.A, 1991 : *Planification et promotion des industries liées à l'agriculture*, ONUDI, Projet DP/NER/88/003, Rapport final, Ministère des Mines, Industrie et Artisanat, Direction de la promotion des industries, 209 pages + annexes.
- WAZIRI MATO M., 1999 : *Les cultures de contre saison dans le sud de la région de Zinder au Niger*, Université de Lausanne, thèse de doctorat, 358 pages + annexes.

Textes législatifs et réglementaires :

- Loi N° 98-29 du 14 septembre 1998, portant création des communes et fixant leurs limites et le nom de leurs chefs-lieux.
- Loi N° 98-30 du 14 septembre 1998, portant création des départements et fixant leurs limites et le nom de leurs chefs-lieux.
- Loi N° 98-31 du 14 septembre 1998, portant création des régions et fixant leurs limites et le nom de leurs chefs-lieux.
- Ordonnance N° 92-030 du 8 juillet 1992, portant adoption du document intitulé "principes directeurs d'une politique de développement rural pour le Niger".

LA PARTICIPATION LOCALE AU FINANCEMENT DES MICROPROJETS DANS LE BOULGOU (BURKINA FASO).

ZOUNGRANA Tanga Pierre⁴⁷ - Département de Géographie
Université de Ouagadougou

RESUME

Le Projet de développement rural dans le Boulgou (PDR/B) a expérimenté depuis 1998 l'implication des populations locales dans l'étude des dossiers de financement de microprojets. A ce jour, près d'un millier de dossiers ont été approuvés par des structures paysannes dénommées fora, au bénéfice de promoteurs paysans, pour plus d'un milliard de francs, et contre un gros effort de mobilisation financière et d'investissement humain.

Les réalisations ont concerné plus de la moitié de la population provinciale et près de 4 personnes sur 5 dans la zone d'intervention du projet. L'évaluation des forces et des faiblesses du forum inter-villageois aboutit aux conclusions suivantes :

- l'exercice a servi de cadre préparation des populations à leur insertion dans la dynamique de décentralisation, en développant l'effort de participation et d'organisation ;
- les perspectives se dégagent en termes de correction des dysfonctionnements liés aux aptitudes locales et à l'ambiguïté du forum dans le paysage juridique et opérationnel.

Mots clés : développement, participation, financement, décentralisation, Boulgou, Burkina Faso.

⁴⁷ Ce travail a été réalisé avec la contribution de M. GUIENGUERE P. Alfred, conseiller formateur de jeunes agriculteurs (FJA), à qui nous exprimons nos sincères remerciements.

Abstract : The local participation in the financing of the micro-projects in the Boulgou country, Burkina Faso.

The Project of rural development in Boulgou (PDR/B) tested since 1998 the implication of the local populations in the study of the files of financing of micro-projects. To date, nearly a thousand of files were approved by country structures called drilled, for the benefit of country promoters, for more than one billion francs, and against a large effort of financial mobilization and human investment.

The achievements related to more half of the provincial population and nearly 4 people out of 5 in the zone of intervention of the project. The evaluation of the forum inter-villager arrives at the following conclusions:

- the exercise was used as framework preparation of the populations with their insertion in the dynamics of decentralization, by developing the effort of participation and organization;

- the prospects emerge in terms for correction from the dysfunctions related on the local aptitudes and ambiguity from the forum in the legal and operational landscape.

Key words: development, participation, financing, decentralization, Boulgou, Burkina Faso.

INTRODUCTION

Depuis quelques décennies, les efforts de développement dans les pays sahéliers procèdent d'une dynamique concertée entre les pouvoirs publics et les partenaires au développement. L'unanimité s'est faite sur la nécessité d'impliquer les populations locales dans le processus de développement. Ce qui explique le recours généralisé aux approches participatives. Dans la province du Boulgou, au sud-est du Burkina, la coopération danoise a appuyé la mise ne place du Projet de développement Rural (PDR/B). Celui-ci, dans son approche participative, a initié le forum inter-villageois pour servir de cadre de décision, d'octroi de financement et de suivi des investissements dans les villages membres. En 5 années d'exercice, le forum a permis d'injecter plus d'un

milliard de francs⁴⁸ dans le financement de plus de 900 activités, et au profit de 220 000 personnes, soit 80% de la population des villages d'intervention et 53% de la population totale de la province du Boulgou.

Malgré son rôle indéniable dans la participation locale, le forum ne relève d'aucun texte légal ; les instances officiellement reconnues ne sont pas encore mises en place ou ne sont pas fonctionnelles. D'où la question de savoir s'il faut abandonner le forum inter-villageois avec tous les acquis aux plans décisionnel et organisationnel.

L'objet de cette étude est d'appréhender la place du forum dans le processus de développement local. Cet exercice passe nécessairement par une évaluation sur ses impacts, de ses acquis et difficultés. Ce bilan alimentera le débat sur les possibilités et conditions d'insertion du forum dans la dynamique de gouvernance locale.

1. L'IMPACT DU FORUM SUR LES POPULATIONS

Les fora jouent un rôle de sélection des investissements, d'orientation et de planification du développement. Les activités réalisées par le biais de la subvention ont un impact sur le monde rural à différents niveaux : organisationnel, économique, infrastructurel, etc.

1.1. La protection des ressources naturelles

Près de 200 activités de CES/DRS ont été financées au bénéfice de 7 368 producteurs dont 9% de femmes. La contribution financière, représentant environ 29% du montant de la subvention, a atteint 83 473 547 F. Le financement a servi à la réalisation de cordons pierreux, de fosses fumières et à la plantation de haies vives. Ces actions auraient amélioré le revenu annuel moyen des bénéficiaires de 111 113 F par exploitant (BBEA, 2003).

Pour le reboisement et la gestion forestière, 125 activités ont bénéficié à 5 653 promoteurs. Elles ont mobilisé 59 020 005 F au total, pour une contribution financière de 7 298 466 F et un investissement humain estimé à 33 798 527 F. Les activités menées ont concouru à la lutte contre la désertification et à la dotation de ressources végétales aux populations. Elles ont ainsi généré des emplois, amélioré le régime alimentaire et procuré du numéraire.

⁴⁸ Dans le texte, les valeurs sont exprimées en francs CFA ; 1 € ≈ 656 francs CFA.

1.2. L'augmentation des revenus

Les fora ont agréé des financements pour la construction d'infrastructures, l'acquisition de matériels, l'amélioration et l'intensification de la production agricole et animale, l'alphabétisation et la formation technique.

L'appui à l'intensification de la production agricole a nécessité une contribution financière de 12 039 359 F et un investissement humain de 17 583 183 F de la part de 5 204 producteurs pour 59 activités. Quant à l'intensification de l'élevage, la subvention a été de 163 602 738 F pour une participation financière de 36 190 203 F et un investissement humain de 133 599 125 F. Ces activités ont engendré un accroissement moyen annuel de la production de 141 213 F par promoteur pour le maraîchage, 141 000 F pour le maïs, 210 500 F pour l'élevage porcin, 2 816 115 F pour l'embouche bovine et ovine, et de 67 500 F pour l'aviculture traditionnelle (BBEA, 2003). Ces chiffres, rapportés par tête, offrent une lecture plus simple de l'effort d'investissement et de participation : le PDR/B a mis 13 180 F/personne à la disposition des promoteurs, contre une contribution financière de 1846 F et un effort individuel d'investissement humain de 4037 F. Les augmentations de revenus correspondent alors à une moyenne per capita de 35 F et de 587 F, respectivement pour les activités agricoles et l'élevage.

1.3. Le développement de capacités organisationnelles

La gestion des fonds par le biais des fora inter-villageois crée un cadre d'apprentissage pour la conception et la contractualisation des activités de développement : montage et défense des projets, plan d'exécution et d'évaluation des activités. La contractualisation met en scène une diversité d'acteurs qui s'accordent sur le contenu et les formes d'exécution des activités : contribution financière, réalisation à temps des activités. La complicité ou l'engagement des populations dans le processus se lit à travers la mobilisation des ressources humaines et financières. Pour se doter des compétences exigées par le bailleur, près de 30 000 personnes se sont prêtées à l'alphabétisation et à des formations techniques. Le forum apparaît, en définitive, comme un cadre d'incitation des populations aux activités de développement. La distribution des rôles dans les initiatives locales, l'examen des dossiers, l'arbitrage, etc. prépare les acteurs à affronter les exigences de la

gouvernance locale. On assiste à une transformation progressive des mentalités, qui assure le passage de la situation d'assistés à celle d'acteurs.

En résumé, par le canal des fora, le PDR/B a injecté sous forme de subvention dans les villages la somme de 1 210 152 598 F au profit de 91 816 personnes (50 695 hommes et 41 121 femmes). La contribution financière totale de 169 458 058 F et l'investissement humain de 370 661 541 F participent à une implication des populations rurales dans la prise en charge progressive des actions de développement.

2. LES ATOUTS ET LES LIMITES DU FORUM

Pour bien appréhender le devenir du forum dans la province du Boulgou, il est nécessaire de déterminer d'abord ses forces et ses faiblesses.

2.1. Les forces du forum

Le forum tire ses forces du découpage spatial et de sa capacité à conduire les activités de développement.

L'ancrage territorial

La délimitation spatiale de chaque forum tient compte de l'homogénéité écologique et sociologique. Les populations se reconnaissent dans des préoccupations similaires et développent alors une forme de solidarité pour faire face à l'épreuve. Par ailleurs, la compétition entre fora incite les promoteurs à soigner leurs dossiers, si bien que le taux de rejet des demandes de subvention est faible (14,5%). Enfin, le découpage regroupe les villages en fonction de l'homogénéité ethnique et culturelle. Les zones ont l'avantage de s'établir sur une identité locale fondée sur la reconnaissance d'un lieu sacré, l'exploitation d'une ressource forestière, ou l'usage d'un dialecte.

La conduite des activités

Le forum est une instance de décision qui autorise le bailleur à accorder des subventions aux projets acceptés. Son indépendance est requise dans les délibérations à huis clos entre membres statutaires et la proclamation des résultats en assemblée plénière.

Au fil des années, l'analyse des microprojets s'est améliorée. Aux sept critères⁴⁹ de départ se sont greffés d'autres aspects tels que :

- le taux de réalisation des microprojets antérieurs par le village ;
- la bonne répartition de la subvention pour en faire bénéficier à tous les villageois, tout en accordant la priorité aux nouveaux villages qui font leur entrée dans la zone d'intervention du projet ;
- la planification des activités dans le temps et dans l'espace.

En 5 années de fonctionnement, les fora ont autorisé le financement de 954 microprojets dans la province, soit environ 204 activités par an. L'existence du forum règle le problème de la discordance entre la perception du bailleur et les ambitions ou aspirations des bénéficiaires. Mais elle présente des insuffisances qu'il convient de relever.

2.2. Les faiblesses du forum

Le forum présente des insuffisances dans le découpage spatial, le niveau d'instruction de ses membres, la conduite des activités, les textes réglementaires et dans leurs relations avec le bailleur.

La trame administrative et la dispersion géographique

Les aires d'exercice des fora chevauchent avec les divisions administratives dans 64% des cas. Ne relevant alors d'aucune préfecture, le forum ne peut obtenir ni reconnaissance officielle, ni délégation de pouvoir. A ce malaise s'ajoute la dispersion des villages membres sur une vingtaine de kilomètres autour du lieu de rencontres. Cette situation explique la baisse de participation aux activités.

Le niveau d'instruction et l'analphabétisme

Le manque d'instruction en langue française et le taux d'analphabétisme (28%) sont très élevés au sein des membres forum. Personne parmi les 36% de membres alphabétisés en langues nationales n'a d'aptitude à exploiter un document écrit. Seuls 5% des membres

⁴⁹ Les critères de cotation des projets soumis à l'examen du forum sont les suivants : la moralité ; l'appartenance à la zone du forum ; la conformité entre les besoins et le matériel sollicité ; le respect du code de financement ; l'exercice et la maîtrise de l'activité par le promoteur ; la période d'arrivée du dossier ; le montant sollicité.

ayant un niveau secondaire peuvent analyser les projets présentés en français. Ce qui limite la contribution de la majorité au débat, et par conséquent sa participation à la prise de décision.

L'examen des dossiers et le suivi des activités

L'examen des demandes de financement souffre de deux insuffisances notoires : l'arrivée tardive des dossiers et la complaisance dans la décision. En effet, 83,33% des bureaux fora reçoivent les dossiers la veille ou le jour même de la session. Pour ceux qui en reçoivent plus tôt, on se contente de totaliser les subventions demandées, d'en faire le rapport avec le budget disponible, et à classer les dossiers par secteur d'activités. La complaisance est suscitée d'une part par une offre de financement régulièrement supérieure à la demande, et d'autre part par la solidarité (ou la complicité) entre membres forum et promoteurs d'activités. Cette lacune se déteint sur le suivi des activités. La moitié des fora maintient le suivi à cause des frais alloués ; le suivi est effectif dans les seuls cas où les personnes mandatées habitent dans le village ou appartiennent au comité qui exécute les activités.

Les rencontres du forum

Les rencontres ne se tiennent pas toujours et l'on enregistre beaucoup d'absences au cours des réunions, à cause des difficultés de déplacement, de la dispersion des villages membres du forum, et de l'absence de rémunération. Le bénévolat pénalise les membres du forum qui, en plus d'abandonner leurs activités courantes, se prennent en charge lors de leurs déplacements.

La capitalisation des activités et la tenue des documents

D'une manière générale, on a une mauvaise tenue des cahiers de secrétariat et une absence de documents comptables. Il n'y a donc pas de capitalisation des activités et des opérations financières (frais de dossiers, affectation des ressources). La gestion des fonds se fait de manière opaque par une personne ou un groupe restreint.

La prise en charge financière

Au début du processus, chaque forum bénéficiait d'une prise en charge de 10 000 F pour la restauration lors des sessions. Ce soutien financier est passé à 5 000 F avant de s'arrêter en 2001. L'idée était une

prise en charge progressive de la structure par elle-même. La disponibilité financière des fora auprès de la Caisse Populaire étant dérisoire, elle ne sert qu'aux frais de restauration et de suivi. Cette épargne est largement en deçà des besoins (matériel d'animation, frais de déplacement et de suivi, etc.). Ce constat d'incapacité d'accès à l'autonomie financière s'explique certes par la mauvaise gestion, mais aussi par une fixation des frais de dossiers sans consultation des instances qui les perçoivent et les utilisent.

Les relations entre le PDR/B et le forum

Au nombre des difficultés de collaboration figurent :

- la conservation des tâches de programmation et de budgétisation des sessions de forum par les techniciens ;
- l'absence de pertinence du forum qui est « incitée » à octroyer massivement des subventions pour améliorer les taux de décaissement du projet, dans un contexte où les budgets disponibles dépassent les besoins exprimés par les populations ;
- l'absence d'organes et de mécanismes d'arbitrage de conflits issus des décisions des fora : les membres statutaires étant laissés à eux-mêmes en cas de problème ou de pression ; ils préfèrent alors éviter des décisions susceptibles de mécontenter ;

Le forum jouit d'une autonomie formelle, puisque son fonctionnement reste influencé par les services techniques qui imposent leur rythme aux activités.

De la légalité des fora

Les fora n'ont pas de reconnaissance légale et ne travaillent qu'avec le PDR/B. Ils ont le pouvoir d'octroi de fonds, mais l'accès et les aspects techniques de la gestion du fonds sont du ressort du bailleur. Leur existence cesse avec la fin du projet. Le processus de décentralisation en cours affectera fatalement ces structures, avec les dispositions transitoires et définitives. Malgré cette certitude, on peut s'interroger sur leur contribution au renforcement du développement local.

3. LE DEVENIR DU FORUM

Pour mieux cerner le devenir des fora, il serait important de rappeler le contexte institutionnel de la décentralisation en milieu rural.

3.1. Le contexte institutionnel de la décentralisation rurale

Depuis les années 1980, le Burkina Faso a engagé un processus de lutte contre la pauvreté et de responsabilisation des populations à la base, avec pour objectif principal d'accompagner la décentralisation en cours. Outre la RAF (Réorganisation Agraire et Foncière) qui constitue le cadre réglementaire en matière de développement rural, la LPDRD⁵⁰ (2002) fournit les modalités et les mécanismes pour inscrire les actions des programmes de développement dans la logique des Textes d'Orientation de la Décentralisation (TOD).

Le cadre institutionnel

L'approche développement rural décentralisé se fonde sur un certain nombre de principes⁵¹ parmi lesquels la responsabilisation des communautés de base, le recentrage du rôle de l'État et la concertation entre les acteurs.

La responsabilisation totale des communautés de base implique que la planification des actions et des investissements soit ascendante et décentralisée, et que la maîtrise d'ouvrage des investissements soit assurée par les bénéficiaires eux-mêmes, dans le cadre de structures représentatives servant de cadres locaux de réflexion, de dialogue, de concertation et de prise de décision.

Le recentrage du rôle de l'État et une implication des opérateurs privés et de la société civile dans l'appui aux communautés rurales, pour la planification et la mise en œuvre de leurs projets.

La concertation à différents niveaux : pour limiter les incohérences, la concertation doit s'établir entre les acteurs (communautés rurales, collectivités rurales décentralisées, services techniques et administration de l'État, ONG, société civile, partenaires financiers).

⁵⁰ Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé

⁵¹ Burkina Faso: LPDRD, juillet 2002

La mise en œuvre de la LPDRD comprend deux grandes étapes :

- une phase transitoire qui met en place les organes de la décentralisation ;
- et une phase finale qui présente la situation au terme du processus.

*Le dispositif en phase transitoire*⁵²

Avant que les populations ne se dotent des compétences requises pour la gestion de la commune rurale, il est prévu une distribution des tâches au sein d'organes transitoires au niveau villageois, pour :

- l'élaboration des plans locaux de développement ;
- la maîtrise d'ouvrage et la gestion des investissements.

L'accomplissement de ces tâches implique la mise en place de structures représentatives de coordination villageoise (CVGT) et inter-villageoise (CIVGT).

Le dispositif en phase effective de la décentralisation

En phase effective, un organe consultatif (le conseil villageois) donne son avis sur les questions de développement. Dans les communes, le conseil municipal élabore le plan communal de développement, mobilise les ressources financières, cofinance les investissements, gère et assure la maîtrise d'ouvrage des réalisations.

La LPDRD et les TOD prônent l'harmonisation des interventions et la concertation entre les intervenants en milieu rural. De même, ils spécifient les structures avec lesquelles les intervenants devraient œuvrer à l'échelle villageoise, inter-villageoise et départementale. Ces instances seront des outils consensuels et officiels, situés à l'interface entre les intervenants et les populations rurales. Le forum ne vérifie pas ces conditions ; il ne survivra donc pas à la fin du projet. Ce serait une instance parallèle qui tranche avec l'harmonisation souhaitée par les textes réglementaires. Cependant une analyse des TOD permet de dégager des possibilités de valorisation de ses compétences.

⁵² LPDRD, juillet 2002, p 24 et 27

3.2. La place du forum dans le processus de décentralisation

L'article 6 de la loi n°041/98/AN stipule : « peuvent être érigées en communes les agglomérations qui ont une population résidente d'au moins 5 000 habitants et pouvant équilibrer en ressources propres un budget annuel d'au moins 5 millions de francs ». En tenant compte du critère population résidente, 6 villages hormis les chefs-lieux de département sur un total de 261 (2,3%) dans le Boulgou peuvent prétendre actuellement au statut de commune rurale. En outre, cette loi passe sous silence les ressources des villages hors commune. Ceux-ci seront-ils des laissés-pour-compte, dans l'attente des conditions requises ? Quel financement prévoir pour eux ?

L'expérience en cours dans le Boulgou a révélé que le forum sert d'école dans la préparation des populations à la gouvernance locale. Il sera donc utile dans les villages hors commune au stade final du processus. Les instances légales, transitoires ou définitives, travaillent avec des fonds publics destinés au financement des plans de développement. Les compétences du forum seront alors valorisées dans la mise en oeuvre des microprojets individuels et associatifs, au sein des structures légales ou dans les espaces non couverts.

Pour ces raisons, le PDR/B devra réviser la composition et les attributions du forum pour assurer son intégration dans le dispositif de la décentralisation. Des possibilités existent car les membres forum jouissent d'une légitimité certaine et occupent une place de leader dans les villages. Élus au sein des CVGT, ils apportent leur expérience dans la négociation et la passation des marchés, ainsi que dans le suivi de l'exécution des contrats. En 2003, jusqu'à 7 fora sur 10 avaient déjà pourvu des membres à des postes dans les CVGT. Cette valorisation de l'expertise locale acquise dans le forum a d'autant plus de chances que leurs attributions recoupent les mêmes champs d'activités. Ainsi, dans la CVGT, selon l'article 23 de l'arrêté conjoint, la gestion du fonds de développement aura besoin des ressources du forum. De même, la CIVGT en disposera pour la gestion des projets de développement ou la réalisation d'activités communes à plusieurs CVGT. Enfin, le conseil communal étoffera utilement sa commission « affaires économiques et financières ». Cette articulation heureuse ne se réalisera qu'à la condition de lever certains handicaps.

3.3. Quelles perspectives ?

Le forum constitue un outil pour l'apprentissage de la gouvernance locale par les populations rurales. Cependant, pour permettre au forum de jouer sa partition dans les organes de la décentralisation rurale, il est nécessaire de prendre quelques précautions :

- au prochain renouvellement des membres du forum, privilégier l'accès des membres CVGT, donnant ainsi à la nouvelle structure la composition d'une CIVGT et combinant la représentativité et le groupement d'intérêt autour d'une ressource à gérer en commun ;
- élever le niveau d'alphabétisation des membres forum améliorerait l'examen des dossiers de microprojets et la tenue des documents ;
- doter les membres de connaissances techniques relatives aux dossiers de microprojets, afin de limiter la dépendance à l'égard des partenaires techniques et d'améliorer le suivi d'exécution des activités financées ;
- élaborer des textes pour fixer les droits et obligations des fora vis-à-vis des promoteurs et du PDR/B et de ceux du PDR/B vis-à-vis des fora et des promoteurs est nécessaire pour situer les responsabilités ;
- instituer des commissaires aux comptes pour contrôler la gestion des fonds du forum ;
- redimensionner le découpage des zones selon une approche institutionnelle et une approche spatiale.

L'approche institutionnelle

Le forum doit couvrir, dans les départements de petite taille⁵³, le territoire administratif, conformément à l'article 12 des TOD selon lequel les chefs-lieux de département ont d'office le statut de commune rurale. Au plan fonctionnel, le forum sera constitué uniquement des villages proches du chef-lieu de département mais ne faisant pas partie de la commune rurale.

Pour les départements de grande taille⁵⁴, outre l'établissement d'un forum au chef-lieu, les agglomérations qui vérifient aux conditions de population et de ressources budgétaires pourraient bénéficier d'un

⁵³ Niagho, Béguédo, Komtoèga, Zoaga et Zonsé, Bané

⁵⁴ Bissiga, Garango, Tenkodogo, Boussouma et Zabré

forum. L'instance locale couvrira ces agglomérations et les villages voisins. Cette mesure vise l'observation de l'article 6 des TOD. Dans ces espaces, au fur et à mesure que certaines de ces agglomérations auront le statut de commune, le forum se délocalisera sur les autres espaces non encore érigés en commune rurale.

La prise en compte des TOD dans la mise en place des fora permettrait à ces derniers d'exercer leurs activités dans un cadre administratif et légal (département et commune). De même, ils mettront l'expertise de leurs membres au service des structures légales. Cependant l'approche comporte des limites car elles entraînent un regroupement de villages dispersés spatialement. Cela peut être source de difficultés liées à l'éloignement des villages satellites avec le village centre.

L'approche spatiale

Le découpage pourrait se faire sur la base d'aires socio-économiques et culturelles homogènes. Le découpage a l'avantage d'éviter la dispersion spatiale des villages membres du forum et d'avoir des aires géographiques homogènes, où se manifeste une identité socioculturelle et même économique. De même les contraintes liées à la dispersion des villages du forum.

Ce découpage donnera des espaces qui incluront non seulement plusieurs (2 à 3) agglomérations pouvant être érigées en commune rurale mais aussi des villages à cheval entre plusieurs départements. Une fois qu'une agglomération composée de plusieurs villages obtient le statut de commune rurale ; celle-ci ne sera plus concernée par le forum.

L'approche spatiale présente des limites liées au regroupement de villages à cheval entre plusieurs départements. Cette situation pose le problème de référence administrative pour les fora issus de ce découpage.

Pour le réaménagement des fora il serait donc nécessaire de combiner les deux approches (institutionnelle et spatiale) à l'intérieur des découpages administratifs déjà existants même si cela pourrait entraîner la mise en place de fora avec de petites taille (moins de 6 villages).

CONCLUSION

Les fora ont eu un impact socio-économique au sein du monde rural, à travers le financement des activités de développement montées par des promoteurs paysans. Par le jeu de la contribution financière et de l'investissement humain, ils ont incité la responsabilisation des populations, et préparé les acteurs locaux à l'esprit de la gouvernance locale.

Mais le statut et le fonctionnement des fora révèle de nombreuses faiblesses. Le désir d'harmonisation des interventions à travers la concertation et l'utilisation d'outils légaux sur le terrain condamne le forum à la disparition. C'est peut-être un des "pièges" de la participation, mais il existe des possibilités de valorisation de l'expérience dans les futures structures décentralisées ; une révision de leur composition et de leurs attributions permettrait de récupérer le potentiel d'expertise acquis dans les villages concernés.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSEMBLEE NATIONALE, 2000. *Arrêté Conjoint n°0010/2000/AGRI/MEE/MEF/MATS/MRA du 03 février 2000 relatif à la constitution, aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des commissions villageoises de gestion des terroirs*, 8 p.
- ASSEMBLEE NATIONALE, 1998. *Textes portant orientation de la décentralisation au Burkina Faso* (Loi 040/98/AN portant orientation de la décentralisation au Burkina Faso ; Loi 041/98/AN du 6 août relative à l'organisation de l'administration du territoire au Burkina Faso ; Loi 042/98/AN du 6 août 1998 relative à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales ; Loi 043/98/AN du 6 août 1998 relative à la mise en œuvre de la décentralisation).
- ASSEMBLEE NATIONALE, 1991. *Textes portant réorganisation agraire et foncière*, Ouagadougou, 173 p.
- BEAC, 2003. *Étude sur la rentabilité financière des activités de production promues par le Projet de Développement Rural dans Le Boulgou (phase intermédiaire)*, Bureau Burkinabé d'Études et d'Appui-Conseil Rapport final, 90 p + annexes.

- DAVID P., 1997. *La responsabilisation villageoise et le transfert de compétences aux partenaires villageois dans le cadre du PNGT*, Rapport de fin de mission 1995/1997, 49 p.
- EDS, 2003. *Étude sur les CVGT et autres structures locales de développement au Burkina Faso*, rapport définitif, 43 p.
- MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DU DEVELOPPEMENT, 2002. *Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé*, 32 p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 2002. *Document de la sous composante : Projet de Développement Rural dans le Boulgou, phase intermédiaire 2003-2004*. Document final, 35 p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES, 1993. *Programme d'activités 1^{er} avril 1993 - 31 mars 1994*, PDRI/HKM, 35 p.
- NEBIE P. A., 1998. *Le développement local et son financement : essai d'analyse des structures paysannes mises en place dans le cadre de programme de développement local*, AFVP, Ouagadougou, 81 p.
- OUALI F., KONDE M., 1996. *La contribution de l'approche gestion des terroirs à la dynamique de la décentralisation au Burkina Faso*, CND, PNGT, Mission Banque Mondiale Burkina Faso, version finale, 33 p.
- SAWADOGO R. A., 2002. *L'État africain face à la décentralisation*, édition Karthala. Club du Sahel et Afrique de l'Ouest. 280 p.
- YAMEOGO N. J., 2000. *Le développement participatif à la base, contribution pour la mise en oeuvre des plans d'action villageois par les CVD: cas de quatre (04) villages du département de Ramongho*, Mémoire de fin de cycle conseillers. F.J.A, 71 p.

LES CAPACITES INTERNES D'INNOVATION DES AGRO-PASTEURS COMME AMORCE DE DEVELOPPEMENT DANS LES PAYS SAHELIENS : EXEMPLE DU NIGER

AMADOU Boureima - Département de Géographie
Université Abdou Moumouni de Niamey - Niger

Résumé

Il est admis que le développement des pays africains, notamment sahéliens, passe par l'amélioration du cadre de vie des acteurs locaux (lutte contre la paupérisation et les dégradations diverses).

Les politiques étatiques, tant agricoles que pastorales, ont longtemps consisté à assister les populations rurales, le plus souvent par la mise en place de projets de développement innovants, capables d'insuffler une dynamique de changement. On retiendra, des conclusions tirées de ce genre d'intervention, un immobilisme des nos sociétés, s'expliquant par un fort déterminisme physique doublé d'une paupérisation et d'une croissance démographique sans précédent.

Le développement vu du "dedans", notamment les capacités internes d'innovation des acteurs locaux, est quelque part, ignoré. A partir de cas concrets au Niger, nous proposons de confronter les préjugés des "développeurs" aux capacités internes de changement de nos sociétés porteuses de développement.

Mots clés : Environnement, Niger, innovation interne, pratiques agro-pastorales, pauvreté, conservation, patrimoine, pastoralisme.

Abstract

Internal innovation capacities of agricultural shepherds as starting of development in sahelian countries: case of Niger

It is admitted that the development of Africa countries especially sahelian is through the improvement of surroundings of local actors (fight against the pauperization and diverse degradations).

The state agricultural as well as pastoral policies have long consisted in helping the rural populations, more often by setting innovating development projects able to insufflate a dynamic of change. From conclusions of such an intervention we notice a systematic opposition to progress of our societies, by a great physical determinism doubled by pauperization and an unprecedented demographic increase.

The development from inside, notably the internal capacities of innovating the local actors, is somewhere ignored.

We propose to confront, concrete cases in Niger, the preconceived notions of “developers” with internal capacities of changing our societies engendering development.

Key words : Niger environment; internal innovation; agro pastoral practices; poverty; conservation; patrimony; pastoralism.

INTRODUCTION

Le Niger occupe une superficie de 1.267.000 km² qui s'étend entre le 11° 37 et 23° 33 de latitude nord ; et entre 0° 06 et 16° 00 Est de longitude. C'est un vaste plateau sablonneux, localement rocheux, avec un réseau hydrographique faible (le fleuve, seul cours d'eau permanent, quelques mares temporaires et vallées fossiles). L'agriculture et l'élevage, principales activités du milieu rural, participent à un peu plus de 30% du PIB. Les sécheresses répétitives et les crises écologiques conséquentes compromettent dangereusement les activités de développement.

L'Etat nigérien, dans sa politique de développement, a élaboré et mis en œuvre plusieurs projets de développement du monde rural. Ces politiques, pour une large part, sont demeurées inefficaces. Ces échecs s'expliquent davantage par une logique d'intervention différente de celle des acteurs locaux que des moyens déployés.

Les savoirs paysans dans les différents secteurs de production sont importants. Ces savoirs, qui ont transcendé le temps, ont permis aux populations de s'adapter aux contextes de crises et de raréfaction des ressources naturelles. Ils s'observent dans les capacités internes d'innovation des agro-pasteurs. Le développement insufflé de l'extérieur et mis en place par les politiques nationales et les projets de développement ont quelque part ignoré ces savoirs parce que considérés comme rétrogrades.

Nous proposons dans cette réflexion d'analyser d'une part la vision étatique du développement, celle donnant une importance capitale à l'essor économique, et de l'autre les conditions et logiques de production des ruraux sahéliens. Les initiatives locales d'adaptation des agro-pasteurs seront analysées à travers le philtre des pratiques locales.

1. DE LA PRATIQUE DU DEVELOPPEMENT

1.1. La vision environnementaliste du développement

Au début des années 60, la plupart des pays sahéliens accédaient à l'indépendance. Pour ces jeunes Etats, il fallait définir et conduire rapidement une politique de développement rural pour s'affranchir des insuffisances diverses dont ils sont l'objet. La conception de ce développement s'inscrivait dans la continuité des politiques déjà menées par l'administration coloniale. Celle-ci, très tôt en milieu sahélien, a donné l'alerte quant à la dégradation des ressources naturelles et la nécessité, dans une perspective de développement, de les protéger. C'était une logique de développeurs, techniciste, importée, qui ne s'enracinait pas dans nos valeurs sociales et culturelles.

Les projets de développement rural des années 70 et 80 au Niger n'ont pas pris en compte, dans leur stratégie, les savoirs et pratiques locales (vision environnementaliste du développement). Les principales activités de production en milieu rural sahélien (agriculture et élevage) ne dépassent pas l'autoconsommation. Les surplus dégagés ne peuvent guère alimenter le développement économique de nos pays.

Les premières politiques publiques en matière de protection des végétaux vont ainsi voir le jour, donnant la voie du développement environnemental. Il s'agit pour l'essentiel d'une politique sanctuariste, unilatérale.

Selon Yamba (2001) entre 1921 et 1950, 481 forêts ont été classées dans l'ensemble de la fédération de l'Afrique Occidentale Française (AOF) dont 58 pour la colonie du Niger. On assistera à l'immatriculation de 63 forêts classées et réserves durant les trois dernières décennies de la période coloniale.

Les communautés rurales qui étaient implantées au sein des réserves naturelles ont été déplacées ou tout au moins interdites d'accès. L'approche de la conservation (protection et développement de la biodiversité) était sanctuariste et les activités humaines considérées comme destructrices de la nature et incompatibles avec la protection de la nature.

Le classement visait, outre la conservation de la végétation et de la faune, la mise en place d'activités scientifiques. Ainsi on procéda au recensement des espèces végétales et autres éléments de la biodiversité. La nature, objet de la science, laissait découvrir ses différentes caractéristiques mais également les menaces de disparition qui pesaient sur elle. Cet intérêt scientifique ne s'embarassait toutefois pas des usages locaux et de la valeur symbolique des espèces étudiées.

Au Niger, le lamantin, entre autres espèces animales, a fait l'objet d'une protection totale alors que sa capture qui faisait partie d'un rituel annuel. Ce rituel permettait de désigner le chef des pêcheurs, et l'animal possédait des vertus thérapeutiques indéniables pour les populations. La société locale, dans sa forme de protection du lamantin, le chargeait de représentation et d'interdit.

Or, les liens entre la protection de la nature et le développement économique excluaient de facto les pratiques et savoirs locaux considérés comme rétrogrades et même dangereux.

1.2. Le développement à travers les activités rurales : la difficulté d'une approche économique

Beaucoup d'activités, notamment rurales des sociétés sahéniennes, ont été mal comprises dans leur logique de fonctionnement parce que intégrant peu la dimension économique. C'est le cas des cultures céréalières de base et de l'élevage. Ces activités qui occupent la quasi-totalité des ruraux ont été très tôt considérées comme fort peu rentables et donc ne pouvant guère être des moteurs de développement. La fonction d'autoconsommation dont elles sont l'objet militait en faveur de cette argumentation. Ces activités, sans être économiquement viables, ne jouent-

elles pas un rôle dans le développement?

L'élevage

Les premiers auteurs qui ont étudié l'élevage en Afrique à la fin des années quarante⁵⁵ l'ont qualifié de fanatisme pastoral, parce que peu productif mais fort destructif. Déjà, une conception très pessimiste, chargée de préjugés se dégageait pour cette activité. L'élevage était appréhendé comme nuisible à l'économie rurale. Quant aux éleveurs, ils étaient considérés comme des pseudo-éleveurs parce que le fait de posséder du bétail est prioritaire. L'utilité économique du bétail était ignorée ou tout au moins celle-ci n'était pas manifeste sur le plan d'une économie moderne. Cette analyse souffre d'un manque de connaissance profonde des systèmes de production pastorale.

Les Etats et organismes chargés de promouvoir cette activité sont, de ce fait, partis de ces remarques superficielles et subjectives.

Les activités pastorales sahéliennes constituent d'une part un mode de vie pour les sociétés concernées, mais également une pratique anti-risque et d'épargne surtout pour les agro-pasteurs. Les crises climatiques et écologiques de 1973 et 1984 ont profondément affecté cette activité à telle enseigne que la question de survie des acteurs se pose. Ainsi la logique de développement prônée par l'Etat et les organismes risquait de ne pas s'accorder avec celle des pasteurs. L'analyse de Bonfiglioli (1991) est toujours d'actualité dans l'approche économique du développement de l'élevage. *« A ce niveau, deux logiques se trouvent ainsi l'une contre l'autre, nourries par tout un carcan de mythes et de préjugés réciproques. Les gouvernements et les organismes internationaux chargés du développement économique et social des sociétés pastorales ont souvent tenu des discours et comportements contraires à la réalité des sociétés pastorales sahéliennes. Décalage entre les discours (subsistance pour les éleveurs, accroissement et productivité chez les autres, survie chez les éleveurs, exigence de croissance de l'économie nationale pour les autres) ».*

Tout naturellement, les politiques mises en place, pour avoir ignoré les préoccupations des acteurs, ont abouti à des résultats décevants. Ainsi la multiplication des campagnes de vaccination s'est soldée par des graves déséquilibres (sans mesures d'accompagnement, protection des aires de

⁵⁵ Gourou P. 1947, Richard-Molard R. 1947

pâturage et régénération de l'environnement) : augmentation de l'effectif du cheptel (bovins), réduction des cellules pastorales et limites des mobilités. La création des points d'eau modernes (forages et puits cimentés) ouverts à tous. Les points d'eau modernes (Etat ou Projets), accessibles à tous parce que n'appartenant à personne, outre les conflits violents et souvent mortels qu'entraîne leur accès, occasionnent des regroupements importants d'animaux et une charge excessive en bétail qui détruit le pâturage environnant. On remarque, après quelques saisons d'exploitation, l'apparition d'auréoles de dégradation autour de ces points d'eau.

Ces aménagements pastoraux nouveaux participent à la déstructuration des systèmes pastoraux traditionnels notamment sur le plan de l'accès aux ressources.

L'agriculture

La politique agricole coloniale au Niger ne diffère guère, dans ses grandes lignes, des autres pays sahéliens. Il s'agissait d'introduire, dans certains cas, surtout de développer les cultures d'exportation telles que l'arachide, le coton, le souchet, etc. La faible contribution sur le plan économique de la céréaliculture de base était ainsi consacrée. Divers mécanismes d'incitation à la production, souvent coercitifs, invitaient les populations à s'adonner à cette nouvelle forme de culture.

La première décennie des indépendances fut marquée par la continuité. La chute des cours mondiaux de certains produits (arachide) et les crises écologiques ramenèrent les populations au système initial.

Les nouvelles politiques agricoles des jeunes Etats furent marquées par l'émergence des projets de développement agricole.

Les préjugés sur la faible technicité et la non performance de l'agriculture et des agriculteurs sahéliens ressortent dans la plupart des analyses ayant alimenté la naissance des grands projets de développement rural après les grandes sécheresses de 1974 et 1984. Ces projets s'appuient pour l'essentiel sur le transfert de paquets technologiques, en se passant des savoirs locaux sur les pratiques agricoles.

Les moyens déployés ont permis l'acquisition de matériel agricole moderne et d'intrants. Les zones touchées par les projets ont vu l'apparition des Unités de Culture Attelées (UCA) mais aussi l'usage d'engrais chimique multipliant les rendements à l'hectare. L'utilisation des semences améliorées et des pesticides montrèrent aux ruraux les possibilités de

développement de leurs cultures. Les différentes démonstrations des services techniques aboutirent à des résultats satisfaisants. Ces paquets technologiques restent cependant à la seule portée des projets. La logique des projets et de l'Etat (optimiser les rendements et les revenus, parvenir à un haut niveau de productivité) n'est pas totalement en accord avec celle des producteurs ruraux. Ceux-ci se soucient davantage des aléas climatiques, propres au Sahel, ainsi que du niveau du risque dans l'investissement et de l'utilisation efficace de la main-d'œuvre disponible à faible coût.

Dans tous les cas, l'appropriation des nouvelles technologies après les projets demeura faible.

2. LES INITIATIVES LOCALES D'ADAPTATION DES AGRO-PASTEURS

2.1. Les innovations internes des acteurs locaux

Les conditions sahéliennes se résument en un faisceau de contraintes d'ordre naturel et socio-économique. Ces conditions ne sont pas figées et nécessitent des adaptations diverses, de la part des populations.

De la période coloniale à nos jours, les politiques publiques, les initiatives tendant à appuyer les sociétés rurales sahéliennes sont parties pour la plupart de la théorie "uniforme" du développement du monde rural le plus souvent chargée de mythes et de préjugés sur les cultures et les savoirs traditionnels. Or les sociétés sahéliennes possèdent des capacités internes d'innovations dans le champ de leurs croyances et de leurs pratiques. Ces capacités internes d'innovations ne constituent-elles pas des vecteurs de changements pouvant entraîner le développement ?

Les innovations internes constituent l'ensemble des initiatives des acteurs paysans à produire des stratégies face aux contraintes de l'environnement global (physique, économique, social, etc.). Il faut noter que ces initiatives ne sont pas purement endogènes. Elles peuvent être la résultante de facteurs tant internes qu'externes. En effet, un terroir n'est jamais complètement fermé à l'extérieur. Il diffuse des informations (idées, comportement, techniques, etc.) et en reçoit. (Yamba, 1996).

Les capacités internes des agro-pasteurs rendent compte de leur aptitude, d'une part à intégrer les possibilités, les sollicitations et même les agressions de leur milieu, et d'autre part à concevoir de façon autonome les

moyens de gérer leur environnement en devenir.

2.2. Les innovations dans les pratiques agricoles

D'une manière générale les pratiques culturelles proposées par les institutions publiques de développement requièrent des investissements assez importants qui ne sont pas souvent à la portée des producteurs ruraux. Les coûts peuvent aussi se situer au-dessus du seuil à partir duquel le paysan accepte d'opérer sur ses propres fonds. Les innovations observées dans les pratiques agricoles témoignent des capacités de réactions des paysans face aux aléas climatiques et à la baisse de la fertilité des sols. Ces initiatives se manifestent dans la pratique des cultures de contre-saison. A travers le développement de cette culture, les producteurs tentent de s'affranchir des aléas climatiques dont sont le plus souvent victimes les cultures sous pluie. L'investissement important dont est l'objet actuellement cette culture (intensification en termes de temps de travail et de protection des végétaux) atteste du moindre risque qu'elle présente et de son caractère durable.

Cette innovation sous-tend plusieurs stratégies :

- diversification des ressources alimentaires ;
- occupation anticipée de nouveaux espaces (terres de bas-fond naguère mises en valeur) ;
- appropriation de cultures nouvelles et de techniques exogènes.

Au niveau des cultures sous pluie dont le mil et le sorgho demeurent la base quasi mythique, les pratiques ne sont pas non plus statiques. Des innovations s'observent, notamment :

- L'association du mil avec d'autres cultures (oseille, arachide sésame) : elle apparaît comme une stratégie anti-risque (contre les irrégularités climatiques et les ennemis de culture) et comme un mode d'intensification parce qu'elle permet la concentration de la main d'œuvre dans un même champ ;
- La pratique du *Zobro* (semences dans un même poquet) ou du *Tadji faye* (intercaler les lignes de mil tardif et hâtif ou diviser le champ en deux parties) ;
- la pratique du paillage pour lutter contre l'érosion : la dégradation des sols est perçue dès l'apparition de *Koro banda* (induration des sols).

2.3. Les innovations dans les pratiques pastorales

Les éleveurs sahéliens ont des pratiques pastorales (plusieurs mobilités), des comportements sociaux (plusieurs formes de solidarités) et des valeurs (importance culturelle du bétail) qui définissent un schéma identitaire. Même si certains groupes s'écartent aujourd'hui de ce schéma, il reste pour eux une référence.

L'espace utilisé par les pasteurs peuls est avant tout un territoire non approprié à titre privé sur lequel les ressources naturelles sont exploitées en tenant compte des variations saisonnières. L'utilisation privative et exclusive n'existe donc pas (logique d'un Etat moderne), toutefois il existe la conscience d'un droit d'usage collectif pour la pratique d'un élevage extensif. Pour les éleveurs, la brousse, perception communautaire d'un espace non mis en culture, est traditionnellement un espace potentiel de pâturage. Ce sont ces espaces qui constituent les domaines de prédilection de l'élevage sahélien.

Les besoins nouveaux de terres agricoles se manifestent par l'avancée d'un front pionnier dans les aires de pâturage. Ce phénomène résulte d'un fort accroissement démographique sur des terres de plus en plus épuisées. A cette avancée du front pionnier sur les terres pastorales vient se greffer une pluviométrie aléatoire qui est le propre du milieu sahélien. Les stratégies adaptatives des agriculteurs passent souvent par une extension des aires de culture avec un usage privatif (ou tout au moins contrôlé) de certaines ressources naturelles (coupe de fourrage ou des résidus de cultures, enclos de maraîchage autour des points d'eau). Cette tendance des agriculteurs a entraîné une certaine adaptation.

La politique de l'Etat visant la protection et la régénération des ressources naturelles a conduit dans la plupart des cas à la mise en place d'aires protégées. Cette politique, découlant souvent des décisions de l'administration coloniale n'a pas su intégrer les dynamiques spatiales actuelles et les enjeux autour des ressources naturelles. Là également, des innovations et stratégies d'adaptation ont été observées chez les éleveurs.

La mobilité comme stratégie pastorale

La logique qui sous-tend la mobilité reste l'exploitation rationnelle des pâturages du nord et du sud. Ainsi au sud, la biomasse augmente mais les protéines diminuent (pauvreté des sols en azote et phosphore) alors qu'au nord la biomasse diminue alors que les protéines augmentent. Il

fallait donc pour les éleveurs, par leur déplacement saisonnier, faire profiter au bétail de cette complémentarité nutritionnelle.

La première forme de mobilité (transhumance) largement utilisée par les pasteurs reste l'exploitation des espaces proches et bien connus, notamment par les responsables traditionnels de la conduite des troupeaux (*Garso et Rouga*).

Il se développe donc une transhumance de proximité sur les lieux habituels d'utilisation des espaces. Les éleveurs ont une certaine familiarité avec ces lieux pastoraux et on assiste souvent à des échanges complémentaires avec les agriculteurs notamment sur le plan de la fertilisation des champs, des sous-produits de l'élevage et des céréales.

Des nouvelles mobilités pastorales ont vu le jour. Elles sont étroitement liées à la régression des espaces pastoraux de proximité, à l'éclatement des enclaves pastorales (on a de moins en moins de réserves de terres pastorales dans les terroirs) et à la péjoration climatique. Ces nouveaux déplacements saisonniers, contrairement à la transhumance classique sont à risques. Ceux-ci sont liés à plusieurs facteurs :

- éloignement des secteurs pastoraux avec parfois entrée dans un autre pays ;
- relations avec des populations locales mal connues, ce qui rend plus difficiles les négociations ;
- dangers d'incursion dans des secteurs interdits, soit par les communautés villageoises, soit par les Etats (exemple du parc du W) ;
- risques sanitaires et de maladies inconnues.

Ces nouvelles mobilités des éleveurs témoignent de leur aptitude à s'adapter aux différentes épreuves du milieu sahélien (conditions écologiques aléatoires et pression humaine de plus en plus forte). Elles demeurent de ce fait aléatoires et incertaines. Ce sont des déplacements relativement longs, mobilisant des jeunes sans charge familiale, entraînant une prise de risque dans la recherche de meilleurs pâturages.

La constitution du troupeau comme stratégie des pasteurs

Nous avons relevé dans nos travaux antérieurs (Amadou & Banoin, 1996) que dans la région du Boboye (sud-ouest du Niger) que les éleveurs peuls continuent, par tradition, de garder des troupeaux bovins. Parmi ceux-ci, on trouve plusieurs races. Les *Djelédji* et le *azawak* semblent toutefois préférés aux autres pour leur aptitude à la marche. Ce sont eux

qui partent prioritairement vers l'aire de pâturage Orba (Bénin) en transhumance.

Le choix des espèces animales chez les peuls, surtout du Boboye, reste guidé par des attaches affectives d'une part (race, embonpoint) et de l'autre sa production. En effet, la beauté et la docilité de la vache restent des critères forts pour l'agrégation des troupeaux chez les Peuls.

Cependant, on constate de plus en plus une certaine hétérogénéité des troupeaux peuls (métissage, nombre important de petits ruminants). Celle-ci s'explique par les contraintes conjoncturelles diverses (réduction de pâturage, difficulté de longue transhumance) et de stratégie anti-risque. L'adaptation des éleveurs aux nouvelles contraintes se décline donc vers une composition diversifiée du troupeau (espèces et races). Cette diversification du cheptel s'observe surtout dans les franges nord du pays, notamment dans la région du Zarmaganda. A cette latitude, une certaine limite de l'élevage extensif, exclusif, de bovins semble se dessiner. Cette limite est marquée par la pauvreté du pâturage, le tarissement rapide des points d'eau et les difficultés de production alimentaire pour les bergers. Les Peuls vivant dans ces régions sont de plus en plus contraints d'élever des petits ruminants. Ces espèces rustiques constituent souvent les trois quarts de leur troupeau. Les exigences fourragères des bovins et les étendues d'espace dont ils ont besoin participent également de cette limite nord de leur élevage.

Les pratiques pastorales ont connu des changements majeurs dont l'augmentation de la part des petits ruminants dans le cheptel est un aspect. Ces transformations s'observent :

- dans la structure du troupeau : l'élevage des petits ruminants, qui est de plus en plus adopté (ovins, caprins), est moins exigeant sur le plan alimentaire (n'exploite pas les mêmes ressources fourragères); ce qui répond aux nouvelles contraintes environnementales ;

- dans l'alimentation : les éleveurs glissent progressivement d'un élevage extensif à un élevage plus intensif, avec achat de son et stocks de fourrages (fanés de niébé, d'arachide et d'autres espèces herbacées).

3. LES PRATIQUES LOCALES FACE AU DEVELOPPEMENT

3.1 La question de la pauvreté et la réduction des ressources naturelles

Le milieu sahélien en général et le Niger en particulier sont très affectés par une pauvreté quasi permanente et une régression importante de leurs ressources naturelles.

Plusieurs études (Banque mondiale, 1996 ; AUAM, 1998 ; UNESCO, 2002) au Niger ont montré la grande pauvreté qui caractérise la population. Ainsi il est ressorti que 60% de la population ont un revenu annuel inférieur à 60.000 F CFA. Cette pauvreté est multidimensionnelle. Au niveau de la population rurale, composante essentielle de la population nigérienne, la pauvreté s'observe par la faiblesse des revenus et l'accès réduit aux services sociaux. D'autre part, elle se manifeste par la déficience de la base productive. Celle-ci se compose des terres agricoles et pastorales, du bétail et des espèces végétales utilitaires.

Le premier cas rend compte d'une économie rurale en crise, du moins déficitaire, où les ressources productives capables de générer des revenus, demeurent insuffisantes. Ainsi les cultures de rente (cultures maraîchères, coton, souchet, etc.) et la commercialisation du bétail sont faiblement développées. Or, le mécanisme d'enrichissement classique du milieu rural s'appuie sur ce levier. L'insécurité alimentaire chronique des populations les confine à une production céréalière de quasi-subsistance.

La non performance du tissu commercial en milieu rural est doublée d'un faible appui institutionnel de l'Etat. Une étude (Amadou, 2004) menée récemment dans l'arrondissement de Ouallam (sud ouest du Niger) a fait ressortir la faiblesse de l'intervention l'Etat⁵⁶.

⁵⁶ Sur le plan des infrastructures, ces villages ne sont desservis par aucune route latéritique et sont dépourvus de centres de soins dans un rayon de 20 Km. Cet enclavement explique en partie le retard enregistré dans l'acquisition de matériel agricole, d'engrais ou de produits phytosanitaires. Les moyens de transport utilisés sont surtout l'âne et le dromadaire,.

Sur le plan de la santé, en 1998, tout l'arrondissement de Ouallam comptait 11 centres sanitaires, 124.515 habitants pour un médecin (les normes de l'OMS sont de 10.000), 18 lits d'hospitalisation, soit 7,2 hab. par lit, contre une moyenne nationale de 3,2.

Sur le plan de l'éducation l'arrondissement de Ouallam connaît un des taux d'alphabétisation le plus faible du pays (20,36% en 1998 contre 37% pour la moyenne nationale). Toujours en 1998 on a dénombré une école pour 2500 habitants soit 98 écoles pour tout l'arrondissement. Le niveau d'alphabétisation n'est guère plus important et se

La faiblesse des revenus et la déficience de l'appui des structures d'encadrement de l'Etat ont de graves conséquences sur les populations et compromettent leur développement. Ainsi, les pratiques agricoles et pastorales demeurent encore au stade primaire avec une forte pression sur les ressources naturelles. L'investissement, moteur du développement n'est pas encore promu dans ce secteur.

La réduction des ressources naturelles, base productive du milieu rural, constitue le second défi de la pauvreté. Les deux dernières sécheresses (1974, 1984) n'ont fait qu'accentuer une crise déjà amorcée par la croissance démographique et l'augmentation du cheptel. Dans ce contexte, la question de développement durable⁵⁷ peut paraître difficile. Cependant la satisfaction des besoins des pauvres des générations actuelles est l'un des meilleurs moyens de répondre durablement à ceux des générations futures. De ce fait, s'inscrire dans une logique de développement durable signifie, entre autres, aborder les projets et programmes de développement dans le moyen et long terme avec une gestion rationnelle des ressources naturelles. Cette logique est fondée sur une connaissance approfondie des sociétés au sein desquelles on doit intervenir, de leur ressource, de leur savoir et savoir-faire.

Autrement dit, tout développement durable doit avoir un ancrage réel au niveau des populations concernées.

3.2. Les pratiques de conservation et de patrimonialisation

La raréfaction des ressources naturelles au Niger, avec un accroissement démographique important laisse supposer, à priori, un développement de pratiques « prédatrices » sur l'environnement. Tel n'est pas le cas, du moins pour certaines catégories de ressources. Des pratiques de conservation, voire de patrimonialisation, des espèces végétales et animales ont été observées.

La représentation de l'espace en milieu rural permet de comprendre la gestion de l'environnement et le mode d'occupation de l'espace. Elle permet également d'appréhender les rapports que les populations entretiennent avec leur milieu physique. Dans presque tous les villages, on trouve des espaces de brousse (en friche) ou de bois sacrés chargés de

situé autour de 2,7%.

⁵⁷ Type de développement qui satisfait aux besoins des générations actuelles sans compromettre la possibilité de répondre à ceux des générations à venir

symboles et dont l'usage est réglementé, voire réservé à quelques initiés. De même, la gestion des terres collectives de culture (patrimoine foncier) a un caractère fortement sacré. Ceci participe de la volonté collective de conserver cette ressource naturelle et de résister aux différentes transactions.

Dans ces espaces, le rapport à l'arbre prend une autre dimension qui assure sa conservation, voir sa nécessaire durabilité. Des études récentes (Amadou, 2004) ont montré dans certains villages que la conservation de certaines espèces végétales participe du maintien des valeurs culturelles. Ainsi les institutions traditionnelles des *Zima*⁵⁸ entourent d'un certain nombre d'interdits et de mythes des arbres ou des espaces fort utiles à leurs pratiques rituelles ou thérapeutiques.

Sur les espaces cultivés, la pratique du défrichage amélioré, permet la conservation de ligneux utilitaires. Ce défrichage sélectif, longtemps pratiqué par les populations, s'est également accompagné de reboisement, donnant aux espaces habités et cultivés une empreinte particulière. Des peuplements de bois d'œuvre sont ainsi constitués.

De même, certaines espèces fauniques sont entourées de mythes et d'interdits (le cas du lamantin est assez illustratif) avant que ne soient mis en place les réserves et parcs nationaux. Dans tous les cas, la chasse traditionnelle et l'abattage d'animaux sauvages sont contrôlés et bien gérés par la population locale.

Par ces différentes pratiques, la nature est ainsi valorisée, surévaluée en vue d'une meilleure conservation. La gestion patrimoniale de l'environnement sahélien passe largement par la mise en place de systèmes d'interdits. La patrimonialisation peut être alors perçue comme un vecteur de développement car elle réhabilite les institutions traditionnelles, les pratiques sociales, les valeurs culturelles, qui ont trop souvent été stigmatisées.

⁵⁸ Le *zima*, dans les sociétés Zarma-sonrai, est considéré comme un prêtre guérisseur, parce qu'il détient la science des plantes et celle des génies.

CONCLUSION

Les pays sahéliens, à l'image des autres pays sous-développés, connaissent d'énormes contraintes de développement du milieu rural. Ces difficultés sont pour une large part liées au contexte actuel de raréfaction des ressources naturelles. Ainsi les graves crises climatiques de la fin de ce siècle, le taux de croissance important et rapide de la population et du bétail, l'inefficacité des politiques publiques et des projets de développement laissent planer un doute sur les possibilités réelles des populations à se développer. Cette incertitude est renforcée par la faible performance économique des activités rurales notamment l'agriculture et l'élevage.

Les agro-pasteurs sahéliens font cependant preuve de beaucoup d'initiatives permettant une meilleure adaptation aux nouvelles conditions. Les capacités internes des acteurs locaux s'observent à travers les innovations dans les pratiques agricoles et pastorales. Elles rendent compte de leur aptitude à gérer et exploiter un milieu en mutation rapide.

Les méthodes de conservation des espèces végétales et animales sont essentiellement basées sur un système d'interdits et de sacralisation. Elles demeurent efficaces parce qu'elles puisent leur source dans les valeurs culturelles de ces milieux. Dans certains cas, elles constituent le socle de la patrimonialisation des ressources et pratiques. Ces pratiques, au demeurant, semblent constituer une amorce au développement des pays sahéliens.

BIBLIOGRAPHIE

- AMADOU B. 2004. "Patrimoine communautaire et conflits d'usage dans deux villages du Zarmaganda au Niger". *Revue de Géographie Alpine. "De part et d'autre du Sahara"*. Tome 92 N°1 Grenoble. pp. 83-96.
- AMADOU B., CL. DORTHE MONACHON & B. YAMBA, 2000. "Insécurité alimentaire au Niger : le cas de deux villages du Zarmaganda au Niger". In : *La sécurité alimentaire en questions. Dilemmes, constats et controverses* (sous la direction de Nicole Stäuble Tercier et Bea Sottas) Karthala. pp. 139-151
- AMADOU B. & BANOIN M., 1996. "Pratiques de l'élevage à Windé-Bago (Boboye, Niger)". *Annales de L'Université Abdou Moumouni de Niamey*. Numéro hors série. pp.137-150.
- AMADOU B. -1999. "Le pastoralisme dans le Boboye et le Zarmaganda au Niger : continuité et rupture. Les adaptations face à des contraintes multisectorielles". In : *Horizons nomades en Afrique sahélienne* (sous la direction de André Bourgeot). Karthala. pp. 327-338
- AMADOU B., 1998. "Pauvreté et seuil de mendicité en milieu rural nigérien. Exemple des villages de Boye Bangou et Winde Bago." *Annales de L'Université Abdou Moumouni de Niamey*. Numéro hors-série. pp.123-133.
- AMADOU B. et al, 1996. *Analyse régionale du Zarmaganda. (Arrondissement de Ouallam)*. Rapport interne de synthèse SPP/E phase 1, multicopié.
- ANNALES DE L'UNIVERSITE DE NIAMEY, 1998. *Actes du colloque Urbanisation et Pauvreté en Afrique de l'ouest*
- AUDRU, J.; BOUDET, G.; CESAR, J.; DULIEU, D.; GASTON, A., MANDRET, G.; MERLIN, P.; RIPPSTEIN, G.; ROBERGE, G.; TOUTAIN, B., 1987. Terroirs pastoraux et agropastoraux en zone tropicale. Gestion, aménagement et intensification fourragère. *Etudes et synthèses, IEMVT (Maisons-Alfort), 24, 418 p.*

- BANQUE MONDIALE, 1996. *Niger, évaluation de la pauvreté : un peuple résistant dans un environnement hostile* (rapport N°15344-NIR), 141 pages.
- BENOIT, M., 1999. Opportunisme pastoral et conservation en Afrique de l'Ouest. In_A. Bourgeot (ss. dir.), *Horizons nomades en Afrique sahélienne, Sociétés, développement et démocratie*. Ed. Karthala, 1999.
- BLANC-PAMARD C. ET BOUTRAIS J., 1994. *Dynamique des systèmes agraires. A la croisée des parcours. Pasteurs, éleveurs, cultivateurs*. Colloques et Séminaires, ed. ORSTOM
- BONFIGLIOLI A.M, 1990. « Pastoralisme, agro-pastoralisme et retour : itinéraires sahéliens ». *Cahiers des Sciences Humaines* 26 (1-2), pp. 255-266.
- BONFIGLIOLI A.M. Mobilité et survie. Les pasteurs sahéliens face aux changements de leur environnement. IN : *Savoirs paysans et développement*. (ss. dir. Georges Dupré), Ed. Karthala-ORSTOM, pp. 237-252.
- BOULIER F., JOUVE P., 1990. *Evolution des systèmes de production sahéliens et leur adaptation à la sécheresse*. CIRAD Montpellier.
- CORMIER-SALEM et al, 2002. *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*. IRD éditions.
- CORMIER-SALEM, M-C & ROUSSEL, B., 2002. *Patrimoines et savoirs naturalistes locaux*. In *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations* (Jean-Yves MARTIN, éd. sc.), Paris, éd. IRD, pp. 125-142.
- GOUROU P., 1947. *Les pays tropicaux ; principes d'une géographie humaine et économique*. Paris PUF.
- IDRISSA K, 2002. « Lutte contre la pauvreté au Niger : considérations ethnolinguistiques, historiques et stratégies actuelles » in : *La pauvreté, une fatalité ?* Ed. UNESCO/Karthala, pp. 177-267.
- LAYA D., 1973. « Mort de la brousse », *Environnement africain, Etudes et Recherches*. ENDA, Dakar, pp. 42-79.

- MINISTERE DU PLAN NIGER, FIDA, 1999 : Etude monographique de l'arrondissement de Ouallam, 44 p. et Annexes
- NIGER - PROGRAMME CADRE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, 1995. *Diagnostic général de la pauvreté*, Volume I, 35 p.
- RICHARD-MOLARD R., 1947. « Essai sur la vie paysanne au Fouta Djalon ». *Revue de Géographie Alpine*.
- SIDIKOU A.H., 1987. *Une région sahélienne en crise : le Zarmaganda (République du Niger)*. UNESCO, 45 p.
- THEBAUD B, 1988. *Elevage et développement au Niger : quel avenir pour les éleveurs du Sahel ?* BIT Genève.
- YAMBA B. & B. AMADOU, 1996. "Innovations paysannes et facteurs de dynamisme: le cas de deux villages du Dallol Bosso sud (Windé Bago et Boye Bangou)" : *Annales de L'Université Abdou Moumouni de Niamey*. Numéro hors série. pp.257-270.
- YAMBA B., 2001. « Les politiques publiques de gestion des ressources ligneuses au Niger : les logiques d'hier et celles d'aujourd'hui » in *Le Niger : Etat et Démocratie*. (ss. dir. Idrissa K), Ed. L'Harmattan, pp. 127-172.

PROJETS D'IRRIGATION ET DEVELOPPEMENT DANS LA VALLEE DU SOUROU : ECHECS APPARENTS ET SUCCES FINAL

Pierpaolo FAGGI – Département de Géographie- Università di Padova

Le problème dont il s'agit ici est l'efficacité territoriale d'un projet de développement. Dans le cas spécifique du Sourou, on cherche à identifier, même si un projet s'est avéré inefficace par rapport à ses objectifs déclarés, quels sont ses effets indirects sur le plan territorial, même non prévus, qui dérivent des processus qu'il a fait démarrer et qui, à leur tour, peuvent déclencher des boucles propulsives; donc, on peut dire qu'on en cherche le succès au-delà des échecs.

La typologie du projet considéré est celle de l'agriculture irriguée, outil ubiquitaire dans les politiques de développement de la zone sahélo-soudanienne, sur lequel s'appuient des attentes diversifiées au niveau étatique et régional. La méthodologie adoptée est empirique-inductive, à partir d'un cas d'étude (la vallée du Sourou, Burkina Faso du NW : Faggi et Mozzi, 2000 ; Bethemont et al., 2002 et 2003) ; il s'agit d'un premier essai, dont la « généralisabilité » est à vérifier, et qui se base néanmoins sur un cadre analytique préalable – celui de la territorialisation hydraulique - plusieurs fois vérifié.

1. Le cadre analytique : la territorialisation hydraulique

Le discours sur la territorialisation hydraulique (Faggi, 2000, a et b) se développe, du point de vue épistémologique, à partir de la théorie de la territorialisation, qui considère le territoire comme un produit de l'action sociale sur l'espace (naturel ou considéré comme un donné naturel), selon un parcours de production et gestion de la complexité qui entre d'une façon consubstantielle et pas avec des fonctions subsidiaires dans la stratégie reproductive de l'acteur social (Raffestin, 1981; Turco, 1988). L'acteur en question est, on l'a assumé préalablement, l'Etat, qui, dans les terres sèches du Tiers Monde, joue sa reproduction en manipulant l'eau comme ressource stratégique de son discours territorial. A partir de ça, on peut donc construire un modèle heuristique des relations à travers l'irrigation entre l'Etat et le territoire, c'est à dire un modèle de la "territorialisation

hydraulique", structuré selon les composantes principales du processus de territorialisation activé par un acteur social (Raffestin, 1981): objectifs, stratégies, ressources.

En partant des objectifs de l'irrigation dans la stratégie reproductive de l'Etat, on peut fixer une première polarité: "Hydraulique Productive" (HP) vis-à-vis "Hydraulique Stratégique" (HS), selon qu'elle vise surtout à augmenter la production agricole ou, plutôt, à performer des fonctions stratégiques-territoriales (protection des frontières, saturation des espaces vides, contrôle ethnique, rhétorique de la distribution des terres, etc.). Selon cette polarité, l'Etat peut envisager des stratégies hydrauliques diversifiées, d'après les enjeux des différentes régions, leurs structures territoriales, leurs potentialités productives, etc.

Une deuxième antinomie concerne l'intensité de l'intervention étatique, associée à ses stratégies: "Procédures fortes" (PF) vis-à-vis "Procédures souples" (PS), selon la quantité des ressources investies par l'Etat dans l'irrigation, relativement à sa force absolue. Cette distinction montre le niveau d'engagement si bien que l'intérêt de l'Etat pour la région concernée, que ce soit pour des raisons productives ou stratégiques, mais aussi la convergence/divergence entre ses stratégies reproductives et celles des communautés locales.

La dernière distinction tient à la qualité des ressources employées: "Matérialisation du Territoire" (MT) vis-à-vis "Contrôle du Territoire" (CT); elle sépare des stratégies surtout basées sur l'énergie de celles centrées sur les flux informationnels (c'est à dire sur l'infrastructure matérielle ou, vice-versa, sur les prescriptions techniques, les normes juridiques, l'idéologie, le contrôle politique, les règles économiques, etc.). Cette antinomie "mesure" la multistabilité de la structure étatique, c'est à dire sa capacité de changer les parcours reproductifs, en se focalisant sur des actions matérielles ou plutôt non- matérielles.

Nous pouvons illustrer ce cadre analytique par un modèle à trois dimensions (Fig. 1), sur lequel il nous est permis de "cartographier" les projets d'irrigations, leur évolution, leur réaction aux processus de transformation territoriale.

Pour ce qui concerne les tendances actuelles de la territorialisation hydraulique dans la zone sahélo-soudanienne, on peut dire (Faggi, 2000a)

qu'elles portent vers une «nouvelle vague» dans l'angle HP-PS-CT, ainsi renversant celle opposée HS-PF-MT, de la «modernité» qui dominait jusqu'aux années '70 (B et A dans la Fig. 1). Une irrigation productive, décentralisée et douce, donc, substitue tendanciellement l'hydraulique rhétorique, inefficace, centralisée et dure. Le petit pompage remplace le barrage comme signe territorial emblématique de la territorialisation hydraulique, tandis qu'un système de commercialisation privé, flexible et rapide devrait constituer un système d'écoulement des produits plus performant que les «Offices» nationaux, lourds et bureaucratisés.

C'est exactement cette transition qui constitue le cadre de référence dans lequel les nouvelles modalités de «succès» du projet peuvent se dégager.

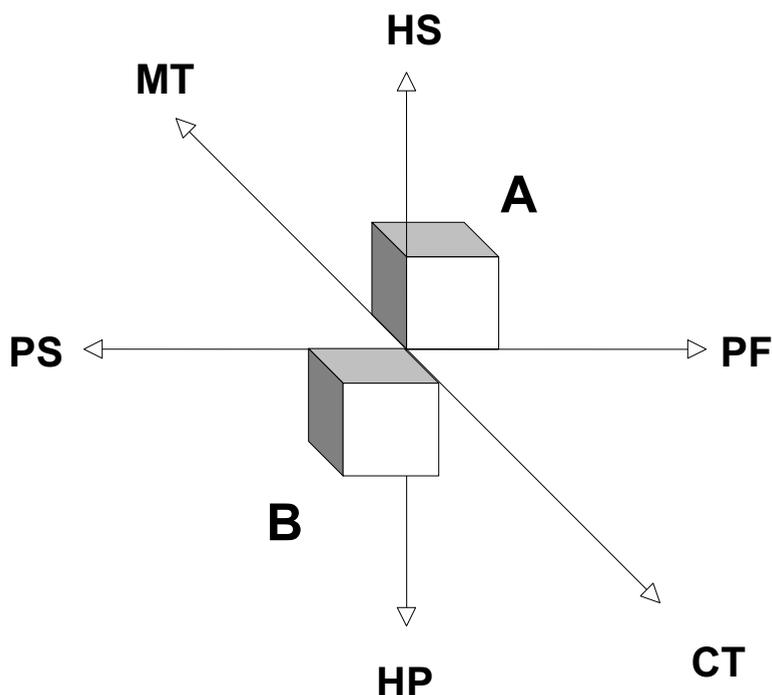


Fig.1 : Le cadre analytique de la territorialisation hydraulique et la transition sahélo-soudanienne.

A: hydraulique rhétorique, inefficace, centralisée et «dure» (années '70-'80)

B: irrigation productive, décentralisée et «douce» (années '90-2000)

2. Le projet « Vallée du Sourou » et ses échecs

Dans la Vallée du Sourou, on se confronte avec une crise de rationalité de la mise en valeur, qui embrasse plusieurs domaines de la territorialisation et qui n'est pas spécifique à la Vallée ; dans une large mesure, elle est commune à plusieurs périmètres, nationaux et régionaux.

Une crise économique: dans la production, les processus de libéralisation/privatisation ont chargé les producteurs (les exploitants des coopératives) de coûts (gestion, carburant pour les motopompes, intrants) auparavant couverts par les Organisations de soutien (AMVS, Bureaux des Ministères, etc.) et par les bailleurs de fonds. Ces coûts qui ne peuvent pas être soutenus à cause d'une productivité discontinue et en baisse ; la crise économique s'exprime aussi dans la commercialisation, puisque les mêmes processus de libéralisation ont levé les garanties d'écoulement par les compagnies d'Etat (SOPRIMO, UCOBAM, etc.) et ont transféré aux producteurs la responsabilité de vendre leurs produits dans un cadre ouvert, de compétition accrue par la concurrence internationale. Ce qui fait donc que des stocks restent dans les magasins ou sont vendus à des conditions non rentables pour pouvoir au moins restituer les emprunts bancaires. A une autre échelle, les coopératives, privées des subsides étatiques, se trouvent incapables de payer des frais très élevés (salaires des cadres, carburant pour le pompage) et aussi d'amortir le coût des investissements (pompes) dans un cadre de redevabilité des membres.

En plus, une crise qui est aussi sociale : la structure de la mise en valeur, la coopérative, n'est plus capable (l'a-t-il jamais été ?) d'encadrer les paysans, et les stratégies individuelles (vente, allocation des intrants) s'éloignent à fur et à mesure de celles collectives promulguées par la Direction. A côté et en plus, une crise, plus générale, de représentance est en train d'éroder la légitimité du pacte social de la Vallée : la possibilité de création d'une nouvelle société – interethnique, locale et nationale – se basait sur une reproduction bien protégée par une série de structures sociales, économiques et territoriales (la coopérative, l'AMVS, les agences de soutien, les bailleurs). Donc la crise du rôle de celles-ci fait monter un manque de confiance qui engendre des conflits entre les divers acteurs, qui prennent des formes très différentes : autochtones et immigrés, techniciens et paysans, cadres des coopératives et exploitants, coopératives et AMVS.

Cette crise du modèle Sourou s'inscrit dans la crise plus générale de

la territorialisation hydraulique sahélo-soudanienne « moderne », centralisée, directive et inefficace, qu'on vient de mentionner.

3. Des succès territoriaux, quand même

Essayons maintenant d'identifier le « succès » de l'opération Sourou, au-delà de la crise qu'on vient de décrire d'une façon sommaire.

Comme on l'a affirmé, le succès d'un projet doit être recherché dans son efficacité territoriale, c'est à dire dans sa capacité d'activer des processus territoriaux dynamiques et durables, qui doivent pouvoir exister même indépendamment du projet: on peut donc affirmer que le projet réussit si les processus territoriaux ainsi activés s'autonomisent par rapport à la rationalité du projet même. Les dynamiques de la vallée du Sourou nous montrent trois modalités de « succès territorial ».

La première modalité concerne des dynamiques de longue durée, intensifiées aujourd'hui par la crise du projet, qui lient le projet et la structure territoriale. Il s'agit de dynamiques qui, même opposées à l'efficacité du projet, permettent toutefois sa stabilité.

Il est nécessaire, à ce propos, de changer le domaine cognitif: s'en sortir de la logique consolidée qui identifie l'unité d'analyse dans le projet et qui considère tout le reste (villages, relations coutumières, agriculture sèche, pêche, etc.) comme contexte; au contraire, on doit considérer d'une façon explicite ce contexte comme ce qui permet au projet, même modifié, de continuer son existence. Le projet est une partie d'un système plus vaste (le système territorial du Sourou) qui contient aussi le projet d'irrigation, mais beaucoup plus que ça. Surtout face à la crise - mais ils l'ont toujours fait - les paysans répondent en diversifiant le système productif, le *livelihood system*, pour maximiser la sécurité, critère fondamental de la « condition sahélienne ». A la proposition simplifiée d'une agriculture rizicole, on répond en complexifiant soit la production, soit le réseau des relations: des exploitants négocient des parcelles en pluvial avec les chefs de terre des villages limitrophes, pour intégrer la parcelle irriguée, et entre les deux partagent leur temps, leurs intrants et leurs énergies; l'activité halieutique est toujours plus importante, soit pour l'autoconsommation soit pour le marché; les institutions de crédit sont aussi des facteurs de liaison entre projet et hors-projet, et montrent d'une façon très nette la valeur de la

diversification, avec une dynamique bancaire plus vive pour ceux qui intègrent irrigué et pluvial, projet et hors projet, terre et fleuve, par rapport à ceux qui restent spécialisés dans l'irrigué ou dans les cultures sèches. Enfin, le village est la structure territoriale qui intègre modernité et tradition, norme étatique et code coutumier : le village catalyse les nouvelles dynamiques économiques et sociales, produit alliances et déclenche les conflits, facilite la formation d'institutions nouvelles qui puisent quand même dans le système de valeurs de la tradition. Il ne faut pas oublier que la grande partie des colons expulsés des coopératives n'abandonne pas la vallée, mais reste dans les villages, lesquels donc, même si fondés par le projet, s'en sont affranchis.

Ce type de transformation lie les dysfonctions du projet au territoire et les processus de ce dernier au projet : si la rationalité du projet réussissait complètement, elle éliminerait ces activités intégratives diffusées sur le territoire, ce qui affaiblirait les possibilités de survie du projet même. On peut définir celle-ci comme *modalité synaptique de transformation* : les rapports avec le hors-projet, avec le territoire traditionnel que le projet devait transformer d'une façon radicale, ont acquis une valeur structurale dans la vie du projet.

La deuxième modalité concerne une recomposition autonome de la structure territoriale du projet, activée par le projet même pour garder son efficacité dans des conditions de milieu changées. La recomposition a touché la composante structurelle fondamentale du projet, cette identification de Coopérative et Périmètre irrigué qui en soutenait la rationalité : l'exploitant, en recevant sa parcelle, entrait *ipso facto* dans l'organisation de production qui gérait le périmètre. Briser cette unité signifie donc affecter le projet dans le profond ; ce qui est plus intéressant, la recomposition est activée par les acteurs institutionnels eux-mêmes, en premier lieu l'AMVS.

L'exemple plus significatif de cette recomposition est aujourd'hui le Comité de gestion, proposé par l'AMVS en janvier 1999, pour résoudre deux problèmes qui minent la territorialisation du projet : la quantité de sol productif non cultivé et la crise financière des coopératives à cause de la redevabilité des exploitants. Association privée d'opérateurs agricoles, le Comité loue de l'AMVS la terre non cultivée d'un périmètre, paye en avance la redevance eau, établit le plan cultural, repère sur le marché les

intrants et écoule directement les produits. En 2000, dans la Vallée il y a 3 Comités, avec un total de 380 ha (env. 12% du total) et env. 600 opérateurs dont la plus majeure partie sont des ex-exploitants ayant abandonné des coopératives ou ayant été expulsés, et qui gèrent entre 0,25 et 2 ha. D'autres sont des exploitants qui agissent par le biais de prête-nom, car il est interdit aux membres des coopératives d'avoir des parcelles au dehors ; un petit groupe vient d'ailleurs et d'autres secteurs d'activités (fonctionnaires, entrepreneurs : indicateur de la force d'attraction du territoire local) : ceux-ci gèrent jusqu'à 5 ha, avec des intentions d'augmentation. Les cultures sont commerciales (fruits, légumes, maïs et on pense aussi au tabac et à la citronnelle à destination industrielle) et le souci pour la rentabilité a introduit la troisième saison et le travail salarié ; les intrants sont achetés sur le marché, mais une partie des engrais vient clandestinement de celui qui devrait être placé dans les parcelles des coopératives. Le Comité, donc, déclare officiellement l'échec des coopératives et active des parcours nouveaux pour atteindre la finalité du projet ; toutefois, c'est le projet qui a produit dans le territoire des processus qui favorisent la naissance du Comité et lui permettent d'exister.

S'agissant d'une réponse autonome du système-projet, on peut rubriquer cet effet (qui se traduit en structures efficaces) comme *modalité autopoïétique*⁵⁹ de transformation, d'après la théorisation de H. R. Maturana et F. J. Varela (1985) : le système produit les conditions pour sa stabilité, en créant, modifiant ou détruisant ses éléments.

Enfin, un troisième processus regarde la transformation hétéronome de la structure du projet, qui conduit à la formation de structures non prévues ni contrôlées par le projet, mais quand même produites par les dynamiques territoriales activées par le projet ; il s'agit donc d'une autonomisation très poussée du territoire par rapport à la logique du projet.

La nouveauté la plus intéressante de cette tendance est le développement de petits périmètres privés entre Di et We, au nord-est de la

⁵⁹ L'adoption du concept, façonné dans le domaine des sciences biologiques, doit être conçue d'une manière « analogico-métaphorique » (Dematteis, 2001), car d'un côté les éléments d'un système social agissent dans un cadre d'autonomie individuelle et donc ne sont pas soumis à la logique de « couplage structurel » spontané avec l'environnement qui est le spécifique d'un système biologique et, de l'autre, les systèmes sociaux ne produisent pas d'une façon stricte leurs composantes (Hejl, 1984).

Vallée : même si très limités (une quarantaine d’hectares), ils montrent un territoire capable de choix et d’élaboration autonome et antagoniste par rapport au plan officiel. Ces mini-projets sont indépendants par rapport à l’AMVS (pas de redevance eau, aucune demande à prendre l’eau) ; cependant, on se tromperait si l’on pensait à une séparation entre les deux stratégies territorialisantes, car celle des opérateurs privés adopte des éléments de celle du projet. Un des opérateurs a passé quelques années dans le périmètre SOMDIA à Di, une des motopompes vient d’un exploitant de Guiédougou, le mécanicien qui en fait la maintenance est employé dans la coopérative SOCADI, d’où viennent aussi des intrants, à travers les petits marchés locaux. On peut dire que quelques éléments de la territorialisation hydraulique du projet – les périmètres plus sédimentés comme Guiédougou, les savoirs techniques des cadres des coopératives – agissent comme incubateurs pour l’innovation territoriale.

Ce parcours de recomposition demande un processus décisionnel positif, sortant de l’interaction entre les acteurs ; selon l’analyse de l’organisation sociale menée par P. Hejl (1984), on peut le définir comme *modalité synréférentielle* de transformation: la création d’un “domaine social consensuel” entre acteurs qui décident d’adhérer à une stratégie reproductive précise.

4. Projet, territoire et développement local

On voit donc que le territoire, fils du projet, arrive à réagir sur son générateur, par le biais – dans notre cas – de trois modalités, qui mettent en évidence une croissance des processus d’autonomisation. Un territoire qui vit, nonobstant la volonté du projet de l’éliminer et le refonder, et qui active un réseau neuronal avec les dynamiques projectuelles ; un territoire si fort qu’il oblige le projet à se restructurer ; enfin, un territoire qui prend le relais sur le projet dans l’activation de processus de développement local.

Quelques réflexions peuvent être tirées du cas, pour en avoir des suggestions analytiques pour reconfigurer les priorités.

Tout d’abord, sur les relations territoire-projet : en réalité, les stratégies sont différentes, mais sont étroitement liées et interdépendantes. Le projet existe car le territoire le soutient (modalité neuronale) et, de son côté, le territoire agit car le projet a densifié énormément sa masse

territoriale (modalité synréférentielle). On doit donc réaliser que le projet, au-delà des échecs, a eu un rôle fondamental dans la création d'un nouveau territoire, dont les processus peuvent, *a posteriori*, agir d'une façon autonome : sans le projet, on ne pourrait pas avoir des stratégies innovatrices du territoire par rapport au projet lui-même. Dans la querelle petite/grande hydraulique, on peut trouver ici une clef d'analyse capable de devenir un règle d'action: la petite hydraulique peut favoriser les dynamiques d'un territoire qui existe déjà, la grande peut contribuer à la formation d'un nouveau territoire, donc contribuer à la territorialisation nationale. Les critères d'évaluation et (peut être) surtout les temps ne peuvent pas être les mêmes.

Encore, sur les modalités du développement local que l'on voit démarrer: le système qui est en train de se mettre en place (marqué surtout par la modalité synréférentielle) a la capacité d'activer des « prises » (Berque, 1990) dans le réservoir du « milieu territorial » (qu'on a vu enrichi par le projet), avec une stratégie innovatrice et autonome, pour développer une nouvelle territorialité sur laquelle fonder le développement (voir la stabilisation des conditions lacustres, et donc de la hauteur hygrométrique, qui permet l'utilisation des petites pompes en saison sèche). Le système voit aussi un « réseau local de sujets » élaborant et réalisant un projet partagé qui trouve son domaine dans la dimension locale et dont on doit favoriser la stabilisation ; ce réseau a aussi la capacité d'interagir avec les réseaux « supra-locaux » (voir les atouts de la nouvelle politique commerciale des produits agricoles pilotée par les Organisations internationales). On se confronte donc avec une modalité de développement local à forte connotation territoriale qu'on a défini comme Système Local Territorial (SLOT : Dematteis, 2001) et dont la ressource fondamentale est la capacité d'auto-organisation, même quand elle acquiert des caractères conflictuels par rapport au projet. Ceux-ci, en effet, doivent être perçus comme des éléments de richesse dans la construction régionale : on doit reconfigurer le projet en tenant compte des conflits et non essayer d'étouffer les conflits sur la base de la rationalité du projet.

Finalement, pour ce qui concerne les stratégies de planification pour les nouvelles phases du projet (ou pour les nouveaux projets), on doit prendre en compte la complexité des liaisons entre projet et territoire et l'interdépendance de ces deux réalités; donc, décider de sortir de la logique autoréférentielle du projet, en élargissant le cadre de référence, pour

intégrer, dès le début, projet et hors-projet. On devrait imaginer un paysan moins exploitant, c'est à dire moins membre d'une coopérative qui l'oblige à une série de protocoles et à une spécialisation contraignante, et plus habitant de la Vallée, ouvert aux possibilités présentées par le territoire. C'est à dire qu'il faut se confronter avec la pratique, flexible et un peu lâche, de la condition sahélienne, des fleuves en « mal d'aménagement » (Bethemont, 1999), et donc en tirer une leçon d'ajustement. Riziculture irriguée, mais aussi du vivrier en pluvial, donc, et du temps pour la pêche, l'élevage, les activités d'un tertiaire (artisanat, petit commerce) qui augmente de valeur dans la Vallée.

BIBLIOGRAPHIE

BERQUE A., 1990. *Médiance de milieux en paysages*, Reclus, Montpellier.

J. BETHEMONT, 1999. Les grands fleuves – Entre nature et société, Armand Colin, Paris.

BETHEMONT J., DE MARCHI M., FAGGI P. & ZOUNGRANA T.P., 2002. “La valle del Sourou (Burkina Faso): per una geografia della territorializzazione idraulica in Africa”, *Riv.Geogr.Ital.*, 109, pp. 193-23.

BETHEMONT J., FAGGI P. & ZOUNGRANA T.P., 2003. *La vallée du Sourou, genèse d'un territoire*. L'Harmattan, Paris, 230 p.

DEMATTEIS G., 2001. “Per una geografia della territorialità attiva e dei valori territoriali”, dans: Bonora P., *SLOT Quaderno 1*, Baskerville, Bologna, pp. 11-31.

FAGGI P. , 2000a. «Conventional wisdom and local water: globalised irrigation in the Sahelian-Sudanese Zone», dans: Conti S. (dir.), *Geographies of diversity – Italian perspectives*, Soc. Geogr.Italiana – CNR, «Geo-Italy 4», Roma, pp. 169-77.

FAGGI P., 2000b. «La territorialisation hydraulique du Sourou: le cadre théorique», dans : Faggi P. et Mozzi P. (dir.), *La territorialisation hydraulique dans la vallée du Sourou (Burkina Faso) – Lignes pour la recherche*, Università degli Studi di Padova, Dipartimento di Geografia, “Materiali”, 22, pp. 11-6.

- FAGGI P. et MOZZI P. (dir.), 2000. *La territorialisation hydraulique dans la vallée du Sourou (Burkina Faso) – Lignes pour la recherche*, Università degli Studi di Padova, Dipartimento di Geografia, “Materiali”, 22, 77 p.
- HEIL P., 1984. «Towards a theory of social systems: self-organization and self-maintenance, self-reference and syn-reference», dans Ulrich H. et Probst G. (dir), *Self-organization and management of social systems: insights, promises, doubts and questions*, Springer Verlag, Berlin, pp.60-78.
- MATURANA H.R. & VARELA F.J., 1985. *Autopoiesi e cognizione. La realizzazione del vivente*, Marsilio, Padova.
- RAFFESTIN C., 1981. *Pour une géographie du pouvoir*, Les Librairies Techniques, Paris.
- TURCO A., 1988. *Verso una teoria geografica della complessità*, Unicopli, Milano.

Già pubblicati:

1. MATTANA U. e BENVENUTI M., *Fiere e mercati della provincia di Treviso* (1984).
2. BEVILACQUA E. (a cura), *L'uomo tra Piave e Sile* (1984).
3. FAGGI P. (a cura), *Valorizzazione delle risorse e controllo degli spazi: osservazioni sul caso egiziano* (1984).
4. FAGGI P. (a cura), *Problemi e prospettive di sviluppo delle terre asciutte nel terzo mondo* (1986).
5. ZUNICA M., *Per un approccio con l'interfaccia terra-mare* (1986).
6. GIRARDI A., SECCO G., TRENTIN C., ZUNICA M., *Recenti variazioni del litorale tra foce Adige e Porto Caleri* (1986).
7. MATTANA U., *I mercati periodici del Veneto e del Trentino-Alto Adige* (1986).
8. GIORGI G., GIRARDI A., MARABINI F., SECCO G., ZUNICA M., *Metodologie d'indagine sull'erosione costiera: il caso Abruzzo-Molise* (1987).
9. GAZERRO M.L. (a cura), *Ambiente e percezione*; CENTI C.M., GAZERRO M.L., SECCO G., *Inquinamento lacustre e cognizione soggettiva*; GAZERRO M.L., *Struttura urbana e preferenze residenziali* (1989).
10. GIRARDI A. e CARLETTO L., *Il turismo a Rosolina e Albarella. Risorsa o consumo?* (1990).
11. ROTONDI G., *Il contesto urbano e rurale in Italia* (1990).
12. CASTI MORESCHI E., *Salvaguardia di una zona umida: le valli da pesca nel delta del Tagliamento* (1990).
13. SAURO U., BONDESAN A., MENEGHEL M. (a cura), *Proceedings of the International Conference on Environmental Changes in Karst Areas, Italy 1991* (1991).
14. CROCE D. e ZULIANI S., *Arcaismo e modernità dell'agricoltura spagnola. Aragón Monegros* (1991).

15. BERTONCIN M. e CROCE D., *La possidenza borghese in Transpadana. Silvestro Camerini* (1991).
16. BONDESAN A. (a cura), *Il Dipartimento di Geografia «G. Morandini»* (1992).
17. BONDESAN A. (a cura), *Il Dipartimento di Geografia «G. Morandini»* (1995).
18. ZANETTO G., VALLERANI F., SORIANI S., *Nature, Environment, Landscape: European Attitudes and Discourses in the Modern Period. The Italian Case, 1920-1970* (1996).
19. FAGGI P. e ROCCA L. (a cura), *Il governo dell'acqua tra percorsi locali e grandi spazi. Atti del Seminario internazionale Euroambiente 1998 – Portogruaro, Collegio Marconi, 29 aprile 1998* (1999).
20. MATTANA U. e VAROTTO M. (a cura), *«Terre Alte» e Geografia. Prospettive di ricerca verso il 2002 Anno delle Montagne (Atti della 1a Giornata di studio sulle «terre alte» Padova, 1 dicembre 2000)* (2001).
21. MATTANA U. e VARDANEGA E. (a cura), *"Montagne, dimore, segni dell'uomo: rapporti in trasformazione" (Atti della 2ª Giornata di studio - Padova, 30 novembre 2001)* (2003).

SERVIZI GRAFICI EDITORIALI
PADOVA - SETTEMBRE 2004
TEL. 049 620319